

1202807203

DATE DEPOT :	2012-03-16
NUMERO DE DEPOT :	2012R028023
N° GESTION :	2012B05981
N° SIREN :	750324154
DENOMINATION :	CITAGONE
ADRESSE :	95 boulevard Beaumarchais 75003 Paris
DATE D'ACTE :	2012/02/28
TYPE D'ACTE :	LETTRE
NATURE D'ACTE :	LISTE DES SOUSCRIPTEURS

POUVOIR

SOUSCRIPTEUR SAR

LA SOUSSIGNE(E),

- Société [1] ...AOA ARCHITECTEURS..... associée de la COMPAGNIE DES ARCHITECTEURS, par son représentant légal, M .ABELARD Thierry ODDO christian [2]

1 – Participe, en qualité de co-fondateur, à la création de la société par actions simplifiée à capital variable (ci-après la Société) ayant les principales caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée à capital variable

Dénomination : CITAGONE

Siège initial : 95 boulevard Beaumarchais – 75003 PARIS

Objet :

- la promotion immobilière et, notamment, l'étude, la mise au point de tous projets immobiliers civils, commerciaux, industriels ou publics concernant tant la conception (plans, architecture, préparation et gestion des projets, des appels d'offres, de leurs process de mise en œuvre et planification, ...) que les opérations et montages d'ordre administratif, technique, financier et/ou commercial nécessaires à la réalisation de tous immeubles individuels ou collectifs, à usage d'habitation, de commerce, d'industries, de bureaux, d'entrepôts, d'activités de services logistiques, communs ou autres,
- le développement, le lotissement, l'aménagement, la rénovation, la réhabilitation, la construction, la commercialisation de biens immobiliers de toute nature,
- toutes prestations de formation, de conseil opérationnel, d'assistance technique et/ou financière à destination de particuliers, d'entreprises, de collectivités dans le domaine de la promotion et de la construction immobilière,
- toutes opérations de marchands de biens ou de lotisseurs ou d'aménageurs,
- la direction, la surveillance, la maîtrise d'œuvre, d'organisation, d'exécution ou de suivi de travaux de construction, toutes missions de conseil, de contrôle auprès de maîtres d'ouvrage,
- la prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés exerçant tout ou partie des activités mentionnées aux §§ précédents, françaises ou étrangères, civiles, y compris sociétés civiles de construction vente, sociétés coopératives, commerciales, financières ou immobilières, par tout moyen et sous quelque forme que ce soit, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'acquisition ou de souscription de valeurs mobilières, de fusion, scission ou apport,

[1] Indiquer ses dénomination, forme, capital, siège et n° d'immatriculation au RCS.

[2] Nom, prénom du représentant légal.

d'alliance, de partenariat, de sociétés en participation ou groupement d'intérêt économique, l'administration, la gestion, l'animation et/ou le contrôle de ces intérêts et participations,

Capital social initial : 1.000.000 € au minimum, à souscrire et à libérer intégralement à la constitution.

Nombre d'actions émises à la constitution : 670 au minimum, avec valeur nominale unitaire de 1.500 €

Exercice social : 1er janvier/31 décembre

Qualité d'associé : réservée aux associés membres de sociétés d'architectes (SAR) elles-mêmes associées de la Compagnie des Architecteurs, aux SAR concernées elles-mêmes et aux SAR PROMOTION contrôlées par ceux et/ou celles-ci.

Premier Président :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

Premiers Membres du Comité de Direction :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE (11)
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

- M. Florent HUCHON
Né le 08/01/1969 à LYON (3ème)
Demeurant : 29 route des Poses, ASSERANS
01550 FARGES

- M. Pascal JOSSAUD
Né le 16/07/1960 à DIE (26)
Demeurant : Quartier Cougnet
26150 DIE

- M. Pierre-Luc LANGLET
Né le 29/04/1949 à BOURG LA REINE (92)
Demeurant : 13 rue du Général Pershing
78000 VERSAILLES

- M. Pierre MAJAL
Né le 28/04/1958 à TOULON (83)
Demeurant : Quartier Terres Blanches
84480 BONNIEUX

- M. Rémy NAVARRO
Né le 11/02/1964 à NARBONNE (11)
Demeurant : 2 rue des Jardins
11120 MOUSSAM

- M. Jacques PAUL
Né le 03/09/1949 à AVIGNON (84)
Demeurant : 20 rue Bonaparte

75006 PARIS

- M. Jacques PICHON
Né le 27/12/1959 à DINAN (22)
Demeurant : 7 La Vallée des Granges
22100 LEHON

- M. Paul ROUGIER
Né le 23/12/1973 à ANGOULEME (16)
Demeurant : 36 allée des Ombrages
16710 St YRIEIX

RCS d'immatriculation : Paris

2 – Reconnait avoir eu et pris connaissance des Statuts de la SOCIETE devant être signés, enregistrés et déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Paris en vue de l'immatriculation de celle-ci ainsi que du Règlement Intérieur devant être régularisé concomitamment à la signature desdits Statuts, et dont copies ci-annexées et revêtues de mon visa et de ma signature pour accord.

3 – Souscrit au capital de la SOCIETE à concurrence de ..trois mille....Euros (.....3000..... €)[3] et dedeux..... (.....2.....)[4] actions de 1.500 € de valeur nominale unitaire.

4 – Donne, par la présente valant Mandat, tous pouvoirs :

A Monsieur ...Navarro Rémy
Demeurant : ..2...Imm des Jardins
11120 NARBONNE
Co-fondateur,

son mandataire, à l'effet, en mon nom et pour mon compte, de :

(i) déposer sur le compte bancaire de la SOCIETE en création ouvert à cet effet le chèque n° ...5599257.....[5] tiré sur son compte chez la Banque .CAISSE EPARGNE ALSACE 3000 Grenoble [6] représentant le montant de sa souscription, soit la somme de 3000. €[7], et qu'elle lui a remis à cet effet, ce chèque libellé à l'ordre de « CITAGONE, société en formation »,

(ii) signer les Statuts constitutifs de la SOCIETE,

(iii) signer le Règlement Intérieur de la SOCIETE, complétant les Statuts de celle-ci.

Son Mandataire remettra, pour acquit de sa mission,

- une copie du reçu de la Banque de la SOCIETE enregistrant sur le compte bancaire de celle-ci le dépôt de son chèque de libération de sa souscription à son capital,

[3] Indiquer la somme en lettres et en chiffres.
[4] Indiquer le nombre d'actions souscrites en lettres et chiffres.
[5] Compléter le numéro du chèque.
[6] Compléter les coordonnées de la banque.
[7] Indiquer la somme souscrite, en chiffre.

- un original ou une copie certifiée conforme par le Président de la SOCIETE des Statuts et du Règlement Intérieur signés par tous les associés co-fondateurs, personnellement ou par leurs mandataires.

Fait à Grenoble
Le 19-1-2012
En deux exemplaires dont un pour mandataire

LE SOUSSIGNE CO-FONDATEUR ET SOUSCRIPTEUR[8]

Société ..ACQA ARCHITECTEURS
Par son représentant légal,
M...ABEARD

Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus.

LE MANDATAIRE[9]

Bon pour acceptation du Pouvoir

[8] Le Soussigné co-fondateur fera précéder sa signature par la mention manuscrite suivante : « Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus ».

[9] Le Mandataire fera précéder sa signature par la mention manuscrite « Bon pour acceptation de pouvoir ».

POUVOIR

SOUSCRIPTEUR SAR

LA SOUSSIGNE(E),

- Société [1] ALAIN KRIEN SARL associée de la COMPAGNIE DES ARCHITECTEURS, par son représentant légal, Mr KRIEN Alain

1 – Participe, en qualité de co-fondateur, à la création de la société par actions simplifiée à capital variable (ci-après la Société) ayant les principales caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée à capital variable

Dénomination : CITAGONE

Siège initial : 95 boulevard Beaumarchais – 75003 PARIS

Objet :

- la promotion immobilière et, notamment, l'étude, la mise au point de tous projets immobiliers civils, commerciaux, industriels ou publics concernant tant la conception (plans, architecture, préparation et gestion des projets, des appels d'offres, de leurs process de mise en œuvre et planification, ...) que les opérations et montages d'ordre administratif, technique, financier et/ou commercial nécessaires à la réalisation de tous immeubles individuels ou collectifs, à usage d'habitation, de commerce, d'industries, de bureaux, d'entrepôts, d'activités de services logistiques, communs ou autres,
- le développement, le lotissement, l'aménagement, la rénovation, la réhabilitation, la construction, la commercialisation de biens immobiliers de toute nature,
- toutes prestations de formation, de conseil opérationnel, d'assistance technique et/ou financière à destination de particuliers, d'entreprises, de collectivités dans le domaine de la promotion et de la construction immobilière,
- toutes opérations de marchands de biens ou de lotisseurs ou d'aménageurs,
- la direction, la surveillance, la maîtrise d'œuvre, d'organisation, d'exécution ou de suivi de travaux de construction, toutes missions de conseil, de contrôle auprès de maîtres d'ouvrage,
- la prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés exerçant tout ou partie des activités mentionnées aux §§ précédents, françaises ou étrangères, civiles, y compris sociétés civiles de construction vente, sociétés coopératives, commerciales, financières ou immobilières, par tout moyen et sous quelque forme que ce soit, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'acquisition ou de souscription de valeurs mobilières, de fusion, scission ou apport,

[1] Indiquer ses dénomination, forme, capital, siège et n° d'immatriculation au RCS.

[2] Nom, prénom du représentant légal.

d'alliance, de partenariat, de sociétés en participation ou groupement d'intérêt économique, l'administration, la gestion, l'animation et/ou le contrôle de ces intérêts et participations,

Capital social initial : 1.000.000 € au minimum, à souscrire et à libérer intégralement à la constitution.

Nombre d'actions émises à la constitution : 670 au minimum, avec valeur nominale unitaire de 1.500 €

Exercice social : 1er janvier/31 décembre

Qualité d'associé : réservée aux associés membres de sociétés d'architectes (SAR) elles-mêmes associées de la Compagnie des Architecteurs, aux SAR concernées elles-mêmes et aux SAR PROMOTION contrôlées par ceux et/ou celles-ci.

Premier Président :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

Premiers Membres du Comité de Direction :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE (11)
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

- M. Florent HUCHON
Né le 08/01/1969 à LYON (3ème)
Demeurant : 29 route des Poses, ASSERANS
01550 FARGES

- M. Pascal JOSSAUD
Né le 16/07/1960 à DIE (26)
Demeurant : Quartier Cougnet
26150 DIE

- M. Pierre-Luc LANGLET
Né le 29/04/1949 à BOURG LA REINE (92)
Demeurant : 13 rue du Général Pershing
78000 VERSAILLES

- M. Pierre MAJAL
Né le 28/04/1958 à TOULON (83)
Demeurant : Quartier Terres Blanches
84480 BONNIEUX

- M. Rémy NAVARRO
Né le 11/02/1964 à NARBONNE (11)
Demeurant : 2 rue des Jardins
11120 MOUSSAM

- M. Jacques PAUL
Né le 03/09/1949 à AVIGNON (84)
Demeurant : 20 rue Bonaparte

75006 PARIS

- M. Jacques PICHON
Né le 27/12/1959 à DINAN (22)
Demeurant : 7 La Vallée des Granges
22100 LEHON

- M. Paul ROUGIER
Né le 23/12/1973 à ANGOULEME (16)
Demeurant : 36 allée des Ombrages
16710 St YRIEIX

RCS d'immatriculation : Paris

2 – Reconnait avoir eu et pris connaissance des Statuts de la SOCIETE devant être signés, enregistrés et déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Paris en vue de l'immatriculation de celle-ci ainsi que du Règlement Intérieur devant être régularisé concomitamment à la signature desdits Statuts, et dont copies ci-annexées et revêtues de mon visa et de ma signature pour accord.

3 – Souscrit au capital de la SOCIETE à concurrence de Mille Cinq Cent.....Euros (.....1.500 €)[3] et deUNE..... (.....1.....)[4] actions de 1.500 € de valeur nominale unitaire.

4 – Donne, par la présente valant Mandat, tous pouvoirs :

A MonsieurGilles FAGES
Demeurant : 44, chemin de Puisance - 11130 SIGEAN

Co-fondateur,

son mandataire, à l'effet, en mon nom et pour mon compte, de :

(i) déposer sur le compte bancaire de la SOCIETE en création ouvert à cet effet le chèque n° 0700221.....[5] tiré sur son compte chez la Banque ..BPLC.....[6] représentant le montant de sa souscription, soit la somme de 1.500 €[7], et qu'elle lui a remis à cet effet, ce chèque libellé à l'ordre de « CITAGONE, société en formation »,

(ii) signer les Statuts constitutifs de la SOCIETE,

(iii) signer le Règlement Intérieur de la SOCIETE, complétant les Statuts de celle-ci.

Son Mandataire remettra, pour acquit de sa mission,

- une copie du reçu de la Banque de la SOCIETE enregistrant sur le compte bancaire de celle-ci le dépôt de son chèque de libération de sa souscription à son capital,

[3] Indiquer la somme en lettres et en chiffres.
[4] Indiquer le nombre d'actions souscrites en lettres et chiffres.
[5] Compléter le numéro du chèque.
[6] Compléter les coordonnées de la banque.
[7] Indiquer la somme souscrite, en chiffre.

- un original ou une copie certifiée conforme par le Président de la SOCIETE des Statuts et du Règlement Intérieur signés par tous les associés co-fondateurs, personnellement ou par leurs mandataires.

Fait à
Le
En deux exemplaires dont un pour mandataire

LE SOUSSIGNE CO-FONDATEUR ET SOUSCRIPTEUR[8]

Société .ALAIN KRIER SARL
Par son représentant légal,
M. C. Alain KRIER

Bon pour Pouvoir aux effets ci-dessus

Alain KRIER
Architecte
56, rue Albéric Magnard
57300 HAGONDANGE
Tél. 03 87 70 29 19

LE MANDATAIRE[9]

GILLES FAGA

Bon pour acceptation de pouvoir

[8] Le Soussigné co-fondateur fera précéder sa signature par la mention manuscrite suivante : « Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus ».

[9] Le Mandataire fera précéder sa signature par la mention manuscrite « Bon pour acceptation de pouvoir ».

POUVOIR

SOUSCRIPTEUR PERSONNE PHYSIQUE

JE, SOUSSIGNE(E), ALMUNEAU Odile-Marie

Né(e) le 22.10.1962 à MONTPELLIER
Marié(e) ☐ Célibataire ☒

De nationalité française

Demeurant La Roche - 07470 LACHAPELLE GRAILLOUSE

Associé(e) de la SAR[1]ALMUNEAU ARCHITECTEURS....., elle-même associée de la COMPAGNIE DES ARCHITECTEURS,

1 – Participe, en qualité de co-fondateur, à la création de la société par actions simplifiée à capital variable (ci-après la Société) ayant les principales caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée à capital variable

Dénomination : CITAGONE

Siège initial : 95 boulevard Beaumarchais – 75003 PARIS

Objet :

- la promotion immobilière et, notamment, l'étude, la mise au point de tous projets immobiliers civils, commerciaux, industriels ou publics concernant tant la conception (plans, architecture, préparation et gestion des projets, des appels d'offres, de leurs process de mise en œuvre et planification, ...) que les opérations et montages d'ordre administratif, technique, financier et/ou commercial nécessaires à la réalisation de tous immeubles individuels ou collectifs, à usage d'habitation, de commerce, d'industries, de bureaux, d'entrepôts, d'activités de services logistiques, communs ou autres,
- le développement, le lotissement, l'aménagement, la rénovation, la réhabilitation, la construction, la commercialisation de biens immobiliers de toute nature,
- toutes prestations de formation, de conseil opérationnel, d'assistance technique et/ou financière à destination de particuliers, d'entreprises, de collectivités dans le domaine de la promotion et de la construction immobilière,
- toutes opérations de marchands de biens ou de lotisseurs ou d'aménageurs,
- la direction, la surveillance, la maîtrise d'œuvre, d'organisation, d'exécution ou de suivi de travaux de construction, toutes missions de conseil, de contrôle auprès de maîtres d'ouvrage,
- la prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés exerçant tout ou partie des activités

[1] Indiquer ses dénomination, forme, capital, siège et n° d'immatriculation au RCS.

mentionnées aux §§ précédents, françaises ou étrangères, civiles, y compris sociétés civiles de construction vente, sociétés coopératives, commerciales, financières ou immobilières, par tout moyen et sous quelque forme que ce soit, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'acquisition ou de souscription de valeurs mobilières, de fusion, scission ou apport, d'alliance, de partenariat, de sociétés en participation ou groupement d'intérêt économique, l'administration, la gestion, l'animation et/ou le contrôle de ces intérêts et participations,

Capital social initial : 1.000.000 € au minimum, à souscrire et à libérer intégralement à la constitution.

Nombre d'actions émises à la constitution : 670 au minimum, avec valeur nominale unitaire de 1.500 €

Exercice social : 1er janvier/31 décembre

Qualité d'associé : réservée aux associés membres de sociétés d'architectes (SAR) elles-mêmes associées de la Compagnie des Architecteurs, aux SAR concernées elles-mêmes et aux SAR PROMOTION contrôlées par ceux et/ou celles-ci.

Premier Président :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

Premiers Membres du Comité de Direction :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE (11)
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

- M. Florent HUCHON
Né le 08/01/1969 à LYON (3ème)
Demeurant : 29 route des Poses, ASSERANS
01550 FARGES

- M. Pascal JOSSAUD
Né le 16/07/1960 à DIE (26)
Demeurant : Quartier Cougnet
26150 DIE

- M. Pierre-Luc LANGLET
Né le 29/04/1949 à BOURG LA REINE (92)
Demeurant : 13 rue du Général Pershing
78000 VERSAILLES

- M. Pierre MAJAL
Né le 28/04/1958 à TOULON (83)
Demeurant : Quartier Terres Blanches
84480 BONNIEUX

- M. Rémy NAVARRO
Né le 11/02/1964 à NARBONNE (11)

Demeurant : 2 rue des Jardins
11120 MOUSSAM

- M. Jacques PAUL
Né le 03/09/1949 à AVIGNON (84)
Demeurant : 20 rue Bonaparte
75006 PARIS

- M. Jacques PICHON
Né le 27/12/1959 à DINAN (22)
Demeurant : 7 La Vallée des Granges
22100 LEHON

- M. Paul ROUGIER
Né le 23/12/1973 à ANGOULEME (16)
Demeurant : 36 allée des Ombrages
16710 St YRIEIX

RCS d'immatriculation : Paris

2 – Reconnais avoir eu et pris connaissance des Statuts de la SOCIETE devant être signés, enregistrés et déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Paris en vue de l'immatriculation de celle-ci ainsi que du Règlement Intérieur devant être régularisé concomitamment à la signature desdits Statuts, et dont copies ci-annexées et revêtues de mon visa et de ma signature pour accord.

3 – Souscris au capital de la SOCIETE à concurrence de 1.500.....Euros (mille cinq cent €)[2] et de une (.....1.....)[3] actions de 1.500 € de valeur nominale unitaire.

4 – Donne, par la présente valant Mandat, tous pouvoirs :

A Monsieur ..FAGES Gilles
Demeurant : 44..Chemin de Plaisance - 11130 SIGEAN -

Co-fondateur,

mon mandataire, à l'effet, en mon nom et pour mon compte, de :

(i) déposer sur le compte bancaire de la SOCIETE en création ouvert à cet effet le chèque n° 0566..00.3..D.....[4] tiré sur mon compte chez la BanqueBanque POSTALE.....[5] représentant le montant de ma souscription, soit la somme de 1.500. €[6], et que je lui ai remis à cet effet, ce chèque libellé à l'ordre de « CITAGONE, société en formation »,

(ii) signer les Statuts constitutifs de la SOCIETE,

(iii) signer le Règlement Intérieur de la SOCIETE, complétant les Statuts de celle-ci.

[2] Indiquer la somme en lettres et en chiffres.
[3] Indiquer le nombre d'actions souscrites en lettres et chiffres.
[4] Compléter le numéro du chèque.
[5] Compléter les coordonnées de la banque.
[6] Indiquer la somme souscrite, en chiffre.

Mon Mandataire me remettra, pour acquit de sa mission,

- une copie du reçu de la Banque de la SOCIETE enregistrant sur le compte bancaire de celle-ci le dépôt de mon chèque de libération de ma souscription à son capital,

- un original ou une copie certifiée conforme par le Président de la SOCIETE des Statuts et du Règlement Intérieur signés par tous les associés co-fondateurs, personnellement ou par leurs mandataires.

Fait à Courcouron
Le 26.12.2011
En deux exemplaires dont un pour mon mandataire

LE SOUSSIGNE CO-FONDATEUR ET SOUSCRIPTEUR[7]

"Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus"

LE MANDATAIRE[8]

Bon pour acceptation de pouvoir

[7] Le Soussigné co-fondateur fera précéder sa signature par la mention manuscrite suivante : « Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus ».

[8] Le Mandataire fera précéder sa signature par la mention manuscrite « Bon pour acceptation de pouvoir ».

POUVOIR

SOUSCRIPTEUR PERSONNE PHYSIQUE

JE, SOUSSIGNE(E), AMIOT Hervé

- né(e)
Né(e) le 20/02/1954 à TOURS
Marié(e) ☐ Célibataire ☐ divorcé le 20/01/2011

De nationalité française

Demeurant 6 rue BERTHELOT
37000 TOURS

Associé(e) de la SAR[1]AMIOT Hervé ARCHITECTEUR....., elle-même associée de la COMPAGNIE DES ARCHITECTEURS,

1 – Participe, en qualité de co-fondateur, à la création de la société par actions simplifiée à capital variable (ci-après la Société) ayant les principales caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée à capital variable

Dénomination : CITAGONE

Siège initial : 95 boulevard Beaumarchais – 75003 PARIS

Objet :

- la promotion immobilière et, notamment, l'étude, la mise au point de tous projets immobiliers civils, commerciaux, industriels ou publics concernant tant la conception (plans, architecture, préparation et gestion des projets, des appels d'offres, de leurs process de mise en œuvre et planification, ...) que les opérations et montages d'ordre administratif, technique, financier et/ou commercial nécessaires à la réalisation de tous immeubles individuels ou collectifs, à usage d'habitation, de commerce, d'industries, de bureaux, d'entrepôts, d'activités de services logistiques, communs ou autres,
- le développement, le lotissement, l'aménagement, la rénovation, la réhabilitation, la construction, la commercialisation de biens immobiliers de toute nature,
- toutes prestations de formation, de conseil opérationnel, d'assistance technique et/ou financière à destination de particuliers, d'entreprises, de collectivités dans le domaine de la promotion et de la construction immobilière,
- toutes opérations de marchands de biens ou de lotisseurs ou d'aménageurs,
- la direction, la surveillance, la maîtrise d'œuvre, d'organisation, d'exécution ou de suivi de travaux de construction, toutes missions de conseil, de contrôle auprès de maîtres d'ouvrage,
- la prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés exerçant tout ou partie des activités

[1] Indiquer ses dénomination, forme, capital, siège et n° d'immatriculation au RCS.

mentionnées aux §§ précédents, françaises ou étrangères, civiles, y compris sociétés civiles de construction vente, sociétés coopératives, commerciales, financières ou immobilières, par tout moyen et sous quelque forme que ce soit, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'acquisition ou de souscription de valeurs mobilières, de fusion, scission ou apport, d'alliance, de partenariat, de sociétés en participation ou groupement d'intérêt économique, l'administration, la gestion, l'animation et/ou le contrôle de ces intérêts et participations,

Capital social initial : 1.000.000 € au minimum, à souscrire et à libérer intégralement à la constitution.

Nombre d'actions émises à la constitution : 670 au minimum, avec valeur nominale unitaire de 1.500 €

Exercice social : 1er janvier/31 décembre

Qualité d'associé : réservée aux associés membres de sociétés d'architectes (SAR) elles-mêmes associées de la Compagnie des Architecteurs, aux SAR concernées elles-mêmes et aux SAR PROMOTION contrôlées par ceux et/ou celles-ci.

Premier Président :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

Premiers Membres du Comité de Direction :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE (11)
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

- M. Florent HUCHON
Né le 08/01/1969 à LYON (3ème)
Demeurant : 29 route des Poses, ASSERANS
01550 FARGES

- M. Pascal JOSSAUD
Né le 16/07/1960 à DIE (26)
Demeurant : Quartier Cougnet
26150 DIE

- M. Pierre-Luc LANGLET
Né le 29/04/1949 à BOURG LA REINE (92)
Demeurant : 13 rue du Général Pershing
78000 VERSAILLES

- M. Pierre MAJAL
Né le 28/04/1958 à TOULON (83)
Demeurant : Quartier Terres Blanches
84480 BONNIEUX

- M. Rémy NAVARRO
Né le 11/02/1964 à NARBONNE (11)

Demeurant : 2 rue des Jardins
11120 MOUSSAM

- M. Jacques PAUL
Né le 03/09/1949 à AVIGNON (84)
Demeurant : 20 rue Bonaparte
75006 PARIS

- M. Jacques PICHON
Né le 27/12/1959 à DINAN (22)
Demeurant : 7 La Vallée des Granges
22100 LEHON

- M. Paul ROUGIER
Né le 23/12/1973 à ANGOULEME (16)
Demeurant : 36 allée des Ombrages
16710 St YRIEIX

RCS d'immatriculation : Paris

2 – Reconnais avoir eu et pris connaissance des Statuts de la SOCIETE devant être signés, enregistrés et déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Paris en vue de l'immatriculation de celle-ci ainsi que du Règlement Intérieur devant être régularisé concomitamment à la signature desdits Statuts, et dont copies ci-annexées et revêtues de mon visa et de ma signature pour accord.

3 – Souscris au capital de la SOCIETE à concurrence de1.500.....Euros (mille cinq cents euros €)[2] et deune..... (.....1.....)[3] actions de 1.500 € de valeur nominale unitaire.

4 – Donne, par la présente valant Mandat, tous pouvoirs :

A MonsieurGilles FAGES
Demeurant : ...44..chemin de Plaisance 11130 SIGEAN

Co-fondateur,

mon mandataire, à l'effet, en mon nom et pour mon compte, de :

(i) déposer sur le compte bancaire de la SOCIETE en création ouvert à cet effet le chèque n°1.8.2.9.992[4] tiré sur mon compte chez la BanqueCaisse d'Epargne.....Lours-CENTRE..... [5] représentant le montant de ma souscription, soit la somme de 1500 €[6], et que je lui ai remis à cet effet, ce chèque libellé à l'ordre de « CITAGONE, société en formation »,

(ii) signer les Statuts constitutifs de la SOCIETE,

(iii) signer le Règlement Intérieur de la SOCIETE, complétant les Statuts de celle-ci.

[2] Indiquer la somme en lettres et en chiffres.
[3] Indiquer le nombre d'actions souscrites en lettres et chiffres.
[4] Compléter le numéro du chèque.
[5] Compléter les coordonnées de la banque.
[6] Indiquer la somme souscrite, en chiffre.

Mon Mandataire me remettra, pour acquit de sa mission,

- une copie du reçu de la Banque de la SOCIETE enregistrant sur le compte bancaire de celle-ci le dépôt de mon chèque de libération de ma souscription à son capital,

- un original ou une copie certifiée conforme par le Président de la SOCIETE des Statuts et du Règlement Intérieur signés par tous les associés co-fondateurs, personnellement ou par leurs mandataires.

Fait à Tours
Le 03/01/2012
En deux exemplaires dont un pour mon mandataire

LE SOUSSIGNE CO-FONDATEUR ET SOUSCRIPTEUR[7]

Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus

LE MANDATAIRE[8]

Bon pour acceptation de pouvoir

[7] Le Soussigné co-fondateur fera précéder sa signature par la mention manuscrite suivante : « Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus ».

[8] Le Mandataire fera précéder sa signature par la mention manuscrite « Bon pour acceptation de pouvoir ».

POUVOIR

5

SOUSCRIPTEUR PERSONNE PHYSIQUE

JE, SOUSSIGNE(E),
PATRICK ANJUERE
né(e)

Né(e) le à
Marié(e) ☒ Célibataire ☐

De nationalité française

Demeurant

Associé(e) de la SAR[1] AS ART CONSTRUCTION elle-même associée de la COMPAGNIE DES ARCHITECTEURS,

1 – Participe, en qualité de co-fondateur, à la création de la société par actions simplifiée à capital variable (ci-après la Société) ayant les principales caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée à capital variable

Dénomination : CITAGONE

Siège initial : 95 boulevard Beaumarchais – 75003 PARIS

Objet :

- la promotion immobilière et, notamment, l'étude, la mise au point de tous projets immobiliers civils, commerciaux, industriels ou publics concernant tant la conception (plans, architecture, préparation et gestion des projets, des appels d'offres, de leurs process de mise en œuvre et planification, ...) que les opérations et montages d'ordre administratif, technique, financier et/ou commercial nécessaires à la réalisation de tous immeubles individuels ou collectifs, à usage d'habitation, de commerce, d'industries, de bureaux, d'entrepôts, d'activités de services logistiques, communs ou autres,
- le développement, le lotissement, l'aménagement, la rénovation, la réhabilitation, la construction, la commercialisation de biens immobiliers de toute nature,
- toutes prestations de formation, de conseil opérationnel, d'assistance technique et/ou financière à destination de particuliers, d'entreprises, de collectivités dans le domaine de la promotion et de la construction immobilière,
- toutes opérations de marchands de biens ou de lotisseurs ou d'aménageurs,
- la direction, la surveillance, la maîtrise d'œuvre, d'organisation, d'exécution ou de suivi de travaux de construction, toutes missions de conseil, de contrôle auprès de maîtres d'ouvrage,
- la prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés exerçant tout ou partie des activités

[1] Indiquer ses dénomination, forme, capital, siège et n° d'immatriculation au RCS.

mentionnées aux §§ précédents, françaises ou étrangères, civiles, y compris sociétés civiles de construction vente, sociétés coopératives, commerciales, financières ou immobilières, par tout moyen et sous quelque forme que ce soit, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'acquisition ou de souscription de valeurs mobilières, de fusion, scission ou apport, d'alliance, de partenariat, de sociétés en participation ou groupement d'intérêt économique, l'administration, la gestion, l'animation et/ou le contrôle de ces intérêts et participations.

Capital social initial : 1.000.000 € au minimum, à souscrire et à libérer intégralement à la constitution.

Nombre d'actions émises à la constitution : 670 au minimum, avec valeur nominale unitaire de 1.500 €.

Exercice social : 1er janvier/31 décembre

Qualité d'associé : réservée aux associés membres de sociétés d'architectes (SAR) elles-mêmes associées de la Compagnie des Architecteurs, aux SAR concernées elles-mêmes et aux SAR PROMOTION contrôlées par ceux et/ou celles-ci.

Premier Président :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

Premiers Membres du Comité de Direction :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE (11)
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

- M. Florent HUCHON
Né le 08/01/1969 à LYON (3ème)
Demeurant : 29 route des Poses, ASSERANS
01550 FARGES

- M. Pascal JOSSAUD
Né le 16/07/1960 à DIE (26)
Demeurant : Quartier Cougnet
26150 DIE

- M. Pierre-Luc LANGLET
Né le 29/04/1949 à BOURG LA REINE (92)
Demeurant : 13 rue du Général Pershing
78000 VERSAILLES

- M. Pierre MAJAL
Né le 28/04/1958 à TOULON (83)
Demeurant : Quartier Terres Blanches
84480 BONNIEUX

- M. Rémy NAVARRO
Né le 11/02/1964 à NARBONNE (11)

Demeurant : 2 rue des Jardins
11120 MOUSSAM

- M. Jacques PAUL
Né le 03/09/1949 à AVIGNON (84)
Demeurant : 20 rue Bonaparte
75006 PARIS

- M. Jacques PICHON
Né le 27/12/1959 à DINAN (22)
Demeurant : 7 La Vallée des Granges
22100 LEHON

- M. Paul ROUGIER
Né le 23/12/1973 à ANGOULEME (16)
Demeurant : 36 allée des Ombrages
16710 St YRIEIX

RCS d'immatriculation : Paris

2 – Reconnais avoir eu et pris connaissance des Statuts de la SOCIETE devant être signés, enregistrés et déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Paris en vue de l'immatriculation de celle-ci ainsi que du Règlement Intérieur devant être régularisé concomitamment à la signature desdits Statuts, et dont copies ci-annexées et revêtues de mon visa et de ma signature pour accord.

3 – Souscris au capital de la SOCIETE à concurrence de1.500.....Euros (.....mille cinq cents.....€)[2] et deune..... (.....1.....)[3] actions de 1.500 € de valeur nominale unitaire.

4 – Donne, par la présente valant Mandat, tous pouvoirs :

A Monsieur ..Gilles FAGES
Demeurant :

Co-fondateur,

mon mandataire, à l'effet, en mon nom et pour mon compte, de :

(i) déposer sur le compte bancaire de la SOCIETE en création ouvert à cet effet le chèque n° 0000795.....[4] tiré sur mon compte chez la Banque Société Générale 1 rue Hoche 92140 Clamart représentant le montant de ma souscription, soit la somme de 1.500€[6], et que je lui ai remis à cet effet, ce chèque libellé à l'ordre de « CITAGONE, société en formation »,

(ii) signer les Statuts constitutifs de la SOCIETE,

(iii) signer le Règlement Intérieur de la SOCIETE, complétant les Statuts de celle-ci.

[2] Indiquer la somme en lettres et en chiffres.
[3] Indiquer le nombre d'actions souscrites en lettres et chiffres.
[4] Compléter le numéro du chèque.
[5] Compléter les coordonnées de la banque.
[6] Indiquer la somme souscrite, en chiffre.

Mon Mandataire me remettra, pour acquit de sa mission,

- une copie du reçu de la Banque de la SOCIETE enregistrant sur le compte bancaire de celle-ci le dépôt de mon chèque de libération de ma souscription à son capital,

- un original ou une copie certifiée conforme par le Président de la SOCIETE des Statuts et du Règlement Intérieur signés par tous les associés co-fondateurs, personnellement ou par leurs mandataires.

Fait à Lavaur
Le 5 Janvier 2012
En deux exemplaires dont un pour mon mandataire

LE SOUSSIGNE CO-FONDATEUR ET SOUSCRIPTEUR[7]

Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus

LE MANDATAIRE[8]

Bon pour acceptation de pouvoir

[7] Le Soussigné co-fondateur fera précéder sa signature par la mention manuscrite suivante : « Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus ».

[8] Le Mandataire fera précéder sa signature par la mention manuscrite « Bon pour acceptation de pouvoir ».

POUVOIR

6

SOUSCRIPTEUR SAR

LA SOUSSIGNE(E),

- Société [1]AB ART CONSTRUCTION..... associée de la COMPAGNIE DES ARCHITECTEURS, par son représentant légal, M[2]

1 – Participe, en qualité de co-fondateur, à la création de la société par actions simplifiée à capital variable (ci-après la Société) ayant les principales caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée à capital variable

Dénomination : CITAGONE

Siège initial : 95 boulevard Beaumarchais – 75003 PARIS

Objet :

- la promotion immobilière et, notamment, l'étude, la mise au point de tous projets immobiliers civils, commerciaux, industriels ou publics concernant tant la conception (plans, architecture, préparation et gestion des projets, des appels d'offres, de leurs process de mise en œuvre et planification, ...) que les opérations et montages d'ordre administratif, technique, financier et/ou commercial nécessaires à la réalisation de tous immeubles individuels ou collectifs, à usage d'habitation, de commerce, d'industries, de bureaux, d'entrepôts, d'activités de services logistiques, communs ou autres,
- le développement, le lotissement, l'aménagement, la rénovation, la réhabilitation, la construction, la commercialisation de biens immobiliers de toute nature,
- toutes prestations de formation, de conseil opérationnel, d'assistance technique et/ou financière à destination de particuliers, d'entreprises, de collectivités dans le domaine de la promotion et de la construction immobilière,
- toutes opérations de marchands de biens ou de lotisseurs ou d'aménageurs,
- la direction, la surveillance, la maîtrise d'œuvre, d'organisation, d'exécution ou de suivi de travaux de construction, toutes missions de conseil, de contrôle auprès de maîtres d'ouvrage,
- la prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés exerçant tout ou partie des activités mentionnées aux §§ précédents, françaises ou étrangères, civiles, y compris sociétés civiles de construction vente, sociétés coopératives, commerciales, financières ou immobilières, par tout moyen et sous quelque forme que ce soit, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'acquisition ou de souscription de valeurs mobilières, de fusion, scission ou apport,

[1] Indiquer ses dénomination, forme, capital, siège et n° d'immatriculation au RCS.

[2] Nom, prénom du représentant légal.

d'alliance, de partenariat, de sociétés en participation ou groupement d'intérêt économique, l'administration, la gestion, l'animation et/ou le contrôle de ces intérêts et participations,

Capital social initial : 1.000.000 € au minimum, à souscrire et à libérer intégralement à la constitution.

Nombre d'actions émises à la constitution : 670 au minimum, avec valeur nominale unitaire de 1.500 €

Exercice social : 1er janvier/31 décembre

Qualité d'associé : réservée aux associés membres de sociétés d'architectes (SAR) elles-mêmes associées de la Compagnie des Architecteurs, aux SAR concernées elles-mêmes et aux SAR PROMOTION contrôlées par ceux et/ou celles-ci.

Premier Président :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

Premiers Membres du Comité de Direction :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE (11)
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

- M. Florent HUCHON
Né le 08/01/1969 à LYON (3ème)
Demeurant : 29 route des Poses, ASSERANS
01550 FARGES

- M. Pascal JOSSAUD
Né le 16/07/1960 à DIE (26)
Demeurant : Quartier Cougnet
26150 DIE

- M. Pierre-Luc LANGLET
Né le 29/04/1949 à BOURG LA REINE (92)
Demeurant : 13 rue du Général Pershing
78000 VERSAILLES

- M. Pierre MAJAL
Né le 28/04/1958 à TOULON (83)
Demeurant : Quartier Terres Blanches
84480 BONNIEUX

- M. Rémy NAVARRO
Né le 11/02/1964 à NARBONNE (11)
Demeurant : 2 rue des Jardins
11120 MOUSSAM

- M. Jacques PAUL
Né le 03/09/1949 à AVIGNON (84)
Demeurant : 20 rue Bonaparte

75006 PARIS

- M. Jacques PICHON
Né le 27/12/1959 à DINAN (22)
Demeurant : 7 La Vallée des Granges
22100 LEHON

- M. Paul ROUGIER
Né le 23/12/1973 à ANGOULEME (16)
Demeurant : 36 allée des Ombrages
16710 St YRIEIX

RCS d'immatriculation : Paris

2 – Reconnait avoir eu et pris connaissance des Statuts de la SOCIETE devant être signés, enregistrés et déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Paris en vue de l'immatriculation de celle-ci ainsi que du Règlement Intérieur devant être régularisé concomitamment à la signature desdits Statuts, et dont copies ci-annexées et revêtues de mon visa et de ma signature pour accord.

3 – Souscrit au capital de la SOCIETE à concurrence de ...1500...Euros (...mille cinq cent... €)[3] et de ...une... (...1...)[4] actions de 1.500 € de valeur nominale unitaire.

4 – Donne, par la présente valant Mandat, tous pouvoirs :

A Monsieur ...Gilles FAGES
Demeurant :

Co-fondateur,

son mandataire, à l'effet, en mon nom et pour mon compte, de :

(i) déposer sur le compte bancaire de la SOCIETE en création ouvert à cet effet le chèque n° ...7557971...[5] tiré sur son compte chez la Banque ...Société Générale... Agence P.Bert Clamart 92 représentant le montant de sa souscription, soit la somme de 1500 €[7], et qu'elle lui a remis à cet effet, ce chèque libellé à l'ordre de « CITAGONE, société en formation »,

(ii) signer les Statuts constitutifs de la SOCIETE,

(iii) signer le Règlement Intérieur de la SOCIETE, complétant les Statuts de celle-ci.

Son Mandataire remettra, pour acquit de sa mission,

- une copie du reçu de la Banque de la SOCIETE enregistrant sur le compte bancaire de celle-ci le dépôt de son chèque de libération de sa souscription à son capital,

[3] Indiquer la somme en lettres et en chiffres.
[4] Indiquer le nombre d'actions souscrites en lettres et chiffres.
[5] Compléter le numéro du chèque.
[6] Compléter les coordonnées de la banque.
[7] Indiquer la somme souscrite, en chiffre.

- un original ou une copie certifiée conforme par le Président de la SOCIETE des Statuts et du Règlement Intérieur signés par tous les associés co-fondateurs, personnellement ou par leurs mandataires.

Fait à Douala
Le 4-01-2012
En deux exemplaires dont un pour mandataire

LE SOUSSIGNE CO-FONDATEUR ET SOUSCRIPTEUR[8]

Société ..A.S.ART CONSTRUCTION
Par son représentant légal,
M.....Patrick ANTHERE
Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus

LE MANDATAIRE[9]

Bon pour acceptation de pouvoir

[8] Le Soussigné co-fondateur fera précéder sa signature par la mention manuscrite suivante : « Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus ».

[9] Le Mandataire fera précéder sa signature par la mention manuscrite « Bon pour acceptation de pouvoir ».

POUVOIR

SOUSCRIPTEUR SAR

LA SOUSSIGNE(E),

- Société [1] SARL CH. ARBET ARCHITECTEURS, associée de la COMPAGNIE DES ARCHITECTEURS, par son représentant légal, M [2] ARBET Christophe

1 – Participe, en qualité de co-fondateur, à la création de la société par actions simplifiée à capital variable (ci-après la Société) ayant les principales caractéristiques suivantes :

Forme :	Société par Actions Simplifiée à capital variable
Dénomination :	CITAGONE
Siège initial :	95 boulevard Beaumarchais – 75003 PARIS
Objet :	- la promotion immobilière et, notamment, l'étude, la mise au point de tous projets immobiliers civils, commerciaux, industriels ou publics concernant tant la conception (plans, architecture, préparation et gestion des projets, des appels d'offres, de leurs process de mise en œuvre et planification, ...) que les opérations et montages d'ordre administratif, technique, financier et/ou commercial nécessaires à la réalisation de tous immeubles individuels ou collectifs, à usage d'habitation, de commerce, d'industries, de bureaux, d'entrepôts, d'activités de services logistiques, communs ou autres, - le développement, le lotissement, l'aménagement, la rénovation, la réhabilitation, la construction, la commercialisation de biens immobiliers de toute nature, - toutes prestations de formation, de conseil opérationnel, d'assistance technique et/ou financière à destination de particuliers, d'entreprises, de collectivités dans le domaine de la promotion et de la construction immobilière, - toutes opérations de marchands de biens ou de lotisseurs ou d'aménageurs, - la direction, la surveillance, la maîtrise d'œuvre, d'organisation, d'exécution ou de suivi de travaux de construction, toutes missions de conseil, de contrôle auprès de maîtres d'ouvrage, - la prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés exerçant tout ou partie des activités mentionnées aux §§ précédents, françaises ou étrangères, civiles, y compris sociétés civiles de construction vente, sociétés coopératives, commerciales, financières ou immobilières, par tout moyen et sous quelque forme que ce soit, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'acquisition ou de souscription de valeurs mobilières, de fusion, scission ou apport,

[1] Indiquer ses dénomination, forme, capital, siège et n° d'immatriculation au RCS.
[2] Nom, prénom du représentant légal.

d'alliance, de partenariat, de sociétés en participation ou groupement d'intérêt économique, l'administration, la gestion, l'animation et/ou le contrôle de ces intérêts et participations,

Capital social initial : 1.000.000 € au minimum, à souscrire et à libérer intégralement à la constitution.

Nombre d'actions émises à la constitution : 670 au minimum, avec valeur nominale unitaire de 1.500 €

Exercice social : 1er janvier/31 décembre

Qualité d'associé : réservée aux associés membres de sociétés d'architectes (SAR) elles-mêmes associées de la Compagnie des Architecteurs, aux SAR concernées elles-mêmes et aux SAR PROMOTION contrôlées par ceux et/ou celles-ci.

Premier Président :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

Premiers Membres du Comité de Direction :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE (11)
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

- M. Florent HUCHON
Né le 08/01/1969 à LYON (3ème)
Demeurant : 29 route des Poses, ASSERANS
01550 FARGES

- M. Pascal JOSSAUD
Né le 16/07/1960 à DIE (26)
Demeurant : Quartier Cougnet
26150 DIE

- M. Pierre-Luc LANGLET
Né le 29/04/1949 à BOURG LA REINE (92)
Demeurant : 13 rue du Général Pershing
78000 VERSAILLES

- M. Pierre MAJAL
Né le 28/04/1958 à TOULON (83)
Demeurant : Quartier Terres Blanches
84480 BONNIEUX

- M. Rémy NAVARRO
Né le 11/02/1964 à NARBONNE (11)
Demeurant : 2 rue des Jardins
11120 MOUSSAM

- M. Jacques PAUL
Né le 03/09/1949 à AVIGNON (84)
Demeurant : 20 rue Bonaparte

75006 PARIS

- M. Jacques PICHON
Né le 27/12/1959 à DINAN (22)
Demeurant : 7 La Vallée des Granges
22100 LEHON

- M. Paul ROUGIER
Né le 23/12/1973 à ANGOULEME (16)
Demeurant : 36 allée des Ombrages
16710 St YRIEIX

RCS d'immatriculation : Paris

2 – Reconnait avoir eu et pris connaissance des Statuts de la SOCIETE devant être signés, enregistrés et déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Paris en vue de l'immatriculation de celle-ci ainsi que du Règlement Intérieur devant être régularisé concomitamment à la signature desdits Statuts, et dont copies ci-annexées et revêtues de mon visa et de ma signature pour accord.

3 – Souscrit au capital de la SOCIETE à concurrence de trois mille Euros (3.000 €)[3] et de deux (2)[4] actions de 1.500 € de valeur nominale unitaire.

4 – Donne, par la présente valant Mandat, tous pouvoirs :

A Monsieur REMY NAVARRO
Demeurant : à NARBONNE

Co-fondateur,

son mandataire, à l'effet, en mon nom et pour mon compte, de :

(i) déposer sur le compte bancaire de la SOCIETE en création ouvert à cet effet le chèque n° 4123036[5] tiré sur son compte chez la Banque CIC LYONNAISE DE BANQUE[6] représentant le montant de sa souscription, soit la somme de 3000 €[7] et qu'elle lui a remis à cet effet, ce chèque libellé à l'ordre de « CITAGONE, société en formation »,

(ii) signer les Statuts constitutifs de la SOCIETE,

(iii) signer le Règlement Intérieur de la SOCIETE, complétant les Statuts de celle-ci.

Son Mandataire remettra, pour acquit de sa mission,

- une copie du reçu de la Banque de la SOCIETE enregistrant sur le compte bancaire de celle-ci le dépôt de son chèque de libération de sa souscription à son capital,

[3] Indiquer la somme en lettres et en chiffres.
[4] Indiquer le nombre d'actions souscrites en lettres et chiffres.
[5] Compléter le numéro du chèque.
[6] Compléter les coordonnées de la banque.
[7] Indiquer la somme souscrite, en chiffre.

- un original ou une copie certifiée conforme par le Président de la SOCIETE des Statuts et du Règlement Intérieur signés par tous les associés co-fondateurs, personnellement ou par leurs mandataires.

Fait à Antibes
Le 10 JANVIER 2012
En deux exemplaires dont un pour mandataire

LE SOUSSIGNE CO-FONDATEUR ET SOUSCRIPTEUR[8]

Société CH. ARBEIT ARCHITECTEURS
Par son représentant légal,
M. CH. ARBEIT

Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus

S.A.R.L. ARBEIT Christophe
ARCHITECTEURS
"Palm Azur" - 9, Rue Emilie
06160 JUAN LES PINS
Tél. 04 93 67 [illegible] - Fax [illegible] 07 54 58
Au Capital de [illegible] SIRET 415 103 974 00011

LE MANDATAIRE[9]

Bon pour acceptation de Pouvoir

[8] Le Soussigné co-fondateur fera précéder sa signature par la mention manuscrite suivante : « Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus ».

[9] Le Mandataire fera précéder sa signature par la mention manuscrite « Bon pour acceptation de pouvoir ».

POUVOIR

8

SOUSCRIPTEUR PERSONNE PHYSIQUE

JE, SOUSSIGNE(E),
ARBEIT Christophe
né(e)
Né(e) le 24/03/1956 à PARIS 75015
Marié(e) ☒ Célibataire ☐

De nationalité française

Demeurant 5 chemin du Colombier / 06160 JUAN les PINS

Associé(e) de la SAR[1] ..CH. ARBEIT ARCHITECTEURS....., elle-même associée de la COMPAGNIE DES ARCHITECTEURS,

1 – Participe, en qualité de co-fondateur, à la création de la société par actions simplifiée à capital variable (ci-après la Société) ayant les principales caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée à capital variable

Dénomination : CITAGONE

Siège initial : 95 boulevard Beaumarchais – 75003 PARIS

Objet :

- la promotion immobilière et, notamment, l'étude, la mise au point de tous projets immobiliers civils, commerciaux, industriels ou publics concernant tant la conception (plans, architecture, préparation et gestion des projets, des appels d'offres, de leurs process de mise en œuvre et planification, ...) que les opérations et montages d'ordre administratif, technique, financier et/ou commercial nécessaires à la réalisation de tous immeubles individuels ou collectifs, à usage d'habitation, de commerce, d'industries, de bureaux, d'entrepôts, d'activités de services logistiques, communs ou autres,
- le développement, le lotissement, l'aménagement, la rénovation, la réhabilitation, la construction, la commercialisation de biens immobiliers de toute nature,
- toutes prestations de formation, de conseil opérationnel, d'assistance technique et/ou financière à destination de particuliers, d'entreprises, de collectivités dans le domaine de la promotion et de la construction immobilière,
- toutes opérations de marchands de biens ou de lotisseurs ou d'aménageurs,
- la direction, la surveillance, la maîtrise d'œuvre, d'organisation, d'exécution ou de suivi de travaux de construction, toutes missions de conseil, de contrôle auprès de maîtres d'ouvrage,
- la prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés exerçant tout ou partie des activités

[1] Indiquer ses dénomination, forme, capital, siège et n° d'immatriculation au RCS.

mentionnées aux §§ précédents, françaises ou étrangères, civiles, y compris sociétés civiles de construction vente, sociétés coopératives, commerciales, financières ou immobilières, par tout moyen et sous quelque forme que ce soit, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'acquisition ou de souscription de valeurs mobilières, de fusion, scission ou apport, d'alliance, de partenariat, de sociétés en participation ou groupement d'intérêt économique, l'administration, la gestion, l'animation et/ou le contrôle de ces intérêts et participations,

Capital social initial : 1.000.000 € au minimum, à souscrire et à libérer intégralement à la constitution.

Nombre d'actions émises à la constitution : 670 au minimum, avec valeur nominale unitaire de 1.500 €

Exercice social : 1er janvier/31 décembre

Qualité d'associé : réservée aux associés membres de sociétés d'architectes (SAR) elles-mêmes associées de la Compagnie des Architecteurs, aux SAR concernées elles-mêmes et aux SAR PROMOTION contrôlées par ceux et/ou celles-ci.

Premier Président :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

Premiers Membres du Comité de Direction :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE (11)
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

- M. Florent HUCHON
Né le 08/01/1969 à LYON (3ème)
Demeurant : 29 route des Poses, ASSERANS
01550 FARGES

- M. Pascal JOSSAUD
Né le 16/07/1960 à DIE (26)
Demeurant : Quartier Cougnet
26150 DIE

- M. Pierre-Luc LANGLET
Né le 29/04/1949 à BOURG LA REINE (92)
Demeurant : 13 rue du Général Pershing
78000 VERSAILLES

- M. Pierre MAJAL
Né le 28/04/1958 à TOULON (83)
Demeurant : Quartier Terres Blanches
84480 BONNIEUX

- M. Rémy NAVARRO
Né le 11/02/1964 à NARBONNE (11)

Demeurant : 2 rue des Jardins
11120 MOUSSAM

- M. Jacques PAUL
Né le 03/09/1949 à AVIGNON (84)
Demeurant : 20 rue Bonaparte
75006 PARIS

- M. Jacques PICHON
Né le 27/12/1959 à DINAN (22)
Demeurant : 7 La Vallée des Granges
22100 LEHON

- M. Paul ROUGIER
Né le 23/12/1973 à ANGOULEME (16)
Demeurant : 36 allée des Ombrages
16710 St YRIEIX

RCS d'immatriculation : Paris

2 – Reconnais avoir eu et pris connaissance des Statuts de la SOCIETE devant être signés, enregistrés et déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Paris en vue de l'immatriculation de celle-ci ainsi que du Règlement Intérieur devant être régularisé concomitamment à la signature desdits Statuts, et dont copies ci-annexées et revêtues de mon visa et de ma signature pour accord.

3 – Souscris au capital de la SOCIETE à concurrence de quatre mille cinq cent eurosEuros (.....4.500..... €)[2] et detrois..... (.....3.....)[3] actions de 1.500 € de valeur nominale unitaire.

4 – Donne, par la présente valant Mandat, tous pouvoirs :

A Monsieur ...NAVARRO Rémy
Demeurant :NARBONNE

Co-fondateur,

mon mandataire, à l'effet, en mon nom et pour mon compte, de :

(i) déposer sur le compte bancaire de la SOCIETE en création ouvert à cet effet le chèque n° ...4210674.....[4] tiré sur mon compte chez la BanqueCIC...LYONNAISE...de...BANQUE..... [5] représentant le montant de ma souscription, soit la somme de 4500. €[6], et que je lui ai remis à cet effet, ce chèque libellé à l'ordre de « CITAGONE, société en formation »,

(ii) signer les Statuts constitutifs de la SOCIETE,

(iii) signer le Règlement Intérieur de la SOCIETE, complétant les Statuts de celle-ci.

[2] Indiquer la somme en lettres et en chiffres.
[3] Indiquer le nombre d'actions souscrites en lettres et chiffres.
[4] Compléter le numéro du chèque.
[5] Compléter les coordonnées de la banque.
[6] Indiquer la somme souscrite, en chiffre.

Mon Mandataire me remettra, pour acquit de sa mission,

- une copie du reçu de la Banque de la SOCIETE enregistrant sur le compte bancaire de celle-ci le dépôt de mon chèque de libération de ma souscription à son capital,

- un original ou une copie certifiée conforme par le Président de la SOCIETE des Statuts et du Règlement Intérieur signés par tous les associés co-fondateurs, personnellement ou par leurs mandataires.

Fait à Antibes
Le 10 JANVIER 2012
En deux exemplaires dont un pour mon mandataire

LE SOUSSIGNE CO-FONDATEUR ET SOUSCRIPTEUR[7]

Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus

LE MANDATAIRE[8]

Bon pour acceptation de pouvoir

[7] Le Soussigné co-fondateur fera précéder sa signature par la mention manuscrite suivante : « Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus ».

[8] Le Mandataire fera précéder sa signature par la mention manuscrite « Bon pour acceptation de pouvoir ».

9

POUVOIR

SOUSCRIPTEUR SAR

LA SOUSSIGNE(E),

1 rue Duguesclin
44000 Nantes
RCS Nantes : 490 522 737

- Société [1] BLATTEYRON & Associés, associée de la COMPAGNIE DES ARCHITECTEURS, par son représentant légal, M [2] BLATTEYRON

1 – Participe, en qualité de co-fondateur, à la création de la société par actions simplifiée à capital variable (ci-après la Société) ayant les principales caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée à capital variable

Dénomination : CITAGONE

Siège initial : 95 boulevard Beaumarchais – 75003 PARIS

Objet :

- la promotion immobilière et, notamment, l'étude, la mise au point de tous projets immobiliers civils, commerciaux, industriels ou publics concernant tant la conception (plans, architecture, préparation et gestion des projets, des appels d'offres, de leurs process de mise en œuvre et planification, ...) que les opérations et montages d'ordre administratif, technique, financier et/ou commercial nécessaires à la réalisation de tous immeubles individuels ou collectifs, à usage d'habitation, de commerce, d'industries, de bureaux, d'entrepôts, d'activités de services logistiques, communs ou autres,
- le développement, le lotissement, l'aménagement, la rénovation, la réhabilitation, la construction, la commercialisation de biens immobiliers de toute nature,
- toutes prestations de formation, de conseil opérationnel, d'assistance technique et/ou financière à destination de particuliers, d'entreprises, de collectivités dans le domaine de la promotion et de la construction immobilière,
- toutes opérations de marchands de biens ou de lotisseurs ou d'aménageurs,
- la direction, la surveillance, la maîtrise d'œuvre, d'organisation, d'exécution ou de suivi de travaux de construction, toutes missions de conseil, de contrôle auprès de maîtres d'ouvrage,
- la prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés exerçant tout ou partie des activités mentionnées aux §§ précédents, françaises ou étrangères, civiles, y compris sociétés civiles de construction vente, sociétés coopératives, commerciales, financières ou immobilières, par tout moyen et sous quelque forme que ce soit, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'acquisition ou de souscription de valeurs mobilières, de fusion, scission ou apport,

[1] Indiquer ses dénomination, forme, capital, siège et n° d'immatriculation au RCS.
[2] Nom, prénom du représentant légal.

FB

d'alliance, de partenariat, de sociétés en participation ou groupement d'intérêt économique, l'administration, la gestion, l'animation et/ou le contrôle de ces intérêts et participations,

Capital social initial : 1.000.000 € au minimum, à souscrire et à libérer intégralement à la constitution.

Nombre d'actions émises à la constitution : 670 au minimum, avec valeur nominale unitaire de 1.500 €

Exercice social : 1er janvier/31 décembre

Qualité d'associé : réservée aux associés membres de sociétés d'architectes (SAR) elles-mêmes associées de la Compagnie des Architecteurs, aux SAR concernées elles-mêmes et aux SAR PROMOTION contrôlées par ceux et/ou celles-ci.

Premier Président :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

Premiers Membres du Comité de Direction :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE (11)
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

- M. Florent HUCHON
Né le 08/01/1969 à LYON (3ème)
Demeurant : 29 route des Poses, ASSERANS
01550 FARGES

- M. Pascal JOSSAUD
Né le 16/07/1960 à DIE (26)
Demeurant : Quartier Cougnet
26150 DIE

- M. Pierre-Luc LANGLET
Né le 29/04/1949 à BOURG LA REINE (92)
Demeurant : 13 rue du Général Pershing
78000 VERSAILLES

- M. Pierre MAJAL
Né le 28/04/1958 à TOULON (83)
Demeurant : Quartier Terres Blanches
84480 BONNIEUX

- M. Rémy NAVARRO
Né le 11/02/1964 à NARBONNE (11)
Demeurant : 2 rue des Jardins
11120 MOUSSAM

- M. Jacques PAUL
Né le 03/09/1949 à AVIGNON (84)
Demeurant : 20 rue Bonaparte

FB

75006 PARIS

- M. Jacques PICHON
Né le 27/12/1959 à DINAN (22)
Demeurant : 7 La Vallée des Granges
22100 LEHON

- M. Paul ROUGIER
Né le 23/12/1973 à ANGOULEME (16)
Demeurant : 36 allée des Ombrages
16710 St YRIEIX

RCS d'immatriculation : Paris

2 – Reconnait avoir eu et pris connaissance des Statuts de la SOCIETE devant être signés, enregistrés et déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Paris en vue de l'immatriculation de celle-ci ainsi que du Règlement Intérieur devant être régularisé concomitamment à la signature desdits Statuts, et dont copies ci-annexées et revêtues de mon visa et de ma signature pour accord.

3 – Souscrit au capital de la SOCIETE à concurrence de1.500.....Euros (Mille.cinq.cents.... €)[3] et deun..... (...UNE.....)[4] actions de 1.500 € de valeur nominale unitaire.

4 – Donne, par la présente valant Mandat, tous pouvoirs :

A Monsieur ...Gilles FAGES
Demeurant :46...chemin de Plaisance 11130 SIGEAN

Co-fondateur,

son mandataire, à l'effet, en mon nom et pour mon compte, de :

(i) déposer sur le compte bancaire de la SOCIETE en création ouvert à cet effet le chèque n° ..7000.2.7.4.....[5] tiré sur son compte chez la BanqueBanque.TARNEAUD.....[6] représentant le montant de sa souscription, soit la somme de 1500 €[7], et qu'elle lui a remis à cet effet, ce chèque libellé à l'ordre de « CITAGONE, société en formation »,

(ii) signer les Statuts constitutifs de la SOCIETE,

(iii) signer le Règlement Intérieur de la SOCIETE, complétant les Statuts de celle-ci.

Son Mandataire remettra, pour acquit de sa mission,

- une copie du reçu de la Banque de la SOCIETE enregistrant sur le compte bancaire de celle-ci le dépôt de son chèque de libération de sa souscription à son capital,

FD

[3] Indiquer la somme en lettres et en chiffres.
[4] Indiquer le nombre d'actions souscrites en lettres et chiffres.
[5] Compléter le numéro du chèque.
[6] Compléter les coordonnées de la banque.
[7] Indiquer la somme souscrite, en chiffre.

- un original ou une copie certifiée conforme par le Président de la SOCIETE des Statuts et du Règlement Intérieur signés par tous les associés co-fondateurs, personnellement ou par leurs mandataires.

Fait à Nantes
Le 06/11/2018
En deux exemplaires dont un pour mandataire

Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus

LE SOUSSIGNE CO-FONDATEUR ET SOUSCRIPTEUR[8]

Bon pour acceptation de pouvoir

LE MANDATAIRE[9]

Société ..Architectures BLATTEYRON & Associés
Par son représentant légal,
M.....BLATTEYRON Franck

[8] Le Soussigné co-fondateur fera précéder sa signature par la mention manuscrite suivante : « Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus ».

[9] Le Mandataire fera précéder sa signature par la mention manuscrite « Bon pour acceptation de pouvoir ».

a NO

POUVOIR

SOUSCRIPTEUR PERSONNE PHYSIQUE

JE, SOUSSIGNE(E), PATRICK BONNER

- né(e)
Né(e) le 5 FÉVRIER 1963 à ROMANS (26)
Marié(e) ☒ Célibataire ☐

De nationalité française

Demeurant 39 RUE EDGAR QUINET
42 100 SAINT-ETIENNE

Associé(e) de la SAR[1] ...BATIR.....architecteurs..... elle-même associée de la COMPAGNIE DES ARCHITECTEURS,

1 – Participe, en qualité de co-fondateur, à la création de la société par actions simplifiée à capital variable (ci-après la Société) ayant les principales caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée à capital variable

Dénomination : CITAGONE

Siège initial : 95 boulevard Beaumarchais – 75003 PARIS

Objet :

- la promotion immobilière et, notamment, l'étude, la mise au point de tous projets immobiliers civils, commerciaux, industriels ou publics concernant tant la conception (plans, architecture, préparation et gestion des projets, des appels d'offres, de leurs process de mise en œuvre et planification, ...) que les opérations et montages d'ordre administratif, technique, financier et/ou commercial nécessaires à la réalisation de tous immeubles individuels ou collectifs, à usage d'habitation, de commerce, d'industries, de bureaux, d'entrepôts, d'activités de services logistiques, communs ou autres,
- le développement, le lotissement, l'aménagement, la rénovation, la réhabilitation, la construction, la commercialisation de biens immobiliers de toute nature,
- toutes prestations de formation, de conseil opérationnel, d'assistance technique et/ou financière à destination de particuliers, d'entreprises, de collectivités dans le domaine de la promotion et de la construction immobilière,
- toutes opérations de marchands de biens ou de lotisseurs ou d'aménageurs,
- la direction, la surveillance, la maîtrise d'œuvre, d'organisation, d'exécution ou de suivi de travaux de construction, toutes missions de conseil, de contrôle auprès de maîtres d'ouvrage,
- la prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés exerçant tout ou partie des activités

[1] Indiquer ses dénomination, forme, capital, siège et n° d'immatriculation au RCS.

mentionnées aux §§ précédents, françaises ou étrangères, civiles, y compris sociétés civiles de construction vente, sociétés coopératives, commerciales, financières ou immobilières, par tout moyen et sous quelque forme que ce soit, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'acquisition ou de souscription de valeurs mobilières, de fusion, scission ou apport, d'alliance, de partenariat, de sociétés en participation ou groupement d'intérêt économique, l'administration, la gestion, l'animation et/ou le contrôle de ces intérêts et participations,

Capital social initial : 1.000.000 € au minimum, à souscrire et à libérer intégralement à la constitution.

Nombre d'actions émises à la constitution : 670 au minimum, avec valeur nominale unitaire de 1.500 €

Exercice social : 1er janvier/31 décembre

Qualité d'associé : réservée aux associés membres de sociétés d'architectes (SAR) elles-mêmes associées de la Compagnie des Architecteurs, aux SAR concernées elles-mêmes et aux SAR PROMOTION contrôlées par ceux et/ou celles-ci.

Premier Président :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

Premiers Membres du Comité de Direction :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE (11)
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

- M. Florent HUCHON
Né le 08/01/1969 à LYON (3ème)
Demeurant : 29 route des Poses, ASSERANS
01550 FARGES

- M. Pascal JOSSAUD
Né le 16/07/1960 à DIE (26)
Demeurant : Quartier Cougnet
26150 DIE

- M. Pierre-Luc LANGLET
Né le 29/04/1949 à BOURG LA REINE (92)
Demeurant : 13 rue du Général Pershing
78000 VERSAILLES

- M. Pierre MAJAL
Né le 28/04/1958 à TOULON (83)
Demeurant : Quartier Terres Blanches
84480 BONNIEUX

- M. Rémy NAVARRO
Né le 11/02/1964 à NARBONNE (11)

Demeurant : 2 rue des Jardins
11120 MOUSSAM

- M. Jacques PAUL
Né le 03/09/1949 à AVIGNON (84)
Demeurant : 20 rue Bonaparte
75006 PARIS

- M. Jacques PICHON
Né le 27/12/1959 à DINAN (22)
Demeurant : 7 La Vallée des Granges
22100 LEHON

- M. Paul ROUGIER
Né le 23/12/1973 à ANGOULEME (16)
Demeurant : 36 allée des Ombrages
16710 St YRIEIX

RCS d'immatriculation : Paris

2 – Reconnais avoir eu et pris connaissance des Statuts de la SOCIETE devant être signés, enregistrés et déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Paris en vue de l'immatriculation de celle-ci ainsi que du Règlement Intérieur devant être régularisé concomitamment à la signature desdits Statuts, et dont copies ci-annexées et revêtues de mon visa et de ma signature pour accord.

3 – Souscris au capital de la SOCIETE à concurrence de 21 000Euros (VINGT ET UN MILLE €)[2] et de14..... (QUATORZE....)[3] actions de 1.500 € de valeur nominale unitaire.

4 – Donne, par la présente valant Mandat, tous pouvoirs :

A MonsieurGilles FAGES
Demeurant :44.. chemin de Ploisance 11130 SIGEAN

Co-fondateur,

mon mandataire, à l'effet, en mon nom et pour mon compte, de :

(i) déposer sur le compte bancaire de la SOCIETE en création ouvert à cet effet le chèque n° 1405040 A[4] tiré sur mon compte chez la Banque ...BANQUE POSTALE.....[5] représentant le montant de ma souscription, soit la somme de€[6], et que je lui ai remis à cet effet, ce chèque libellé à l'ordre de « CITAGONE, société en formation »,
VINGT ET UN MILLE EUROS

(ii) signer les Statuts constitutifs de la SOCIETE,

(iii) signer le Règlement Intérieur de la SOCIETE, complétant les Statuts de celle-ci.

[2] Indiquer la somme en lettres et en chiffres.
[3] Indiquer le nombre d'actions souscrites en lettres et chiffres.
[4] Compléter le numéro du chèque.
[5] Compléter les coordonnées de la banque.
[6] Indiquer la somme souscrite, en chiffre.

Mon Mandataire me remettra, pour acquit de sa mission,

- une copie du reçu de la Banque de la SOCIETE enregistrant sur le compte bancaire de celle-ci le dépôt de mon chèque de libération de ma souscription à son capital,

- un original ou une copie certifiée conforme par le Président de la SOCIETE des Statuts et du Règlement Intérieur signés par tous les associés co-fondateurs, personnellement ou par leurs mandataires.

Fait à Saint. Etienne
Le 5 JANVIER 2012
En deux exemplaires dont un pour mon mandataire

Patrick BONNER

LE SOUSSIGNE CO-FONDATEUR ET SOUSCRIPTEUR[7]

Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus.

LE MANDATAIRE[8]

Bon pour acceptation de pouvoir

[7] Le Soussigné co-fondateur fera précéder sa signature par la mention manuscrite suivante : « Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus ».

[8] Le Mandataire fera précéder sa signature par la mention manuscrite « Bon pour acceptation de pouvoir ».

POUVOIR

SOUSCRIPTEUR SAR

M

LA SOUSSIGNE(E), SARL BOSQUET BAZENOUES Architecteurs Associés, Capital de 31 000€, 2 rue de Preuilly 89000 Auxerre - Société [1] ..RCS..328.037.692....., associée de la COMPAGNIE DES ARCHITECTEURS, par son représentant légal, M BOSQUET...[2] Jean Pierre

1 – Participe, en qualité de co-fondateur, à la création de la société par actions simplifiée à capital variable (ci-après la Société) ayant les principales caractéristiques suivantes :

Forme :	Société par Actions Simplifiée à capital variable
Dénomination :	CITAGONE
Siège initial :	95 boulevard Beaumarchais – 75003 PARIS
Objet :	- la promotion immobilière et, notamment, l'étude, la mise au point de tous projets immobiliers civils, commerciaux, industriels ou publics concernant tant la conception (plans, architecture, préparation et gestion des projets, des appels d'offres, de leurs process de mise en œuvre et planification, ...) que les opérations et montages d'ordre administratif, technique, financier et/ou commercial nécessaires à la réalisation de tous immeubles individuels ou collectifs, à usage d'habitation, de commerce, d'industries, de bureaux, d'entrepôts, d'activités de services logistiques, communs ou autres, - le développement, le lotissement, l'aménagement, la rénovation, la réhabilitation, la construction, la commercialisation de biens immobiliers de toute nature, - toutes prestations de formation, de conseil opérationnel, d'assistance technique et/ou financière à destination de particuliers, d'entreprises, de collectivités dans le domaine de la promotion et de la construction immobilière, - toutes opérations de marchands de biens ou de lotisseurs ou d'aménageurs, - la direction, la surveillance, la maîtrise d'œuvre, d'organisation, d'exécution ou de suivi de travaux de construction, toutes missions de conseil, de contrôle auprès de maîtres d'ouvrage, - la prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés exerçant tout ou partie des activités mentionnées aux §§ précédents, françaises ou étrangères, civiles, y compris sociétés civiles de construction vente, sociétés coopératives, commerciales, financières ou immobilières, par tout moyen et sous quelque forme que ce soit, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'acquisition ou de souscription de valeurs mobilières, de fusion, scission ou apport,

[1] Indiquer ses dénomination, forme, capital, siège et n° d'immatriculation au RCS.

[2] Nom, prénom du représentant légal.

d'alliance, de partenariat, de sociétés en participation ou groupement d'intérêt économique, l'administration, la gestion, l'animation et/ou le contrôle de ces intérêts et participations,

Capital social initial : 1.000.000 € au minimum, à souscrire et à libérer intégralement à la constitution.

Nombre d'actions émises à la constitution : 670 au minimum, avec valeur nominale unitaire de 1.500 €

Exercice social : 1er janvier/31 décembre

Qualité d'associé : réservée aux associés membres de sociétés d'architectes (SAR) elles-mêmes associées de la Compagnie des Architecteurs, aux SAR concernées elles-mêmes et aux SAR PROMOTION contrôlées par ceux et/ou celles-ci.

Premier Président :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

Premiers Membres du Comité de Direction :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE (11)
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

- M. Florent HUCHON
Né le 08/01/1969 à LYON (3ème)
Demeurant : 29 route des Poses, ASSERANS
01550 FARGES

- M. Pascal JOSSAUD
Né le 16/07/1960 à DIE (26)
Demeurant : Quartier Cougnet
26150 DIE

- M. Pierre-Luc LANGLET
Né le 29/04/1949 à BOURG LA REINE (92)
Demeurant : 13 rue du Général Pershing
78000 VERSAILLES

- M. Pierre MAJAL
Né le 28/04/1958 à TOULON (83)
Demeurant : Quartier Terres Blanches
84480 BONNIEUX

- M. Rémy NAVARRO
Né le 11/02/1964 à NARBONNE (11)
Demeurant : 2 rue des Jardins
11120 MOUSSAM

- M. Jacques PAUL
Né le 03/09/1949 à AVIGNON (84)
Demeurant : 20 rue Bonaparte

75006 PARIS

- M. Jacques PICHON
Né le 27/12/1959 à DINAN (22)
Demeurant : 7 La Vallée des Granges
22100 LEHON

- M. Paul ROUGIER
Né le 23/12/1973 à ANGOULEME (16)
Demeurant : 36 allée des Ombrages
16710 St YRIEIX

RCS d'immatriculation : Paris

2 – Reconnait avoir eu et pris connaissance des Statuts de la SOCIETE devant être signés, enregistrés et déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Paris en vue de l'immatriculation de celle-ci ainsi que du Règlement Intérieur devant être régularisé concomitamment à la signature desdits Statuts, et dont copies ci-annexées et revêtues de mon visa et de ma signature pour accord.

3 – Souscrit au capital de la SOCIETE à concurrence de9000....Euros (..neuf mille..... €)[3] et de6.. (..six.....)[4] actions de 1.500 € de valeur nominale unitaire.

4 – Donne, par la présente valant Mandat, tous pouvoirs :

A Monsieur M. Remy Navarro
Demeurant :2, rue des jardins 11120 MOUSSAN

Co-fondateur,

son mandataire, à l'effet, en mon nom et pour mon compte, de :

(i) déposer sur le compte bancaire de la SOCIETE en création ouvert à cet effet le chèque n° ...8577334.....[5] tiré sur son compte chez la Banque CA. Charente Périgord Aquitaine Ch. Lopère ...[6] représentant le montant de sa souscription, soit la somme de 9000 €[7], et qu'elle lui a remis à cet effet, ce chèque libellé à l'ordre de « CITAGONE, société en formation »,

(ii) signer les Statuts constitutifs de la SOCIETE,

(iii) signer le Règlement Intérieur de la SOCIETE, complétant les Statuts de celle-ci.

Son Mandataire remettra, pour acquit de sa mission,

- une copie du reçu de la Banque de la SOCIETE enregistrant sur le compte bancaire de celle-ci le dépôt de son chèque de libération de sa souscription à son capital,

[3] Indiquer la somme en lettres et en chiffres.
[4] Indiquer le nombre d'actions souscrites en lettres et chiffres.
[5] Compléter le numéro du chèque.
[6] Compléter les coordonnées de la banque.
[7] Indiquer la somme souscrite, en chiffre.

- un original ou une copie certifiée conforme par le Président de la SOCIETE des Statuts et du Règlement Intérieur signés par tous les associés co-fondateurs, personnellement ou par leurs mandataires.

Fait à Auxerre
Le 06 janvier 2012
En deux exemplaires dont un pour mandataire

LE SOUSSIGNE CO-FONDATEUR ET SOUSCRIPTEUR[8]

Société Baqué Bazelles Architectures
Par son représentant légal,
M. Jean Pierre Baqué
Bon pour pouvoir aux effets ci dessus

LE MANDATAIRE[9]

Bon pour acceptation de Pouvoir

[8] Le Soussigné co-fondateur fera précéder sa signature par la mention manuscrite suivante : « Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus ».

[9] Le Mandataire fera précéder sa signature par la mention manuscrite « Bon pour acceptation de pouvoir ».

A2

POUVOIR

SOUSCRIPTEUR PERSONNE PHYSIQUE

JE, SOUSSIGNE(E), Jean Pierre BOSQUET

Né(e) le 16 avril 1952 à Auxerre (Yonne - 89)
Marié(e) [X] Célibataire []

De nationalité française

Demeurant 3, rue des Lombards 89000 Auxerre

Associé(e) de la SAR[1] Bosquet Bazelles Architectes Associés..., elle-même associée de la COMPAGNIE DES ARCHITECTEURS,

1 – Participe, en qualité de co-fondateur, à la création de la société par actions simplifiée à capital variable (ci-après la Société) ayant les principales caractéristiques suivantes :

Forme :	Société par Actions Simplifiée à capital variable
Dénomination :	CITAGONE
Siège initial :	95 boulevard Beaumarchais – 75003 PARIS
Objet :	- la promotion immobilière et, notamment, l'étude, la mise au point de tous projets immobiliers civils, commerciaux, industriels ou publics concernant tant la conception (plans, architecture, préparation et gestion des projets, des appels d'offres, de leurs process de mise en œuvre et planification, ...) que les opérations et montages d'ordre administratif, technique, financier et/ou commercial nécessaires à la réalisation de tous immeubles individuels ou collectifs, à usage d'habitation, de commerce, d'industries, de bureaux, d'entrepôts, d'activités de services logistiques, communs ou autres, - le développement, le lotissement, l'aménagement, la rénovation, la réhabilitation, la construction, la commercialisation de biens immobiliers de toute nature, - toutes prestations de formation, de conseil opérationnel, d'assistance technique et/ou financière à destination de particuliers, d'entreprises, de collectivités dans le domaine de la promotion et de la construction immobilière, - toutes opérations de marchands de biens ou de lotisseurs ou d'aménageurs, - la direction, la surveillance, la maîtrise d'œuvre, d'organisation, d'exécution ou de suivi de travaux de construction, toutes missions de conseil, de contrôle auprès de maîtres d'ouvrage, - la prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés exerçant tout ou partie des activités

[1] Indiquer ses dénomination, forme, capital, siège et n° d'immatriculation au RCS.

mentionnées aux §§ précédents, françaises ou étrangères, civiles, y compris sociétés civiles de construction vente, sociétés coopératives, commerciales, financières ou immobilières, par tout moyen et sous quelque forme que ce soit, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'acquisition ou de souscription de valeurs mobilières, de fusion, scission ou apport, d'alliance, de partenariat, de sociétés en participation ou groupement d'intérêt économique, l'administration, la gestion, l'animation et/ou le contrôle de ces intérêts et participations,

Capital social initial : 1.000.000 € au minimum, à souscrire et à libérer intégralement à la constitution.

Nombre d'actions émises à la constitution : 670 au minimum, avec valeur nominale unitaire de 1.500 €

Exercice social : 1er janvier/31 décembre

Qualité d'associé : réservée aux associés membres de sociétés d'architectes (SAR) elles-mêmes associées de la Compagnie des Architecteurs, aux SAR concernées elles-mêmes et aux SAR PROMOTION contrôlées par ceux et/ou celles-ci.

Premier Président :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

Premiers Membres du Comité de Direction :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE (11)
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

- M. Florent HUCHON
Né le 08/01/1969 à LYON (3ème)
Demeurant : 29 route des Poses, ASSERANS
01550 FARGES

- M. Pascal JOSSAUD
Né le 16/07/1960 à DIE (26)
Demeurant : Quartier Cougnet
26150 DIE

- M. Pierre-Luc LANGLET
Né le 29/04/1949 à BOURG LA REINE (92)
Demeurant : 13 rue du Général Pershing
78000 VERSAILLES

- M. Pierre MAJAL
Né le 28/04/1958 à TOULON (83)
Demeurant : Quartier Terres Blanches
84480 BONNIEUX

- M. Rémy NAVARRO
Né le 11/02/1964 à NARBONNE (11)

Demeurant : 2 rue des Jardins
11120 MOUSSAM

- M. Jacques PAUL
Né le 03/09/1949 à AVIGNON (84)
Demeurant : 20 rue Bonaparte
75006 PARIS

- M. Jacques PICHON
Né le 27/12/1959 à DINAN (22)
Demeurant : 7 La Vallée des Granges
22100 LEHON

- M. Paul ROUGIER
Né le 23/12/1973 à ANGOULEME (16)
Demeurant : 36 allée des Ombrages
16710 St YRIEIX

RCS d'immatriculation : Paris

2 – Reconnais avoir eu et pris connaissance des Statuts de la SOCIETE devant être signés, enregistrés et déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Paris en vue de l'immatriculation de celle-ci ainsi que du Règlement Intérieur devant être régularisé concomitamment à la signature desdits Statuts, et dont copies ci-annexées et revêtues de mon visa et de ma signature pour accord.

3 – Souscris au capital de la SOCIETE à concurrence de3000...Euros (...trois mille..... €)[2] et de2... (...deux.....)[3] actions de 1.500 € de valeur nominale unitaire.

4 – Donne, par la présente valant Mandat, tous pouvoirs :

A Monsieur ...Denis Navarro
Demeurant :2, rue des Jardins 11120 MOUSSAN

Co-fondateur,

mon mandataire, à l'effet, en mon nom et pour mon compte, de :

(i) déposer sur le compte bancaire de la SOCIETE en création ouvert à cet effet le chèque n° ...4125787.....[4] tiré sur mon compte chez la Banque ...Crédit Agricole Charente Périgord Ag. Charles Lefeu[5] représentant le montant de ma souscription, soit la somme de 3000 €[6], et que je lui ai remis à cet effet, ce chèque libellé à l'ordre de « CITAGONE, société en formation »,

(ii) signer les Statuts constitutifs de la SOCIETE,

(iii) signer le Règlement Intérieur de la SOCIETE, complétant les Statuts de celle-ci.

[2] Indiquer la somme en lettres et en chiffres.
[3] Indiquer le nombre d'actions souscrites en lettres et chiffres.
[4] Compléter le numéro du chèque.
[5] Compléter les coordonnées de la banque.
[6] Indiquer la somme souscrite, en chiffre.

Mon Mandataire me remettra, pour acquit de sa mission,

- une copie du reçu de la Banque de la SOCIETE enregistrant sur le compte bancaire de celle-ci le dépôt de mon chèque de libération de ma souscription à son capital,

- un original ou une copie certifiée conforme par le Président de la SOCIETE des Statuts et du Règlement Intérieur signés par tous les associés co-fondateurs, personnellement ou par leurs mandataires.

Fait à Auxerre
Le 08 janvier 2012
En deux exemplaires dont un pour mon mandataire

LE SOUSSIGNE CO-FONDATEUR ET SOUSCRIPTEUR[7]

Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus

LE MANDATAIRE[8]

Bon pour acceptation de Pouvoir

[7] Le Soussigné co-fondateur fera précéder sa signature par la mention manuscrite suivante : « Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus ».

[8] Le Mandataire fera précéder sa signature par la mention manuscrite « Bon pour acceptation de pouvoir ».

POUVOIR

13

SOUSCRIPTEUR PERSONNE PHYSIQUE

JE, SOUSSIGNE(E), BAZEROLLES BENOIT

Né(e) le 17 janvier 1973 à Juvisy sur orge (essonne - 91)
Marié(e) ☐ Célibataire ☒

De nationalité française

Demeurant 10 rue des mesanges 89470 MONETEAU

Associé(e) de la SAR[1] Basquet Bazerolles Architecteurs Associés, elle-même associée de la COMPAGNIE DES ARCHITECTEURS,

1 – Participe, en qualité de co-fondateur, à la création de la société par actions simplifiée à capital variable (ci-après la Société) ayant les principales caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée à capital variable

Dénomination : CITAGONE

Siège initial : 95 boulevard Beaumarchais – 75003 PARIS

Objet :

- la promotion immobilière et, notamment, l'étude, la mise au point de tous projets immobiliers civils, commerciaux, industriels ou publics concernant tant la conception (plans, architecture, préparation et gestion des projets, des appels d'offres, de leurs process de mise en œuvre et planification, ...) que les opérations et montages d'ordre administratif, technique, financier et/ou commercial nécessaires à la réalisation de tous immeubles individuels ou collectifs, à usage d'habitation, de commerce, d'industries, de bureaux, d'entrepôts, d'activités de services logistiques, communs ou autres,
- le développement, le lotissement, l'aménagement, la rénovation, la réhabilitation, la construction, la commercialisation de biens immobiliers de toute nature,
- toutes prestations de formation, de conseil opérationnel, d'assistance technique et/ou financière à destination de particuliers, d'entreprises, de collectivités dans le domaine de la promotion et de la construction immobilière,
- toutes opérations de marchands de biens ou de lotisseurs ou d'aménageurs,
- la direction, la surveillance, la maîtrise d'œuvre, d'organisation, d'exécution ou de suivi de travaux de construction, toutes missions de conseil, de contrôle auprès de maîtres d'ouvrage,
- la prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés exerçant tout ou partie des activités

[1] Indiquer ses dénomination, forme, capital, siège et n° d'immatriculation au RCS.

mentionnées aux §§ précédents, françaises ou étrangères, civiles, y compris sociétés civiles de construction vente, sociétés coopératives, commerciales, financières ou immobilières, par tout moyen et sous quelque forme que ce soit, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'acquisition ou de souscription de valeurs mobilières, de fusion, scission ou apport, d'alliance, de partenariat, de sociétés en participation ou groupement d'intérêt économique, l'administration, la gestion, l'animation et/ou le contrôle de ces intérêts et participations,

Capital social initial : 1.000.000 € au minimum, à souscrire et à libérer intégralement à la constitution.

Nombre d'actions émises à la constitution : 670 au minimum, avec valeur nominale unitaire de 1.500

Exercice social : 1er janvier/31 décembre

Qualité d'associé : réservée aux associés membres de sociétés d'architectes (SAR) elles-mêmes associées de la Compagnie des Architecteurs, aux SAR concernées elles-mêmes et aux SAR PROMOTION contrôlées par ceux et/ou celles-ci.

Premier Président :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

Premiers Membres du Comité de Direction :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE (11)
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

- M. Florent HUCHON
Né le 08/01/1969 à LYON (3ème)
Demeurant : 29 route des Poses, ASSERANS
01550 FARGES

- M. Pascal JOSSAUD
Né le 16/07/1960 à DIE (26)
Demeurant : Quartier Cougnet
26150 DIE

- M. Pierre-Luc LANGLET
Né le 29/04/1949 à BOURG LA REINE (92)
Demeurant : 13 rue du Général Pershing
78000 VERSAILLES

- M. Pierre MAJAL
Né le 28/04/1958 à TOULON (83)
Demeurant : Quartier Terres Blanches
84480 BONNIEUX

- M. Rémy NAVARRO
Né le 11/02/1964 à NARBONNE (11)

Demeurant : 2 rue des Jardins
11120 MOUSSAM

- M. Jacques PAUL
Né le 03/09/1949 à AVIGNON (84)
Demeurant : 20 rue Bonaparte
75006 PARIS

- M. Jacques PICHON
Né le 27/12/1959 à DINAN (22)
Demeurant : 7 La Vallée des Granges
22100 LEHON

- M. Paul ROUGIER
Né le 23/12/1973 à ANGOULEME (16)
Demeurant : 36 allée des Ombrages
16710 St YRIEIX

RCS d'immatriculation : Paris

2 – Reconnais avoir eu et pris connaissance des Statuts de la SOCIETE devant être signés, enregistrés et déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Paris en vue de l'immatriculation de celle-ci ainsi que du Règlement Intérieur devant être régularisé concomitamment à la signature desdits Statuts, et dont copies ci-annexées et revêtues de mon visa et de ma signature pour accord.

3 – Souscris au capital de la SOCIETE à concurrence de3000...Euros (trois mille..... €)[2] et de2... (.....deux.....)[3] actions de 1.500 € de valeur nominale unitaire.

4 – Donne, par la présente valant Mandat, tous pouvoirs :

A Monsieur ..Denis Navarro
Demeurant : ..2..rue des Jardins 11120 MOUSSAM

Co-fondateur,

mon mandataire, à l'effet, en mon nom et pour mon compte, de :

(i) déposer sur le compte bancaire de la SOCIETE en création ouvert à cet effet le chèque n° ...5.7..8.8.2.8.7.....[4] tiré sur mon compte chez la Banque Crédit mutuel Auteuil la chapelle.....[5] représentant le montant de ma souscription, soit la somme de 3000 €[6], et que je lui ai remis à cet effet, ce chèque libellé à l'ordre de « CITAGONE, société en formation »,

(ii) signer les Statuts constitutifs de la SOCIETE,

(iii) signer le Règlement Intérieur de la SOCIETE, complétant les Statuts de celle-ci.

[2] Indiquer la somme en lettres et en chiffres.
[3] Indiquer le nombre d'actions souscrites en lettres et chiffres.
[4] Compléter le numéro du chèque.
[5] Compléter les coordonnées de la banque.
[6] Indiquer la somme souscrite, en chiffre.

Mon Mandataire me remettra, pour acquit de sa mission,

- une copie du reçu de la Banque de la SOCIETE enregistrant sur le compte bancaire de celle-ci le dépôt de mon chèque de libération de ma souscription à son capital,

- un original ou une copie certifiée conforme par le Président de la SOCIETE des Statuts et du Règlement Intérieur signés par tous les associés co-fondateurs, personnellement ou par leurs mandataires.

Fait à Auxerre
Le 06 janvier 2012
En deux exemplaires dont un pour mon mandataire

LE SOUSSIGNE CO-FONDATEUR ET SOUSCRIPTEUR[7]

Bon pour pouvoir aux effets ci dessus

LE MANDATAIRE[8]

Bon pour acceptation de pouvoir

[7] Le Soussigné co-fondateur fera précéder sa signature par la mention manuscrite suivante : « Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus ».

[8] Le Mandataire fera précéder sa signature par la mention manuscrite « Bon pour acceptation de pouvoir ».

14

POUVOIR

SOUSCRIPTEUR PERSONNE PHYSIQUE

JE, SOUSSIGNE(E), Jonathan BOVIS

Né(e) le 29/08/1980 né(e) à Nice (06)
Marié(e) ☐ Célibataire ☒

De nationalité française

Demeurant 7, rue de la Pivède - 34790 GRABELS

Associé(e) de la SAR[1] ESPACE CO ARCHITECTEUR, elle-même associée de la COMPAGNIE DES ARCHITECTEURS,

1 – Participe, en qualité de co-fondateur, à la création de la société par actions simplifiée à capital variable (ci-après la Société) ayant les principales caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée à capital variable

Dénomination : CITAGONE

Siège initial : 95 boulevard Beaumarchais – 75003 PARIS

Objet :

- la promotion immobilière et, notamment, l'étude, la mise au point de tous projets immobiliers civils, commerciaux, industriels ou publics concernant tant la conception (plans, architecture, préparation et gestion des projets, des appels d'offres, de leurs process de mise en œuvre et planification, ...) que les opérations et montages d'ordre administratif, technique, financier et/ou commercial nécessaires à la réalisation de tous immeubles individuels ou collectifs, à usage d'habitation, de commerce, d'industries, de bureaux, d'entrepôts, d'activités de services logistiques, communs ou autres,
- le développement, le lotissement, l'aménagement, la rénovation, la réhabilitation, la construction, la commercialisation de biens immobiliers de toute nature,
- toutes prestations de formation, de conseil opérationnel, d'assistance technique et/ou financière à destination de particuliers, d'entreprises, de collectivités dans le domaine de la promotion et de la construction immobilière,
- toutes opérations de marchands de biens ou de lotisseurs ou d'aménageurs,
- la direction, la surveillance, la maîtrise d'œuvre, d'organisation, d'exécution ou de suivi de travaux de construction, toutes missions de conseil, de contrôle auprès de maîtres d'ouvrage,
- la prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés exerçant tout ou partie des activités

[1] Indiquer ses dénomination, forme, capital, siège et n° d'immatriculation au RCS.

JB

mentionnées aux §§ précédents, françaises ou étrangères, civiles, y compris sociétés civiles de construction vente, sociétés coopératives, commerciales, financières ou immobilières, par tout moyen et sous quelque forme que ce soit, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'acquisition ou de souscription de valeurs mobilières, de fusion, scission ou apport, d'alliance, de partenariat, de sociétés en participation ou groupement d'intérêt économique, l'administration, la gestion, l'animation et/ou le contrôle de ces intérêts et participations,

Capital social initial : 1.000.000 € au minimum, à souscrire et à libérer intégralement à la constitution.

Nombre d'actions émises à la constitution : 670 au minimum, avec valeur nominale unitaire de 1.500 €

Exercice social : 1er janvier/31 décembre

Qualité d'associé : réservée aux associés membres de sociétés d'architectes (SAR) elles-mêmes associées de la Compagnie des Architecteurs, aux SAR concernées elles-mêmes et aux SAR PROMOTION contrôlées par ceux et/ou celles-ci.

Premier Président :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

Premiers Membres du Comité de Direction :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE (11)
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

- M. Florent HUCHON
Né le 08/01/1969 à LYON (3ème)
Demeurant : 29 route des Poses, ASSERANS
01550 FARGES

- M. Pascal JOSSAUD
Né le 16/07/1960 à DIE (26)
Demeurant : Quartier Cougnet
26150 DIE

- M. Pierre-Luc LANGLET
Né le 29/04/1949 à BOURG LA REINE (92)
Demeurant : 13 rue du Général Pershing
78000 VERSAILLES

- M. Pierre MAJAL
Né le 28/04/1958 à TOULON (83)
Demeurant : Quartier Terres Blanches
84480 BONNIEUX

JB

- M. Rémy NAVARRO
Né le 11/02/1964 à NARBONNE (11)

Demeurant : 2 rue des Jardins
11120 MOUSSAM

- M. Jacques PAUL
Né le 03/09/1949 à AVIGNON (84)
Demeurant : 20 rue Bonaparte
75006 PARIS

- M. Jacques PICHON
Né le 27/12/1959 à DINAN (22)
Demeurant : 7 La Vallée des Granges
22100 LEHON

- M. Paul ROUGIER
Né le 23/12/1973 à ANGOULEME (16)
Demeurant : 36 allée des Ombrages
16710 St YRIEIX

RCS d'immatriculation : Paris

2 – Reconnais avoir eu et pris connaissance des Statuts de la SOCIETE devant être signés, enregistrés et déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Paris en vue de l'immatriculation de celle-ci ainsi que du Règlement Intérieur devant être régularisé concomitamment à la signature desdits Statuts, et dont copies ci-annexées et revêtues de mon visa et de ma signature pour accord.

3 – Souscris au capital de la SOCIETE à concurrence de mille cinq cents...Euros (.....1500,00..... €)[2] et deune..... (.....1.....)[3] actions de 1.500 € de valeur nominale unitaire.

4 – Donne, par la présente valant Mandat, tous pouvoirs :

A MonsieurGille Fages
Demeurant : ..44..chemin de Plaisance
11130 SIGEAN
Co-fondateur,

mon mandataire, à l'effet, en mon nom et pour mon compte, de :

(i) déposer sur le compte bancaire de la SOCIETE en création ouvert à cet effet le chèque n° ..0645533.....[4] tiré sur mon compte chez la Banque CCM...Montpellier...Antigone.....[5] représentant le montant de ma souscription, soit la somme de 1500 €[6], et que je lui ai remis à cet effet, ce chèque libellé à l'ordre de « CITAGONE, société en formation »,

(ii) signer les Statuts constitutifs de la SOCIETE,

(iii) signer le Règlement Intérieur de la SOCIETE, complétant les Statuts de celle-ci.

[2] Indiquer la somme en lettres et en chiffres.
[3] Indiquer le nombre d'actions souscrites en lettres et chiffres.
[4] Compléter le numéro du chèque.
[5] Compléter les coordonnées de la banque.
[6] Indiquer la somme souscrite, en chiffre.

Mon Mandataire me remettra, pour acquit de sa mission,

- une copie du reçu de la Banque de la SOCIETE enregistrant sur le compte bancaire de celle-ci le dépôt de mon chèque de libération de ma souscription à son capital,

- un original ou une copie certifiée conforme par le Président de la SOCIETE des Statuts et du Règlement Intérieur signés par tous les associés co-fondateurs, personnellement ou par leurs mandataires.

Fait à Grabels
Le 04/01/2012
En deux exemplaires dont un pour mon mandataire

LE SOUSSIGNE CO-FONDATEUR ET SOUSCRIPTEUR[7]

Bon pour pouvoir aux effets ci dessus -

LE MANDATAIRE[8]

Bon pour acceptation de pouvoir

[7] Le Soussigné co-fondateur fera précéder sa signature par la mention manuscrite suivante : « Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus ».

[8] Le Mandataire fera précéder sa signature par la mention manuscrite « Bon pour acceptation de pouvoir ».

POUVOIR

15

SOUSCRIPTEUR SAR

LA SOUSSIGNE(E), RCS Grenoble 498 374 858
Centre Hermes-rue des Sources 38920 CROLLES.

- Société [1] GUY.BRUYNAT.Architecture.SARL.15.0006....., associée de la COMPAGNIE DES ARCHITECTEURS, par son représentant légal, M[2]

1 – Participe, en qualité de co-fondateur, à la création de la société par actions simplifiée à capital variable (ci-après la Société) ayant les principales caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée à capital variable

Dénomination : CITAGONE

Siège initial : 95 boulevard Beaumarchais – 75003 PARIS

Objet :

- la promotion immobilière et, notamment, l'étude, la mise au point de tous projets immobiliers civils, commerciaux, industriels ou publics concernant tant la conception (plans, architecture, préparation et gestion des projets, des appels d'offres, de leurs process de mise en œuvre et planification, ...) que les opérations et montages d'ordre administratif, technique, financier et/ou commercial nécessaires à la réalisation de tous immeubles individuels ou collectifs, à usage d'habitation, de commerce, d'industries, de bureaux, d'entrepôts, d'activités de services logistiques, communs ou autres,
- le développement, le lotissement, l'aménagement, la rénovation, la réhabilitation, la construction, la commercialisation de biens immobiliers de toute nature,
- toutes prestations de formation, de conseil opérationnel, d'assistance technique et/ou financière à destination de particuliers, d'entreprises, de collectivités dans le domaine de la promotion et de la construction immobilière,
- toutes opérations de marchands de biens ou de lotisseurs ou d'aménageurs,
- la direction, la surveillance, la maîtrise d'œuvre, d'organisation, d'exécution ou de suivi de travaux de construction, toutes missions de conseil, de contrôle auprès de maîtres d'ouvrage,
- la prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés exerçant tout ou partie des activités mentionnées aux §§ précédents, françaises ou étrangères, civiles, y compris sociétés civiles de construction vente, sociétés coopératives, commerciales, financières ou immobilières, par tout moyen et sous quelque forme que ce soit, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'acquisition ou de souscription de valeurs mobilières, de fusion, scission ou apport,

[1] Indiquer ses dénomination, forme, capital, siège et n° d'immatriculation au RCS.
[2] Nom, prénom du représentant légal.

d'alliance, de partenariat, de sociétés en participation ou groupement d'intérêt économique, l'administration, la gestion, l'animation et/ou le contrôle de ces intérêts et participations,

Capital social initial : 1.000.000 € au minimum, à souscrire et à libérer intégralement à la constitution.

Nombre d'actions émises à la constitution : 670 au minimum, avec valeur nominale unitaire de 1.500 €

Exercice social : 1er janvier/31 décembre

Qualité d'associé : réservée aux associés membres de sociétés d'architectes (SAR) elles-mêmes associées de la Compagnie des Architecteurs, aux SAR concernées elles-mêmes et aux SAR PROMOTION contrôlées par ceux et/ou celles-ci.

Premier Président :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

Premiers Membres du Comité de Direction :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE (11)
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

- M. Florent HUCHON
Né le 08/01/1969 à LYON (3ème)
Demeurant : 29 route des Poses, ASSERANS
01550 FARGES

- M. Pascal JOSSAUD
Né le 16/07/1960 à DIE (26)
Demeurant : Quartier Cougnet
26150 DIE

- M. Pierre-Luc LANGLET
Né le 29/04/1949 à BOURG LA REINE (92)
Demeurant : 13 rue du Général Pershing
78000 VERSAILLES

- M. Pierre MAJAL
Né le 28/04/1958 à TOULON (83)
Demeurant : Quartier Terres Blanches
84480 BONNIEUX

- M. Rémy NAVARRO
Né le 11/02/1964 à NARBONNE (11)
Demeurant : 2 rue des Jardins
11120 MOUSSAM

- M. Jacques PAUL
Né le 03/09/1949 à AVIGNON (84)
Demeurant : 20 rue Bonaparte

75006 PARIS

- M. Jacques PICHON
Né le 27/12/1959 à DINAN (22)
Demeurant : 7 La Vallée des Granges
22100 LEHON

- M. Paul ROUGIER
Né le 23/12/1973 à ANGOULEME (16)
Demeurant : 36 allée des Ombrages
16710 St YRIEIX

RCS d'immatriculation : Paris

2 – Reconnait avoir eu et pris connaissance des Statuts de la SOCIETE devant être signés, enregistrés et déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Paris en vue de l'immatriculation de celle-ci ainsi que du Règlement Intérieur devant être régularisé concomitamment à la signature desdits Statuts, et dont copies ci-annexées et revêtues de mon visa et de ma signature pour accord.

3 – Souscrit au capital de la SOCIETE à concurrence de Mille Cinq Cents ~~1500~~.....Euros (...1.500..... €)[3] et de ...Une..... (.....1.....)[4] actions de 1.500 € de valeur nominale unitaire.

4 – Donne, par la présente valant Mandat, tous pouvoirs :

A Monsieur .M.A.V.A.R.R.O. R.u.m.y
Demeurant : 11.120.M.o.V.S.S.A.M

Co-fondateur,

son mandataire, à l'effet, en mon nom et pour mon compte, de :

(i) déposer sur le compte bancaire de la SOCIETE en création ouvert à cet effet le chèque n° 2468765...1A.....[5] tiré sur son compte chez la Banque Le.Crédit.Lyonnais.....38.929.C.R.O.L.E.S..... [6] représentant le montant de sa souscription, soit la somme de 1500€[7], et qu'elle lui a remis à cet effet, ce chèque libellé à l'ordre de « CITAGONE, société en formation »,

(ii) signer les Statuts constitutifs de la SOCIETE,

(iii) signer le Règlement Intérieur de la SOCIETE, complétant les Statuts de celle-ci.

Son Mandataire remettra, pour acquit de sa mission,

- une copie du reçu de la Banque de la SOCIETE enregistrant sur le compte bancaire de celle-ci le dépôt de son chèque de libération de sa souscription à son capital,

[3] Indiquer la somme en lettres et en chiffres.
[4] Indiquer le nombre d'actions souscrites en lettres et chiffres.
[5] Compléter le numéro du chèque.
[6] Compléter les coordonnées de la banque.
[7] Indiquer la somme souscrite, en chiffre.

- un original ou une copie certifiée conforme par le Président de la SOCIETE des Statuts et du Règlement Intérieur signés par tous les associés co-fondateurs, personnellement ou par leurs mandataires.

Fait à Gallus
Le 03.01.2012
En deux exemplaires dont un pour mandataire

LE SOUSSIGNE CO-FONDATEUR ET SOUSCRIPTEUR[8]

Société Guy Breynat Architectures
Par son représentant légal,
M... BREYNAT Guy.

Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus.

LE MANDATAIRE[9]

Bon pour acceptation de Pouvoir

[8] Le Soussigné co-fondateur fera précéder sa signature par la mention manuscrite suivante : « Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus ».

[9] Le Mandataire fera précéder sa signature par la mention manuscrite « Bon pour acceptation de pouvoir ».

POUVOIR

14-

SOUSCRIPTEUR SAR

LA SOUSSIGNE(E), SARL A3 ARCHITECTEUR au Capital de 15000 €
SIRET: 441 470 150 00018
- Société [1] 143 Rue du Chemin de Fer 40600 BISCARROSSE, associée de la COMPAGNIE DES ARCHITECTEURS, par son représentant légal, M. [2] Marc CATHARY

1 – Participe, en qualité de co-fondateur, à la création de la société par actions simplifiée à capital variable (ci-après la Société) ayant les principales caractéristiques suivantes :

Forme :	Société par Actions Simplifiée à capital variable
Dénomination :	CITAGONE
Siège initial :	95 boulevard Beaumarchais – 75003 PARIS
Objet :	- la promotion immobilière et, notamment, l'étude, la mise au point de tous projets immobiliers civils, commerciaux, industriels ou publics concernant tant la conception (plans, architecture, préparation et gestion des projets, des appels d'offres, de leurs process de mise en œuvre et planification, ...) que les opérations et montages d'ordre administratif, technique, financier et/ou commercial nécessaires à la réalisation de tous immeubles individuels ou collectifs, à usage d'habitation, de commerce, d'industries, de bureaux, d'entrepôts, d'activités de services logistiques, communs ou autres, - le développement, le lotissement, l'aménagement, la rénovation, la réhabilitation, la construction, la commercialisation de biens immobiliers de toute nature, - toutes prestations de formation, de conseil opérationnel, d'assistance technique et/ou financière à destination de particuliers, d'entreprises, de collectivités dans le domaine de la promotion et de la construction immobilière, - toutes opérations de marchands de biens ou de lotisseurs ou d'aménageurs, - la direction, la surveillance, la maîtrise d'œuvre, d'organisation, d'exécution ou de suivi de travaux de construction, toutes missions de conseil, de contrôle auprès de maîtres d'ouvrage, - la prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés exerçant tout ou partie des activités mentionnées aux §§ précédents, françaises ou étrangères, civiles, y compris sociétés civiles de construction vente, sociétés coopératives, commerciales, financières ou immobilières, par tout moyen et sous quelque forme que ce soit, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'acquisition ou de souscription de valeurs mobilières, de fusion, scission ou apport,

[1] Indiquer ses dénomination, forme, capital, siège et n° d'immatriculation au RCS.
[2] Nom, prénom du représentant légal.

d'alliance, de partenariat, de sociétés en participation ou groupement d'intérêt économique, l'administration, la gestion, l'animation et/ou le contrôle de ces intérêts et participations,

Capital social initial : 1.000.000 € au minimum, à souscrire et à libérer intégralement à la constitution.

Nombre d'actions émises à la constitution : 670 au minimum, avec valeur nominale unitaire de 1.500 €

Exercice social : 1er janvier/31 décembre

Qualité d'associé : réservée aux associés membres de sociétés d'architectes (SAR) elles-mêmes associées de la Compagnie des Architecteurs, aux SAR concernées elles-mêmes et aux SAR PROMOTION contrôlées par ceux et/ou celles-ci.

Premier Président :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

Premiers Membres du Comité de Direction :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE (11)
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

- M. Florent HUCHON
Né le 08/01/1969 à LYON (3ème)
Demeurant : 29 route des Poses, ASSERANS
01550 FARGES

- M. Pascal JOSSAUD
Né le 16/07/1960 à DIE (26)
Demeurant : Quartier Cougnet
26150 DIE

- M. Pierre-Luc LANGLET
Né le 29/04/1949 à BOURG LA REINE (92)
Demeurant : 13 rue du Général Pershing
78000 VERSAILLES

- M. Pierre MAJAL
Né le 28/04/1958 à TOULON (83)
Demeurant : Quartier Terres Blanches
84480 BONNIEUX

- M. Rémy NAVARRO
Né le 11/02/1964 à NARBONNE (11)
Demeurant : 2 rue des Jardins
11120 MOUSSAM

- M. Jacques PAUL
Né le 03/09/1949 à AVIGNON (84)
Demeurant : 20 rue Bonaparte

75006 PARIS

- M. Jacques PICHON
Né le 27/12/1959 à DINAN (22)
Demeurant : 7 La Vallée des Granges
22100 LEHON

- M. Paul ROUGIER
Né le 23/12/1973 à ANGOULEME (16)
Demeurant : 36 allée des Ombrages
16710 St YRIEIX

RCS d'immatriculation : Paris

2 – Reconnait avoir eu et pris connaissance des Statuts de la SOCIETE devant être signés, enregistrés et déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Paris en vue de l'immatriculation de celle-ci ainsi que du Règlement Intérieur devant être régularisé concomitamment à la signature desdits Statuts, et dont copies ci-annexées et revêtues de mon visa et de ma signature pour accord.

3 – Souscrit au capital de la SOCIETE à concurrence de Trois mille ...Euros (.....3000..... €)[3] et dedeux..... (.....2.....)[4] actions de 1.500 € de valeur nominale unitaire.

4 – Donne, par la présente valant Mandat, tous pouvoirs :

A Monsieur Gilles FAGES
Demeurant : 44...Chemin de Plaisance 11130 SIGEAN

Co-fondateur,

son mandataire, à l'effet, en mon nom et pour mon compte, de :

(i) déposer sur le compte bancaire de la SOCIETE en création ouvert à cet effet le chèque n° 94.34.777.....[5] tiré sur son compte chez la Banque BNP PARIBAS 40600 RIESCARROSSE [6] représentant le montant de sa souscription, soit la somme de 3000 €[7], et qu'elle lui a remis à cet effet, ce chèque libellé à l'ordre de « CITAGONE, société en formation »,

(ii) signer les Statuts constitutifs de la SOCIETE,

(iii) signer le Règlement Intérieur de la SOCIETE, complétant les Statuts de celle-ci.

Son Mandataire remettra, pour acquit de sa mission,

- une copie du reçu de la Banque de la SOCIETE enregistrant sur le compte bancaire de celle-ci le dépôt de son chèque de libération de sa souscription à son capital,

[3] Indiquer la somme en lettres et en chiffres.
[4] Indiquer le nombre d'actions souscrites en lettres et chiffres.
[5] Compléter le numéro du chèque.
[6] Compléter les coordonnées de la banque.
[7] Indiquer la somme souscrite, en chiffre.

- un original ou une copie certifiée conforme par le Président de la SOCIETE des Statuts et du Règlement Intérieur signés par tous les associés co-fondateurs, personnellement ou par leurs mandataires.

Fait à
Le 10 février 2012
En deux exemplaires dont un pour mandataire

LE SOUSSIGNE CO-FONDATEUR ET SOUSCRIPTEUR[8]

Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus

Société A3 ARCHITECTEUR

Par son représentant légal,

M. Marc CATHARY

0 558 787 657
SARL a3 architecteur
siret 441 470 150 00000 18
145 rue du chemin de fer 40600
BISCARROSSE

cathary@a3architecteurs.com

LE MANDATAIRE[9]

Bon pour acceptation de pouvoir

[8] Le Soussigné co-fondateur fera précéder sa signature par la mention manuscrite suivante : « Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus ».

[9] Le Mandataire fera précéder sa signature par la mention manuscrite « Bon pour acceptation de pouvoir ».

POUVOIR

SOUSCRIPTEUR PERSONNE PHYSIQUE

JE, SOUSSIGNE(E), Jean-Luc CERUTTI

12

\- né(e)
Né(e) le 07/01/1950 à Melun
Marié(e) ☒ Célibataire ☐

De nationalité française

Demeurant

Associé(e) de la SAR[1]OREA....., elle-même associée de la COMPAGNIE DES ARCHITECTEURS,

1 – Participe, en qualité de co-fondateur, à la création de la société par actions simplifiée à capital variable (ci-après la Société) ayant les principales caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée à capital variable

Dénomination : CITAGONE

Siège initial : 95 boulevard Beaumarchais – 75003 PARIS

Objet :

- la promotion immobilière et, notamment, l'étude, la mise au point de tous projets immobiliers civils, commerciaux, industriels ou publics concernant tant la conception (plans, architecture, préparation et gestion des projets, des appels d'offres, de leurs process de mise en œuvre et planification, ...) que les opérations et montages d'ordre administratif, technique, financier et/ou commercial nécessaires à la réalisation de tous immeubles individuels ou collectifs, à usage d'habitation, de commerce, d'industries, de bureaux, d'entrepôts, d'activités de services logistiques, communs ou autres,
- le développement, le lotissement, l'aménagement, la rénovation, la réhabilitation, la construction, la commercialisation de biens immobiliers de toute nature,
- toutes prestations de formation, de conseil opérationnel, d'assistance technique et/ou financière à destination de particuliers, d'entreprises, de collectivités dans le domaine de la promotion et de la construction immobilière,
- toutes opérations de marchands de biens ou de lotisseurs ou d'aménageurs,
- la direction, la surveillance, la maîtrise d'œuvre, d'organisation, d'exécution ou de suivi de travaux de construction, toutes missions de conseil, de contrôle auprès de maîtres d'ouvrage,
- la prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés exerçant tout ou partie des activités

[1] Indiquer ses dénomination, forme, capital, siège et n° d'immatriculation au RCS.

mentionnées aux §§ précédents, françaises ou étrangères, civiles, y compris sociétés civiles de construction vente, sociétés coopératives, commerciales, financières ou immobilières, par tout moyen et sous quelque forme que ce soit, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'acquisition ou de souscription de valeurs mobilières, de fusion, scission ou apport, d'alliance, de partenariat, de sociétés en participation ou groupement d'intérêt économique, l'administration, la gestion, l'animation et/ou le contrôle de ces intérêts et participations,

Capital social initial : 1.000.000 € au minimum, à souscrire et à libérer intégralement à la constitution.

Nombre d'actions émises à la constitution : 670 au minimum, avec valeur nominale unitaire de 1.500 €

Exercice social : 1er janvier/31 décembre

Qualité d'associé : réservée aux associés membres de sociétés d'architectes (SAR) elles-mêmes associées de la Compagnie des Architecteurs, aux SAR concernées elles-mêmes et aux SAR PROMOTION contrôlées par ceux et/ou celles-ci.

Premier Président :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

Premiers Membres du Comité de Direction :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE (11)
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

- M. Florent HUCHON
Né le 08/01/1969 à LYON (3ème)
Demeurant : 29 route des Poses, ASSERANS
01550 FARGES

- M. Pascal JOSSAUD
Né le 16/07/1960 à DIE (26)
Demeurant : Quartier Cougnet
26150 DIE

- M. Pierre-Luc LANGLET
Né le 29/04/1949 à BOURG LA REINE (92)
Demeurant : 13 rue du Général Pershing
78000 VERSAILLES

- M. Pierre MAJAL
Né le 28/04/1958 à TOULON (83)
Demeurant : Quartier Terres Blanches
84480 BONNIEUX

- M. Rémy NAVARRO
Né le 11/02/1964 à NARBONNE (11)

Demeurant : 2 rue des Jardins
11120 MOUSSAM

- M. Jacques PAUL
Né le 03/09/1949 à AVIGNON (84)
Demeurant : 20 rue Bonaparte
75006 PARIS

- M. Jacques PICHON
Né le 27/12/1959 à DINAN (22)
Demeurant : 7 La Vallée des Granges
22100 LEHON

- M. Paul ROUGIER
Né le 23/12/1973 à ANGOULEME (16)
Demeurant : 36 allée des Ombrages
16710 St YRIEIX

RCS d'immatriculation : Paris

2 – Reconnais avoir eu et pris connaissance des Statuts de la SOCIETE devant être signés, enregistrés et déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Paris en vue de l'immatriculation de celle-ci ainsi que du Règlement Intérieur devant être régularisé concomitamment à la signature desdits Statuts, et dont copies ci-annexées et revêtues de mon visa et de ma signature pour accord.

3 – Souscris au capital de la SOCIETE à concurrence de7500,00.....Euros (sept mille cinq cents.... €)[2] et de5..... (...cinq.....)[3] actions de 1.500 € de valeur nominale unitaire.

4 – Donne, par la présente valant Mandat, tous pouvoirs :

A Monsieur ...Gilles FAGES
Demeurant : ...à Sigean

Co-fondateur,

mon mandataire, à l'effet, en mon nom et pour mon compte, de :

(i) déposer sur le compte bancaire de la SOCIETE en création ouvert à cet effet le chèque n° ...8H06925.....[4] tiré sur mon compte chez la Banque ...BNP PARIBAS...Bellac.....[5] représentant le montant de ma souscription, soit la somme de 7500. €[6], et que je lui ai remis à cet effet, ce chèque libellé à l'ordre de « CITAGONE, société en formation »,

(ii) signer les Statuts constitutifs de la SOCIETE,

(iii) signer le Règlement Intérieur de la SOCIETE, complétant les Statuts de celle-ci.

[2] Indiquer la somme en lettres et en chiffres.
[3] Indiquer le nombre d'actions souscrites en lettres et chiffres.
[4] Compléter le numéro du chèque.
[5] Compléter les coordonnées de la banque.
[6] Indiquer la somme souscrite, en chiffre.

Mon Mandataire me remettra, pour acquit de sa mission,

- une copie du reçu de la Banque de la SOCIETE enregistrant sur le compte bancaire de celle-ci le dépôt de mon chèque de libération de ma souscription à son capital,

- un original ou une copie certifiée conforme par le Président de la SOCIETE des Statuts et du Règlement Intérieur signés par tous les associés co-fondateurs, personnellement ou par leurs mandataires.

Fait à Bollène
Le 04/01/2012
En deux exemplaires dont un pour mon mandataire

LE SOUSSIGNE CO-FONDATEUR ET SOUSCRIPTEUR[7]

Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus

LE MANDATAIRE[8]

Bon pour acceptation de pouvoir

[7] Le Soussigné co-fondateur fera précéder sa signature par la mention manuscrite suivante : « Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus ».

[8] Le Mandataire fera précéder sa signature par la mention manuscrite « Bon pour acceptation de pouvoir ».

POUVOIR

SOUSCRIPTEUR SAR 18

LA SOUSSIGNE(E),

- Société [1] ..D.C....BAT..... associée de la COMPAGNIE DES ARCHITECTEURS, par son représentant légal, M CHAUDIEU DOMINIQUE

1 – Participe, en qualité de co-fondateur, à la création de la société par actions simplifiée à capital variable (ci-après la Société) ayant les principales caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée à capital variable

Dénomination : CITAGONE

Siège initial : 95 boulevard Beaumarchais – 75003 PARIS

Objet :

- la promotion immobilière et, notamment, l'étude, la mise au point de tous projets immobiliers civils, commerciaux, industriels ou publics concernant tant la conception (plans, architecture, préparation et gestion des projets, des appels d'offres, de leurs process de mise en œuvre et planification, ...) que les opérations et montages d'ordre administratif, technique, financier et/ou commercial nécessaires à la réalisation de tous immeubles individuels ou collectifs, à usage d'habitation, de commerce, d'industries, de bureaux, d'entrepôts, d'activités de services logistiques, communs ou autres,
- le développement, le lotissement, l'aménagement, la rénovation, la réhabilitation, la construction, la commercialisation de biens immobiliers de toute nature,
- toutes prestations de formation, de conseil opérationnel, d'assistance technique et/ou financière à destination de particuliers, d'entreprises, de collectivités dans le domaine de la promotion et de la construction immobilière,
- toutes opérations de marchands de biens ou de lotisseurs ou d'aménageurs,
- la direction, la surveillance, la maîtrise d'œuvre, d'organisation, d'exécution ou de suivi de travaux de construction, toutes missions de conseil, de contrôle auprès de maîtres d'ouvrage,
- la prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés exerçant tout ou partie des activités mentionnées aux §§ précédents, françaises ou étrangères, civiles, y compris sociétés civiles de construction vente, sociétés coopératives, commerciales, financières ou immobilières, par tout moyen et sous quelque forme que ce soit, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'acquisition ou de souscription de valeurs mobilières, de fusion, scission ou apport,

[1] Indiquer ses dénomination, forme, capital, siège et n° d'immatriculation au RCS.

[2] Nom, prénom du représentant légal.

d'alliance, de partenariat, de sociétés en participation ou groupement d'intérêt économique, l'administration, la gestion, l'animation et/ou le contrôle de ces intérêts et participations,

Capital social initial : 1.000.000 € au minimum, à souscrire et à libérer intégralement à la constitution.

Nombre d'actions émises à la constitution : 670 au minimum, avec valeur nominale unitaire de 1.500 €

Exercice social : 1er janvier/31 décembre

Qualité d'associé : réservée aux associés membres de sociétés d'architectes (SAR) elles-mêmes associées de la Compagnie des Architecteurs, aux SAR concernées elles-mêmes et aux SAR PROMOTION contrôlées par ceux et/ou celles-ci.

Premier Président :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

Premiers Membres du Comité de Direction :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE (11)
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

- M. Florent HUCHON
Né le 08/01/1969 à LYON (3ème)
Demeurant : 29 route des Poses, ASSERANS
01550 FARGES

- M. Pascal JOSSAUD
Né le 16/07/1960 à DIE (26)
Demeurant : Quartier Cougnet
26150 DIE

- M. Pierre-Luc LANGLET
Né le 29/04/1949 à BOURG LA REINE (92)
Demeurant : 13 rue du Général Pershing
78000 VERSAILLES

- M. Pierre MAJAL
Né le 28/04/1958 à TOULON (83)
Demeurant : Quartier Terres Blanches
84480 BONNIEUX

- M. Rémy NAVARRO
Né le 11/02/1964 à NARBONNE (11)
Demeurant : 2 rue des Jardins
11120 MOUSSAM

- M. Jacques PAUL
Né le 03/09/1949 à AVIGNON (84)
Demeurant : 20 rue Bonaparte

75006 PARIS

- M. Jacques PICHON
Né le 27/12/1959 à DINAN (22)
Demeurant : 7 La Vallée des Granges
22100 LEHON

- M. Paul ROUGIER
Né le 23/12/1973 à ANGOULEME (16)
Demeurant : 36 allée des Ombrages
16710 St YRIEIX

RCS d'immatriculation : Paris

2 – Reconnait avoir eu et pris connaissance des Statuts de la SOCIETE devant être signés, enregistrés et déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Paris en vue de l'immatriculation de celle-ci ainsi que du Règlement Intérieur devant être régularisé concomitamment à la signature desdits Statuts, et dont copies ci-annexées et revêtues de mon visa et de ma signature pour accord.

3 – Souscrit au capital de la SOCIETE à concurrence de ...9.000,00...Euros (NEUF MILLE..... €)[3] et de6..... (..Six.....)[4] actions de 1.500 € de valeur nominale unitaire.

4 – Donne, par la présente valant Mandat, tous pouvoirs :

A Monsieur ..REMY NAVARRO
Demeurant :

Co-fondateur,

son mandataire, à l'effet, en mon nom et pour mon compte, de :

(i) déposer sur le compte bancaire de la SOCIETE en création ouvert à cet effet le chèque n° ..8521176.....[5] tiré sur son compte chez la Banque Crédit Agricole Ile de France..... [6] représentant le montant de sa souscription, soit la somme de 9000 €[7], et qu'elle lui a remis à cet effet, ce chèque libellé à l'ordre de « CITAGONE, société en formation »,

(ii) signer les Statuts constitutifs de la SOCIETE,

(iii) signer le Règlement Intérieur de la SOCIETE, complétant les Statuts de celle-ci.

Son Mandataire remettra, pour acquit de sa mission,

- une copie du reçu de la Banque de la SOCIETE enregistrant sur le compte bancaire de celle-ci le dépôt de son chèque de libération de sa souscription à son capital,

[3] Indiquer la somme en lettres et en chiffres.
[4] Indiquer le nombre d'actions souscrites en lettres et chiffres.
[5] Compléter le numéro du chèque.
[6] Compléter les coordonnées de la banque.
[7] Indiquer la somme souscrite, en chiffre.

- un original ou une copie certifiée conforme par le Président de la SOCIETE des Statuts et du Règlement Intérieur signés par tous les associés co-fondateurs, personnellement ou par leurs mandataires.

Fait à HARDEL. MARLY
Le 3.1.2012
En deux exemplaires dont un pour mandataire

LE SOUSSIGNE CO-FONDATEUR ET SOUSCRIPTEUR[8]

Société ...DE BAT
Par son représentant légal,
M....CHANTAL DOUMERT

LE MANDATAIRE[9]

Bon pour acceptation du pouvoir

DE BAT
ARCHITECTEURS
5, Impasse des Eglantines - 78750 MAREIL-MARLY
Tél. 01 39 16 57 53 - Fax 01 39 16 24 35

[8] Le Soussigné co-fondateur fera précéder sa signature par la mention manuscrite suivante : « Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus ».

[9] Le Mandataire fera précéder sa signature par la mention manuscrite « Bon pour acceptation de pouvoir ».

POUVOIR

SOUSCRIPTEUR SAR

19

LA SOUSSIGNE(E),

- Société [1] Less Is More Architectes, associée de la COMPAGNIE DES ARCHITECTEURS, par son représentant légal, M [2] C.HEVIGNARD Arthur

1 – Participe, en qualité de co-fondateur, à la création de la société par actions simplifiée à capital variable (ci-après la Société) ayant les principales caractéristiques suivantes :

Forme :	Société par Actions Simplifiée à capital variable
Dénomination :	CITAGONE
Siège initial :	95 boulevard Beaumarchais – 75003 PARIS
Objet :	- la promotion immobilière et, notamment, l'étude, la mise au point de tous projets immobiliers civils, commerciaux, industriels ou publics concernant tant la conception (plans, architecture, préparation et gestion des projets, des appels d'offres, de leurs process de mise en œuvre et planification, ...) que les opérations et montages d'ordre administratif, technique, financier et/ou commercial nécessaires à la réalisation de tous immeubles individuels ou collectifs, à usage d'habitation, de commerce, d'industries, de bureaux, d'entrepôts, d'activités de services logistiques, communs ou autres, - le développement, le lotissement, l'aménagement, la rénovation, la réhabilitation, la construction, la commercialisation de biens immobiliers de toute nature, - toutes prestations de formation, de conseil opérationnel, d'assistance technique et/ou financière à destination de particuliers, d'entreprises, de collectivités dans le domaine de la promotion et de la construction immobilière, - toutes opérations de marchands de biens ou de lotisseurs ou d'aménageurs, - la direction, la surveillance, la maîtrise d'œuvre, d'organisation, d'exécution ou de suivi de travaux de construction, toutes missions de conseil, de contrôle auprès de maîtres d'ouvrage, - la prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés exerçant tout ou partie des activités mentionnées aux §§ précédents, françaises ou étrangères, civiles, y compris sociétés civiles de construction vente, sociétés coopératives, commerciales, financières ou immobilières, par tout moyen et sous quelque forme que ce soit, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'acquisition ou de souscription de valeurs mobilières, de fusion, scission ou apport,

[1] Indiquer ses dénomination, forme, capital, siège et n° d'immatriculation au RCS.
[2] Nom, prénom du représentant légal.

AC

d'alliance, de partenariat, de sociétés en participation ou groupement d'intérêt économique, l'administration, la gestion, l'animation et/ou le contrôle de ces intérêts et participations,

Capital social initial : 1.000.000 € au minimum, à souscrire et à libérer intégralement à la constitution.

Nombre d'actions émises à la constitution : 670 au minimum, avec valeur nominale unitaire de 1.500 €

Exercice social : 1er janvier/31 décembre

Qualité d'associé : réservée aux associés membres de sociétés d'architectes (SAR) elles-mêmes associées de la Compagnie des Architecteurs, aux SAR concernées elles-mêmes et aux SAR PROMOTION contrôlées par ceux et/ou celles-ci.

Premier Président :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

Premiers Membres du Comité de Direction :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE (11)
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

- M. Florent HUCHON
Né le 08/01/1969 à LYON (3ème)
Demeurant : 29 route des Poses, ASSERANS
01550 FARGES

- M. Pascal JOSSAUD
Né le 16/07/1960 à DIE (26)
Demeurant : Quartier Cougnet
26150 DIE

- M. Pierre-Luc LANGLET
Né le 29/04/1949 à BOURG LA REINE (92)
Demeurant : 13 rue du Général Pershing
78000 VERSAILLES

- M. Pierre MAJAL
Né le 28/04/1958 à TOULON (83)
Demeurant : Quartier Terres Blanches
84480 BONNIEUX

- M. Rémy NAVARRO
Né le 11/02/1964 à NARBONNE (11)
Demeurant : 2 rue des Jardins
11120 MOUSSAM

- M. Jacques PAUL
Né le 03/09/1949 à AVIGNON (84)
Demeurant : 20 rue Bonaparte

AC

75006 PARIS

- M. Jacques PICHON
Né le 27/12/1959 à DINAN (22)
Demeurant : 7 La Vallée des Granges
22100 LEHON

- M. Paul ROUGIER
Né le 23/12/1973 à ANGOULEME (16)
Demeurant : 36 allée des Ombrages
16710 St YRIEIX

RCS d'immatriculation : Paris

2 – Reconnait avoir eu et pris connaissance des Statuts de la SOCIETE devant être signés, enregistrés et déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Paris en vue de l'immatriculation de celle-ci ainsi que du Règlement Intérieur devant être régularisé concomitamment à la signature desdits Statuts, et dont copies ci-annexées et revêtues de mon visa et de ma signature pour accord.

3 – Souscrit au capital de la SOCIETE à concurrence de mille cinq cent....Euros (.....1500..... €)[3] et deune..... (.....1.....)[4] actions de 1.500 € de valeur nominale unitaire.

4 – Donne, par la présente valant Mandat, tous pouvoirs :

A MonsieurGilles FAGES
Demeurant : 44...chemin de la plaisance 11130 Sigean

Co-fondateur,

son mandataire, à l'effet, en mon nom et pour mon compte, de :

(i) déposer sur le compte bancaire de la SOCIETE en création ouvert à cet effet le chèque n° 1.00000.1.....[5] tiré sur son compte chez la Banque ...Banque...Courtois.....[6] représentant le montant de sa souscription, soit la somme de 1500. €[7], et qu'elle lui a remis à cet effet, ce chèque libellé à l'ordre de « CITAGONE, société en formation »,

(ii) signer les Statuts constitutifs de la SOCIETE,

(iii) signer le Règlement Intérieur de la SOCIETE, complétant les Statuts de celle-ci.

Son Mandataire remettra, pour acquit de sa mission,

- une copie du reçu de la Banque de la SOCIETE enregistrant sur le compte bancaire de celle-ci le dépôt de son chèque de libération de sa souscription à son capital,

[3] Indiquer la somme en lettres et en chiffres.
[4] Indiquer le nombre d'actions souscrites en lettres et chiffres.
[5] Compléter le numéro du chèque.
[6] Compléter les coordonnées de la banque.
[7] Indiquer la somme souscrite, en chiffre.

AC

- un original ou une copie certifiée conforme par le Président de la SOCIETE des Statuts et du Règlement Intérieur signés par tous les associés co-fondateurs; personnellement ou par leurs mandataires.

Fait à Carcassonne
Le 10 janvier 2012
En deux exemplaires dont un pour mandataire

LE SOUSSIGNE CO-FONDATEUR ET SOUSCRIPTEUR[8]

Bon pour pouvoir aux effets ci dessus
Société Less Is More Architecture
Par son représentant légal,
M. Arthur Chevignard

LE MANDATAIRE[9]

Bon pour acceptation de pouvoir

L I M A
Less Is More Architecteurs
39 rue Pierre Germain
11000 Carcassonne
Tél: 04 68 25 07 06 Fax: 04 68 71 27 23
construisons@votremaisonsdarchitecte.com

[8] Le Soussigné co-fondateur fera précéder sa signature par la mention manuscrite suivante : « Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus ».

[9] Le Mandataire fera précéder sa signature par la mention manuscrite « Bon pour acceptation de pouvoir ».

POUVOIR

90

SOUSCRIPTEUR SAR

LA SOUSSIGNE(E),

- Société [1] ..COSSEC - VALERO Architecteurs.. associée de la COMPAGNIE DES ARCHITECTEURS, par son représentant légal, Mme ..COSSEC A.

1 – Participe, en qualité de co-fondateur, à la création de la société par actions simplifiée à capital variable (ci-après la Société) ayant les principales caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée à capital variable

Dénomination : CITAGONE

Siège initial : 95 boulevard Beaumarchais – 75003 PARIS

Objet :

- la promotion immobilière et, notamment, l'étude, la mise au point de tous projets immobiliers civils, commerciaux, industriels ou publics concernant tant la conception (plans, architecture, préparation et gestion des projets, des appels d'offres, de leurs process de mise en œuvre et planification, ...) que les opérations et montages d'ordre administratif, technique, financier et/ou commercial nécessaires à la réalisation de tous immeubles individuels ou collectifs, à usage d'habitation, de commerce, d'industries, de bureaux, d'entrepôts, d'activités de services logistiques, communs ou autres,
- le développement, le lotissement, l'aménagement, la rénovation, la réhabilitation, la construction, la commercialisation de biens immobiliers de toute nature,
- toutes prestations de formation, de conseil opérationnel, d'assistance technique et/ou financière à destination de particuliers, d'entreprises, de collectivités dans le domaine de la promotion et de la construction immobilière,
- toutes opérations de marchands de biens ou de lotisseurs ou d'aménageurs,
- la direction, la surveillance, la maîtrise d'œuvre, d'organisation, d'exécution ou de suivi de travaux de construction, toutes missions de conseil, de contrôle auprès de maîtres d'ouvrage,
- la prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés exerçant tout ou partie des activités mentionnées aux §§ précédents, françaises ou étrangères, civiles, y compris sociétés civiles de construction vente, sociétés coopératives, commerciales, financières ou immobilières, par tout moyen et sous quelque forme que ce soit, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'acquisition ou de souscription de valeurs mobilières, de fusion, scission ou apport,

[1] Indiquer ses dénomination, forme, capital, siège et n° d'immatriculation au RCS.

[2] Nom, prénom du représentant légal.

d'alliance, de partenariat, de sociétés en participation ou groupement d'intérêt économique, l'administration, la gestion, l'animation et/ou le contrôle de ces intérêts et participations,

Capital social initial : 1.000.000 € au minimum, à souscrire et à libérer intégralement à la constitution.

Nombre d'actions émises à la constitution : 670 au minimum, avec valeur nominale unitaire de 1.500 €

Exercice social : 1er janvier/31 décembre

Qualité d'associé : réservée aux associés membres de sociétés d'architectes (SAR) elles-mêmes associées de la Compagnie des Architecteurs, aux SAR concernées elles-mêmes et aux SAR PROMOTION contrôlées par ceux et/ou celles-ci.

Premier Président :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

Premiers Membres du Comité de Direction :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE (11)
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

- M. Florent HUCHON
Né le 08/01/1969 à LYON (3ème)
Demeurant : 29 route des Poses, ASSERANS
01550 FARGES

- M. Pascal JOSSAUD
Né le 16/07/1960 à DIE (26)
Demeurant : Quartier Cougnet
26150 DIE

- M. Pierre-Luc LANGLET
Né le 29/04/1949 à BOURG LA REINE (92)
Demeurant : 13 rue du Général Pershing
78000 VERSAILLES

- M. Pierre MAJAL
Né le 28/04/1958 à TOULON (83)
Demeurant : Quartier Terres Blanches
84480 BONNIEUX

- M. Rémy NAVARRO
Né le 11/02/1964 à NARBONNE (11)
Demeurant : 2 rue des Jardins
11120 MOUSSAM

- M. Jacques PAUL
Né le 03/09/1949 à AVIGNON (84)
Demeurant : 20 rue Bonaparte

75006 PARIS

- M. Jacques PICHON
Né le 27/12/1959 à DINAN (22)
Demeurant : 7 La Vallée des Granges
22100 LEHON

- M. Paul ROUGIER
Né le 23/12/1973 à ANGOULEME (16)
Demeurant : 36 allée des Ombrages
16710 St YRIEIX

RCS d'immatriculation : Paris

2 – Reconnait avoir eu et pris connaissance des Statuts de la SOCIETE devant être signés, enregistrés et déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Paris en vue de l'immatriculation de celle-ci ainsi que du Règlement Intérieur devant être régularisé concomitamment à la signature desdits Statuts, et dont copies ci-annexées et revêtues de mon visa et de ma signature pour accord.

3 – Souscrit au capital de la SOCIETE à concurrence de9.000,00.....Euros (.....Neuf mille Euros€)[3] et de6..... (.....Six.....)[4] actions de 1.500 € de valeur nominale unitaire.

4 – Donne, par la présente valant Mandat, tous pouvoirs :

A MonsieurFAGES Gilles
Demeurant :GIGEAN

Co-fondateur,

son mandataire, à l'effet, en mon nom et pour mon compte, de :

(i) déposer sur le compte bancaire de la SOCIETE en création ouvert à cet effet le chèque n° 9012118.....[5] tiré sur son compte chez la BanqueB.N.P. Paribas.....[6] représentant le montant de sa souscription, soit la somme de 9.000€[7], et qu'elle lui a remis à cet effet, ce chèque libellé à l'ordre de « CITAGONE, société en formation »,

(ii) signer les Statuts constitutifs de la SOCIETE,

(iii) signer le Règlement Intérieur de la SOCIETE, complétant les Statuts de celle-ci.

Son Mandataire remettra, pour acquit de sa mission,

- une copie du reçu de la Banque de la SOCIETE enregistrant sur le compte bancaire de celle-ci le dépôt de son chèque de libération de sa souscription à son capital,

[3] Indiquer la somme en lettres et en chiffres.
[4] Indiquer le nombre d'actions souscrites en lettres et chiffres.
[5] Compléter le numéro du chèque.
[6] Compléter les coordonnées de la banque.
[7] Indiquer la somme souscrite, en chiffre.

- un original ou une copie certifiée conforme par le Président de la SOCIETE des Statuts et du Règlement Intérieur signés par tous les associés co-fondateurs, personnellement ou par leurs mandataires.

Fait à Arlon
Le 27.12.11
En deux exemplaires dont un pour mandataire

LE SOUSSIGNE CO-FONDATEUR ET SOUSCRIPTEUR[8]

Société Conte VALORO
Par son représentant légal,
M.....

A. Conc.

Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus

LE MANDATAIRE[9]

Bon pour acceptation de pouvoir

[8] Le Soussigné co-fondateur fera précéder sa signature par la mention manuscrite suivante : « Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus ».

[9] Le Mandataire fera précéder sa signature par la mention manuscrite « Bon pour acceptation de pouvoir ».

POUVOIR

21

SOUSCRIPTEUR SAR

LA SOUSSIGNE(E),

RCS: St Malo 491 602 397 (2006 B 297)

- Société [1] Atelier Bleu SARL 15000 € 6 rue de Lisgant 35120 Dol associée de la COMPAGNIE DES ARCHITECTEURS, par son représentant légal, M [2] Olivier DELESPINE

1 – Participe, en qualité de co-fondateur, à la création de la société par actions simplifiée à capital variable (ci-après la Société) ayant les principales caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée à capital variable

Dénomination : CITAGONE

Siège initial : 95 boulevard Beaumarchais – 75003 PARIS

Objet :

- la promotion immobilière et, notamment, l'étude, la mise au point de tous projets immobiliers civils, commerciaux, industriels ou publics concernant tant la conception (plans, architecture, préparation et gestion des projets, des appels d'offres, de leurs process de mise en œuvre et planification, ...) que les opérations et montages d'ordre administratif, technique, financier et/ou commercial nécessaires à la réalisation de tous immeubles individuels ou collectifs, à usage d'habitation, de commerce, d'industries, de bureaux, d'entrepôts, d'activités de services logistiques, communs ou autres,
- le développement, le lotissement, l'aménagement, la rénovation, la réhabilitation, la construction, la commercialisation de biens immobiliers de toute nature,
- toutes prestations de formation, de conseil opérationnel, d'assistance technique et/ou financière à destination de particuliers, d'entreprises, de collectivités dans le domaine de la promotion et de la construction immobilière,
- toutes opérations de marchands de biens ou de lotisseurs ou d'aménageurs,
- la direction, la surveillance, la maîtrise d'œuvre, d'organisation, d'exécution ou de suivi de travaux de construction, toutes missions de conseil, de contrôle auprès de maîtres d'ouvrage,
- la prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés exerçant tout ou partie des activités mentionnées aux §§ précédents, françaises ou étrangères, civiles, y compris sociétés civiles de construction vente, sociétés coopératives, commerciales, financières ou immobilières, par tout moyen et sous quelque forme que ce soit, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'acquisition ou de souscription de valeurs mobilières, de fusion, scission ou apport,

[1] Indiquer ses dénomination, forme, capital, siège et n° d'immatriculation au RCS.
[2] Nom, prénom du représentant légal.

d'alliance, de partenariat, de sociétés en participation ou groupement d'intérêt économique, l'administration, la gestion, l'animation et/ou le contrôle de ces intérêts et participations,

Capital social initial : 1.000.000 € au minimum, à souscrire et à libérer intégralement à la constitution.

Nombre d'actions émises à la constitution : 670 au minimum, avec valeur nominale unitaire de 1.500 €

Exercice social : 1er janvier/31 décembre

Qualité d'associé : réservée aux associés membres de sociétés d'architectes (SAR) elles-mêmes associées de la Compagnie des Architecteurs, aux SAR concernées elles-mêmes et aux SAR PROMOTION contrôlées par ceux et/ou celles-ci.

Premier Président :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

Premiers Membres du Comité de Direction :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE (11)
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

- M. Florent HUCHON
Né le 08/01/1969 à LYON (3ème)
Demeurant : 29 route des Poses, ASSERANS
01550 FARGES

- M. Pascal JOSSAUD
Né le 16/07/1960 à DIE (26)
Demeurant : Quartier Cougnet
26150 DIE

- M. Pierre-Luc LANGLET
Né le 29/04/1949 à BOURG LA REINE (92)
Demeurant : 13 rue du Général Pershing
78000 VERSAILLES

- M. Pierre MAJAL
Né le 28/04/1958 à TOULON (83)
Demeurant : Quartier Terres Blanches
84480 BONNIEUX

- M. Rémy NAVARRO
Né le 11/02/1964 à NARBONNE (11)
Demeurant : 2 rue des Jardins
11120 MOUSSAM

- M. Jacques PAUL
Né le 03/09/1949 à AVIGNON (84)
Demeurant : 20 rue Bonaparte

75006 PARIS

- M. Jacques PICHON
Né le 27/12/1959 à DINAN (22)
Demeurant : 7 La Vallée des Granges
22100 LEHON

- M. Paul ROUGIER
Né le 23/12/1973 à ANGOULEME (16)
Demeurant : 36 allée des Ombrages
16710 St YRIEIX

RCS d'immatriculation : Paris

2 – Reconnait avoir eu et pris connaissance des Statuts de la SOCIETE devant être signés, enregistrés et déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Paris en vue de l'immatriculation de celle-ci ainsi que du Règlement Intérieur devant être régularisé concomitamment à la signature desdits Statuts, et dont copies ci-annexées et revêtues de mon visa et de ma signature pour accord.

3 – Souscrit au capital de la SOCIETE à concurrence de Quatre mille Euros (Cinq cent €)[3] et de trois (3)[4] actions de 1.500 € de valeur nominale unitaire.

4 – Donne, par la présente valant Mandat, tous pouvoirs :

A Monsieur Rémy NAVARRO
Demeurant : 2 rue des Jardins 44120 Vertou.

Co-fondateur,

son mandataire, à l'effet, en mon nom et pour mon compte, de :

(i) déposer sur le compte bancaire de la SOCIETE en création ouvert à cet effet le chèque n° 621[5] tiré sur son compte chez la Banque BPO 6014 Ille et Vilaine[6] représentant le montant de sa souscription, soit la somme de 4500 €[7], et qu'elle lui a remis à cet effet, ce chèque libellé à l'ordre de « CITAGONE, société en formation »,

(ii) signer les Statuts constitutifs de la SOCIETE,

(iii) signer le Règlement Intérieur de la SOCIETE, complétant les Statuts de celle-ci.

Son Mandataire remettra, pour acquit de sa mission,

- une copie du reçu de la Banque de la SOCIETE enregistrant sur le compte bancaire de celle-ci le dépôt de son chèque de libération de sa souscription à son capital,

[3] Indiquer la somme en lettres et en chiffres.
[4] Indiquer le nombre d'actions souscrites en lettres et chiffres.
[5] Compléter le numéro du chèque.
[6] Compléter les coordonnées de la banque.
[7] Indiquer la somme souscrite, en chiffre.

- un original ou une copie certifiée conforme par le Président de la SOCIETE des Statuts et du Règlement Intérieur signés par tous les associés co-fondateurs, personnellement ou par leurs mandataires.

Fait à Dol
Le 3/01/2012
En deux exemplaires dont un pour mandataire

LE SOUSSIGNE CO-FONDATEUR ET SOUSCRIPTEUR[8]

Société d'Architecture
ATELIER BLEU
Parc d'activités du Mont Saint-Michel
Carfantin 35120 Dol-de-Bretagne
siret : 491 602 397 000 11
tel : 02.99.48.18.38 fax : 02.99.48.31.31
email : atelier-bleu@architecteurs.com

Olivier Delepine
Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus

LE MANDATAIRE[9]

Bon pour acceptation de pouvoir

[8] Le Soussigné co-fondateur fera précéder sa signature par la mention manuscrite suivante : « Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus ».

[9] Le Mandataire fera précéder sa signature par la mention manuscrite « Bon pour acceptation de pouvoir ».

POUVOIR

SOUSCRIPTEUR PERSONNE PHYSIQUE

JE, SOUSSIGNE(E), Olivier DELEPINE 22

Né(e) le 16 novembre 1953 à
Marié(e) ☒ Célibataire ☐

De nationalité française

Demeurant 6 Rue de Lejeard. 35120 Dol. de Bretagne -

Associé(e) de la SAR[1] ATELIER BLEU SARL 15.000 € 6 rue de Lejeard 35120 Dol de Bretagne. RCS ; St Malo 491 602 397 (2006 B 247), elle-même associée de la COMPAGNIE DES ARCHITECTEURS,

1 – Participe, en qualité de co-fondateur, à la création de la société par actions simplifiée à capital variable (ci-après la Société) ayant les principales caractéristiques suivantes :

Forme :	Société par Actions Simplifiée à capital variable
Dénomination :	CITAGONE
Siège initial :	95 boulevard Beaumarchais – 75003 PARIS
Objet :	- la promotion immobilière et, notamment, l'étude, la mise au point de tous projets immobiliers civils, commerciaux, industriels ou publics concernant tant la conception (plans, architecture, préparation et gestion des projets, des appels d'offres, de leurs process de mise en œuvre et planification, ...) que les opérations et montages d'ordre administratif, technique, financier et/ou commercial nécessaires à la réalisation de tous immeubles individuels ou collectifs, à usage d'habitation, de commerce, d'industries, de bureaux, d'entrepôts, d'activités de services logistiques, communs ou autres, - le développement, le lotissement, l'aménagement, la rénovation, la réhabilitation, la construction, la commercialisation de biens immobiliers de toute nature, - toutes prestations de formation, de conseil opérationnel, d'assistance technique et/ou financière à destination de particuliers, d'entreprises, de collectivités dans le domaine de la promotion et de la construction immobilière, - toutes opérations de marchands de biens ou de lotisseurs ou d'aménageurs, - la direction, la surveillance, la maîtrise d'œuvre, d'organisation, d'exécution ou de suivi de travaux de construction, toutes missions de conseil, de contrôle auprès de maîtres d'ouvrage, - la prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés exerçant tout ou partie des activités

[1] Indiquer ses dénomination, forme, capital, siège et n° d'immatriculation au RCS.

OD

mentionnées aux §§ précédents, françaises ou étrangères, civiles, y compris sociétés civiles de construction vente, sociétés coopératives, commerciales, financières ou immobilières, par tout moyen et sous quelque forme que ce soit, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'acquisition ou de souscription de valeurs mobilières, de fusion, scission ou apport, d'alliance, de partenariat, de sociétés en participation ou groupement d'intérêt économique, l'administration, la gestion, l'animation et/ou le contrôle de ces intérêts et participations,

Capital social initial : 1.000.000 € au minimum, à souscrire et à libérer intégralement à la constitution.

Nombre d'actions émises à la constitution : 670 au minimum, avec valeur nominale unitaire de 1.500 €

Exercice social : 1er janvier/31 décembre

Qualité d'associé : réservée aux associés membres de sociétés d'architectes (SAR) elles-mêmes associées de la Compagnie des Architecteurs, aux SAR concernées elles-mêmes et aux SAR PROMOTION contrôlées par ceux et/ou celles-ci.

Premier Président : - M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

Premiers Membres du Comité de Direction :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE (11)
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

- M. Florent HUCHON
Né le 08/01/1969 à LYON (3ème)
Demeurant : 29 route des Poses, ASSERANS
01550 FARGES

- M. Pascal JOSSAUD
Né le 16/07/1960 à DIE (26)
Demeurant : Quartier Cougnet
26150 DIE

- M. Pierre-Luc LANGLET
Né le 29/04/1949 à BOURG LA REINE (92)
Demeurant : 13 rue du Général Pershing
78000 VERSAILLES

- M. Pierre MAJAL
Né le 28/04/1958 à TOULON (83)
Demeurant : Quartier Terres Blanches
84480 BONNIEUX

- M. Rémy NAVARRO
Né le 11/02/1964 à NARBONNE (11)

Demeurant : 2 rue des Jardins
11120 MOUSSAM

- M. Jacques PAUL
Né le 03/09/1949 à AVIGNON (84)
Demeurant : 20 rue Bonaparte
75006 PARIS

- M. Jacques PICHON
Né le 27/12/1959 à DINAN (22)
Demeurant : 7 La Vallée des Granges
22100 LEHON

- M. Paul ROUGIER
Né le 23/12/1973 à ANGOULEME (16)
Demeurant : 36 allée des Ombrages
16710 St YRIEIX

RCS d'immatriculation : Paris

2 – Reconnais avoir eu et pris connaissance des Statuts de la SOCIETE devant être signés, enregistrés et déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Paris en vue de l'immatriculation de celle-ci ainsi que du Règlement Intérieur devant être régularisé concomitamment à la signature desdits Statuts, et dont copies ci-annexées et revêtues de mon visa et de ma signature pour accord.

3 – Souscris au capital de la SOCIETE à concurrence de Quatre mille Euros (Cinq cent €)[2] et de trois (3)[3] actions de 1.500 € de valeur nominale unitaire.

4 – Donne, par la présente valant Mandat, tous pouvoirs :

A Monsieur Rémy NAVARRO
Demeurant : 2 rue des Jardins 11120 MOUSSAN.

Co-fondateur,

mon mandataire, à l'effet, en mon nom et pour mon compte, de :

(i) déposer sur le compte bancaire de la SOCIETE en création ouvert à cet effet le chèque n° 2939787[4] tiré sur mon compte chez la Banque CCM Del. la Bretagne[5] représentant le montant de ma souscription, soit la somme de 4500€[6], et que je lui ai remis à cet effet, ce chèque libellé à l'ordre de « CITAGONE, société en formation »,

(ii) signer les Statuts constitutifs de la SOCIETE,

(iii) signer le Règlement Intérieur de la SOCIETE, complétant les Statuts de celle-ci.

[2] Indiquer la somme en lettres et en chiffres.
[3] Indiquer le nombre d'actions souscrites en lettres et chiffres.
[4] Compléter le numéro du chèque.
[5] Compléter les coordonnées de la banque.
[6] Indiquer la somme souscrite, en chiffre.

Mon Mandataire me remettra, pour acquit de sa mission,

- une copie du reçu de la Banque de la SOCIETE enregistrant sur le compte bancaire de celle-ci le dépôt de mon chèque de libération de ma souscription à son capital,

- un original ou une copie certifiée conforme par le Président de la SOCIETE des Statuts et du Règlement Intérieur signés par tous les associés co-fondateurs, personnellement ou par leurs mandataires.

Fait à Dol 3
Le 3/01/12
En deux exemplaires dont un pour mon mandataire

LE SOUSSIGNE CO-FONDATEUR ET SOUSCRIPTEUR[7]

Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus

LE MANDATAIRE[8]

Bon pour acceptation de pouvoir

[7] Le Soussigné co-fondateur fera précéder sa signature par la mention manuscrite suivante : « Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus ».

[8] Le Mandataire fera précéder sa signature par la mention manuscrite « Bon pour acceptation de pouvoir ».

a3

POUVOIR

SOUSCRIPTEUR PERSONNE PHYSIQUE

JE, SOUSSIGNE(E), Michel DEBIZET

Né(e) le 17.05.1954 à TAWANARIVE 99

Marié(e) ☒ Célibataire ☐

Sous le régime de la Séparation de biens

De nationalité française

Demeurant 50 bld de Port Royal 75005 PARIS

Associé(e) de la SAR[1]JPA ARCHITECTEURS....., elle-même associée de la COMPAGNIE DES ARCHITECTEURS,

1 – Participe, en qualité de co-fondateur, à la création de la société par actions simplifiée à capital variable (ci-après la Société) ayant les principales caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée à capital variable

Dénomination : CITAGONE

Siège initial : 95 boulevard Beaumarchais – 75003 PARIS

Objet :

- la promotion immobilière et, notamment, l'étude, la mise au point de tous projets immobiliers civils, commerciaux, industriels ou publics concernant tant la conception (plans, architecture, préparation et gestion des projets, des appels d'offres, de leurs process de mise en œuvre et planification, ...) que les opérations et montages d'ordre administratif, technique, financier et/ou commercial nécessaires à la réalisation de tous immeubles individuels ou collectifs, à usage d'habitation, de commerce, d'industries, de bureaux, d'entrepôts, d'activités de services logistiques, communs ou autres,
- le développement, le lotissement, l'aménagement, la rénovation, la réhabilitation, la construction, la commercialisation de biens immobiliers de toute nature,
- toutes prestations de formation, de conseil opérationnel, d'assistance technique et/ou financière à destination de particuliers, d'entreprises, de collectivités dans le domaine de la promotion et de la construction immobilière,
- toutes opérations de marchands de biens ou de lotisseurs ou d'aménageurs,
- la direction, la surveillance, la maîtrise d'œuvre, d'organisation, d'exécution ou de suivi de travaux de construction, toutes missions de conseil, de contrôle auprès de maîtres d'ouvrage,
- la prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés exerçant tout ou partie des activités

[1] Indiquer ses dénomination, forme, capital, siège et n° d'immatriculation au RCS.

mentionnées aux §§ précédents, françaises ou étrangères, civiles, y compris sociétés civiles de construction vente, sociétés coopératives, commerciales, financières ou immobilières, par tout moyen et sous quelque forme que ce soit, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'acquisition ou de souscription de valeurs mobilières, de fusion, scission ou apport, d'alliance, de partenariat, de sociétés en participation ou groupement d'intérêt économique, l'administration, la gestion, l'animation et/ou le contrôle de ces intérêts et participations,

Capital social initial : 1.000.000 € au minimum, à souscrire et à libérer intégralement à la constitution.

Nombre d'actions émises à la constitution : 670 au minimum, avec valeur nominale unitaire de 1.500 €

Exercice social : 1er janvier/31 décembre

Qualité d'associé : réservée aux associés membres de sociétés d'architectes (SAR) elles-mêmes associées de la Compagnie des Architecteurs, aux SAR concernées elles-mêmes et aux SAR PROMOTION contrôlées par ceux et/ou celles-ci.

Premier Président :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

Premiers Membres du Comité de Direction :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE (11)
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

- M. Florent HUCHON
Né le 08/01/1969 à LYON (3ème)
Demeurant : 29 route des Poses, ASSERANS
01550 FARGES

- M. Pascal JOSSAUD
Né le 16/07/1960 à DIE (26)
Demeurant : Quartier Cougnet
26150 DIE

- M. Pierre-Luc LANGLET
Né le 29/04/1949 à BOURG LA REINE (92)
Demeurant : 13 rue du Général Pershing
78000 VERSAILLES

- M. Pierre MAJAL
Né le 28/04/1958 à TOULON (83)
Demeurant : Quartier Terres Blanches
84480 BONNIEUX

- M. Rémy NAVARRO
Né le 11/02/1964 à NARBONNE (11)

Demeurant : 2 rue des Jardins
11120 MOUSSAM

- M. Jacques PAUL
Né le 03/09/1949 à AVIGNON (84)
Demeurant : 20 rue Bonaparte
75006 PARIS

- M. Jacques PICHON
Né le 27/12/1959 à DINAN (22)
Demeurant : 7 La Vallée des Granges
22100 LEHON

- M. Paul ROUGIER
Né le 23/12/1973 à ANGOULEME (16)
Demeurant : 36 allée des Ombrages
16710 St YRIEIX

RCS d'immatriculation : Paris

2 – Reconnais avoir eu et pris connaissance des Statuts de la SOCIETE devant être signés, enregistrés et déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Paris en vue de l'immatriculation de celle-ci ainsi que du Règlement Intérieur devant être régularisé concomitamment à la signature desdits Statuts, et dont copies ci-annexées et revêtues de mon visa et de ma signature pour accord.

3 – Souscris au capital de la SOCIETE à concurrence de15000.....Euros (.QUINZE..MILLE. €)[2] et de10..... (.....DIX.....)[3] actions de 1.500 € de valeur nominale unitaire.

4 – Donne, par la présente valant Mandat, tous pouvoirs :

A MonsieurRémi NAVARRO.
Demeurant :MOUSSAM.

Co-fondateur,

mon mandataire, à l'effet, en mon nom et pour mon compte, de :

(i) déposer sur le compte bancaire de la SOCIETE en création ouvert à cet effet le chèque n° ...6932711.....[4] tiré sur mon compte chez la Banque ...BNP PARIBAS.....[5] représentant le montant de ma souscription, soit la somme de 15000€ et que je lui ai remis à cet effet, ce chèque libellé à l'ordre de « CITAGONE, société en formation »,

(ii) signer les Statuts constitutifs de la SOCIETE,

(iii) signer le Règlement Intérieur de la SOCIETE, complétant les Statuts de celle-ci.

[2] Indiquer la somme en lettres et en chiffres.
[3] Indiquer le nombre d'actions souscrites en lettres et chiffres.
[4] Compléter le numéro du chèque.
[5] Compléter les coordonnées de la banque.
[6] Indiquer la somme souscrite, en chiffre.

Mon Mandataire me remettra, pour acquit de sa mission,

- une copie du reçu de la Banque de la SOCIETE enregistrant sur le compte bancaire de celle-ci le dépôt de mon chèque de libération de ma souscription à son capital,

- un original ou une copie certifiée conforme par le Président de la SOCIETE des Statuts et du Règlement Intérieur signés par tous les associés co-fondateurs, personnellement ou par leurs mandataires.

Fait à Paris
Le 10 Janvier 2012
En deux exemplaires dont un pour mon mandataire

LE SOUSSIGNE CO-FONDATEUR ET SOUSCRIPTEUR[7]

bon pour pouvoir aux effets ci-dessus

LE MANDATAIRE[8]

Bon pour acceptation du pouvoir

[7] Le Soussigné co-fondateur fera précéder sa signature par la mention manuscrite suivante : « Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus ».

[8] Le Mandataire fera précéder sa signature par la mention manuscrite « Bon pour acceptation de pouvoir ».

POUVOIR

24

SOUSCRIPTEUR SAR

LA SOUSSIGNE(E),

- Société [1] DOMAS ARCHITECTEURS SARL, capital 25 000 €, RCS B 332 322 899 LYON, associée de la COMPAGNIE DES ARCHITECTEURS, par son représentant légal, M [2] DOMAS Philippe

1 – Participe, en qualité de co-fondateur, à la création de la société par actions simplifiée à capital variable (ci-après la Société) ayant les principales caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée à capital variable

Dénomination : CITAGONE

Siège initial : 95 boulevard Beaumarchais – 75003 PARIS

Objet :

- la promotion immobilière et, notamment, l'étude, la mise au point de tous projets immobiliers civils, commerciaux, industriels ou publics concernant tant la conception (plans, architecture, préparation et gestion des projets, des appels d'offres, de leurs process de mise en œuvre et planification, ...) que les opérations et montages d'ordre administratif, technique, financier et/ou commercial nécessaires à la réalisation de tous immeubles individuels ou collectifs, à usage d'habitation, de commerce, d'industries, de bureaux, d'entrepôts, d'activités de services logistiques, communs ou autres,
- le développement, le lotissement, l'aménagement, la rénovation, la réhabilitation, la construction, la commercialisation de biens immobiliers de toute nature,
- toutes prestations de formation, de conseil opérationnel, d'assistance technique et/ou financière à destination de particuliers, d'entreprises, de collectivités dans le domaine de la promotion et de la construction immobilière,
- toutes opérations de marchands de biens ou de lotisseurs ou d'aménageurs,
- la direction, la surveillance, la maîtrise d'œuvre, d'organisation, d'exécution ou de suivi de travaux de construction, toutes missions de conseil, de contrôle auprès de maîtres d'ouvrage,
- la prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés exerçant tout ou partie des activités mentionnées aux §§ précédents, françaises ou étrangères, civiles, y compris sociétés civiles de construction vente, sociétés coopératives, commerciales, financières ou immobilières, par tout moyen et sous quelque forme que ce soit, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'acquisition ou de souscription de valeurs mobilières, de fusion, scission ou apport,

[1] Indiquer ses dénomination, forme, capital, siège et n° d'immatriculation au RCS.
[2] Nom, prénom du représentant légal.

d'alliance, de partenariat, de sociétés en participation ou groupement d'intérêt économique, l'administration, la gestion, l'animation et/ou le contrôle de ces intérêts et participations,

Capital social initial : 1.000.000 € au minimum, à souscrire et à libérer intégralement à la constitution.

Nombre d'actions émises à la constitution : 670 au minimum, avec valeur nominale unitaire de 1.500 €

Exercice social : 1er janvier/31 décembre

Qualité d'associé : réservée aux associés membres de sociétés d'architectes (SAR) elles-mêmes associées de la Compagnie des Architecteurs, aux SAR concernées elles-mêmes et aux SAR PROMOTION contrôlées par ceux et/ou celles-ci.

Premier Président :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

Premiers Membres du Comité de Direction :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE (11)
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

- M. Florent HUCHON
Né le 08/01/1969 à LYON (3ème)
Demeurant : 29 route des Poses, ASSERANS
01550 FARGES

- M. Pascal JOSSAUD
Né le 16/07/1960 à DIE (26)
Demeurant : Quartier Cougnet
26150 DIE

- M. Pierre-Luc LANGLET
Né le 29/04/1949 à BOURG LA REINE (92)
Demeurant : 13 rue du Général Pershing
78000 VERSAILLES

- M. Pierre MAJAL
Né le 28/04/1958 à TOULON (83)
Demeurant : Quartier Terres Blanches
84480 BONNIEUX

- M. Rémy NAVARRO
Né le 11/02/1964 à NARBONNE (11)
Demeurant : 2 rue des Jardins
11120 MOUSSAM

- M. Jacques PAUL
Né le 03/09/1949 à AVIGNON (84)
Demeurant : 20 rue Bonaparte

75006 PARIS

- M. Jacques PICHON
Né le 27/12/1959 à DINAN (22)
Demeurant : 7 La Vallée des Granges
22100 LEHON

- M. Paul ROUGIER
Né le 23/12/1973 à ANGOULEME (16)
Demeurant : 36 allée des Ombrages
16710 St YRIEIX

RCS d'immatriculation : Paris

2 – Reconnait avoir eu et pris connaissance des Statuts de la SOCIETE devant être signés, enregistrés et déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Paris en vue de l'immatriculation de celle-ci ainsi que du Règlement Intérieur devant être régularisé concomitamment à la signature desdits Statuts, et dont copies ci-annexées et revêtues de mon visa et de ma signature pour accord.

3 – Souscrit au capital de la SOCIETE à concurrence de quinze mille Euros (15.000 €)[3] et de dix (10)[4] actions de 1.500 € de valeur nominale unitaire.

4 – Donne, par la présente valant Mandat, tous pouvoirs :

A Monsieur .. Gilles FAGES,
Demeurant : 44 chemin de Pâturage
11130 SIGEAN.

Co-fondateur,

son mandataire, à l'effet, en mon nom et pour mon compte, de :

(i) déposer sur le compte bancaire de la SOCIETE en création ouvert à cet effet le chèque n° 92.11.407[5] tiré sur son compte chez la Banque Crédit Agricole Centre Est[6] représentant le montant de sa souscription, soit la somme de 15000 €[7], et qu'elle lui a remis à cet effet, ce chèque libellé à l'ordre de « CITAGONE, société en formation »,

(ii) signer les Statuts constitutifs de la SOCIETE,

(iii) signer le Règlement Intérieur de la SOCIETE, complétant les Statuts de celle-ci.

Son Mandataire remettra, pour acquit de sa mission,

- une copie du reçu de la Banque de la SOCIETE enregistrant sur le compte bancaire de celle-ci le dépôt de son chèque de libération de sa souscription à son capital,

[3] Indiquer la somme en lettres et en chiffres.
[4] Indiquer le nombre d'actions souscrites en lettres et chiffres.
[5] Compléter le numéro du chèque.
[6] Compléter les coordonnées de la banque.
[7] Indiquer la somme souscrite, en chiffre.

- un original ou une copie certifiée conforme par le Président de la SOCIETE des Statuts et du Règlement Intérieur signés par tous les associés co-fondateurs, personnellement ou par leurs mandataires.

Fait à Lyon
Le 3 janvier 2012
En deux exemplaires dont un pour mandataire

LE SOUSSIGNE CO-FONDATEUR ET SOUSCRIPTEUR[8]

Société : DOMAS ARCHITECTEURS
Par son représentant légal,
M. DOMAS Philippe

DOMAS
ARCHITECTEURS
20, rue de St-Cyr - 69009 LYON
Tel. 04 72 53 06 44 - Fax 04 72 53 90 80
RCS LYON B 382 322 899

LE MANDATAIRE[9]

Bon pour acceptation de pouvoir

[8] Le Soussigné co-fondateur fera précéder sa signature par la mention manuscrite suivante : « Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus ».

[9] Le Mandataire fera précéder sa signature par la mention manuscrite « Bon pour acceptation de pouvoir ».

POUVOIR

SOUSCRIPTEUR SAR
EMPREINTE Architecteur
SARL au capital de 15 000 Euros
Siret. 522 510 080 00016 - Code APE: 4120B
4, rue Iliet Le Père 97354 Montjoly
Tél: 0594.25.15.47 - Fax: 0594.25.61.67
contact.empreinte@architecteurs.com

25

LA SOUSSIGNE(E),

- Société [1] associée de la COMPAGNIE DES ARCHITECTEURS, par son représentant légal, M . DRULIEN

1 – Participe, en qualité de co-fondateur, à la création de la société par actions simplifiée à capital variable (ci-après la Société) ayant les principales caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée à capital variable

Dénomination : CITAGONE

Siège initial : 95 boulevard Beaumarchais – 75003 PARIS

Objet :

- la promotion immobilière et, notamment, l'étude, la mise au point de tous projets immobiliers civils, commerciaux, industriels ou publics concernant tant la conception (plans, architecture, préparation et gestion des projets, des appels d'offres, de leurs process de mise en œuvre et planification, ...) que les opérations et montages d'ordre administratif, technique, financier et/ou commercial nécessaires à la réalisation de tous immeubles individuels ou collectifs, à usage d'habitation, de commerce, d'industries, de bureaux, d'entrepôts, d'activités de services logistiques, communs ou autres,
- le développement, le lotissement, l'aménagement, la rénovation, la réhabilitation, la construction, la commercialisation de biens immobiliers de toute nature,
- toutes prestations de formation, de conseil opérationnel, d'assistance technique et/ou financière à destination de particuliers, d'entreprises, de collectivités dans le domaine de la promotion et de la construction immobilière,
- toutes opérations de marchands de biens ou de lotisseurs ou d'aménageurs,
- la direction, la surveillance, la maîtrise d'œuvre, d'organisation, d'exécution ou de suivi de travaux de construction, toutes missions de conseil, de contrôle auprès de maîtres d'ouvrage,
- la prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés exerçant tout ou partie des activités mentionnées aux §§ précédents, françaises ou étrangères, civiles, y compris sociétés civiles de construction vente, sociétés coopératives, commerciales, financières ou immobilières, par tout moyen et sous quelque forme que ce soit, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'acquisition ou de souscription de valeurs mobilières, de fusion, scission ou apport,

[1] Indiquer ses dénomination, forme, capital, siège et n° d'immatriculation au RCS.
[2] Nom, prénom du représentant légal.

d'alliance, de partenariat, de sociétés en participation ou groupement d'intérêt économique, l'administration, la gestion, l'animation et/ou le contrôle de ces intérêts et participations,

Capital social initial : 1.000.000 € au minimum, à souscrire et à libérer intégralement à la constitution.

Nombre d'actions émises à la constitution : 670 au minimum, avec valeur nominale unitaire de 1.500 €

Exercice social : 1er janvier/31 décembre

Qualité d'associé : réservée aux associés membres de sociétés d'architectes (SAR) elles-mêmes associées de la Compagnie des Architecteurs, aux SAR concernées elles-mêmes et aux SAR PROMOTION contrôlées par ceux et/ou celles-ci.

Premier Président :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

Premiers Membres du Comité de Direction :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE (11)
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

- M. Florent HUCHON
Né le 08/01/1969 à LYON (3ème)
Demeurant : 29 route des Poses, ASSERANS
01550 FARGES

- M. Pascal JOSSAUD
Né le 16/07/1960 à DIE (26)
Demeurant : Quartier Cougnet
26150 DIE

- M. Pierre-Luc LANGLET
Né le 29/04/1949 à BOURG LA REINE (92)
Demeurant : 13 rue du Général Pershing
78000 VERSAILLES

- M. Pierre MAJAL
Né le 28/04/1958 à TOULON (83)
Demeurant : Quartier Terres Blanches
84480 BONNIEUX

- M. Rémy NAVARRO
Né le 11/02/1964 à NARBONNE (11)
Demeurant : 2 rue des Jardins
11120 MOUSSAM

- M. Jacques PAUL
Né le 03/09/1949 à AVIGNON (84)
Demeurant : 20 rue Bonaparte

75006 PARIS

- M. Jacques PICHON
Né le 27/12/1959 à DINAN (22)
Demeurant : 7 La Vallée des Granges
22100 LEHON

- M. Paul ROUGIER
Né le 23/12/1973 à ANGOULEME (16)
Demeurant : 36 allée des Ombrages
16710 St YRIEIX

RCS d'immatriculation : Paris

2 – Reconnait avoir eu et pris connaissance des Statuts de la SOCIETE devant être signés, enregistrés et déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Paris en vue de l'immatriculation de celle-ci ainsi que du Règlement Intérieur devant être régularisé concomitamment à la signature desdits Statuts, et dont copies ci-annexées et revêtues de mon visa et de ma signature pour accord.

3 – Souscrit au capital de la SOCIETE à concurrence de ...1.500.....Euros (.Mille.cinq.cents... €)[3] et deUne..... (.....1.....)[4] actions de 1.500 € de valeur nominale unitaire.

4 – Donne, par la présente valant Mandat, tous pouvoirs :

A MonsieurFAGES Gilles
Demeurant : ..St.gean

Co-fondateur,

son mandataire, à l'effet, en mon nom et pour mon compte, de :

(i) déposer sur le compte bancaire de la SOCIETE en création ouvert à cet effet le chèque n°8291355.....[5] tiré sur son compte chez la Banque ...BDAF...de..Rennes..Montgoly..... [6] représentant le montant de sa souscription, soit la somme de 1500 €[7], et qu'elle lui a remis à cet effet, ce chèque libellé à l'ordre de « CITAGONE, société en formation »,

(ii) signer les Statuts constitutifs de la SOCIETE,

(iii) signer le Règlement Intérieur de la SOCIETE, complétant les Statuts de celle-ci.

Son Mandataire remettra, pour acquit de sa mission,

- une copie du reçu de la Banque de la SOCIETE enregistrant sur le compte bancaire de celle-ci le dépôt de son chèque de libération de sa souscription à son capital,

[3] Indiquer la somme en lettres et en chiffres.
[4] Indiquer le nombre d'actions souscrites en lettres et chiffres.
[5] Compléter le numéro du chèque.
[6] Compléter les coordonnées de la banque.
[7] Indiquer la somme souscrite, en chiffre.

- un original ou une copie certifiée conforme par le Président de la SOCIETE des Statuts et du Règlement Intérieur signés par tous les associés co-fondateurs, personnellement ou par leurs mandataires.

Fait à Cayenne
Le 04/01/12
En deux exemplaires dont un pour mandataire

LE SOUSSIGNE CO-FONDATEUR ET SOUSCRIPTEUR[8]

EMPREINTE Architecteur
SARL au capital de 15 000 Euros
Siret: 522 510 060 00016 - Code APE: 4120B
4, rue Ilet Le Père 97354 Montjoly
Tél: 0594.25.15 47 - Fax: 0594.25.61.67
contact.empreinte@architecteurs.com

Société EMPREINTE Architecteur
Par son représentant légal,
M. DRILLIEN Maeva
Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus

LE MANDATAIRE[9]

Bon pour acceptation de pouvoir

[8] Le Soussigné co-fondateur fera précéder sa signature par la mention manuscrite suivante : « Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus ».

[9] Le Mandataire fera précéder sa signature par la mention manuscrite « Bon pour acceptation de pouvoir ».

POUVOIR

SOUSCRIPTEUR SAR

26

LA SOUSSIGNE(E),

- Société [1] SAS.T.H.DUBOC....., associée de la COMPAGNIE DES ARCHITECTEURS, par son représentant légal, M DUBOC [2] Thierry

1 – Participe, en qualité de co-fondateur, à la création de la société par actions simplifiée à capital variable (ci-après la Société) ayant les principales caractéristiques suivantes :

Forme :	Société par Actions Simplifiée à capital variable
Dénomination :	CITAGONE
Siège initial :	95 boulevard Beaumarchais – 75003 PARIS
Objet :	- la promotion immobilière et, notamment, l'étude, la mise au point de tous projets immobiliers civils, commerciaux, industriels ou publics concernant tant la conception (plans, architecture, préparation et gestion des projets, des appels d'offres, de leurs process de mise en œuvre et planification, ...) que les opérations et montages d'ordre administratif, technique, financier et/ou commercial nécessaires à la réalisation de tous immeubles individuels ou collectifs, à usage d'habitation, de commerce, d'industries, de bureaux, d'entrepôts, d'activités de services logistiques, communs ou autres, - le développement, le lotissement, l'aménagement, la rénovation, la réhabilitation, la construction, la commercialisation de biens immobiliers de toute nature, - toutes prestations de formation, de conseil opérationnel, d'assistance technique et/ou financière à destination de particuliers, d'entreprises, de collectivités dans le domaine de la promotion et de la construction immobilière, - toutes opérations de marchands de biens ou de lotisseurs ou d'aménageurs, - la direction, la surveillance, la maîtrise d'œuvre, d'organisation, d'exécution ou de suivi de travaux de construction, toutes missions de conseil, de contrôle auprès de maîtres d'ouvrage, - la prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés exerçant tout ou partie des activités mentionnées aux §§ précédents, françaises ou étrangères, civiles, y compris sociétés civiles de construction vente, sociétés coopératives, commerciales, financières ou immobilières, par tout moyen et sous quelque forme que ce soit, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'acquisition ou de souscription de valeurs mobilières, de fusion, scission ou apport,

[1] Indiquer ses dénomination, forme, capital, siège et n° d'immatriculation au RCS.

[2] Nom, prénom du représentant légal.

d'alliance, de partenariat, de sociétés en participation ou groupement d'intérêt économique, l'administration, la gestion, l'animation et/ou le contrôle de ces intérêts et participations,

Capital social initial : 1.000.000 € au minimum, à souscrire et à libérer intégralement à la constitution.

Nombre d'actions émises à la constitution : 670 au minimum, avec valeur nominale unitaire de 1.500 €

Exercice social : 1er janvier/31 décembre

Qualité d'associé : réservée aux associés membres de sociétés d'architectes (SAR) elles-mêmes associées de la Compagnie des Architecteurs, aux SAR concernées elles-mêmes et aux SAR PROMOTION contrôlées par ceux et/ou celles-ci.

Premier Président :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

Premiers Membres du Comité de Direction :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE (11)
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

- M. Florent HUCHON
Né le 08/01/1969 à LYON (3ème)
Demeurant : 29 route des Poses, ASSERANS
01550 FARGES

- M. Pascal JOSSAUD
Né le 16/07/1960 à DIE (26)
Demeurant : Quartier Cougnet
26150 DIE

- M. Pierre-Luc LANGLET
Né le 29/04/1949 à BOURG LA REINE (92)
Demeurant : 13 rue du Général Pershing
78000 VERSAILLES

- M. Pierre MAJAL
Né le 28/04/1958 à TOULON (83)
Demeurant : Quartier Terres Blanches
84480 BONNIEUX

- M. Rémy NAVARRO
Né le 11/02/1964 à NARBONNE (11)
Demeurant : 2 rue des Jardins
11120 MOUSSAM

- M. Jacques PAUL
Né le 03/09/1949 à AVIGNON (84)
Demeurant : 20 rue Bonaparte

75006 PARIS

- M. Jacques PICHON
Né le 27/12/1959 à DINAN (22)
Demeurant : 7 La Vallée des Granges
22100 LEHON

- M. Paul ROUGIER
Né le 23/12/1973 à ANGOULEME (16)
Demeurant : 36 allée des Ombrages
16710 St YRIEIX

RCS d'immatriculation : Paris

2 – Reconnait avoir eu et pris connaissance des Statuts de la SOCIETE devant être signés, enregistrés et déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Paris en vue de l'immatriculation de celle-ci ainsi que du Règlement Intérieur devant être régularisé concomitamment à la signature desdits Statuts, et dont copies ci-annexées et revêtues de mon visa et de ma signature pour accord.

3 – Souscrit au capital de la SOCIETE à concurrence de Trente mille Euros (30.000,00 €)[3] et de Vingt (20)[4] actions de 1.500 € de valeur nominale unitaire.

4 – Donne, par la présente valant Mandat, tous pouvoirs :

A Monsieur Gilles FAGES
Demeurant : 44 chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

Co-fondateur,

son mandataire, à l'effet, en mon nom et pour mon compte, de :

(i) déposer sur le compte bancaire de la SOCIETE en création ouvert à cet effet le chèque n° 2[5] tiré sur son compte chez la Banque Banque Rhône Alpes[6] représentant le montant de sa souscription, soit la somme de 30.000€[7], et qu'elle lui a remis à cet effet, ce chèque libellé à l'ordre de « CITAGONE, société en formation »,

(ii) signer les Statuts constitutifs de la SOCIETE,

(iii) signer le Règlement Intérieur de la SOCIETE, complétant les Statuts de celle-ci.

Son Mandataire remettra, pour acquit de sa mission,

- une copie du reçu de la Banque de la SOCIETE enregistrant sur le compte bancaire de celle-ci le dépôt de son chèque de libération de sa souscription à son capital,

[3] Indiquer la somme en lettres et en chiffres.
[4] Indiquer le nombre d'actions souscrites en lettres et chiffres.
[5] Compléter le numéro du chèque.
[6] Compléter les coordonnées de la banque.
[7] Indiquer la somme souscrite, en chiffre.

- un original ou une copie certifiée conforme par le Président de la SOCIETE des Statuts et du Règlement Intérieur signés par tous les associés co-fondateurs, personnellement ou par leurs mandataires.

Fait à BRION
Le 05/02/2012
En deux exemplaires dont un pour mandataire

LE SOUSSIGNE CO-FONDATEUR ET SOUSCRIPTEUR[8]

Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus

Société ...SAS T. H. DUBUC
Par son représentant légal,
M....DUBUC

LE MANDATAIRE[9]

Bon pour acceptation de pouvoir

[8] Le Soussigné co-fondateur fera précéder sa signature par la mention manuscrite suivante : « Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus ».

[9] Le Mandataire fera précéder sa signature par la mention manuscrite « Bon pour acceptation de pouvoir ».

POUVOIR

27

SOUSCRIPTEUR SAR

LA SOUSSIGNE(E), Capital 100 000€
Siret: 501 914 014 00011 - chemin St Michel - 64480 Ustaritz

- Société [1] SARL SN DUHUIER VIGNAUX ARCHITECTEURS associée de la COMPAGNIE DES ARCHITECTEURS, par son représentant légal, M [2] CUENOT David

1 – Participe, en qualité de co-fondateur, à la création de la société par actions simplifiée à capital variable (ci-après la Société) ayant les principales caractéristiques suivantes :

Forme :	Société par Actions Simplifiée à capital variable
Dénomination :	CITAGONE
Siège initial :	95 boulevard Beaumarchais – 75003 PARIS
Objet :	- la promotion immobilière et, notamment, l'étude, la mise au point de tous projets immobiliers civils, commerciaux, industriels ou publics concernant tant la conception (plans, architecture, préparation et gestion des projets, des appels d'offres, de leurs process de mise en œuvre et planification, ...) que les opérations et montages d'ordre administratif, technique, financier et/ou commercial nécessaires à la réalisation de tous immeubles individuels ou collectifs, à usage d'habitation, de commerce, d'industries, de bureaux, d'entrepôts, d'activités de services logistiques, communs ou autres, - le développement, le lotissement, l'aménagement, la rénovation, la réhabilitation, la construction, la commercialisation de biens immobiliers de toute nature, - toutes prestations de formation, de conseil opérationnel, d'assistance technique et/ou financière à destination de particuliers, d'entreprises, de collectivités dans le domaine de la promotion et de la construction immobilière, - toutes opérations de marchands de biens ou de lotisseurs ou d'aménageurs, - la direction, la surveillance, la maîtrise d'œuvre, d'organisation, d'exécution ou de suivi de travaux de construction, toutes missions de conseil, de contrôle auprès de maîtres d'ouvrage, - la prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés exerçant tout ou partie des activités mentionnées aux §§ précédents, françaises ou étrangères, civiles, y compris sociétés civiles de construction vente, sociétés coopératives, commerciales, financières ou immobilières, par tout moyen et sous quelque forme que ce soit, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'acquisition ou de souscription de valeurs mobilières, de fusion, scission ou apport,

[1] Indiquer ses dénomination, forme, capital, siège et n° d'immatriculation au RCS.
[2] Nom, prénom du représentant légal.

d'alliance, de partenariat, de sociétés en participation ou groupement d'intérêt économique, l'administration, la gestion, l'animation et/ou le contrôle de ces intérêts et participations,

Capital social initial : 1.000.000 € au minimum, à souscrire et à libérer intégralement à la constitution.

Nombre d'actions émises à la constitution : 670 au minimum, avec valeur nominale unitaire de 1.500 €

Exercice social : 1er janvier/31 décembre

Qualité d'associé : réservée aux associés membres de sociétés d'architectes (SAR) elles-mêmes associées de la Compagnie des Architecteurs, aux SAR concernées elles-mêmes et aux SAR PROMOTION contrôlées par ceux et/ou celles-ci.

Premier Président :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

Premiers Membres du Comité de Direction :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE (11)
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

- M. Florent HUCHON
Né le 08/01/1969 à LYON (3ème)
Demeurant : 29 route des Poses, ASSERANS
01550 FARGES

- M. Pascal JOSSAUD
Né le 16/07/1960 à DIE (26)
Demeurant : Quartier Cougnet
26150 DIE

- M. Pierre-Luc LANGLET
Né le 29/04/1949 à BOURG LA REINE (92)
Demeurant : 13 rue du Général Pershing
78000 VERSAILLES

- M. Pierre MAJAL
Né le 28/04/1958 à TOULON (83)
Demeurant : Quartier Terres Blanches
84480 BONNIEUX

- M. Rémy NAVARRO
Né le 11/02/1964 à NARBONNE (11)
Demeurant : 2 rue des Jardins
11120 MOUSSAM

- M. Jacques PAUL
Né le 03/09/1949 à AVIGNON (84)
Demeurant : 20 rue Bonaparte

75006 PARIS

- M. Jacques PICHON
Né le 27/12/1959 à DINAN (22)
Demeurant : 7 La Vallée des Granges
22100 LEHON

- M. Paul ROUGIER
Né le 23/12/1973 à ANGOULEME (16)
Demeurant : 36 allée des Ombrages
16710 St YRIEIX

RCS d'immatriculation : Paris

2 – Reconnait avoir eu et pris connaissance des Statuts de la SOCIETE devant être signés, enregistrés et déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Paris en vue de l'immatriculation de celle-ci ainsi que du Règlement Intérieur devant être régularisé concomitamment à la signature desdits Statuts, et dont copies ci-annexées et revêtues de mon visa et de ma signature pour accord.

3 – Souscrit au capital de la SOCIETE à concurrence de neuf mille.....Euros (.....9000..... €)[3] et desix..... (.....6.....)[4] actions de 1.500 € de valeur nominale unitaire.

4 – Donne, par la présente valant Mandat, tous pouvoirs :

A Monsieur NAVARRO Rémi
Demeurant :

Co-fondateur,

son mandataire, à l'effet, en mon nom et pour mon compte, de :

(i) déposer sur le compte bancaire de la SOCIETE en création ouvert à cet effet le chèque n° 3852381.....[5] tiré sur son compte chez la Banque Crédit Mutuel - Elbeuf Ustaritz.....[6] représentant le montant de sa souscription, soit la somme de 9000€[7], et qu'elle lui a remis à cet effet, ce chèque libellé à l'ordre de « CITAGONE, société en formation »,

(ii) signer les Statuts constitutifs de la SOCIETE,

(iii) signer le Règlement Intérieur de la SOCIETE, complétant les Statuts de celle-ci.

Son Mandataire remettra, pour acquit de sa mission,

- une copie du reçu de la Banque de la SOCIETE enregistrant sur le compte bancaire de celle-ci le dépôt de son chèque de libération de sa souscription à son capital,

[3] Indiquer la somme en lettres et en chiffres.
[4] Indiquer le nombre d'actions souscrites en lettres et chiffres.
[5] Compléter le numéro du chèque.
[6] Compléter les coordonnées de la banque.
[7] Indiquer la somme souscrite, en chiffre.

- un original ou une copie certifiée conforme par le Président de la SOCIETE des Statuts et du Règlement Intérieur signés par tous les associés co-fondateurs, personnellement ou par leurs mandataires.

Fait à Ustaritz
Le 06 Janvier 2012
En deux exemplaires dont un pour mandataire

LE SOUSSIGNE CO-FONDATEUR ET SOUSCRIPTEUR[8]

LE MANDATAIRE[9]

Bon pour acceptation de Pouvoir

Société S.N. Duvivier Vignaux Architecteurs
Par son représentant légal,
M Cuenot David

Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus

DUVIVIER VIGNAUX
SN Architecteurs
Chemin St Michel
64480 Ustaritz
ARCHITECTEURS
Tél : 05 59 93 09 20
Fax : 05 59 93 18 04

[8] Le Soussigné co-fondateur fera précéder sa signature par la mention manuscrite suivante : « Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus ».

[9] Le Mandataire fera précéder sa signature par la mention manuscrite « Bon pour acceptation de pouvoir ».

POUVOIR

SOUSCRIPTEUR SAR 28

LA SOUSSIGNE(E),

- Société [1] LA CLEF EN MAIN, associée de la COMPAGNIE DES ARCHITECTEURS, par son représentant légal, M Didier FRUCHET

1 – Participe, en qualité de co-fondateur, à la création de la société par actions simplifiée à capital variable (ci-après la Société) ayant les principales caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée à capital variable

Dénomination : CITAGONE

Siège initial : 95 boulevard Beaumarchais – 75003 PARIS

Objet :

- la promotion immobilière et, notamment, l'étude, la mise au point de tous projets immobiliers civils, commerciaux, industriels ou publics concernant tant la conception (plans, architecture, préparation et gestion des projets, des appels d'offres, de leurs process de mise en œuvre et planification, ...) que les opérations et montages d'ordre administratif, technique, financier et/ou commercial nécessaires à la réalisation de tous immeubles individuels ou collectifs, à usage d'habitation, de commerce, d'industries, de bureaux, d'entrepôts, d'activités de services logistiques, communs ou autres,
- le développement, le lotissement, l'aménagement, la rénovation, la réhabilitation, la construction, la commercialisation de biens immobiliers de toute nature,
- toutes prestations de formation, de conseil opérationnel, d'assistance technique et/ou financière à destination de particuliers, d'entreprises, de collectivités dans le domaine de la promotion et de la construction immobilière,
- toutes opérations de marchands de biens ou de lotisseurs ou d'aménageurs,
- la direction, la surveillance, la maîtrise d'œuvre, d'organisation, d'exécution ou de suivi de travaux de construction, toutes missions de conseil, de contrôle auprès de maîtres d'ouvrage,
- la prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés exerçant tout ou partie des activités mentionnées aux §§ précédents, françaises ou étrangères, civiles, y compris sociétés civiles de construction vente, sociétés coopératives, commerciales, financières ou immobilières, par tout moyen et sous quelque forme que ce soit, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'acquisition ou de souscription de valeurs mobilières, de fusion, scission ou apport,

[1] Indiquer ses dénomination, forme, capital, siège et n° d'immatriculation au RCS.
[2] Nom, prénom du représentant légal.

d'alliance, de partenariat, de sociétés en participation ou groupement d'intérêt économique, l'administration, la gestion, l'animation et/ou le contrôle de ces intérêts et participations,

Capital social initial : 1.000.000 € au minimum, à souscrire et à libérer intégralement à la constitution.

Nombre d'actions émises à la constitution : 670 au minimum, avec valeur nominale unitaire de 1.500 €

Exercice social : 1er janvier/31 décembre

Qualité d'associé : réservée aux associés membres de sociétés d'architectes (SAR) elles-mêmes associées de la Compagnie des Architecteurs, aux SAR concernées elles-mêmes et aux SAR PROMOTION contrôlées par ceux et/ou celles-ci.

Premier Président :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

Premiers Membres du Comité de Direction :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE (11)
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

- M. Florent HUCHON
Né le 08/01/1969 à LYON (3ème)
Demeurant : 29 route des Poses, ASSERANS
01550 FARGES

- M. Pascal JOSSAUD
Né le 16/07/1960 à DIE (26)
Demeurant : Quartier Cougnet
26150 DIE

- M. Pierre-Luc LANGLET
Né le 29/04/1949 à BOURG LA REINE (92)
Demeurant : 13 rue du Général Pershing
78000 VERSAILLES

- M. Pierre MAJAL
Né le 28/04/1958 à TOULON (83)
Demeurant : Quartier Terres Blanches
84480 BONNIEUX

- M. Rémy NAVARRO
Né le 11/02/1964 à NARBONNE (11)
Demeurant : 2 rue des Jardins
11120 MOUSSAM

- M. Jacques PAUL
Né le 03/09/1949 à AVIGNON (84)
Demeurant : 20 rue Bonaparte

75006 PARIS

- M. Jacques PICHON
Né le 27/12/1959 à DINAN (22)
Demeurant : 7 La Vallée des Granges
22100 LEHON

- M. Paul ROUGIER
Né le 23/12/1973 à ANGOULEME (16)
Demeurant : 36 allée des Ombrages
16710 St YRIEIX

RCS d'immatriculation : Paris

2 – Reconnait avoir eu et pris connaissance des Statuts de la SOCIETE devant être signés, enregistrés et déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Paris en vue de l'immatriculation de celle-ci ainsi que du Règlement Intérieur devant être régularisé concomitamment à la signature desdits Statuts, et dont copies ci-annexées et revêtues de mon visa et de ma signature pour accord.

3 – Souscrit au capital de la SOCIETE à concurrence de quatre mille cinq cents Euros (4500 €)[3] et de trois (3)[4] actions de 1.500 € de valeur nominale unitaire.

4 – Donne, par la présente valant Mandat, tous pouvoirs :

A MonsieurGilles FAGES
Demeurant :44 chemin de plaisance
11130 SIGEAN

Co-fondateur,

son mandataire, à l'effet, en mon nom et pour mon compte, de :

(i) déposer sur le compte bancaire de la SOCIETE en création ouvert à cet effet les chèques n° 1619182 et 1619185[5] tirés sur son compte chez la Banque CIC Paris Gobelins Champagne[6] représentant le montant de sa souscription, soit la somme de 4500 €[7], et qu'elle lui a remis à cet effet, ce chèque libellé à l'ordre de « CITAGONE, société en formation »,

(ii) signer les Statuts constitutifs de la SOCIETE,

(iii) signer le Règlement Intérieur de la SOCIETE, complétant les Statuts de celle-ci.

Son Mandataire remettra, pour acquit de sa mission,

- une copie du reçu de la Banque de la SOCIETE enregistrant sur le compte bancaire de celle-ci le dépôt de son chèque de libération de sa souscription à son capital,

[3] Indiquer la somme en lettres et en chiffres.
[4] Indiquer le nombre d'actions souscrites en lettres et chiffres.
[5] Compléter le numéro du chèque.
[6] Compléter les coordonnées de la banque.
[7] Indiquer la somme souscrite, en chiffre.

- un original ou une copie certifiée conforme par le Président de la SOCIETE des Statuts et du Règlement Intérieur signés par tous les associés co-fondateurs, personnellement ou par leurs mandataires.

Fait à Paris,
Le 14/02/2012
En deux exemplaires dont un pour mandataire

LE SOUSSIGNE CO-FONDATEUR ET SOUSCRIPTEUR[8]

Société Didier Fruchet Architecte
Par son représentant légal,
M. Didier FRUCHET

Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus

LE MANDATAIRE[9]

Bon pour acceptation de pouvoir

[8] Le Soussigné co-fondateur fera précéder sa signature par la mention manuscrite suivante : « Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus ».
[9] Le Mandataire fera précéder sa signature par la mention manuscrite « Bon pour acceptation de pouvoir ».

29

POUVOIR

SOUSCRIPTEUR SAR

LA SOUSSIGNE(E),

- Société [1] ...CASA.ARCHITECTEURS..... associée de la COMPAGNIE DES ARCHITECTEURS, par son représentant légal, M ..FAUREL.[2]

1 – Participe, en qualité de co-fondateur, à la création de la société par actions simplifiée à capital variable (ci-après la Société) ayant les principales caractéristiques suivantes :

Forme :	Société par Actions Simplifiée à capital variable
Dénomination :	CITAGONE
Siège initial :	95 boulevard Beaumarchais – 75003 PARIS
Objet :	- la promotion immobilière et, notamment, l'étude, la mise au point de tous projets immobiliers civils, commerciaux, industriels ou publics concernant tant la conception (plans, architecture, préparation et gestion des projets, des appels d'offres, de leurs process de mise en œuvre et planification, ...) que les opérations et montages d'ordre administratif, technique, financier et/ou commercial nécessaires à la réalisation de tous immeubles individuels ou collectifs, à usage d'habitation, de commerce, d'industries, de bureaux, d'entrepôts, d'activités de services logistiques, communs ou autres, - le développement, le lotissement, l'aménagement, la rénovation, la réhabilitation, la construction, la commercialisation de biens immobiliers de toute nature, - toutes prestations de formation, de conseil opérationnel, d'assistance technique et/ou financière à destination de particuliers, d'entreprises, de collectivités dans le domaine de la promotion et de la construction immobilière, - toutes opérations de marchands de biens ou de lotisseurs ou d'aménageurs, - la direction, la surveillance, la maîtrise d'œuvre, d'organisation, d'exécution ou de suivi de travaux de construction, toutes missions de conseil, de contrôle auprès de maîtres d'ouvrage, - la prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés exerçant tout ou partie des activités mentionnées aux §§ précédents, françaises ou étrangères, civiles, y compris sociétés civiles de construction vente, sociétés coopératives, commerciales, financières ou immobilières, par tout moyen et sous quelque forme que ce soit, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'acquisition ou de souscription de valeurs mobilières, de fusion, scission ou apport,

[1] Indiquer ses dénomination, forme, capital, siège et n° d'immatriculation au RCS.
[2] Nom, prénom du représentant légal.

d'alliance, de partenariat, de sociétés en participation ou groupement d'intérêt économique, l'administration, la gestion, l'animation et/ou le contrôle de ces intérêts et participations.

Capital social initial : 1.000.000 € au minimum, à souscrire et à libérer intégralement à la constitution.

Nombre d'actions émises à la constitution : 670 au minimum, avec valeur nominale unitaire de 1.500 €

Exercice social : 1er janvier/31 décembre

Qualité d'associé : réservée aux associés membres de sociétés d'architectes (SAR) elles-mêmes associées de la Compagnie des Architecteurs, aux SAR concernées elles-mêmes et aux SAR PROMOTION contrôlées par ceux et/ou celles-ci.

Premier Président :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

Premiers Membres du Comité de Direction :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE (11)
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

- M. Florent HUCHON
Né le 08/01/1969 à LYON (3ème)
Demeurant : 29 route des Poses, ASSERANS
01550 FARGES

- M. Pascal JOSSAUD
Né le 16/07/1960 à DIE (26)
Demeurant : Quartier Cougnet
26150 DIE

- M. Pierre-Luc LANGLET
Né le 29/04/1949 à BOURG LA REINE (92)
Demeurant : 13 rue du Général Pershing
78000 VERSAILLES

- M. Pierre MAJAL
Né le 28/04/1958 à TOULON (83)
Demeurant : Quartier Terres Blanches
84480 BONNIEUX

- M. Rémy NAVARRO
Né le 11/02/1964 à NARBONNE (11)
Demeurant : 2 rue des Jardins
11120 MOUSSAM

- M. Jacques PAUL
Né le 03/09/1949 à AVIGNON (84)
Demeurant : 20 rue Bonaparte

75006 PARIS

- M. Jacques PICHON
Né le 27/12/1959 à DINAN (22)
Demeurant : 7 La Vallée des Granges
22100 LEHON

- M. Paul ROUGIER
Né le 23/12/1973 à ANGOULEME (16)
Demeurant : 36 allée des Ombrages
16710 St YRIEIX

RCS d'immatriculation : Paris

2 – Reconnait avoir eu et pris connaissance des Statuts de la SOCIETE devant être signés, enregistrés et déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Paris en vue de l'immatriculation de celle-ci ainsi que du Règlement Intérieur devant être régularisé concomitamment à la signature desdits Statuts, et dont copies ci-annexées et revêtues de mon visa et de ma signature pour accord.

3 – Souscrit au capital de la SOCIETE à concurrence de ...Mil cinq cent.Euros (.....1500..... €)[3] et deune..... (.....1.....)[4] actions de 1.500 € de valeur nominale unitaire.

4 – Donne, par la présente valant Mandat, tous pouvoirs :

A Monsieur ..Gilles FAGES
Demeurant :

Co-fondateur,

son mandataire, à l'effet, en mon nom et pour mon compte, de :

(i) déposer sur le compte bancaire de la SOCIETE en création ouvert à cet effet le chèque n° .8598.345.....[5] tiré sur son compte chez la Banque[6] représentant le montant de sa souscription, soit la somme de €[7], et qu'elle lui a remis à cet effet, ce chèque libellé à l'ordre de « CITAGONE, société en formation »,

(ii) signer les Statuts constitutifs de la SOCIETE,

(iii) signer le Règlement Intérieur de la SOCIETE, complétant les Statuts de celle-ci.

Son Mandataire remettra, pour acquit de sa mission,

- une copie du reçu de la Banque de la SOCIETE enregistrant sur le compte bancaire de celle-ci le dépôt de son chèque de libération de sa souscription à son capital,

[3] Indiquer la somme en lettres et en chiffres.
[4] Indiquer le nombre d'actions souscrites en lettres et chiffres.
[5] Compléter le numéro du chèque.
[6] Compléter les coordonnées de la banque.
[7] Indiquer la somme souscrite, en chiffre.

- un original ou une copie certifiée conforme par le Président de la SOCIETE des Statuts et du Règlement Intérieur signés par tous les associés co-fondateurs, personnellement ou par leurs mandataires.

Fait à Reims
Le 26/01/2012
En deux exemplaires dont un pour mandataire

LE SOUSSIGNE CO-FONDATEUR ET SOUSCRIPTEUR[8]

Société CASA ARCHITECTEURS.
Par son représentant légal.
Mr. FOUREL

LE MANDATAIRE[9]

Bon pour acceptation de pouvoir

[8] Le Soussigné co-fondateur fera précéder sa signature par la mention manuscrite suivante : « Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus ».
[9] Le Mandataire fera précéder sa signature par la mention manuscrite « Bon pour acceptation de pouvoir ».

POUVOIR

SOUSCRIPTEUR PERSONNE PHYSIQUE 30

JE, SOUSSIGNE(E), GANTOIS Bertrand

- né(e) 6 août 1954
Né(e) le à Lille
Marié(e) ☒ Célibataire ☐

De nationalité française

Demeurant 9, rue des Marchers 59700 - Marcq en Baroeul

Associé(e) de la SAR[1] LETHOS Architecture SARL capital 15 000 €, elle-même associée de la COMPAGNIE DES ARCHITECTEURS, 4 avenue de la Créativité 59650 Villeneuve d'Ascq 384 053 302 RCS Lille

1 – Participe, en qualité de co-fondateur, à la création de la société par actions simplifiée à capital variable (ci-après la Société) ayant les principales caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée à capital variable

Dénomination : CITAGONE

Siège initial : 95 boulevard Beaumarchais – 75003 PARIS

Objet :

- la promotion immobilière et, notamment, l'étude, la mise au point de tous projets immobiliers civils, commerciaux, industriels ou publics concernant tant la conception (plans, architecture, préparation et gestion des projets, des appels d'offres, de leurs process de mise en œuvre et planification, ...) que les opérations et montages d'ordre administratif, technique, financier et/ou commercial nécessaires à la réalisation de tous immeubles individuels ou collectifs, à usage d'habitation, de commerce, d'industries, de bureaux, d'entrepôts, d'activités de services logistiques, communs ou autres,
- le développement, le lotissement, l'aménagement, la rénovation, la réhabilitation, la construction, la commercialisation de biens immobiliers de toute nature,
- toutes prestations de formation, de conseil opérationnel, d'assistance technique et/ou financière à destination de particuliers, d'entreprises, de collectivités dans le domaine de la promotion et de la construction immobilière,
- toutes opérations de marchands de biens ou de lotisseurs ou d'aménageurs,
- la direction, la surveillance, la maîtrise d'œuvre, d'organisation, d'exécution ou de suivi de travaux de construction, toutes missions de conseil, de contrôle auprès de maîtres d'ouvrage,
- la prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés exerçant tout ou partie des activités

[1] Indiquer ses dénomination, forme, capital, siège et n° d'immatriculation au RCS.

7

mentionnées aux §§ précédents, françaises ou étrangères, civiles, y compris sociétés civiles de construction vente, sociétés coopératives, commerciales, financières ou immobilières, par tout moyen et sous quelque forme que ce soit, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'acquisition ou de souscription de valeurs mobilières, de fusion, scission ou apport, d'alliance, de partenariat, de sociétés en participation ou groupement d'intérêt économique, l'administration, la gestion, l'animation et/ou le contrôle de ces intérêts et participations,

Capital social initial : 1.000.000 € au minimum, à souscrire et à libérer intégralement à la constitution.

Nombre d'actions émises à la constitution : 670 au minimum, avec valeur nominale unitaire de 1.500 €

Exercice social : 1er janvier/31 décembre

Qualité d'associé : réservée aux associés membres de sociétés d'architectes (SAR) elles-mêmes associées de la Compagnie des Architecteurs, aux SAR concernées elles-mêmes et aux SAR PROMOTION contrôlées par ceux et/ou celles-ci.

Premier Président :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

Premiers Membres du Comité de Direction :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE (11)
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

- M. Florent HUCHON
Né le 08/01/1969 à LYON (3ème)
Demeurant : 29 route des Poses, ASSERANS
01550 FARGES

- M. Pascal JOSSAUD
Né le 16/07/1960 à DIE (26)
Demeurant : Quartier Cougnet
26150 DIE

- M. Pierre-Luc LANGLET
Né le 29/04/1949 à BOURG LA REINE (92)
Demeurant : 13 rue du Général Pershing
78000 VERSAILLES

- M. Pierre MAJAL
Né le 28/04/1958 à TOULON (83)
Demeurant : Quartier Terres Blanches
84480 BONNIEUX

- M. Rémy NAVARRO
Né le 11/02/1964 à NARBONNE (11)

Demeurant : 2 rue des Jardins
11120 MOUSSAM

- M. Jacques PAUL
Né le 03/09/1949 à AVIGNON (84)
Demeurant : 20 rue Bonaparte
75006 PARIS

- M. Jacques PICHON
Né le 27/12/1959 à DINAN (22)
Demeurant : 7 La Vallée des Granges
22100 LEHON

- M. Paul ROUGIER
Né le 23/12/1973 à ANGOULEME (16)
Demeurant : 36 allée des Ombrages
16710 St YRIEIX

RCS d'immatriculation : Paris

2 – Reconnais avoir eu et pris connaissance des Statuts de la SOCIETE devant être signés, enregistrés et déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Paris en vue de l'immatriculation de celle-ci ainsi que du Règlement Intérieur devant être régularisé concomitamment à la signature desdits Statuts, et dont copies ci-annexées et revêtues de mon visa et de ma signature pour accord.

3 – Souscris au capital de la SOCIETE à concurrence de Sept Mille Cinq Cent Euros (.....7.500..... €)[2] et deCinq..... (.....5.....)[3] actions de 1.500 € de valeur nominale unitaire.

4 – Donne, par la présente valant Mandat, tous pouvoirs :

A MonsieurPierre Luc Langlet
Demeurant : 13 Avenue du Général Pershing 78000 VERSAILLES

Co-fondateur,

mon mandataire, à l'effet, en mon nom et pour mon compte, de :

(i) déposer sur le compte bancaire de la SOCIETE en création ouvert à cet effet le chèque n° 0303393.....[4] tiré sur mon compte chez la Banque .Crédit Agricole.....[5] représentant le montant de ma souscription, soit la somme de 7.500 €[6], et que je lui ai remis à cet effet, ce chèque libellé à l'ordre de « CITAGONE, société en formation »,

(ii) signer les Statuts constitutifs de la SOCIETE,

(iii) signer le Règlement Intérieur de la SOCIETE, complétant les Statuts de celle-ci.

[2] Indiquer la somme en lettres et en chiffres.
[3] Indiquer le nombre d'actions souscrites en lettres et chiffres.
[4] Compléter le numéro du chèque.
[5] Compléter les coordonnées de la banque.
[6] Indiquer la somme souscrite, en chiffre.

Mon Mandataire me remettra, pour acquit de sa mission,

- une copie du reçu de la Banque de la SOCIETE enregistrant sur le compte bancaire de celle-ci le dépôt de mon chèque de libération de ma souscription à son capital,

- un original ou une copie certifiée conforme par le Président de la SOCIETE des Statuts et du Règlement Intérieur signés par tous les associés co-fondateurs, personnellement ou par leurs mandataires.

Fait à Villeneuve d'Ascq
Le 03 janvier 2012
En deux exemplaires dont un pour mon mandataire

LE SOUSSIGNE CO-FONDATEUR ET SOUSCRIPTEUR[7]

Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus

LE MANDATAIRE[8]

bon jour acceptation de pouvoir

[7] Le Soussigné co-fondateur fera précéder sa signature par la mention manuscrite suivante : « Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus ».

[8] Le Mandataire fera précéder sa signature par la mention manuscrite « Bon pour acceptation de pouvoir ».

POUVOIR 31

SOUSCRIPTEUR PERSONNE PHYSIQUE

JE, SOUSSIGNE(E), CLAUDE Philippe

- né(e) 6 octobre 1951

Né(e) le à

Marié(e) ☒ Célibataire ☐

De nationalité française –

Demeurant 22, rue Jeanne d'Arc 59650 Villeneuve d'Ascq

Associé(e) de la SAR[1] ZETHOS ARCHITECTEURS SARL au capital de 1.524,49 € elle-même associée de la COMPAGNIE DES ARCHITECTEURS, 4, rue de la Créative 59650 Villeneuve d'Ascq 384 053 302 RC. Lille

1 – Participe, en qualité de co-fondateur, à la création de la société par actions simplifiée à capital variable (ci-après la Société) ayant les principales caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée à capital variable

Dénomination : CITAGONE

Siège initial : 95 boulevard Beaumarchais – 75003 PARIS

Objet :

- la promotion immobilière et, notamment, l'étude, la mise au point de tous projets immobiliers civils, commerciaux, industriels ou publics concernant tant la conception (plans, architecture, préparation et gestion des projets, des appels d'offres, de leurs process de mise en œuvre et planification, ...) que les opérations et montages d'ordre administratif, technique, financier et/ou commercial nécessaires à la réalisation de tous immeubles individuels ou collectifs, à usage d'habitation, de commerce, d'industries, de bureaux, d'entrepôts, d'activités de services logistiques, communs ou autres,
- le développement, le lotissement, l'aménagement, la rénovation, la réhabilitation, la construction, la commercialisation de biens immobiliers de toute nature,
- toutes prestations de formation, de conseil opérationnel, d'assistance technique et/ou financière à destination de particuliers, d'entreprises, de collectivités dans le domaine de la promotion et de la construction immobilière,
- toutes opérations de marchands de biens ou de lotisseurs ou d'aménageurs,
- la direction, la surveillance, la maîtrise d'œuvre, d'organisation, d'exécution ou de suivi de travaux de construction, toutes missions de conseil, de contrôle auprès de maîtres d'ouvrage,
- la prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés exerçant tout ou partie des activités

[1] Indiquer ses dénomination, forme, capital, siège et n° d'immatriculation au RCS.

mentionnées aux §§ précédents, françaises ou étrangères, civiles, y compris sociétés civiles de construction vente, sociétés coopératives, commerciales, financières ou immobilières, par tout moyen et sous quelque forme que ce soit, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'acquisition ou de souscription de valeurs mobilières, de fusion, scission ou apport, d'alliance, de partenariat, de sociétés en participation ou groupement d'intérêt économique, l'administration, la gestion, l'animation et/ou le contrôle de ces intérêts et participations,

Capital social initial : 1.000.000 € au minimum, à souscrire et à libérer intégralement à la constitution.

Nombre d'actions émises à la constitution : 670 au minimum, avec valeur nominale unitaire de 1.500 €

Exercice social : 1er janvier/31 décembre

Qualité d'associé : réservée aux associés membres de sociétés d'architectes (SAR) elles-mêmes associées de la Compagnie des Architecteurs, aux SAR concernées elles-mêmes et aux SAR PROMOTION contrôlées par ceux et/ou celles-ci.

Premier Président :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

Premiers Membres du Comité de Direction :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE (11)
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

- M. Florent HUCHON
Né le 08/01/1969 à LYON (3ème)
Demeurant : 29 route des Poses, ASSERANS
01550 FARGES

- M. Pascal JOSSAUD
Né le 16/07/1960 à DIE (26)
Demeurant : Quartier Cougnet
26150 DIE

- M. Pierre-Luc LANGLET
Né le 29/04/1949 à BOURG LA REINE (92)
Demeurant : 13 rue du Général Pershing
78000 VERSAILLES

- M. Pierre MAJAL
Né le 28/04/1958 à TOULON (83)
Demeurant : Quartier Terres Blanches
84480 BONNIEUX

- M. Rémy NAVARRO
Né le 11/02/1964 à NARBONNE (11)

Demeurant : 2 rue des Jardins
11120 MOUSSAM

- M. Jacques PAUL
Né le 03/09/1949 à AVIGNON (84)
Demeurant : 20 rue Bonaparte
75006 PARIS

- M. Jacques PICHON
Né le 27/12/1959 à DINAN (22)
Demeurant : 7 La Vallée des Granges
22100 LEHON

- M. Paul ROUGIER
Né le 23/12/1973 à ANGOULEME (16)
Demeurant : 36 allée des Ombrages
16710 St YRIEIX

RCS d'immatriculation : Paris

2 – Reconnais avoir eu et pris connaissance des Statuts de la SOCIETE devant être signés, enregistrés et déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Paris en vue de l'immatriculation de celle-ci ainsi que du Règlement Intérieur devant être régularisé concomitamment à la signature desdits Statuts, et dont copies ci-annexées et revêtues de mon visa et de ma signature pour accord.

3 – Souscris au capital de la SOCIETE à concurrence de Sept mille cinq cents...Euros (...7.500,00..... €)[2] et de ...cinq..... (.....5.....)[3] actions de 1.500 € de valeur nominale unitaire.

4 – Donne, par la présente valant Mandat, tous pouvoirs :

A Monsieur ..Pierre Loic LANGLET
Demeurant : 13 rue du Général Pershing 78000 VERSAILLES

Co-fondateur,

mon mandataire, à l'effet, en mon nom et pour mon compte, de :

(i) déposer sur le compte bancaire de la SOCIETE en création ouvert à cet effet le chèque n° ..0003729.....[4] tiré sur mon compte chez la Banque ...SOCIÉTÉ GÉNÉRALE.....[5] représentant le montant de ma souscription, soit la somme de 7.500. €[6], et que je lui ai remis à cet effet, ce chèque libellé à l'ordre de « CITAGONE, société en formation »,

(ii) signer les Statuts constitutifs de la SOCIETE,

(iii) signer le Règlement Intérieur de la SOCIETE, complétant les Statuts de celle-ci.

[2] Indiquer la somme en lettres et en chiffres.
[3] Indiquer le nombre d'actions souscrites en lettres et chiffres.
[4] Compléter le numéro du chèque.
[5] Compléter les coordonnées de la banque.
[6] Indiquer la somme souscrite, en chiffre.

PL

Mon Mandataire me remettra, pour acquit de sa mission,

- une copie du reçu de la Banque de la SOCIETE enregistrant sur le compte bancaire de celle-ci le dépôt de mon chèque de libération de ma souscription à son capital,

- un original ou une copie certifiée conforme par le Président de la SOCIETE des Statuts et du Règlement Intérieur signés par tous les associés co-fondateurs, personnellement ou par leurs mandataires.

Fait à Villeneuve d'Ascq
Le 3 Janvier 2012
En deux exemplaires dont un pour mon mandataire

LE SOUSSIGNE CO-FONDATEUR ET SOUSCRIPTEUR[7]

Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus.

LE MANDATAIRE[8]

bon pour acceptation de pouvoir

[7] Le Soussigné co-fondateur fera précéder sa signature par la mention manuscrite suivante : « Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus ».

[8] Le Mandataire fera précéder sa signature par la mention manuscrite « Bon pour acceptation de pouvoir ».

POUVOIR

SOUSCRIPTEUR SAR 32

LA SOUSSIGNE(E),

- Société SARL Philippe Grandcoing Capital 1500 €, 10, rue J. Decour 92150 Suresnes, RCS Nanterre B 418 425 664, associée de la COMPAGNIE DES ARCHITECTEURS, par son représentant légal, M Grandcoing Philippe

1 – Participe, en qualité de co-fondateur, à la création de la société par actions simplifiée à capital variable (ci-après la Société) ayant les principales caractéristiques suivantes :

Forme :	Société par Actions Simplifiée à capital variable
Dénomination :	CITAGONE
Siège initial :	95 boulevard Beaumarchais – 75003 PARIS
Objet :	- la promotion immobilière et, notamment, l'étude, la mise au point de tous projets immobiliers civils, commerciaux, industriels ou publics concernant tant la conception (plans, architecture, préparation et gestion des projets, des appels d'offres, de leurs process de mise en œuvre et planification, ...) que les opérations et montages d'ordre administratif, technique, financier et/ou commercial nécessaires à la réalisation de tous immeubles individuels ou collectifs, à usage d'habitation, de commerce, d'industries, de bureaux, d'entrepôts, d'activités de services logistiques, communs ou autres, - le développement, le lotissement, l'aménagement, la rénovation, la réhabilitation, la construction, la commercialisation de biens immobiliers de toute nature, - toutes prestations de formation, de conseil opérationnel, d'assistance technique et/ou financière à destination de particuliers, d'entreprises, de collectivités dans le domaine de la promotion et de la construction immobilière, - toutes opérations de marchands de biens ou de lotisseurs ou d'aménageurs, - la direction, la surveillance, la maîtrise d'œuvre, d'organisation, d'exécution ou de suivi de travaux de construction, toutes missions de conseil, de contrôle auprès de maîtres d'ouvrage, - la prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés exerçant tout ou partie des activités mentionnées aux §§ précédents, françaises ou étrangères, civiles, y compris sociétés civiles de construction vente, sociétés coopératives, commerciales, financières ou immobilières, par tout moyen et sous quelque forme que ce soit, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'acquisition ou de souscription de valeurs mobilières, de fusion, scission ou apport,

[1] Indiquer ses dénomination, forme, capital, siège et n° d'immatriculation au RCS.
[2] Nom, prénom du représentant légal.

d'alliance, de partenariat, de sociétés en participation ou groupement d'intérêt économique, l'administration, la gestion, l'animation et/ou le contrôle de ces intérêts et participations,

Capital social initial : 1.000.000 € au minimum, à souscrire et à libérer intégralement à la constitution.

Nombre d'actions émises à la constitution : 670 au minimum, avec valeur nominale unitaire de 1.500 €

Exercice social : 1er janvier/31 décembre

Qualité d'associé : réservée aux associés membres de sociétés d'architectes (SAR) elles-mêmes associées de la Compagnie des Architecteurs, aux SAR concernées elles-mêmes et aux SAR PROMOTION contrôlées par ceux et/ou celles-ci.

Premier Président :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

Premiers Membres du Comité de Direction :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE (11)
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

- M. Florent HUCHON
Né le 08/01/1969 à LYON (3ème)
Demeurant : 29 route des Poses, ASSERANS
01550 FARGES

- M. Pascal JOSSAUD
Né le 16/07/1960 à DIE (26)
Demeurant : Quartier Cougnet
26150 DIE

- M. Pierre-Luc LANGLET
Né le 29/04/1949 à BOURG LA REINE (92)
Demeurant : 13 rue du Général Pershing
78000 VERSAILLES

- M. Pierre MAJAL
Né le 28/04/1958 à TOULON (83)
Demeurant : Quartier Terres Blanches
84480 BONNIEUX

- M. Rémy NAVARRO
Né le 11/02/1964 à NARBONNE (11)
Demeurant : 2 rue des Jardins
11120 MOUSSAM

- M. Jacques PAUL
Né le 03/09/1949 à AVIGNON (84)
Demeurant : 20 rue Bonaparte

75006 PARIS

- M. Jacques PICHON
Né le 27/12/1959 à DINAN (22)
Demeurant : 7 La Vallée des Granges
22100 LEHON

- M. Paul ROUGIER
Né le 23/12/1973 à ANGOULEME (16)
Demeurant : 36 allée des Ombrages
16710 St YRIEIX

RCS d'immatriculation : Paris

2 – Reconnait avoir eu et pris connaissance des Statuts de la SOCIETE devant être signés, enregistrés et déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Paris en vue de l'immatriculation de celle-ci ainsi que du Règlement Intérieur devant être régularisé concomitamment à la signature desdits Statuts, et dont copies ci-annexées et revêtues de mon visa et de ma signature pour accord.

3 – Souscrit au capital de la SOCIETE à concurrence de quinze mille...Euros (....15.000..... €)[3] et de ...dix..... (....10....)[4] actions de 1.500 € de valeur nominale unitaire.

4 – Donne, par la présente valant Mandat, tous pouvoirs :

A Monsieur ...Rémy Navarro
Demeurant : 2 rue des Jardins - 11120 - Moussan

Co-fondateur,

son mandataire, à l'effet, en mon nom et pour mon compte, de :

(i) déposer sur le compte bancaire de la SOCIETE en création ouvert à cet effet le chèque n° ..7.466.537.....[5] tiré sur son compte chez la Banque BNP Paribas SBA Jonquières 42150 Sucessans.....[6] représentant le montant de sa souscription, soit la somme de .15K€[7], et qu'elle lui a remis à cet effet, ce chèque libellé à l'ordre de « CITAGONE, société en formation »,

(ii) signer les Statuts constitutifs de la SOCIETE,

(iii) signer le Règlement Intérieur de la SOCIETE, complétant les Statuts de celle-ci.

Son Mandataire remettra, pour acquit de sa mission,

- une copie du reçu de la Banque de la SOCIETE enregistrant sur le compte bancaire de celle-ci le dépôt de son chèque de libération de sa souscription à son capital,

[3] Indiquer la somme en lettres et en chiffres.
[4] Indiquer le nombre d'actions souscrites en lettres et chiffres.
[5] Compléter le numéro du chèque.
[6] Compléter les coordonnées de la banque.
[7] Indiquer la somme souscrite, en chiffre.

- un original ou une copie certifiée conforme par le Président de la SOCIETE des Statuts et du Règlement Intérieur signés par tous les associés co-fondateurs, personnellement ou par leurs mandataires.

Fait à Sorèze
Le 02.01.2012
En deux exemplaires dont un pour mandataire

LE SOUSSIGNE CO-FONDATEUR ET SOUSCRIPTEUR[8]

Société SARL Philippe Grandcoing
Par son représentant légal,
M. Philippe Grandcoing

Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus

LE MANDATAIRE[9]

Bon pour acceptation de Pouvoir

[8] Le Soussigné co-fondateur fera précéder sa signature par la mention manuscrite suivante : « Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus ».

[9] Le Mandataire fera précéder sa signature par la mention manuscrite « Bon pour acceptation de pouvoir ».

POUVOIR

SOUSCRIPTEUR SAR

LA SOUSSIGNE(E),

- Société [1] ALTO PROJECT ARCHITECTEUR, associée de la COMPAGNIE DES ARCHITECTEURS, par son représentant légal, M GOUGEON [2] Sylvère

1 – Participe, en qualité de co-fondateur, à la création de la société par actions simplifiée à capital variable (ci-après la Société) ayant les principales caractéristiques suivantes :

Forme :	Société par Actions Simplifiée à capital variable
Dénomination :	CITAGONE
Siège initial :	95 boulevard Beaumarchais – 75003 PARIS
Objet :	- la promotion immobilière et, notamment, l'étude, la mise au point de tous projets immobiliers civils, commerciaux, industriels ou publics concernant tant la conception (plans, architecture, préparation et gestion des projets, des appels d'offres, de leurs process de mise en œuvre et planification, ...) que les opérations et montages d'ordre administratif, technique, financier et/ou commercial nécessaires à la réalisation de tous immeubles individuels ou collectifs, à usage d'habitation, de commerce, d'industries, de bureaux, d'entrepôts, d'activités de services logistiques, communs ou autres, - le développement, le lotissement, l'aménagement, la rénovation, la réhabilitation, la construction, la commercialisation de biens immobiliers de toute nature, - toutes prestations de formation, de conseil opérationnel, d'assistance technique et/ou financière à destination de particuliers, d'entreprises, de collectivités dans le domaine de la promotion et de la construction immobilière, - toutes opérations de marchands de biens ou de lotisseurs ou d'aménageurs, - la direction, la surveillance, la maîtrise d'œuvre, d'organisation, d'exécution ou de suivi de travaux de construction, toutes missions de conseil, de contrôle auprès de maîtres d'ouvrage, - la prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés exerçant tout ou partie des activités mentionnées aux §§ précédents, françaises ou étrangères, civiles, y compris sociétés civiles de construction vente, sociétés coopératives, commerciales, financières ou immobilières, par tout moyen et sous quelque forme que ce soit, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'acquisition ou de souscription de valeurs mobilières, de fusion, scission ou apport,

[1] Indiquer ses dénomination, forme, capital, siège et n° d'immatriculation au RCS.

[2] Nom, prénom du représentant légal.

d'alliance, de partenariat, de sociétés en participation ou groupement d'intérêt économique, l'administration, la gestion, l'animation et/ou le contrôle de ces intérêts et participations,

Capital social initial : 1.000.000 € au minimum, à souscrire et à libérer intégralement à la constitution.

Nombre d'actions émises à la constitution : 670 au minimum, avec valeur nominale unitaire de 1.500 €

Exercice social : 1er janvier/31 décembre

Qualité d'associé : réservée aux associés membres de sociétés d'architectes (SAR) elles-mêmes associées de la Compagnie des Architecteurs, aux SAR concernées elles-mêmes et aux SAR PROMOTION contrôlées par ceux et/ou celles-ci.

Premier Président :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

Premiers Membres du Comité de Direction :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE (11)
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

- M. Florent HUCHON
Né le 08/01/1969 à LYON (3ème)
Demeurant : 29 route des Poses, ASSERANS
01550 FARGES

- M. Pascal JOSSAUD
Né le 16/07/1960 à DIE (26)
Demeurant : Quartier Cougnet
26150 DIE

- M. Pierre-Luc LANGLET
Né le 29/04/1949 à BOURG LA REINE (92)
Demeurant : 13 rue du Général Pershing
78000 VERSAILLES

- M. Pierre MAJAL
Né le 28/04/1958 à TOULON (83)
Demeurant : Quartier Terres Blanches
84480 BONNIEUX

- M. Rémy NAVARRO
Né le 11/02/1964 à NARBONNE (11)
Demeurant : 2 rue des Jardins
11120 MOUSSAM

- M. Jacques PAUL
Né le 03/09/1949 à AVIGNON (84)
Demeurant : 20 rue Bonaparte

75006 PARIS

- M. Jacques PICHON
Né le 27/12/1959 à DINAN (22)
Demeurant : 7 La Vallée des Granges
22100 LEHON

- M. Paul ROUGIER
Né le 23/12/1973 à ANGOULEME (16)
Demeurant : 36 allée des Ombrages
16710 St YRIEIX

RCS d'immatriculation : Paris

2 – Reconnait avoir eu et pris connaissance des Statuts de la SOCIETE devant être signés, enregistrés et déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Paris en vue de l'immatriculation de celle-ci ainsi que du Règlement Intérieur devant être régularisé concomitamment à la signature desdits Statuts, et dont copies ci-annexées et revêtues de mon visa et de ma signature pour accord.

3 – Souscrit au capital de la SOCIETE à concurrence de mille cinq cent Euros (1500,00 €)[3] et de une (1)[4] actions de 1.500 € de valeur nominale unitaire.

4 – Donne, par la présente valant Mandat, tous pouvoirs :

A Monsieur NAVARRO Remy
Demeurant :

Co-fondateur,

son mandataire, à l'effet, en mon nom et pour mon compte, de :

(i) déposer sur le compte bancaire de la SOCIETE en création ouvert à cet effet le chèque n° 6.34.55.52[5] tiré sur son compte chez la Banque LCL PONTOISE[6] représentant le montant de sa souscription, soit la somme de 1500 €[7], et qu'elle lui a remis à cet effet, ce chèque libellé à l'ordre de « CITAGONE, société en formation »,

(ii) signer les Statuts constitutifs de la SOCIETE,

(iii) signer le Règlement Intérieur de la SOCIETE, complétant les Statuts de celle-ci.

Son Mandataire remettra, pour acquit de sa mission,

- une copie du reçu de la Banque de la SOCIETE enregistrant sur le compte bancaire de celle-ci le dépôt de son chèque de libération de sa souscription à son capital,

[3] Indiquer la somme en lettres et en chiffres.
[4] Indiquer le nombre d'actions souscrites en lettres et chiffres.
[5] Compléter le numéro du chèque.
[6] Compléter les coordonnées de la banque.
[7] Indiquer la somme souscrite, en chiffre.

- un original ou une copie certifiée conforme par le Président de la SOCIETE des Statuts et du Règlement Intérieur signés par tous les associés co-fondateurs, personnellement ou par leurs mandataires.

Fait à Montpellier
Le 27/01/11
En deux exemplaires dont un pour mandataire

LE SOUSSIGNE CO-FONDATEUR ET SOUSCRIPTEUR[8]

Société AUA. PROJECT ARCHITECTEUR
Par son représentant légal,
M.... GOUGEON Sylvie

Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus

LE MANDATAIRE[9]

Bon pour acceptation de pouvoir

[8] Le Soussigné co-fondateur fera précéder sa signature par la mention manuscrite suivante : « Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus ».

[9] Le Mandataire fera précéder sa signature par la mention manuscrite « Bon pour acceptation de pouvoir ».

POUVOIR

SOUSCRIPTEUR PERSONNE PHYSIQUE

JE, SOUSSIGNE(E),

34 -

- Goucon Sylvie né(e)
Né(e) le 05 01 1958 à
Marié(e) [X] Célibataire []

De nationalité française

Demeurant

Associé(e) de la SAR[1] ..ALIO PROJECT ARCHITECTEUR....., elle-même associée de la COMPAGNIE DES ARCHITECTEURS,
SARL au capital de 20 000 €

1 – Participe, en qualité de co-fondateur, à la création de la société par actions simplifiée à capital variable (ci-après la Société) ayant les principales caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée à capital variable

Dénomination : CITAGONE

Siège initial : 95 boulevard Beaumarchais – 75003 PARIS

Objet :

- la promotion immobilière et, notamment, l'étude, la mise au point de tous projets immobiliers civils, commerciaux, industriels ou publics concernant tant la conception (plans, architecture, préparation et gestion des projets, des appels d'offres, de leurs process de mise en œuvre et planification, ...) que les opérations et montages d'ordre administratif, technique, financier et/ou commercial nécessaires à la réalisation de tous immeubles individuels ou collectifs, à usage d'habitation, de commerce, d'industries, de bureaux, d'entrepôts, d'activités de services logistiques, communs ou autres,
- le développement, le lotissement, l'aménagement, la rénovation, la réhabilitation, la construction, la commercialisation de biens immobiliers de toute nature,
- toutes prestations de formation, de conseil opérationnel, d'assistance technique et/ou financière à destination de particuliers, d'entreprises, de collectivités dans le domaine de la promotion et de la construction immobilière,
- toutes opérations de marchands de biens ou de lotisseurs ou d'aménageurs,
- la direction, la surveillance, la maîtrise d'œuvre, d'organisation, d'exécution ou de suivi de travaux de construction, toutes missions de conseil, de contrôle auprès de maîtres d'ouvrage,
- la prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés exerçant tout ou partie des activités

[1] Indiquer ses dénomination, forme, capital, siège et n° d'immatriculation au RCS.

G

mentionnées aux §§ précédents, françaises ou étrangères, civiles, y compris sociétés civiles de construction vente, sociétés coopératives, commerciales, financières ou immobilières, par tout moyen et sous quelque forme que ce soit, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'acquisition ou de souscription de valeurs mobilières, de fusion, scission ou apport, d'alliance, de partenariat, de sociétés en participation ou groupement d'intérêt économique, l'administration, la gestion, l'animation et/ou le contrôle de ces intérêts et participations,

Capital social initial : 1.000.000 € au minimum, à souscrire et à libérer intégralement à la constitution.

Nombre d'actions émises à la constitution : 670 au minimum, avec valeur nominale unitaire de 1.500 €.

Exercice social : 1er janvier/31 décembre

Qualité d'associé : réservée aux associés membres de sociétés d'architectes (SAR) elles-mêmes associées de la Compagnie des Architecteurs, aux SAR concernées elles-mêmes et aux SAR PROMOTION contrôlées par ceux et/ou celles-ci.

Premier Président :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

Premiers Membres du Comité de Direction :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE (11)
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

- M. Florent HUCHON
Né le 08/01/1969 à LYON (3ème)
Demeurant : 29 route des Poses, ASSERANS
01550 FARGES

- M. Pascal JOSSAUD
Né le 16/07/1960 à DIE (26)
Demeurant : Quartier Cougnet
26150 DIE

- M. Pierre-Luc LANGLET
Né le 29/04/1949 à BOURG LA REINE (92)
Demeurant : 13 rue du Général Pershing
78000 VERSAILLES

- M. Pierre MAJAL
Né le 28/04/1958 à TOULON (83)
Demeurant : Quartier Terres Blanches
84480 BONNIEUX

- M. Rémy NAVARRO
Né le 11/02/1964 à NARBONNE (11)

Demeurant : 2 rue des Jardins
11120 MOUSSAM

- M. Jacques PAUL
Né le 03/09/1949 à AVIGNON (84)
Demeurant : 20 rue Bonaparte
75006 PARIS

- M. Jacques PICHON
Né le 27/12/1959 à DINAN (22)
Demeurant : 7 La Vallée des Granges
22100 LEHON

- M. Paul ROUGIER
Né le 23/12/1973 à ANGOULEME (16)
Demeurant : 36 allée des Ombrages
16710 St YRIEIX

RCS d'immatriculation : Paris

2 – Reconnais avoir eu et pris connaissance des Statuts de la SOCIETE devant être signés, enregistrés et déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Paris en vue de l'immatriculation de celle-ci ainsi que du Règlement Intérieur devant être régularisé concomitamment à la signature desdits Statuts, et dont copies ci-annexées et revêtues de mon visa et de ma signature pour accord.

3 – Souscris au capital de la SOCIETE à concurrence de ...15.00,00.....Euros mille cinq cent € €)[2] et deune..... (.....1.....)[3] actions de 1.500 € de valeur nominale unitaire.

4 – Donne, par la présente valant Mandat, tous pouvoirs :

A Monsieur ...NAVARRO Remy
Demeurant :

Co-fondateur,

mon mandataire, à l'effet, en mon nom et pour mon compte, de :

(i) déposer sur le compte bancaire de la SOCIETE en création ouvert à cet effet le chèque n° .28.66.17.....[4] tiré sur mon compte chez la BanqueCRÉDIT.....MUTUEL.....[5] représentant le montant de ma souscription, soit la somme de 1500 €[6], et que je lui ai remis à cet effet, ce chèque libellé à l'ordre de « CITAGONE, société en formation »,

(ii) signer les Statuts constitutifs de la SOCIETE,

(iii) signer le Règlement Intérieur de la SOCIETE, complétant les Statuts de celle-ci.

[2] Indiquer la somme en lettres et en chiffres.
[3] Indiquer le nombre d'actions souscrites en lettres et chiffres.
[4] Compléter le numéro du chèque.
[5] Compléter les coordonnées de la banque.
[6] Indiquer la somme souscrite, en chiffre.

Mon Mandataire me remettra, pour acquit de sa mission,

- une copie du reçu de la Banque de la SOCIETE enregistrant sur le compte bancaire de celle-ci le dépôt de mon chèque de libération de ma souscription à son capital,

- un original ou une copie certifiée conforme par le Président de la SOCIETE des Statuts et du Règlement Intérieur signés par tous les associés co-fondateurs, personnellement ou par leurs mandataires.

Fait à MONTPELLIER
Le 27 01 11
En deux exemplaires dont un pour mon mandataire

LE SOUSSIGNE CO-FONDATEUR ET SOUSCRIPTEUR[7]

LE MANDATAIRE[8]

Bon pour acceptation de Pouvoir

[7] Le Soussigné co-fondateur fera précéder sa signature par la mention manuscrite suivante : « Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus ».

[8] Le Mandataire fera précéder sa signature par la mention manuscrite « Bon pour acceptation de pouvoir ».

1.

POUVOIR

35

SOUSCRIPTEUR PERSONNE PHYSIQUE

JE, SOUSSIGNE(E), GUERLAIS Jean-Pierre

- né(e)
Né(e) le 12/11/50 à Boutreuil 93
Marié(e) ☐ Célibataire ☒ DIVORCÉ

De nationalité française

Demeurant 149 rue Jules Auber 97400 ST DENIS

Associé(e) de la SAR[1] GUERLAIS-ROUX.ARCHITECTEURS..SARLelle-même associée de la COMPAGNIE DES ARCHITECTEURS,

1 – Participe, en qualité de co-fondateur, à la création de la société par actions simplifiée à capital variable (ci-après la Société) ayant les principales caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée à capital variable

Dénomination : CITAGONE

Siège initial : 95 boulevard Beaumarchais – 75003 PARIS

Objet :

- la promotion immobilière et, notamment, l'étude, la mise au point de tous projets immobiliers civils, commerciaux, industriels ou publics concernant tant la conception (plans, architecture, préparation et gestion des projets, des appels d'offres, de leurs process de mise en œuvre et planification, ...) que les opérations et montages d'ordre administratif, technique, financier et/ou commercial nécessaires à la réalisation de tous immeubles individuels ou collectifs, à usage d'habitation, de commerce, d'industries, de bureaux, d'entrepôts, d'activités de services logistiques, communs ou autres,
- le développement, le lotissement, l'aménagement, la rénovation, la réhabilitation, la construction, la commercialisation de biens immobiliers de toute nature,
- toutes prestations de formation, de conseil opérationnel, d'assistance technique et/ou financière à destination de particuliers, d'entreprises, de collectivités dans le domaine de la promotion et de la construction immobilière,
- toutes opérations de marchands de biens ou de lotisseurs ou d'aménageurs,
- la direction, la surveillance, la maîtrise d'œuvre, d'organisation, d'exécution ou de suivi de travaux de construction, toutes missions de conseil, de contrôle auprès de maîtres d'ouvrage,
- la prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés exerçant tout ou partie des activités

[1] Indiquer ses dénomination, forme, capital, siège et n° d'immatriculation au RCS.

JL

mentionnées aux §§ précédents, françaises ou étrangères, civiles, y compris sociétés civiles de construction vente, sociétés coopératives, commerciales, financières ou immobilières, par tout moyen et sous quelque forme que ce soit, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'acquisition ou de souscription de valeurs mobilières, de fusion, scission ou apport, d'alliance, de partenariat, de sociétés en participation ou groupement d'intérêt économique, l'administration, la gestion, l'animation et/ou le contrôle de ces intérêts et participations,

Capital social initial : 1.000.000 € au minimum, à souscrire et à libérer intégralement à la constitution.

Nombre d'actions émises à la constitution : 670 au minimum, avec valeur nominale unitaire de 1.500 €

Exercice social : 1er janvier/31 décembre

Qualité d'associé : réservée aux associés membres de sociétés d'architectes (SAR) elles-mêmes associées de la Compagnie des Architecteurs, aux SAR concernées elles-mêmes et aux SAR PROMOTION contrôlées par ceux et/ou celles-ci.

Premier Président :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

Premiers Membres du Comité de Direction :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE (11)
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

- M. Florent HUCHON
Né le 08/01/1969 à LYON (3ème)
Demeurant : 29 route des Poses, ASSERANS
01550 FARGES

- M. Pascal JOSSAUD
Né le 16/07/1960 à DIE (26)
Demeurant : Quartier Cougnet
26150 DIE

- M. Pierre-Luc LANGLET
Né le 29/04/1949 à BOURG LA REINE (92)
Demeurant : 13 rue du Général Pershing
78000 VERSAILLES

- M. Pierre MAJAL
Né le 28/04/1958 à TOULON (83)
Demeurant : Quartier Terres Blanches
84480 BONNIEUX

- M. Rémy NAVARRO
Né le 11/02/1964 à NARBONNE (11)

Demeurant : 2 rue des Jardins
11120 MOUSSAM

- M. Jacques PAUL
Né le 03/09/1949 à AVIGNON (84)
Demeurant : 20 rue Bonaparte
75006 PARIS

- M. Jacques PICHON
Né le 27/12/1959 à DINAN (22)
Demeurant : 7 La Vallée des Granges
22100 LEHON

- M. Paul ROUGIER
Né le 23/12/1973 à ANGOULEME (16)
Demeurant : 36 allée des Ombrages
16710 St YRIEIX

RCS d'immatriculation : Paris

2 – Reconnais avoir eu et pris connaissance des Statuts de la SOCIETE devant être signés, enregistrés et déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Paris en vue de l'immatriculation de celle-ci ainsi que du Règlement Intérieur devant être régularisé concomitamment à la signature desdits Statuts, et dont copies ci-annexées et revêtues de mon visa et de ma signature pour accord.

3 – Souscris au capital de la SOCIETE à concurrence de1.500,00.....Euros (.Mille.cinq.cent... €)[2] et deUne..... (.....1.....)[3] actions de 1.500 € de valeur nominale unitaire.

4 – Donne, par la présente valant Mandat, tous pouvoirs :

A MonsieurGilles FAGES
Demeurant : .44..chem. de Plaisance 11130 SIGEAN

Co-fondateur,

mon mandataire, à l'effet, en mon nom et pour mon compte, de :

(i) déposer sur le compte bancaire de la SOCIETE en création ouvert à cet effet le chèque n°2779.....[4] tiré sur mon compte chez la Banque ...CREDIT AGRICOLE DE LA REUNION.. [5] représentant le montant de ma souscription, soit la somme de 1500 €[6], et que je lui ai remis à cet effet, ce chèque libellé à l'ordre de « CITAGONE, société en formation »,

(ii) signer les Statuts constitutifs de la SOCIETE,

(iii) signer le Règlement Intérieur de la SOCIETE, complétant les Statuts de celle-ci.

[2] Indiquer la somme en lettres et en chiffres.
[3] Indiquer le nombre d'actions souscrites en lettres et chiffres.
[4] Compléter le numéro du chèque.
[5] Compléter les coordonnées de la banque.
[6] Indiquer la somme souscrite, en chiffre.

Mon Mandataire me remettra, pour acquit de sa mission,

- une copie du reçu de la Banque de la SOCIETE enregistrant sur le compte bancaire de celle-ci le dépôt de mon chèque de libération de ma souscription à son capital,

- un original ou une copie certifiée conforme par le Président de la SOCIETE des Statuts et du Règlement Intérieur signés par tous les associés co-fondateurs, personnellement ou par leurs mandataires.

Fait à ST DENIS
Le 6/12/12
En deux exemplaires dont un pour mon mandataire

LE SOUSSIGNE CO-FONDATEUR ET SOUSCRIPTEUR[7]

Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus.

LE MANDATAIRE[8]

Bon pour acceptation de pouvoir

[7] Le Soussigné co-fondateur fera précéder sa signature par la mention manuscrite suivante : « Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus ».

[8] Le Mandataire fera précéder sa signature par la mention manuscrite « Bon pour acceptation de pouvoir ».

POUVOIR

SOUSCRIPTEUR PERSONNE PHYSIQUE

JE, SOUSSIGNE(E),

Florent HUCHON né(e)
Né(e) le 06/01/1969 à LYON 3e
Marié(e) ☒ Célibataire ☐

De nationalité française

Demeurant

Associé(e) de la SARL[1] ...BATIPLUS..... elle-même associée de la COMPAGNIE DES ARCHITECTEURS,

1 – Participe, en qualité de co-fondateur, à la création de la société par actions simplifiée à capital variable (ci-après la Société) ayant les principales caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée à capital variable

Dénomination : CITAGONE

Siège initial : 95 boulevard Beaumarchais – 75003 PARIS

Objet :

- la promotion immobilière et, notamment, l'étude, la mise au point de tous projets immobiliers civils, commerciaux, industriels ou publics concernant tant la conception (plans, architecture, préparation et gestion des projets, des appels d'offres, de leurs process de mise en œuvre et planification, ...) que les opérations et montages d'ordre administratif, technique, financier et/ou commercial nécessaires à la réalisation de tous immeubles individuels ou collectifs, à usage d'habitation, de commerce, d'industries, de bureaux, d'entrepôts, d'activités de services logistiques, communs ou autres,
- le développement, le lotissement, l'aménagement, la rénovation, la réhabilitation, la construction, la commercialisation de biens immobiliers de toute nature,
- toutes prestations de formation, de conseil opérationnel, d'assistance technique et/ou financière à destination de particuliers, d'entreprises, de collectivités dans le domaine de la promotion et de la construction immobilière,
- toutes opérations de marchands de biens ou de lotisseurs ou d'aménageurs,
- la direction, la surveillance, la maîtrise d'œuvre, d'organisation, d'exécution ou de suivi de travaux de construction, toutes missions de conseil, de contrôle auprès de maîtres d'ouvrage,
- la prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés exerçant tout ou partie des activités

[1] Indiquer ses dénomination, forme, capital, siège et n° d'immatriculation au RCS.

FH

mentionnées aux §§ précédents, françaises ou étrangères, civiles, y compris sociétés civiles de construction vente, sociétés coopératives, commerciales, financières ou immobilières, par tout moyen et sous quelque forme que ce soit, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'acquisition ou de souscription de valeurs mobilières, de fusion, scission ou apport, d'alliance, de partenariat, de sociétés en participation ou groupement d'intérêt économique, l'administration, la gestion, l'animation et/ou le contrôle de ces intérêts et participations,

Capital social initial : 1.000.000 € au minimum, à souscrire et à libérer intégralement à la constitution.

Nombre d'actions émises à la constitution : 670 au minimum, avec valeur nominale unitaire de 1.500 €

Exercice social : 1er janvier/31 décembre

Qualité d'associé : réservée aux associés membres de sociétés d'architectes (SAR) elles-mêmes associées de la Compagnie des Architecteurs, aux SAR concernées elles-mêmes et aux SAR PROMOTION contrôlées par ceux et/ou celles-ci.

Premier Président :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

Premiers Membres du Comité de Direction :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE (11)
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

- M. Florent HUCHON
Né le 08/01/1969 à LYON (3ème)
Demeurant : 29 route des Poses, ASSERANS
01550 FARGES

- M. Pascal JOSSAUD
Né le 16/07/1960 à DIE (26)
Demeurant : Quartier Cougnet
26150 DIE

- M. Pierre-Luc LANGLET
Né le 29/04/1949 à BOURG LA REINE (92)
Demeurant : 13 rue du Général Pershing
78000 VERSAILLES

- M. Pierre MAJAL
Né le 28/04/1958 à TOULON (83)
Demeurant : Quartier Terres Blanches
84480 BONNIEUX

- M. Rémy NAVARRO
Né le 11/02/1964 à NARBONNE (11)

Demeurant : 2 rue des Jardins
11120 MOUSSAM

- M. Jacques PAUL
Né le 03/09/1949 à AVIGNON (84)
Demeurant : 20 rue Bonaparte
75006 PARIS

- M. Jacques PICHON
Né le 27/12/1959 à DINAN (22)
Demeurant : 7 La Vallée des Granges
22100 LEHON

- M. Paul ROUGIER
Né le 23/12/1973 à ANGOULEME (16)
Demeurant : 36 allée des Ombrages
16710 St YRIEIX

RCS d'immatriculation : Paris

2 – Reconnais avoir eu et pris connaissance des Statuts de la SOCIETE devant être signés, enregistrés et déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Paris en vue de l'immatriculation de celle-ci ainsi que du Règlement Intérieur devant être régularisé concomitamment à la signature desdits Statuts, et dont copies ci-annexées et revêtues de mon visa et de ma signature pour accord.

3 – Souscris au capital de la SOCIETE à concurrence de30.000.....Euros (trente.mille..... €)[2] et de20..... (..vingt.....)[3] actions de 1.500 € de valeur nominale unitaire.

4 – Donne, par la présente valant Mandat, tous pouvoirs :

A Monsieur ..FAGES Gilles
Demeurant : ..44...chemin de plaisance 11130SIGEAN

Co-fondateur,

mon mandataire, à l'effet, en mon nom et pour mon compte, de :

(i) déposer sur le compte bancaire de la SOCIETE en création ouvert à cet effet le chèque n° ...5.1.4.6.1.9.1.....[4] tiré sur mon compte chez la Banque ...L...C.L.....[5] représentant le montant de ma souscription, soit la somme de30000€[6], et que je lui ai remis à cet effet, ce chèque libellé à l'ordre de « CITAGONE, société en formation »,

(ii) signer les Statuts constitutifs de la SOCIETE,

(iii) signer le Règlement Intérieur de la SOCIETE, complétant les Statuts de celle-ci.

[2] Indiquer la somme en lettres et en chiffres.
[3] Indiquer le nombre d'actions souscrites en lettres et chiffres.
[4] Compléter le numéro du chèque.
[5] Compléter les coordonnées de la banque.
[6] Indiquer la somme souscrite, en chiffre.

FM

Mon Mandataire me remettra, pour acquit de sa mission,

- une copie du reçu de la Banque de la SOCIETE enregistrant sur le compte bancaire de celle-ci le dépôt de mon chèque de libération de ma souscription à son capital,

- un original ou une copie certifiée conforme par le Président de la SOCIETE des Statuts et du Règlement Intérieur signés par tous les associés co-fondateurs, personnellement ou par leurs mandataires.

Fait à Pérou
Le 5 Janvier 2012
En deux exemplaires dont un pour mon mandataire

LE SOUSSIGNE CO-FONDATEUR ET SOUSCRIPTEUR[7]

Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus.

LE MANDATAIRE[8]

Bon pour acceptation de pouvoir

[7] Le Soussigné co-fondateur fera précéder sa signature par la mention manuscrite suivante : « Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus ».

[8] Le Mandataire fera précéder sa signature par la mention manuscrite « Bon pour acceptation de pouvoir ».

37

POUVOIR

SOUSCRIPTEUR SAR

LA SOUSSIGNE(E),

- Société [1] DIA ARCHITECTEURS, associée de la COMPAGNIE DES ARCHITECTEURS, par son représentant légal, M. JACOB Louis [2]

1 – Participe, en qualité de co-fondateur, à la création de la société par actions simplifiée à capital variable (ci-après la Société) ayant les principales caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée à capital variable

Dénomination : CITAGONE

Siège initial : 95 boulevard Beaumarchais – 75003 PARIS

Objet :

- la promotion immobilière et, notamment, l'étude, la mise au point de tous projets immobiliers civils, commerciaux, industriels ou publics concernant tant la conception (plans, architecture, préparation et gestion des projets, des appels d'offres, de leurs process de mise en œuvre et planification, ...) que les opérations et montages d'ordre administratif, technique, financier et/ou commercial nécessaires à la réalisation de tous immeubles individuels ou collectifs, à usage d'habitation, de commerce, d'industries, de bureaux, d'entrepôts, d'activités de services logistiques, communs ou autres,
- le développement, le lotissement, l'aménagement, la rénovation, la réhabilitation, la construction, la commercialisation de biens immobiliers de toute nature,
- toutes prestations de formation, de conseil opérationnel, d'assistance technique et/ou financière à destination de particuliers, d'entreprises, de collectivités dans le domaine de la promotion et de la construction immobilière,
- toutes opérations de marchands de biens ou de lotisseurs ou d'aménageurs,
- la direction, la surveillance, la maîtrise d'œuvre, d'organisation, d'exécution ou de suivi de travaux de construction, toutes missions de conseil, de contrôle auprès de maîtres d'ouvrage,
- la prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés exerçant tout ou partie des activités mentionnées aux §§ précédents, françaises ou étrangères, civiles, y compris sociétés civiles de construction vente, sociétés coopératives, commerciales, financières ou immobilières, par tout moyen et sous quelque forme que ce soit, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'acquisition ou de souscription de valeurs mobilières, de fusion, scission ou apport,

[1] Indiquer ses dénomination, forme, capital, siège et n° d'immatriculation au RCS.
[2] Nom, prénom du représentant légal.

d'alliance, de partenariat, de sociétés en participation ou groupement d'intérêt économique, l'administration, la gestion, l'animation et/ou le contrôle de ces intérêts et participations,

Capital social initial : 1.000.000 € au minimum, à souscrire et à libérer intégralement à la constitution.

Nombre d'actions émises à la constitution : 670 au minimum, avec valeur nominale unitaire de 1.500 €

Exercice social : 1er janvier/31 décembre

Qualité d'associé : réservée aux associés membres de sociétés d'architectes (SAR) elles-mêmes associées de la Compagnie des Architecteurs, aux SAR concernées elles-mêmes et aux SAR PROMOTION contrôlées par ceux et/ou celles-ci.

Premier Président :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

Premiers Membres du Comité de Direction :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE (11)
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

- M. Florent HUCHON
Né le 08/01/1969 à LYON (3ème)
Demeurant : 29 route des Poses, ASSERANS
01550 FARGES

- M. Pascal JOSSAUD
Né le 16/07/1960 à DIE (26)
Demeurant : Quartier Cougnet
26150 DIE

- M. Pierre-Luc LANGLET
Né le 29/04/1949 à BOURG LA REINE (92)
Demeurant : 13 rue du Général Pershing
78000 VERSAILLES

- M. Pierre MAJAL
Né le 28/04/1958 à TOULON (83)
Demeurant : Quartier Terres Blanches
84480 BONNIEUX

- M. Rémy NAVARRO
Né le 11/02/1964 à NARBONNE (11)
Demeurant : 2 rue des Jardins
11120 MOUSSAM

- M. Jacques PAUL
Né le 03/09/1949 à AVIGNON (84)
Demeurant : 20 rue Bonaparte

75006 PARIS

- M. Jacques PICHON
Né le 27/12/1959 à DINAN (22)
Demeurant : 7 La Vallée des Granges
22100 LEHON

- M. Paul ROUGIER
Né le 23/12/1973 à ANGOULEME (16)
Demeurant : 36 allée des Ombrages
16710 St YRIEIX

RCS d'immatriculation : Paris

2 – Reconnait avoir eu et pris connaissance des Statuts de la SOCIETE devant être signés, enregistrés et déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Paris en vue de l'immatriculation de celle-ci ainsi que du Règlement Intérieur devant être régularisé concomitamment à la signature desdits Statuts, et dont copies ci-annexées et revêtues de mon visa et de ma signature pour accord.

3 – Souscrit au capital de la SOCIETE à concurrence de Sept mille cinq cent Euros (7.500 €)[3] et de Cinq parts sociales (5)[4] actions de 1.500 € de valeur nominale unitaire.

4 – Donne, par la présente valant Mandat, tous pouvoirs :

A MonsieurG... FAGES
Demeurant : ...St.GEAU

Co-fondateur,

son mandataire, à l'effet, en mon nom et pour mon compte, de :

(i) déposer sur le compte bancaire de la SOCIETE en création ouvert à cet effet le chèque n° .3.0.8.7.5.11.....[5] tiré sur son compte chez la Banque Crédit Agricole de la Brie de Rozay en Brie [6] représentant le montant de sa souscription, soit la somme de 7.500. €[7], et qu'elle lui a remis à cet effet, ce chèque libellé à l'ordre de « CITAGONE, société en formation »,

(ii) signer les Statuts constitutifs de la SOCIETE,

(iii) signer le Règlement Intérieur de la SOCIETE, complétant les Statuts de celle-ci.

Son Mandataire remettra, pour acquit de sa mission,

- une copie du reçu de la Banque de la SOCIETE enregistrant sur le compte bancaire de celle-ci le dépôt de son chèque de libération de sa souscription à son capital,

[3] Indiquer la somme en lettres et en chiffres.
[4] Indiquer le nombre d'actions souscrites en lettres et chiffres.
[5] Compléter le numéro du chèque.
[6] Compléter les coordonnées de la banque.
[7] Indiquer la somme souscrite, en chiffre.

- un original ou une copie certifiée conforme par le Président de la SOCIETE des Statuts et du Règlement Intérieur signés par tous les associés co-fondateurs, personnellement ou par leurs mandataires.

Fait à Bernay - Nièvre
Le 3 Janvier 2012
En deux exemplaires dont un pour mandataire

LE SOUSSIGNE CO-FONDATEUR ET SOUSCRIPTEUR[8]

Société D.I.T. Multiservices
Par son représentant légal,
M. JACKSON Louis

Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus

LE MANDATAIRE[9]

Bon pour acceptation de pouvoir

[8] Le Soussigné co-fondateur fera précéder sa signature par la mention manuscrite suivante : « Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus ».

[9] Le Mandataire fera précéder sa signature par la mention manuscrite « Bon pour acceptation de pouvoir ».

POUVOIR

SOUSCRIPTEUR SAR

33

LA SOUSSIGNE(E),

- Société [1] A.D. HACHI CONSTRUCTION SARL, associée de la COMPAGNIE DES ARCHITECTEURS, par son représentant légal, M [2] JALABERT Didier

* capital 15300€ RCS BEZIERS B 404 291 713
* adresse siège Social, Grand Rue 34600 VILLEMAGNE (Ingenieur).

Participe, en qualité de co-fondateur, à la création de la société par actions simplifiée à capital variable (ci-après la Société) ayant les principales caractéristiques suivantes :

Forme :	Société par Actions Simplifiée à capital variable
Dénomination :	CITAGONE
Siège initial :	95 boulevard Beaumarchais – 75003 PARIS
Objet :	- la promotion immobilière et, notamment, l'étude, la mise au point de tous projets immobiliers civils, commerciaux, industriels ou publics concernant tant la conception (plans, architecture, préparation et gestion des projets, des appels d'offres, de leurs process de mise en œuvre et planification, ...) que les opérations et montages d'ordre administratif, technique, financier et/ou commercial nécessaires à la réalisation de tous immeubles individuels ou collectifs, à usage d'habitation, de commerce, d'industries, de bureaux, d'entrepôts, d'activités de services logistiques, communs ou autres, - le développement, le lotissement, l'aménagement, la rénovation, la réhabilitation, la construction, la commercialisation de biens immobiliers de toute nature, - toutes prestations de formation, de conseil opérationnel, d'assistance technique et/ou financière à destination de particuliers, d'entreprises, de collectivités dans le domaine de la promotion et de la construction immobilière, - toutes opérations de marchands de biens ou de lotisseurs ou d'aménageurs, - la direction, la surveillance, la maîtrise d'œuvre, d'organisation, d'exécution ou de suivi de travaux de construction, toutes missions de conseil, de contrôle auprès de maîtres d'ouvrage, - la prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés exerçant tout ou partie des activités mentionnées aux §§ précédents, françaises ou étrangères, civiles, y compris sociétés civiles de construction vente, sociétés coopératives, commerciales, financières ou immobilières, par tout moyen et sous quelque forme que ce soit, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'acquisition ou de souscription de valeurs mobilières, de fusion, scission ou apport,

JD

[1] Indiquer ses dénomination, forme, capital, siège et n° d'immatriculation au RCS.

[2] Nom, prénom du représentant légal.

d'alliance, de partenariat, de sociétés en participation ou groupement d'intérêt économique, l'administration, la gestion, l'animation et/ou le contrôle de ces intérêts et participations,

Capital social initial : 1.000.000 € au minimum, à souscrire et à libérer intégralement à la constitution.

Nombre d'actions émises à la constitution : 670 au minimum, avec valeur nominale unitaire de 1.500 €

Exercice social : 1er janvier/31 décembre

Qualité d'associé : réservée aux associés membres de sociétés d'architectes (SAR) elles-mêmes associées de la Compagnie des Architecteurs, aux SAR concernées elles-mêmes et aux SAR PROMOTION contrôlées par ceux et/ou celles-ci.

Premier Président :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

Premiers Membres du Comité de Direction :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE (11)
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

- M. Florent HUCHON
Né le 08/01/1969 à LYON (3ème)
Demeurant : 29 route des Poses, ASSERANS
01550 FARGES

- M. Pascal JOSSAUD
Né le 16/07/1960 à DIE (26)
Demeurant : Quartier Cougnet
26150 DIE

- M. Pierre-Luc LANGLET
Né le 29/04/1949 à BOURG LA REINE (92)
Demeurant : 13 rue du Général Pershing
78000 VERSAILLES

- M. Pierre MAJAL
Né le 28/04/1958 à TOULON (83)
Demeurant : Quartier Terres Blanches
84480 BONNIEUX

- M. Rémy NAVARRO
Né le 11/02/1964 à NARBONNE (11)
Demeurant : 2 rue des Jardins
11120 MOUSSAM

- M. Jacques PAUL
Né le 03/09/1949 à AVIGNON (84)
Demeurant : 20 rue Bonaparte

JD

75006 PARIS

- M. Jacques PICHON
Né le 27/12/1959 à DINAN (22)
Demeurant : 7 La Vallée des Granges
22100 LEHON

- M. Paul ROUGIER
Né le 23/12/1973 à ANGOULEME (16)
Demeurant : 36 allée des Ombrages
16710 St YRIEIX

RCS d'immatriculation : Paris

2 – Reconnait avoir eu et pris connaissance des Statuts de la SOCIETE devant être signés, enregistrés et déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Paris en vue de l'immatriculation de celle-ci ainsi que du Règlement Intérieur devant être régularisé concomitamment à la signature desdits Statuts, et dont copies ci-annexées et revêtues de mon visa et de ma signature pour accord.

3 – Souscrit au capital de la SOCIETE à concurrence de trois mille.....Euros (.....3.000..... €)[3] et de ..deux..... (.....2.....)[4] actions de 1.500 € de valeur nominale unitaire.

4 – Donne, par la présente valant Mandat, tous pouvoirs :

A MonsieurRemy Navarro
Demeurant :2 rue des Jardins
11120 ROUSSON
Co-fondateur,

son mandataire, à l'effet, en mon nom et pour mon compte, de :

(i) déposer sur le compte bancaire de la SOCIETE en création ouvert à cet effet le chèque n° .378.12.76.....[5] tiré sur son compte chez la Banque Crédit Agricole.....[6] représentant le montant de sa souscription, soit la somme de 3000 €[7], et qu'elle lui a remis à cet effet, ce chèque libellé à l'ordre de « CITAGONE, société en formation »,

(ii) signer les Statuts constitutifs de la SOCIETE,

(iii) signer le Règlement Intérieur de la SOCIETE, complétant les Statuts de celle-ci.

Son Mandataire remettra, pour acquit de sa mission,

- une copie du reçu de la Banque de la SOCIETE enregistrant sur le compte bancaire de celle-ci le dépôt de son chèque de libération de sa souscription à son capital,

[3] Indiquer la somme en lettres et en chiffres.
[4] Indiquer le nombre d'actions souscrites en lettres et chiffres.
[5] Compléter le numéro du chèque.
[6] Compléter les coordonnées de la banque.
[7] Indiquer la somme souscrite, en chiffre.

JD

- un original ou une copie certifiée conforme par le Président de la SOCIETE des Statuts et du Règlement Intérieur signés par tous les associés co-fondateurs, personnellement ou par leurs mandataires.

Fait à Villemagne
Le 04/01/2012
En deux exemplaires dont un pour mandataire

LE SOUSSIGNE CO-FONDATEUR ET SOUSCRIPTEUR[8]

Société J.D. Ardi Construction
Par son représentant légal,
M... Jalabert Didier

Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus

LE MANDATAIRE[9]

Bon pour acceptation de Pouvoir

[8] Le Soussigné co-fondateur fera précéder sa signature par la mention manuscrite suivante : « Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus ».

[9] Le Mandataire fera précéder sa signature par la mention manuscrite « Bon pour acceptation de pouvoir ».

POUVOIR

SOUSCRIPTEUR PERSONNE PHYSIQUE

39 -

JE, SOUSSIGNE(E), Jean-Marc Joanne

- né(e)

Né(e) le 20 avril 60 à Uccle (B.)

Marié(e) [X] Célibataire []

De nationalité française

Demeurant 55 Impasse de l'Ondon, 01210 VERSONNEX

Associé(e) de la SAR[1] Archi & Co Eure, elle-même associée de la COMPAGNIE DES ARCHITECTEURS,

1 – Participe, en qualité de co-fondateur, à la création de la société par actions simplifiée à capital variable (ci-après la Société) ayant les principales caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée à capital variable

Dénomination : CITAGONE

Siège initial : 95 boulevard Beaumarchais – 75003 PARIS

Objet :

- la promotion immobilière et, notamment, l'étude, la mise au point de tous projets immobiliers civils, commerciaux, industriels ou publics concernant tant la conception (plans, architecture, préparation et gestion des projets, des appels d'offres, de leurs process de mise en œuvre et planification, ...) que les opérations et montages d'ordre administratif, technique, financier et/ou commercial nécessaires à la réalisation de tous immeubles individuels ou collectifs, à usage d'habitation, de commerce, d'industries, de bureaux, d'entrepôts, d'activités de services logistiques, communs ou autres,
- le développement, le lotissement, l'aménagement, la rénovation, la réhabilitation, la construction, la commercialisation de biens immobiliers de toute nature,
- toutes prestations de formation, de conseil opérationnel, d'assistance technique et/ou financière à destination de particuliers, d'entreprises, de collectivités dans le domaine de la promotion et de la construction immobilière,
- toutes opérations de marchands de biens ou de lotisseurs ou d'aménageurs,
- la direction, la surveillance, la maîtrise d'œuvre, d'organisation, d'exécution ou de suivi de travaux de construction, toutes missions de conseil, de contrôle auprès de maîtres d'ouvrage,
- la prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés exerçant tout ou partie des activités

[1] Indiquer ses dénomination, forme, capital, siège et n° d'immatriculation au RCS.

mentionnées aux §§ précédents, françaises ou étrangères, civiles, y compris sociétés civiles de construction vente, sociétés coopératives, commerciales, financières ou immobilières, par tout moyen et sous quelque forme que ce soit, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'acquisition ou de souscription de valeurs mobilières, de fusion, scission ou apport, d'alliance, de partenariat, de sociétés en participation ou groupement d'intérêt économique, l'administration, la gestion, l'animation et/ou le contrôle de ces intérêts et participations,

Capital social initial : 1.000.000 € au minimum, à souscrire et à libérer intégralement à la constitution.

Nombre d'actions émises à la constitution : 670 au minimum, avec valeur nominale unitaire de 1.500 €

Exercice social : 1er janvier/31 décembre

Qualité d'associé : réservée aux associés membres de sociétés d'architectes (SAR) elles-mêmes associées de la Compagnie des Architecteurs, aux SAR concernées elles-mêmes et aux SAR PROMOTION contrôlées par ceux et/ou celles-ci.

Premier Président :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

Premiers Membres du Comité de Direction :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE (11)
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

- M. Florent HUCHON
Né le 08/01/1969 à LYON (3ème)
Demeurant : 29 route des Poses, ASSERANS
01550 FARGES

- M. Pascal JOSSAUD
Né le 16/07/1960 à DIE (26)
Demeurant : Quartier Cougnet
26150 DIE

- M. Pierre-Luc LANGLET
Né le 29/04/1949 à BOURG LA REINE (92)
Demeurant : 13 rue du Général Pershing
78000 VERSAILLES

- M. Pierre MAJAL
Né le 28/04/1958 à TOULON (83)
Demeurant : Quartier Terres Blanches
84480 BONNIEUX

- M. Rémy NAVARRO
Né le 11/02/1964 à NARBONNE (11)

Demeurant : 2 rue des Jardins
11120 MOUSSAM

- M. Jacques PAUL
Né le 03/09/1949 à AVIGNON (84)
Demeurant : 20 rue Bonaparte
75006 PARIS

- M. Jacques PICHON
Né le 27/12/1959 à DINAN (22)
Demeurant : 7 La Vallée des Granges
22100 LEHON

- M. Paul ROUGIER
Né le 23/12/1973 à ANGOULEME (16)
Demeurant : 36 allée des Ombrages
16710 St YRIEIX

RCS d'immatriculation : Paris

2 – Reconnais avoir eu et pris connaissance des Statuts de la SOCIETE devant être signés, enregistrés et déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Paris en vue de l'immatriculation de celle-ci ainsi que du Règlement Intérieur devant être régularisé concomitamment à la signature desdits Statuts, et dont copies ci-annexées et revêtues de mon visa et de ma signature pour accord.

3 – Souscris au capital de la SOCIETE à concurrence de 30.000 Euros (trente mille €)[2] et de 20 (vingt)[3] actions de 1.500 € de valeur nominale unitaire.

4 – Donne, par la présente valant Mandat, tous pouvoirs :

A Monsieur Rémy NAVARRO
Demeurant : 2 rue des Jardins, 11120 MOUSSAM

Co-fondateur,

mon mandataire, à l'effet, en mon nom et pour mon compte, de :

(i) déposer sur le compte bancaire de la SOCIETE en création ouvert à cet effet le chèque n° 319.16.11[4] tiré sur mon compte chez la Banque Crédit Mutuel Garonne[5] représentant le montant de ma souscription, soit la somme de 30.000 €[6], et que je lui ai remis à cet effet, ce chèque libellé à l'ordre de « CITAGONE, société en formation »,

(ii) signer les Statuts constitutifs de la SOCIETE,

(iii) signer le Règlement Intérieur de la SOCIETE, complétant les Statuts de celle-ci.

[2] Indiquer la somme en lettres et en chiffres.
[3] Indiquer le nombre d'actions souscrites en lettres et chiffres.
[4] Compléter le numéro du chèque.
[5] Compléter les coordonnées de la banque.
[6] Indiquer la somme souscrite, en chiffre.

Mon Mandataire me remettra, pour acquit de sa mission,

- une copie du reçu de la Banque de la SOCIETE enregistrant sur le compte bancaire de celle-ci le dépôt de mon chèque de libération de ma souscription à son capital,

- un original ou une copie certifiée conforme par le Président de la SOCIETE des Statuts et du Règlement Intérieur signés par tous les associés co-fondateurs, personnellement ou par leurs mandataires.

Fait à
Le
En deux exemplaires dont un pour mon mandataire

LE SOUSSIGNE CO-FONDATEUR ET SOUSCRIPTEUR[7]

Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus.

LE MANDATAIRE[8]

Bon pour acceptation de Pouvoir

[7] Le Soussigné co-fondateur fera précéder sa signature par la mention manuscrite suivante : « Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus ».

[8] Le Mandataire fera précéder sa signature par la mention manuscrite « Bon pour acceptation de pouvoir ».

POUVOIR

SOUSCRIPTEUR SAR 40

LA SOUSSIGNE(E),

- Société [1] SAS CITAT, associée de la COMPAGNIE DES ARCHITECTEURS, par son représentant légal, M ..D. Jean.....[2]

1 – Participe, en qualité de co-fondateur, à la création de la société par actions simplifiée à capital variable (ci-après la Société) ayant les principales caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée à capital variable

Dénomination : CITAGONE

Siège initial : 95 boulevard Beaumarchais – 75003 PARIS

Objet :

- la promotion immobilière et, notamment, l'étude, la mise au point de tous projets immobiliers civils, commerciaux, industriels ou publics concernant tant la conception (plans, architecture, préparation et gestion des projets, des appels d'offres, de leurs process de mise en œuvre et planification, ...) que les opérations et montages d'ordre administratif, technique, financier et/ou commercial nécessaires à la réalisation de tous immeubles individuels ou collectifs, à usage d'habitation, de commerce, d'industries, de bureaux, d'entrepôts, d'activités de services logistiques, communs ou autres,
- le développement, le lotissement, l'aménagement, la rénovation, la réhabilitation, la construction, la commercialisation de biens immobiliers de toute nature,
- toutes prestations de formation, de conseil opérationnel, d'assistance technique et/ou financière à destination de particuliers, d'entreprises, de collectivités dans le domaine de la promotion et de la construction immobilière,
- toutes opérations de marchands de biens ou de lotisseurs ou d'aménageurs,
- la direction, la surveillance, la maîtrise d'œuvre, d'organisation, d'exécution ou de suivi de travaux de construction, toutes missions de conseil, de contrôle auprès de maîtres d'ouvrage,
- la prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés exerçant tout ou partie des activités mentionnées aux §§ précédents, françaises ou étrangères, civiles, y compris sociétés civiles de construction vente, sociétés coopératives, commerciales, financières ou immobilières, par tout moyen et sous quelque forme que ce soit, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'acquisition ou de souscription de valeurs mobilières, de fusion, scission ou apport,

[1] Indiquer ses dénomination, forme, capital, siège et n° d'immatriculation au RCS.

[2] Nom, prénom du représentant légal.

d'alliance, de partenariat, de sociétés en participation ou groupement d'intérêt économique, l'administration, la gestion, l'animation et/ou le contrôle de ces intérêts et participations.

Capital social initial : 1.000.000 € au minimum, à souscrire et à libérer intégralement à la constitution.

Nombre d'actions émises à la constitution : 670 au minimum, avec valeur nominale unitaire de 1.500 €

Exercice social : 1er janvier/31 décembre

Qualité d'associé : réservée aux associés membres de sociétés d'architectes (SAR) elles-mêmes associées de la Compagnie des Architecteurs, aux SAR concernées elles-mêmes et aux SAR PROMOTION contrôlées par ceux et/ou celles-ci.

Premier Président :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

Premiers Membres du Comité de Direction :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE (11)
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

- M. Florent HUCHON
Né le 08/01/1969 à LYON (3ème)
Demeurant : 29 route des Poses, ASSERANS
01550 FARGES

- M. Pascal JOSSAUD
Né le 16/07/1960 à DIE (26)
Demeurant : Quartier Cougnet
26150 DIE

- M. Pierre-Luc LANGLET
Né le 29/04/1949 à BOURG LA REINE (92)
Demeurant : 13 rue du Général Pershing
78000 VERSAILLES

- M. Pierre MAJAL
Né le 28/04/1958 à TOULON (83)
Demeurant : Quartier Terres Blanches
84480 BONNIEUX

- M. Rémy NAVARRO
Né le 11/02/1964 à NARBONNE (11)
Demeurant : 2 rue des Jardins
11120 MOUSSAM

- M. Jacques PAUL
Né le 03/09/1949 à AVIGNON (84)
Demeurant : 20 rue Bonaparte

75006 PARIS

- M. Jacques PICHON
Né le 27/12/1959 à DINAN (22)
Demeurant : 7 La Vallée des Granges
22100 LEHON

- M. Paul ROUGIER
Né le 23/12/1973 à ANGOULEME (16)
Demeurant : 36 allée des Ombrages
16710 St YRIEIX

RCS d'immatriculation : Paris

2 – Reconnait avoir eu et pris connaissance des Statuts de la SOCIETE devant être signés, enregistrés et déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Paris en vue de l'immatriculation de celle-ci ainsi que du Règlement Intérieur devant être régularisé concomitamment à la signature desdits Statuts, et dont copies ci-annexées et revêtues de mon visa et de ma signature pour accord.

3 – Souscrit au capital de la SOCIETE à concurrence de QUINZE MILLE..Euros (...15.000..... €)[3] et deDIX..... (....10.....)[4] actions de 1.500 € de valeur nominale unitaire.

4 – Donne, par la présente valant Mandat, tous pouvoirs :

A Monsieur ...Gilles FAGES
Demeurant :44,...CHEMIN DE PLANTANCE 11130 SIGEAN

Co-fondateur,

son mandataire, à l'effet, en mon nom et pour mon compte, de :

(i) déposer sur le compte bancaire de la SOCIETE en création ouvert à cet effet le chèque n° ..3.1.9.2.1.33.....[5] tiré sur son compte chez la BanqueCAC....DE....SOMMATION...DE...RE.....[6] représentant le montant de sa souscription, soit la somme de 15.000€, et qu'elle lui a remis à cet effet, ce chèque libellé à l'ordre de « CITAGONE, société en formation »,

(ii) signer les Statuts constitutifs de la SOCIETE,

(iii) signer le Règlement Intérieur de la SOCIETE, complétant les Statuts de celle-ci.

Son Mandataire remettra, pour acquit de sa mission,

- une copie du reçu de la Banque de la SOCIETE enregistrant sur le compte bancaire de celle-ci le dépôt de son chèque de libération de sa souscription à son capital,

[3] Indiquer la somme en lettres et en chiffres.
[4] Indiquer le nombre d'actions souscrites en lettres et chiffres.
[5] Compléter le numéro du chèque.
[6] Compléter les coordonnées de la banque.
[7] Indiquer la somme souscrite, en chiffre.

- un original ou une copie certifiée conforme par le Président de la SOCIETE des Statuts et du Règlement Intérieur signés par tous les associés co-fondateurs, personnellement ou par leurs mandataires.

Fait à Saint Martin de Ré
Le 9/11/2012
En deux exemplaires dont un pour mandataire

LE SOUSSIGNE CO-FONDATEUR ET SOUSCRIPTEUR[8]

Société SAS REBAT
Par son représentant légal,
M..... JAN Dominique

LE MANDATAIRE[9]

Bon pour acceptation de pouvoir

[8] Le Soussigné co-fondateur fera précéder sa signature par la mention manuscrite suivante : « Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus ».

[9] Le Mandataire fera précéder sa signature par la mention manuscrite « Bon pour acceptation de pouvoir ».

POUVOIR

SOUSCRIPTEUR SAR 41

LA SOUSSIGNE(E),

- Société [1] ..KreaktionBakeDesign..... associée de la COMPAGNIE DES ARCHITECTEURS, par son représentant légal, M[me] JEU.O.Y.-COLIN Catherine

1 – Participe, en qualité de co-fondateur, à la création de la société par actions simplifiée à capital variable (ci-après la Société) ayant les principales caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée à capital variable

Dénomination : CITAGONE

Siège initial : 95 boulevard Beaumarchais – 75003 PARIS

Objet :

- la promotion immobilière et, notamment, l'étude, la mise au point de tous projets immobiliers civils, commerciaux, industriels ou publics concernant tant la conception (plans, architecture, préparation et gestion des projets, des appels d'offres, de leurs process de mise en œuvre et planification, ...) que les opérations et montages d'ordre administratif, technique, financier et/ou commercial nécessaires à la réalisation de tous immeubles individuels ou collectifs, à usage d'habitation, de commerce, d'industries, de bureaux, d'entrepôts, d'activités de services logistiques, communs ou autres,
- le développement, le lotissement, l'aménagement, la rénovation, la réhabilitation, la construction, la commercialisation de biens immobiliers de toute nature,
- toutes prestations de formation, de conseil opérationnel, d'assistance technique et/ou financière à destination de particuliers, d'entreprises, de collectivités dans le domaine de la promotion et de la construction immobilière,
- toutes opérations de marchands de biens ou de lotisseurs ou d'aménageurs,
- la direction, la surveillance, la maîtrise d'œuvre, d'organisation, d'exécution ou de suivi de travaux de construction, toutes missions de conseil, de contrôle auprès de maîtres d'ouvrage,
- la prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés exerçant tout ou partie des activités mentionnées aux §§ précédents, françaises ou étrangères, civiles, y compris sociétés civiles de construction vente, sociétés coopératives, commerciales, financières ou immobilières, par tout moyen et sous quelque forme que ce soit, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'acquisition ou de souscription de valeurs mobilières, de fusion, scission ou apport,

[1] Indiquer ses dénomination, forme, capital, siège et n° d'immatriculation au RCS.

[2] Nom, prénom du représentant légal.

d'alliance, de partenariat, de sociétés en participation ou groupement d'intérêt économique, l'administration, la gestion, l'animation et/ou le contrôle de ces intérêts et participations,

Capital social initial : 1.000.000 € au minimum, à souscrire et à libérer intégralement à la constitution.

Nombre d'actions émises à la constitution : 670 au minimum, avec valeur nominale unitaire de 1.500 €

Exercice social : 1er janvier/31 décembre

Qualité d'associé : réservée aux associés membres de sociétés d'architectes (SAR) elles-mêmes associées de la Compagnie des Architecteurs, aux SAR concernées elles-mêmes et aux SAR PROMOTION contrôlées par ceux et/ou celles-ci.

Premier Président :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

Premiers Membres du Comité de Direction :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE (11)
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

- M. Florent HUCHON
Né le 08/01/1969 à LYON (3ème)
Demeurant : 29 route des Poses, ASSERANS
01550 FARGES

- M. Pascal JOSSAUD
Né le 16/07/1960 à DIE (26)
Demeurant : Quartier Cougnet
26150 DIE

- M. Pierre-Luc LANGLET
Né le 29/04/1949 à BOURG LA REINE (92)
Demeurant : 13 rue du Général Pershing
78000 VERSAILLES

- M. Pierre MAJAL
Né le 28/04/1958 à TOULON (83)
Demeurant : Quartier Terres Blanches
84480 BONNIEUX

- M. Rémy NAVARRO
Né le 11/02/1964 à NARBONNE (11)
Demeurant : 2 rue des Jardins
11120 MOUSSAM

- M. Jacques PAUL
Né le 03/09/1949 à AVIGNON (84)
Demeurant : 20 rue Bonaparte

75006 PARIS

- M. Jacques PICHON
Né le 27/12/1959 à DINAN (22)
Demeurant : 7 La Vallée des Granges
22100 LEHON

- M. Paul ROUGIER
Né le 23/12/1973 à ANGOULEME (16)
Demeurant : 36 allée des Ombrages
16710 St YRIEIX

RCS d'immatriculation : Paris

2 – Reconnait avoir eu et pris connaissance des Statuts de la SOCIETE devant être signés, enregistrés et déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Paris en vue de l'immatriculation de celle-ci ainsi que du Règlement Intérieur devant être régularisé concomitamment à la signature desdits Statuts, et dont copies ci-annexées et revêtues de mon visa et de ma signature pour accord.

3 – Souscrit au capital de la SOCIETE à concurrence demille cinq cents..... Euros (mille cinq cents..... €)[3] et deune..... (..une.....)[4] actions de 1.500 € de valeur nominale unitaire.

4 – Donne, par la présente valant Mandat, tous pouvoirs :

A Monsieur Gilles Fages
Demeurant : ...Fegeac

Co-fondateur,

son mandataire, à l'effet, en mon nom et pour mon compte, de :

(i) déposer sur le compte bancaire de la SOCIETE en création ouvert à cet effet le chèque n°66.....[5] tiré sur son compte chez la Banque ..Banque Populaire Rives de Paris.....[6] représentant le montant de sa souscription, soit la somme de 1.500€[7], et qu'elle lui a remis à cet effet, ce chèque libellé à l'ordre de « CITAGONE, société en formation »,

(ii) signer les Statuts constitutifs de la SOCIETE,

(iii) signer le Règlement Intérieur de la SOCIETE, complétant les Statuts de celle-ci.

Son Mandataire remettra, pour acquit de sa mission,

- une copie du reçu de la Banque de la SOCIETE enregistrant sur le compte bancaire de celle-ci le dépôt de son chèque de libération de sa souscription à son capital,

[3] Indiquer la somme en lettres et en chiffres.
[4] Indiquer le nombre d'actions souscrites en lettres et chiffres.
[5] Compléter le numéro du chèque.
[6] Compléter les coordonnées de la banque.
[7] Indiquer la somme souscrite, en chiffre.

- un original ou une copie certifiée conforme par le Président de la SOCIETE des Statuts et du Règlement Intérieur signés par tous les associés co-fondateurs, personnellement ou par leurs mandataires.

Fait à Montpellier
Le 20/01/2012
En deux exemplaires dont un pour mandataire

LE SOUSSIGNE CO-FONDATEUR ET SOUSCRIPTEUR[8]

Société Lucia Balodegez
Par son représentant légal,
M..... Jeudy Colin-Cadet

LE MANDATAIRE[9]

Bon pour acceptation de pouvoir

[8] Le Soussigné co-fondateur fera précéder sa signature par la mention manuscrite suivante : « Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus ».

[9] Le Mandataire fera précéder sa signature par la mention manuscrite « Bon pour acceptation de pouvoir ».

POUVOIR

42

SOUSCRIPTEUR PERSONNE PHYSIQUE

JE, SOUSSIGNE(E), JOSSAUD Pascal

Né(e) le 16 juillet 1960 à DIE
Marié(e) ☒ Célibataire ☐

De nationalité française

Demeurant Quartier Laygret 26150 DIE

Associé(e) de la SAR[1] Pascal JOSSAUD Constructions elle-même associée de la COMPAGNIE DES ARCHITECTEURS,

1 – Participe, en qualité de co-fondateur, à la création de la société par actions simplifiée à capital variable (ci-après la Société) ayant les principales caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée à capital variable

Dénomination : CITAGONE

Siège initial : 95 boulevard Beaumarchais – 75003 PARIS

Objet :

- la promotion immobilière et, notamment, l'étude, la mise au point de tous projets immobiliers civils, commerciaux, industriels ou publics concernant tant la conception (plans, architecture, préparation et gestion des projets, des appels d'offres, de leurs process de mise en œuvre et planification, ...) que les opérations et montages d'ordre administratif, technique, financier et/ou commercial nécessaires à la réalisation de tous immeubles individuels ou collectifs, à usage d'habitation, de commerce, d'industries, de bureaux, d'entrepôts, d'activités de services logistiques, communs ou autres,
- le développement, le lotissement, l'aménagement, la rénovation, la réhabilitation, la construction, la commercialisation de biens immobiliers de toute nature,
- toutes prestations de formation, de conseil opérationnel, d'assistance technique et/ou financière à destination de particuliers, d'entreprises, de collectivités dans le domaine de la promotion et de la construction immobilière,
- toutes opérations de marchands de biens ou de lotisseurs ou d'aménageurs,
- la direction, la surveillance, la maîtrise d'œuvre, d'organisation, d'exécution ou de suivi de travaux de construction, toutes missions de conseil, de contrôle auprès de maîtres d'ouvrage,
- la prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés exerçant tout ou partie des activités

[1] Indiquer ses dénomination, forme, capital, siège et n° d'immatriculation au RCS.

mentionnées aux §§ précédents, françaises ou étrangères, civiles, y compris sociétés civiles de construction vente, sociétés coopératives, commerciales, financières ou immobilières, par tout moyen et sous quelque forme que ce soit, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'acquisition ou de souscription de valeurs mobilières, de fusion, scission ou apport, d'alliance, de partenariat, de sociétés en participation ou groupement d'intérêt économique, l'administration, la gestion, l'animation et/ou le contrôle de ces intérêts et participations,

Capital social initial : 1.000.000 € au minimum, à souscrire et à libérer intégralement à la constitution.

Nombre d'actions émises à la constitution : 670 au minimum, avec valeur nominale unitaire de 1.500 €

Exercice social : 1er janvier/31 décembre

Qualité d'associé : réservée aux associés membres de sociétés d'architectes (SAR) elles-mêmes associées de la Compagnie des Architecteurs, aux SAR concernées elles-mêmes et aux SAR PROMOTION contrôlées par ceux et/ou celles-ci.

Premier Président :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

Premiers Membres du Comité de Direction :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE (11)
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

- M. Florent HUCHON
Né le 08/01/1969 à LYON (3ème)
Demeurant : 29 route des Poses, ASSERANS
01550 FARGES

- M. Pascal JOSSAUD
Né le 16/07/1960 à DIE (26)
Demeurant : Quartier Cougnet
26150 DIE

- M. Pierre-Luc LANGLET
Né le 29/04/1949 à BOURG LA REINE (92)
Demeurant : 13 rue du Général Pershing
78000 VERSAILLES

- M. Pierre MAJAL
Né le 28/04/1958 à TOULON (83)
Demeurant : Quartier Terres Blanches
84480 BONNIEUX

- M. Rémy NAVARRO
Né le 11/02/1964 à NARBONNE (11)

Demeurant : 2 rue des Jardins
11120 MOUSSAM

- M. Jacques PAUL
Né le 03/09/1949 à AVIGNON (84)
Demeurant : 20 rue Bonaparte
75006 PARIS

- M. Jacques PICHON
Né le 27/12/1959 à DINAN (22)
Demeurant : 7 La Vallée des Granges
22100 LEHON

- M. Paul ROUGIER
Né le 23/12/1973 à ANGOULEME (16)
Demeurant : 36 allée des Ombrages
16710 St YRIEIX

RCS d'immatriculation : Paris

2 – Reconnais avoir eu et pris connaissance des Statuts de la SOCIETE devant être signés, enregistrés et déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Paris en vue de l'immatriculation de celle-ci ainsi que du Règlement Intérieur devant être régularisé concomitamment à la signature desdits Statuts, et dont copies ci-annexées et revêtues de mon visa et de ma signature pour accord.

3 – Souscris au capital de la SOCIETE à concurrence de trente mille Euros (30.000 €)[2] et de vingt (20)[3] actions de 1.500 € de valeur nominale unitaire.

4 – Donne, par la présente valant Mandat, tous pouvoirs :

A Monsieur FAGES Gilles
Demeurant : 44 chemin de Plaisance 11130 Sigean

Co-fondateur,

mon mandataire, à l'effet, en mon nom et pour mon compte, de :

(i) déposer sur le compte bancaire de la SOCIETE en création ouvert à cet effet le chèque n° 3492257[4] tiré sur mon compte chez la Banque Caisse d'Epargne[5] représentant le montant de ma souscription, soit la somme de trente mille euros €[6], et que je lui ai remis à cet effet, ce chèque libellé à l'ordre de « CITAGONE, société en formation »,

(ii) signer les Statuts constitutifs de la SOCIETE,

(iii) signer le Règlement Intérieur de la SOCIETE, complétant les Statuts de celle-ci.

[2] Indiquer la somme en lettres et en chiffres.
[3] Indiquer le nombre d'actions souscrites en lettres et chiffres.
[4] Compléter le numéro du chèque.
[5] Compléter les coordonnées de la banque.
[6] Indiquer la somme souscrite, en chiffre.

Mon Mandataire me remettra, pour acquit de sa mission,

- une copie du reçu de la Banque de la SOCIETE enregistrant sur le compte bancaire de celle-ci le dépôt de mon chèque de libération de ma souscription à son capital,

- un original ou une copie certifiée conforme par le Président de la SOCIETE des Statuts et du Règlement Intérieur signés par tous les associés co-fondateurs, personnellement ou par leurs mandataires.

Fait à NICE
Le 06/01/2012
En deux exemplaires dont un pour mon mandataire

LE SOUSSIGNE CO-FONDATEUR ET SOUSCRIPTEUR[7]

Bon pour pouvoir aux effets ci dessus

LE MANDATAIRE[8]

Bon pour acceptation de pouvoir

[7] Le Soussigné co-fondateur fera précéder sa signature par la mention manuscrite suivante : « Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus ».

[8] Le Mandataire fera précéder sa signature par la mention manuscrite « Bon pour acceptation de pouvoir ».

POUVOIR

SOUSCRIPTEUR PERSONNE PHYSIQUE

43

JE, SOUSSIGNE(E), Elias KARDOUS

- Né(e) le 23 Nov 1953 à Caire (Egypte)

Marié(e) ☒ Célibataire ☐

De nationalité française

Demeurant 26 bis rue des Canadiens 76260 EU

Associé(e) de la SAR[1] ...ARKEA Construction..... elle-même associée de la COMPAGNIE DES ARCHITECTEURS,

1 – Participe, en qualité de co-fondateur, à la création de la société par actions simplifiée à capital variable (ci-après la Société) ayant les principales caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée à capital variable

Dénomination : CITAGONE

Siège initial : 95 boulevard Beaumarchais – 75003 PARIS

Objet :

- la promotion immobilière et, notamment, l'étude, la mise au point de tous projets immobiliers civils, commerciaux, industriels ou publics concernant tant la conception (plans, architecture, préparation et gestion des projets, des appels d'offres, de leurs process de mise en œuvre et planification, ...) que les opérations et montages d'ordre administratif, technique, financier et/ou commercial nécessaires à la réalisation de tous immeubles individuels ou collectifs, à usage d'habitation, de commerce, d'industries, de bureaux, d'entrepôts, d'activités de services logistiques, communs ou autres,
- le développement, le lotissement, l'aménagement, la rénovation, la réhabilitation, la construction, la commercialisation de biens immobiliers de toute nature,
- toutes prestations de formation, de conseil opérationnel, d'assistance technique et/ou financière à destination de particuliers, d'entreprises, de collectivités dans le domaine de la promotion et de la construction immobilière,
- toutes opérations de marchands de biens ou de lotisseurs ou d'aménageurs,
- la direction, la surveillance, la maîtrise d'œuvre, d'organisation, d'exécution ou de suivi de travaux de construction, toutes missions de conseil, de contrôle auprès de maîtres d'ouvrage,
- la prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés exerçant tout ou partie des activités

[1] Indiquer ses dénomination, forme, capital, siège et n° d'immatriculation au RCS.

mentionnées aux §§ précédents, françaises ou étrangères, civiles, y compris sociétés civiles de construction vente, sociétés coopératives, commerciales, financières ou immobilières, par tout moyen et sous quelque forme que ce soit, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'acquisition ou de souscription de valeurs mobilières, de fusion, scission ou apport, d'alliance, de partenariat, de sociétés en participation ou groupement d'intérêt économique, l'administration, la gestion, l'animation et/ou le contrôle de ces intérêts et participations,

Capital social initial : 1.000.000 € au minimum, à souscrire et à libérer intégralement à la constitution.

Nombre d'actions émises à la constitution : 670 au minimum, avec valeur nominale unitaire de 1.500 €

Exercice social : 1er janvier/31 décembre

Qualité d'associé : réservée aux associés membres de sociétés d'architectes (SAR) elles-mêmes associées de la Compagnie des Architecteurs, aux SAR concernées elles-mêmes et aux SAR PROMOTION contrôlées par ceux et/ou celles-ci.

Premier Président :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

Premiers Membres du Comité de Direction :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE (11)
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

- M. Florent HUCHON
Né le 08/01/1969 à LYON (3ème)
Demeurant : 29 route des Poses, ASSERANS
01550 FARGES

- M. Pascal JOSSAUD
Né le 16/07/1960 à DIE (26)
Demeurant : Quartier Cougnet
26150 DIE

- M. Pierre-Luc LANGLET
Né le 29/04/1949 à BOURG LA REINE (92)
Demeurant : 13 rue du Général Pershing
78000 VERSAILLES

- M. Pierre MAJAL
Né le 28/04/1958 à TOULON (83)
Demeurant : Quartier Terres Blanches
84480 BONNIEUX

- M. Rémy NAVARRO
Né le 11/02/1964 à NARBONNE (11)

Demeurant : 2 rue des Jardins
11120 MOUSSAM

- M. Jacques PAUL
Né le 03/09/1949 à AVIGNON (84)
Demeurant : 20 rue Bonaparte
75006 PARIS

- M. Jacques PICHON
Né le 27/12/1959 à DINAN (22)
Demeurant : 7 La Vallée des Granges
22100 LEHON

- M. Paul ROUGIER
Né le 23/12/1973 à ANGOULEME (16)
Demeurant : 36 allée des Ombrages
16710 St YRIEIX

RCS d'immatriculation : Paris

2 – Reconnais avoir eu et pris connaissance des Statuts de la SOCIETE devant être signés, enregistrés et déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Paris en vue de l'immatriculation de celle-ci ainsi que du Règlement Intérieur devant être régularisé concomitamment à la signature desdits Statuts, et dont copies ci-annexées et revêtues de mon visa et de ma signature pour accord.

3 – Souscris au capital de la SOCIETE à concurrence de15.000.....Euros (Quinze mille..... €)[2] et deDix..... (...10.....)[3] actions de 1.500 € de valeur nominale unitaire.

4 – Donne, par la présente valant Mandat, tous pouvoirs :

A Monsieur ..Gilles FAGES
Demeurant : ..44 Chemin de Plaisance 11130 SIGEAN

Co-fondateur,

mon mandataire, à l'effet, en mon nom et pour mon compte, de :

(i) déposer sur le compte bancaire de la SOCIETE en création ouvert à cet effet le chèque n° ..729..70..46.....[4] tiré sur mon compte chez la Banque ..CA...de...ED...7626a.....[5] représentant le montant de ma souscription, soit la somme de 15000 €[6], et que je lui ai remis à cet effet, ce chèque libellé à l'ordre de « CITAGONE, société en formation »,

(ii) signer les Statuts constitutifs de la SOCIETE,

(iii) signer le Règlement Intérieur de la SOCIETE, complétant les Statuts de celle-ci.

[2] Indiquer la somme en lettres et en chiffres.
[3] Indiquer le nombre d'actions souscrites en lettres et chiffres.
[4] Compléter le numéro du chèque.
[5] Compléter les coordonnées de la banque.
[6] Indiquer la somme souscrite, en chiffre.

Mon Mandataire me remettra, pour acquit de sa mission,

- une copie du reçu de la Banque de la SOCIETE enregistrant sur le compte bancaire de celle-ci le dépôt de mon chèque de libération de ma souscription à son capital,

- un original ou une copie certifiée conforme par le Président de la SOCIETE des Statuts et du Règlement Intérieur signés par tous les associés co-fondateurs, personnellement ou par leurs mandataires.

Fait à EV
Le 10 janvier 2012
En deux exemplaires dont un pour mon mandataire

LE SOUSSIGNE CO-FONDATEUR ET SOUSCRIPTEUR[7]

E. KHARBOUS

LE MANDATAIRE[8]

Bon pour acceptation de pouvoir

[7] Le Soussigné co-fondateur fera précéder sa signature par la mention manuscrite suivante : « Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus ».

[8] Le Mandataire fera précéder sa signature par la mention manuscrite « Bon pour acceptation de pouvoir ».

POUVOIR

44

SOUSCRIPTEUR SAR

LA SOUSSIGNE(E),

- Société [1] Sarl LARNAUDIE Architecteur associée de la COMPAGNIE DES ARCHITECTEURS, par son représentant légal, Monsieur Jacky LARNAUDIE
Sarl au capital 28800€ – 65, ch. Ramelet Mourdi 31100 TOULOUSE RCS Tse B324377654

1 – Participe, en qualité de co-fondateur, à la création de la société par actions simplifiée à capital variable (ci-après la Société) ayant les principales caractéristiques suivantes :

Forme :	Société par Actions Simplifiée à capital variable
Dénomination :	CITAGONE
Siège initial :	95 boulevard Beaumarchais – 75003 PARIS
Objet :	- la promotion immobilière et, notamment, l'étude, la mise au point de tous projets immobiliers civils, commerciaux, industriels ou publics concernant tant la conception (plans, architecture, préparation et gestion des projets, des appels d'offres, de leurs process de mise en œuvre et planification, ...) que les opérations et montages d'ordre administratif, technique, financier et/ou commercial nécessaires à la réalisation de tous immeubles individuels ou collectifs, à usage d'habitation, de commerce, d'industries, de bureaux, d'entrepôts, d'activités de services logistiques, communs ou autres, - le développement, le lotissement, l'aménagement, la rénovation, la réhabilitation, la construction, la commercialisation de biens immobiliers de toute nature, - toutes prestations de formation, de conseil opérationnel, d'assistance technique et/ou financière à destination de particuliers, d'entreprises, de collectivités dans le domaine de la promotion et de la construction immobilière, - toutes opérations de marchands de biens ou de lotisseurs ou d'aménageurs, - la direction, la surveillance, la maîtrise d'œuvre, d'organisation, d'exécution ou de suivi de travaux de construction, toutes missions de conseil, de contrôle auprès de maîtres d'ouvrage, - la prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés exerçant tout ou partie des activités mentionnées aux §§ précédents, françaises ou étrangères, civiles, y compris sociétés civiles de construction vente, sociétés coopératives, commerciales, financières ou immobilières, par tout moyen et sous quelque forme que ce soit, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'acquisition ou de souscription de valeurs mobilières, de fusion, scission ou apport,

X

[1] Indiquer ses dénomination, forme, capital, siège et n° d'immatriculation au RCS.
[2] Nom, prénom du représentant légal.

d'alliance, de partenariat, de sociétés en participation ou groupement d'intérêt économique, l'administration, la gestion, l'animation et/ou le contrôle de ces intérêts et participations,

Capital social initial : 1.000.000 € au minimum, à souscrire et à libérer intégralement à la constitution.

Nombre d'actions émises à la constitution : 670 au minimum, avec valeur nominale unitaire de 1.500 €

Exercice social : 1er janvier/31 décembre

Qualité d'associé : réservée aux associés membres de sociétés d'architectes (SAR) elles-mêmes associées de la Compagnie des Architecteurs, aux SAR concernées elles-mêmes et aux SAR PROMOTION contrôlées par ceux et/ou celles-ci.

Premier Président :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

Premiers Membres du Comité de Direction :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE (11)
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

- M. Florent HUCHON
Né le 08/01/1969 à LYON (3ème)
Demeurant : 29 route des Poses, ASSERANS
01550 FARGES

- M. Pascal JOSSAUD
Né le 16/07/1960 à DIE (26)
Demeurant : Quartier Cougnet
26150 DIE

- M. Pierre-Luc LANGLET
Né le 29/04/1949 à BOURG LA REINE (92)
Demeurant : 13 rue du Général Pershing
78000 VERSAILLES

- M. Pierre MAJAL
Né le 28/04/1958 à TOULON (83)
Demeurant : Quartier Terres Blanches
84480 BONNIEUX

- M. Rémy NAVARRO
Né le 11/02/1964 à NARBONNE (11)
Demeurant : 2 rue des Jardins
11120 MOUSSAM

- M. Jacques PAUL
Né le 03/09/1949 à AVIGNON (84)
Demeurant : 20 rue Bonaparte

- M. Jacques PAUL
Né le 03/09/1949 à AVIGNON (84)
Demeurant : 20 rue Bonaparte
75006 PARIS

- M. Jacques PICHON
Né le 27/12/1959 à DINAN (22)
Demeurant : 7 La Vallée des Granges
22100 LEHON

- M. Paul ROUGIER
Né le 23/12/1973 à ANGOULEME (16)
Demeurant : 36 allée des Ombrages
16710 St YRIEIX

RCS d'immatriculation : Paris

2 – Reconnait avoir eu et pris connaissance des Statuts de la SOCIETE devant être signés, enregistrés et déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Paris en vue de l'immatriculation de celle-ci ainsi que du Règlement Intérieur devant être régularisé concomitamment à la signature desdits Statuts, et dont copies ci-annexées et revêtues de mon visa et de ma signature pour accord.

3 – Souscrit au capital de la SOCIETE à concurrence de sept mille cinq cent Euros (7.500 €)[4] et de cinq (5)[5] actions de 1.500 € de valeur nominale unitaire.

4 – Donne, par la présente valant Mandat, tous pouvoirs :

A Monsieur Remy NAVARRO
Demeurant : Mtre Hussam

Co-fondateur,

son mandataire, à l'effet, en mon nom et pour mon compte, de :

(i) déposer sur le compte bancaire de la SOCIETE en création ouvert à cet effet le chèque n° 0334340[6] tiré sur son compte chez la Banque HSBC – 103, av. des Champs Elysées – PARIS – 75419 cedex 08. représentant le montant de sa souscription, soit la somme de €[8], et qu'elle lui a remis à cet effet,

(ii) signer les Statuts constitutifs de la SOCIETE,

(iii) signer le Règlement Intérieur de la SOCIETE, complétant les Statuts de celle-ci.

Son Mandataire remettra, pour acquit de sa mission,

- une copie du reçu de la Banque de la SOCIETE enregistrant sur le compte bancaire de celle-ci le dépôt de son chèque de libération de sa souscription à son capital,

[4] Indiquer la somme en lettres et en chiffres.
[5] Indiquer le nombre d'actions souscrites en lettres et chiffres.
[6] Compléter le numéro du chèque.
[7] Compléter les coordonnées de la banque.
[8] Indiquer la somme souscrite, en chiffre.

- un original ou une copie certifiée conforme par le Président de la SOCIETE des Statuts et du Règlement Intérieur signés par tous les associés co-fondateurs, personnellement ou par leurs mandataires.

Fait à Toulouse
Le 17 Janvier 2012
En deux exemplaires, dont un pour mandataire

LE SOUSSIGNE CO-FONDATEUR ET SOUSCRIPTEUR[9]

LE MANDATAIRE[10]
Bon pour acceptation de Pouvoir

Société Sarl LARNAUDIE Architecteur
Par son représentant légal,
Monsieur Jacky LARNAUDIE
Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus.

SARL J. LARNAUDIE ARCHITECTEUR
65, Chemin du Ramelet Moundi
31100 TOULOUSE
Tél. 05 61 31 87 09 - Fax 05 61 49 07 20
SARL au cap de 130 000 F - RC Toulouse B 324 377 654

[9] Le Soussigné co-fondateur fera précéder sa signature par la mention manuscrite suivante : « Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus ».
[10] Le Mandataire fera précéder sa signature par la mention manuscrite « Bon pour acceptation de pouvoir ».

POUVOIR

45

SOUSCRIPTEUR SAR

LA SOUSSIGNE(E)

- Société [1] Anglemus Architecture SARL au capital de 1600,- € dont le siège social est 34 rue Nouvelle 48 000 Mende associée de la COMPAGNIE DES ARCHITECTEURS, par son représentant légal, M. Lebeau Jean Jacques.

1 – Participe, en qualité de co-fondateur, à la création de la société par actions simplifiée à capital variable (ci-après la Société) ayant les principales caractéristiques suivantes :

Forme :	Société par Actions Simplifiée à capital variable
Dénomination :	CITAGONE
Siège initial :	95 boulevard Beaumarchais – 75003 PARIS
Objet :	- la promotion immobilière et, notamment, l'étude, la mise au point de tous projets immobiliers civils, commerciaux, industriels ou publics concernant tant la conception (plans, architecture, préparation et gestion des projets, des appels d'offres, de leurs process de mise en œuvre et planification, ...) que les opérations et montages d'ordre administratif, technique, financier et/ou commercial nécessaires à la réalisation de tous immeubles individuels ou collectifs, à usage d'habitation, de commerce, d'industries, de bureaux, d'entrepôts, d'activités de services logistiques, communs ou autres, - le développement, le lotissement, l'aménagement, la rénovation, la réhabilitation, la construction, la commercialisation de biens immobiliers de toute nature, - toutes prestations de formation, de conseil opérationnel, d'assistance technique et/ou financière à destination de particuliers, d'entreprises, de collectivités dans le domaine de la promotion et de la construction immobilière, - toutes opérations de marchands de biens ou de lotisseurs ou d'aménageurs, - la direction, la surveillance, la maîtrise d'œuvre, d'organisation, d'exécution ou de suivi de travaux de construction, toutes missions de conseil, de contrôle auprès de maîtres d'ouvrage, - la prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés exerçant tout ou partie des activités mentionnées aux §§ précédents, françaises ou étrangères, civiles, y compris sociétés civiles de construction vente, sociétés coopératives, commerciales, financières ou immobilières, par tout moyen et sous quelque forme que ce soit, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'acquisition ou de souscription de valeurs mobilières, de fusion, scission ou apport,

[1] Indiquer ses dénomination, forme, capital, siège et n° d'immatriculation au RCS.
[2] Nom, prénom du représentant légal.

d'alliance, de partenariat, de sociétés en participation ou groupement d'intérêt économique, l'administration, la gestion, l'animation et/ou le contrôle de ces intérêts et participations,

Capital social initial : 1.000.000 € au minimum, à souscrire et à libérer intégralement à la constitution.

Nombre d'actions émises à la constitution : 670 au minimum, avec valeur nominale unitaire de 1.500 €

Exercice social : 1er janvier/31 décembre

Qualité d'associé : réservée aux associés membres de sociétés d'architectes (SAR) elles-mêmes associées de la Compagnie des Architecteurs, aux SAR concernées elles-mêmes et aux SAR PROMOTION contrôlées par ceux et/ou celles-ci.

Premier Président :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

Premiers Membres du Comité de Direction :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE (11)
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

- M. Florent HUCHON
Né le 08/01/1969 à LYON (3ème)
Demeurant : 29 route des Poses, ASSERANS
01550 FARGES

- M. Pascal JOSSAUD
Né le 16/07/1960 à DIE (26)
Demeurant : Quartier Cougnet
26150 DIE

- M. Pierre-Luc LANGLET
Né le 29/04/1949 à BOURG LA REINE (92)
Demeurant : 13 rue du Général Pershing
78000 VERSAILLES

- M. Pierre MAJAL
Né le 28/04/1958 à TOULON (83)
Demeurant : Quartier Terres Blanches
84480 BONNIEUX

- M. Rémy NAVARRO
Né le 11/02/1964 à NARBONNE (11)
Demeurant : 2 rue des Jardins
11120 MOUSSAM

- M. Jacques PAUL
Né le 03/09/1949 à AVIGNON (84)
Demeurant : 20 rue Bonaparte

75006 PARIS

- M. Jacques PICHON
Né le 27/12/1959 à DINAN (22)
Demeurant : 7 La Vallée des Granges
22100 LEHON

- M. Paul ROUGIER
Né le 23/12/1973 à ANGOULEME (16)
Demeurant : 36 allée des Ombrages
16710 St YRIEIX

RCS d'immatriculation : Paris

2 – Reconnait avoir eu et pris connaissance des Statuts de la SOCIETE devant être signés, enregistrés et déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Paris en vue de l'immatriculation de celle-ci ainsi que du Règlement Intérieur devant être régularisé concomitamment à la signature desdits Statuts, et dont copies ci-annexées et revêtues de mon visa et de ma signature pour accord.

3 – Souscrit au capital de la SOCIETE à concurrence de1.500,-.....Euros (Mille cinq cent.....€)[3] et deMille..... (.....1.....)[4] actions de 1.500 € de valeur nominale unitaire.

4 – Donne, par la présente valant Mandat, tous pouvoirs :

A Monsieur ...Gilles Fage
Demeurant : Les Ch. dun de Plaisance 11130 Sigean.

Co-fondateur,

son mandataire, à l'effet, en mon nom et pour mon compte, de :

(i) déposer sur le compte bancaire de la SOCIETE en création ouvert à cet effet le chèque n° ...1303.....[5] tiré sur son compte chez la Banque Crédit Agricole du Languedoc.....[6] représentant le montant de sa souscription, soit la somme de 1500,-€[7], et qu'elle lui a remis à cet effet, ce chèque libellé à l'ordre de « CITAGONE, société en formation »,

(ii) signer les Statuts constitutifs de la SOCIETE,

(iii) signer le Règlement Intérieur de la SOCIETE, complétant les Statuts de celle-ci.

Son Mandataire remettra, pour acquit de sa mission,

- une copie du reçu de la Banque de la SOCIETE enregistrant sur le compte bancaire de celle-ci le dépôt de son chèque de libération de sa souscription à son capital,

[3] Indiquer la somme en lettres et en chiffres.
[4] Indiquer le nombre d'actions souscrites en lettres et chiffres.
[5] Compléter le numéro du chèque.
[6] Compléter les coordonnées de la banque.
[7] Indiquer la somme souscrite, en chiffre.

- un original ou une copie certifiée conforme par le Président de la SOCIETE des Statuts et du Règlement Intérieur signés par tous les associés co-fondateurs, personnellement ou par leurs mandataires.

Fait à Montpellier
Le 05/01/2012
En deux exemplaires dont un pour mandataire

LE SOUSSIGNE CO-FONDATEUR ET SOUSCRIPTEUR[8]

Société ARDEHUS Architecteurs
Par son représentant légal,
M... Jean-Jacques LEBERT

Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus.

LE MANDATAIRE[9]

Bon pour acceptation de pouvoir

[8] Le Soussigné co-fondateur fera précéder sa signature par la mention manuscrite suivante : « Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus ».

[9] Le Mandataire fera précéder sa signature par la mention manuscrite « Bon pour acceptation de pouvoir ».

POUVOIR

SOUSCRIPTEUR PERSONNE PHYSIQUE

JE, SOUSSIGNE(E), Pierre LEFRANC 46

- né(e)
Né(e) le 20/09/1950 à Villefranche de Rouergue (12)
Marié(e) ☒ Célibataire ☐

De nationalité française

Demeurant 6 rue du Bas Pays 91370 Verrières. G. Buisson

Associé(e) de la SAR[1] Z.L.+D. Architectures SARL Capital 15 000 €, 49 Av. A. Briand 92160 Antony, RCS : 502 628 795 elle-même associée de la COMPAGNIE DES ARCHITECTEURS,

1 – Participe, en qualité de co-fondateur, à la création de la société par actions simplifiée à capital variable (ci-après la Société) ayant les principales caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée à capital variable

Dénomination : CITAGONE

Siège initial : 95 boulevard Beaumarchais – 75003 PARIS

Objet :

- la promotion immobilière et, notamment, l'étude, la mise au point de tous projets immobiliers civils, commerciaux, industriels ou publics concernant tant la conception (plans, architecture, préparation et gestion des projets, des appels d'offres, de leurs process de mise en œuvre et planification, ...) que les opérations et montages d'ordre administratif, technique, financier et/ou commercial nécessaires à la réalisation de tous immeubles individuels ou collectifs, à usage d'habitation, de commerce, d'industries, de bureaux, d'entrepôts, d'activités de services logistiques, communs ou autres,
- le développement, le lotissement, l'aménagement, la rénovation, la réhabilitation, la construction, la commercialisation de biens immobiliers de toute nature,
- toutes prestations de formation, de conseil opérationnel, d'assistance technique et/ou financière à destination de particuliers, d'entreprises, de collectivités dans le domaine de la promotion et de la construction immobilière,
- toutes opérations de marchands de biens ou de lotisseurs ou d'aménageurs,
- la direction, la surveillance, la maîtrise d'œuvre, d'organisation, d'exécution ou de suivi de travaux de construction, toutes missions de conseil, de contrôle auprès de maîtres d'ouvrage,
- la prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés exerçant tout ou partie des activités

[1] Indiquer ses dénomination, forme, capital, siège et n° d'immatriculation au RCS.

mentionnées aux §§ précédents, françaises ou étrangères, civiles, y compris sociétés civiles de construction vente, sociétés coopératives, commerciales, financières ou immobilières, par tout moyen et sous quelque forme que ce soit, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'acquisition ou de souscription de valeurs mobilières, de fusion, scission ou apport, d'alliance, de partenariat, de sociétés en participation ou groupement d'intérêt économique, l'administration, la gestion, l'animation et/ou le contrôle de ces intérêts et participations,

- Capital social initial : 1.000.000 € au minimum, à souscrire et à libérer intégralement à la constitution.

- Nombre d'actions émises à la constitution : 670 au minimum, avec valeur nominale unitaire de 1.500 €

Exercice social : 1er janvier/31 décembre

Qualité d'associé : réservée aux associés membres de sociétés d'architectes (SAR) elles-mêmes associées de la Compagnie des Architecteurs, aux SAR concernées elles-mêmes et aux SAR PROMOTION contrôlées par ceux et/ou celles-ci.

Premier Président : - M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

Premiers Membres du Comité de Direction :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE (11)
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

- M. Florent HUCHON
Né le 08/01/1969 à LYON (3ème)
Demeurant : 29 route des Poses, ASSERANS
01550 FARGES

- M. Pascal JOSSAUD
Né le 16/07/1960 à DIE (26)
Demeurant : Quartier Cougnet
26150 DIE

- M. Pierre-Luc LANGLET
Né le 29/04/1949 à BOURG LA REINE (92)
Demeurant : 13 rue du Général Pershing
78000 VERSAILLES

- M. Pierre MAJAL
Né le 28/04/1958 à TOULON (83)
Demeurant : Quartier Terres Blanches
84480 BONNIEUX

- M. Rémy NAVARRO
Né le 11/02/1964 à NARBONNE (11)

Demeurant : 2 rue des Jardins
11120 MOUSSAM

- M. Jacques PAUL
Né le 03/09/1949 à AVIGNON (84)
Demeurant : 20 rue Bonaparte
75006 PARIS

- M. Jacques PICHON
Né le 27/12/1959 à DINAN (22)
Demeurant : 7 La Vallée des Granges
22100 LEHON

- M. Paul ROUGIER
Né le 23/12/1973 à ANGOULEME (16)
Demeurant : 36 allée des Ombrages
16710 St YRIEIX

RCS d'immatriculation : Paris

2 – Reconnais avoir eu et pris connaissance des Statuts de la SOCIETE devant être signés, enregistrés et déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Paris en vue de l'immatriculation de celle-ci ainsi que du Règlement Intérieur devant être régularisé concomitamment à la signature desdits Statuts, et dont copies ci-annexées et revêtues de mon visa et de ma signature pour accord.

3 – Souscris au capital de la SOCIETE à concurrence de4500.....Euros (quatre mille cinq cents €)[2] et de3 (trois).... (.....)[3] actions de 1.500 € de valeur nominale unitaire.

4 – Donne, par la présente valant Mandat, tous pouvoirs :

A Monsieur ..Rémy NAVARRO
Demeurant : ..2 rue des Jardins 11120 MOUSSAM

Co-fondateur,

mon mandataire, à l'effet, en mon nom et pour mon compte, de :

(i) déposer sur le compte bancaire de la SOCIETE en création ouvert à cet effet le chèque n°6860711.....[4] tiré sur mon compte chez la Banque Crédit Agricole de Nemours le Bourdonnais [5] représentant le montant de ma souscription, soit la somme de 4500 €[6], et que je lui ai remis à cet effet, ce chèque libellé à l'ordre de « CITAGONE, société en formation »,

(ii) signer les Statuts constitutifs de la SOCIETE,

(iii) signer le Règlement Intérieur de la SOCIETE, complétant les Statuts de celle-ci.

[2] Indiquer la somme en lettres et en chiffres.
[3] Indiquer le nombre d'actions souscrites en lettres et chiffres.
[4] Compléter le numéro du chèque.
[5] Compléter les coordonnées de la banque.
[6] Indiquer la somme souscrite, en chiffre.

Mon Mandataire me remettra, pour acquit de sa mission,

- une copie du reçu de la Banque de la SOCIETE enregistrant sur le compte bancaire de celle-ci le dépôt de mon chèque de libération de ma souscription à son capital,

- un original ou une copie certifiée conforme par le Président de la SOCIETE des Statuts et du Règlement Intérieur signés par tous les associés co-fondateurs, personnellement ou par leurs mandataires.

Fait à Aubagne
Le 27/12/2011
En deux exemplaires dont un pour mon mandataire

LE SOUSSIGNE CO-FONDATEUR ET SOUSCRIPTEUR[7]

Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus !
P Lefranc

LE MANDATAIRE[8]

Bon pour acceptation de Pouvoir.

[7] Le Soussigné co-fondateur fera précéder sa signature par la mention manuscrite suivante : « Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus ».

[8] Le Mandataire fera précéder sa signature par la mention manuscrite « Bon pour acceptation de pouvoir ».

POUVOIR

SOUSCRIPTEUR PERSONNE PHYSIQUE

JE, SOUSSIGNE(E), LEFRANC Marie-Luce 47

- né(e) THEBAULT

Né(e) le 23/11/1949 à St Jean d'Angély (17)

Marié(e) ☒ Célibataire ☐

De nationalité française

Demeurant 6 rue des Bois-Pays
91370 VERRIERES-LE-BUISSON

Associé(e) de la SAR[1] elle-même associée de la COMPAGNIE DES ARCHITECTEURS,

1 – Participe, en qualité de co-fondateur, à la création de la société par actions simplifiée à capital variable (ci-après la Société) ayant les principales caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée à capital variable

Dénomination : CITAGONE

Siège initial : 95 boulevard Beaumarchais – 75003 PARIS

Objet :

- la promotion immobilière et, notamment, l'étude, la mise au point de tous projets immobiliers civils, commerciaux, industriels ou publics concernant tant la conception (plans, architecture, préparation et gestion des projets, des appels d'offres, de leurs process de mise en œuvre et planification, ...) que les opérations et montages d'ordre administratif, technique, financier et/ou commercial nécessaires à la réalisation de tous immeubles individuels ou collectifs, à usage d'habitation, de commerce, d'industries, de bureaux, d'entrepôts, d'activités de services logistiques, communs ou autres,
- le développement, le lotissement, l'aménagement, la rénovation, la réhabilitation, la construction, la commercialisation de biens immobiliers de toute nature,
- toutes prestations de formation, de conseil opérationnel, d'assistance technique et/ou financière à destination de particuliers, d'entreprises, de collectivités dans le domaine de la promotion et de la construction immobilière,
- toutes opérations de marchands de biens ou de lotisseurs ou d'aménageurs,
- la direction, la surveillance, la maîtrise d'œuvre, d'organisation, d'exécution ou de suivi de travaux de construction, toutes missions de conseil, de contrôle auprès de maîtres d'ouvrage,
- la prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés exerçant tout ou partie des activités

[1] Indiquer ses dénomination, forme, capital, siège et n° d'immatriculation au RCS.

mentionnées aux §§ précédents, françaises ou étrangères, civiles, y compris sociétés civiles de construction vente, sociétés coopératives, commerciales, financières ou immobilières, par tout moyen et sous quelque forme que ce soit, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'acquisition ou de souscription de valeurs mobilières, de fusion, scission ou apport, d'alliance, de partenariat, de sociétés en participation ou groupement d'intérêt économique, l'administration, la gestion, l'animation et/ou le contrôle de ces intérêts et participations,

Capital social initial : 1.000.000 € au minimum, à souscrire et à libérer intégralement à la constitution.

Nombre d'actions émises à la constitution : 670 au minimum, avec valeur nominale unitaire de 1.500 €

Exercice social : 1er janvier/31 décembre

Qualité d'associé : réservée aux associés membres de sociétés d'architectes (SAR) elles-mêmes associées de la Compagnie des Architecteurs, aux SAR concernées elles-mêmes et aux SAR PROMOTION contrôlées par ceux et/ou celles-ci.

Premier Président :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

Premiers Membres du Comité de Direction :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE (11)
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

- M. Florent HUCHON
Né le 08/01/1969 à LYON (3ème)
Demeurant : 29 route des Poses, ASSERANS
01550 FARGES

- M. Pascal JOSSAUD
Né le 16/07/1960 à DIE (26)
Demeurant : Quartier Cougnet
26150 DIE

- M. Pierre-Luc LANGLET
Né le 29/04/1949 à BOURG LA REINE (92)
Demeurant : 13 rue du Général Pershing
78000 VERSAILLES

- M. Pierre MAJAL
Né le 28/04/1958 à TOULON (83)
Demeurant : Quartier Terres Blanches
84480 BONNIEUX

- M. Rémy NAVARRO
Né le 11/02/1964 à NARBONNE (11)

Demeurant : 2 rue des Jardins
11120 MOUSSAM

- M. Jacques PAUL
Né le 03/09/1949 à AVIGNON (84)
Demeurant : 20 rue Bonaparte
75006 PARIS

- M. Jacques PICHON
Né le 27/12/1959 à DINAN (22)
Demeurant : 7 La Vallée des Granges
22100 LEHON

- M. Paul ROUGIER
Né le 23/12/1973 à ANGOULEME (16)
Demeurant : 36 allée des Ombrages
16710 St YRIEIX

RCS d'immatriculation : Paris

2 – Reconnais avoir eu et pris connaissance des Statuts de la SOCIETE devant être signés, enregistrés et déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Paris en vue de l'immatriculation de celle-ci ainsi que du Règlement Intérieur devant être régularisé concomitamment à la signature desdits Statuts, et dont copies ci-annexées et revêtues de mon visa et de ma signature pour accord.

3 – Souscris au capital de la SOCIETE à concurrence de ..3000.....Euros (Trois mille..... €)[2] et dedeux..... (.....2.....)[3] actions de 1.500 € de valeur nominale unitaire.

4 – Donne, par la présente valant Mandat, tous pouvoirs :

A MonsieurRemy NAVARRO
Demeurant : .2 rue des Jardins 11120 MOUSSAN

Co-fondateur,

mon mandataire, à l'effet, en mon nom et pour mon compte, de :

(i) déposer sur le compte bancaire de la SOCIETE en création ouvert à cet effet le chèque n° .6860711..[4] tiré sur mon compte chez la Banque Crédit Agricole Pennes le Busson représentant le montant de ma souscription, soit la somme de 3000€ et que je lui ai remis à cet effet, ce chèque libellé à l'ordre de « CITAGONE, société en formation »,

(ii) signer les Statuts constitutifs de la SOCIETE,

(iii) signer le Règlement Intérieur de la SOCIETE, complétant les Statuts de celle-ci.

[2] Indiquer la somme en lettres et en chiffres.
[3] Indiquer le nombre d'actions souscrites en lettres et chiffres.
[4] Compléter le numéro du chèque.
[5] Compléter les coordonnées de la banque.
[6] Indiquer la somme souscrite, en chiffre.

Mon Mandataire me remettra, pour acquit de sa mission,

- une copie du reçu de la Banque de la SOCIETE enregistrant sur le compte bancaire de celle-ci le dépôt de mon chèque de libération de ma souscription à son capital,

- un original ou une copie certifiée conforme par le Président de la SOCIETE des Statuts et du Règlement Intérieur signés par tous les associés co-fondateurs, personnellement ou par leurs mandataires.

Fait à Antony
Le 27 décembre 2011
En deux exemplaires dont un pour mon mandataire

"Bon pour pouvoir aux effet ci-dessus":

LE SOUSSIGNE CO-FONDATEUR ET SOUSCRIPTEUR[7]

M. Luc LEFRANC

LE MANDATAIRE[8]

Bon pour acceptation du Pouvoir

[7] Le Soussigné co-fondateur fera précéder sa signature par la mention manuscrite suivante : « Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus ».

[8] Le Mandataire fera précéder sa signature par la mention manuscrite « Bon pour acceptation de pouvoir ».

POUVOIR

48

SOUSCRIPTEUR SAR

LA SOUSSIGNE(E), (49 Avenue Aristide Briand 92160 ANTONY RCS 502628795 Capital 15.000€

- Société [1] SARL 2L+D, associée de la COMPAGNIE DES ARCHITECTEURS, par son représentant légal, M. LEFRANC Pierre

1 – Participe, en qualité de co-fondateur, à la création de la société par actions simplifiée à capital variable (ci-après la Société) ayant les principales caractéristiques suivantes :

Forme :	Société par Actions Simplifiée à capital variable
Dénomination :	CITAGONE
Siège initial :	95 boulevard Beaumarchais – 75003 PARIS
Objet :	- la promotion immobilière et, notamment, l'étude, la mise au point de tous projets immobiliers civils, commerciaux, industriels ou publics concernant tant la conception (plans, architecture, préparation et gestion des projets, des appels d'offres, de leurs process de mise en œuvre et planification, ...) que les opérations et montages d'ordre administratif, technique, financier et/ou commercial nécessaires à la réalisation de tous immeubles individuels ou collectifs, à usage d'habitation, de commerce, d'industries, de bureaux, d'entrepôts, d'activités de services logistiques, communs ou autres, - le développement, le lotissement, l'aménagement, la rénovation, la réhabilitation, la construction, la commercialisation de biens immobiliers de toute nature, - toutes prestations de formation, de conseil opérationnel, d'assistance technique et/ou financière à destination de particuliers, d'entreprises, de collectivités dans le domaine de la promotion et de la construction immobilière, - toutes opérations de marchands de biens ou de lotisseurs ou d'aménageurs, - la direction, la surveillance, la maîtrise d'œuvre, d'organisation, d'exécution ou de suivi de travaux de construction, toutes missions de conseil, de contrôle auprès de maîtres d'ouvrage, - la prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés exerçant tout ou partie des activités mentionnées aux §§ précédents, françaises ou étrangères, civiles, y compris sociétés civiles de construction vente, sociétés coopératives, commerciales, financières ou immobilières, par tout moyen et sous quelque forme que ce soit, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'acquisition ou de souscription de valeurs mobilières, de fusion, scission ou apport,

[1] Indiquer ses dénomination, forme, capital, siège et n° d'immatriculation au RCS.

[2] Nom, prénom du représentant légal.

d'alliance, de partenariat, de sociétés en participation ou groupement d'intérêt économique, l'administration, la gestion, l'animation et/ou le contrôle de ces intérêts et participations,

Capital social initial : 1.000.000 € au minimum, à souscrire et à libérer intégralement à la constitution.

Nombre d'actions émises à la constitution : 670 au minimum, avec valeur nominale unitaire de 1.500 €

Exercice social : 1er janvier/31 décembre

Qualité d'associé : réservée aux associés membres de sociétés d'architectes (SAR) elles-mêmes associées de la Compagnie des Architecteurs, aux SAR concernées elles-mêmes et aux SAR PROMOTION contrôlées par ceux et/ou celles-ci.

Premier Président :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

Premiers Membres du Comité de Direction :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE (11)
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

- M. Florent HUCHON
Né le 08/01/1969 à LYON (3ème)
Demeurant : 29 route des Poses, ASSERANS
01550 FARGES

- M. Pascal JOSSAUD
Né le 16/07/1960 à DIE (26)
Demeurant : Quartier Cougnet
26150 DIE

- M. Pierre-Luc LANGLET
Né le 29/04/1949 à BOURG LA REINE (92)
Demeurant : 13 rue du Général Pershing
78000 VERSAILLES

- M. Pierre MAJAL
Né le 28/04/1958 à TOULON (83)
Demeurant : Quartier Terres Blanches
84480 BONNIEUX

- M. Rémy NAVARRO
Né le 11/02/1964 à NARBONNE (11)
Demeurant : 2 rue des Jardins
11120 MOUSSAM

- M. Jacques PAUL
Né le 03/09/1949 à AVIGNON (84)
Demeurant : 20 rue Bonaparte

75006 PARIS

- M. Jacques PICHON
Né le 27/12/1959 à DINAN (22)
Demeurant : 7 La Vallée des Granges
22100 LEHON

- M. Paul ROUGIER
Né le 23/12/1973 à ANGOULEME (16)
Demeurant : 36 allée des Ombrages
16710 St YRIEIX

RCS d'immatriculation : Paris

2 – Reconnait avoir eu et pris connaissance des Statuts de la SOCIETE devant être signés, enregistrés et déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Paris en vue de l'immatriculation de celle-ci ainsi que du Règlement Intérieur devant être régularisé concomitamment à la signature desdits Statuts, et dont copies ci-annexées et revêtues de mon visa et de ma signature pour accord.

3 – Souscrit au capital de la SOCIETE à concurrence de Sept mille cinq cents Euros (7 500 €)[3] et de Cinq (5)[4] actions de 1.500 € de valeur nominale unitaire.

4 – Donne, par la présente valant Mandat, tous pouvoirs :

A Monsieur ...Rémy NAVARRO
Demeurant : ...2 rue des Jardins 11120 Roussan,

Co-fondateur,

son mandataire, à l'effet, en mon nom et pour mon compte, de :

(i) déposer sur le compte bancaire de la SOCIETE en création ouvert à cet effet le chèque n° 7901302[5] tiré sur son compte chez la Banque ...BNP PARIBAS[6] représentant le montant de sa souscription, soit la somme de 7500€[7], et qu'elle lui a remis à cet effet, ce chèque libellé à l'ordre de « CITAGONE, société en formation »,

(ii) signer les Statuts constitutifs de la SOCIETE,

(iii) signer le Règlement Intérieur de la SOCIETE, complétant les Statuts de celle-ci.

Son Mandataire remettra, pour acquit de sa mission,

- une copie du reçu de la Banque de la SOCIETE enregistrant sur le compte bancaire de celle-ci le dépôt de son chèque de libération de sa souscription à son capital,

[3] Indiquer la somme en lettres et en chiffres.
[4] Indiquer le nombre d'actions souscrites en lettres et chiffres.
[5] Compléter le numéro du chèque.
[6] Compléter les coordonnées de la banque.
[7] Indiquer la somme souscrite, en chiffre.

- un original ou une copie certifiée conforme par le Président de la SOCIETE des Statuts et du Règlement Intérieur signés par tous les associés co-fondateurs, personnellement ou par leurs mandataires.

Fait à Antony
Le 27/12/2021
En deux exemplaires dont un pour mandataire

LE SOUSSIGNE CO-FONDATEUR ET SOUSCRIPTEUR[8]

Bon pour pouvoir aux effets ci dessus

Société 2L.t.D Architecteurs SARL
Par son représentant légal,
M.R. Pierre LEFRANC

LE MANDATAIRE[9]

Bon pour acceptation de Pouvoir

[8] Le Soussigné co-fondateur fera précéder sa signature par la mention manuscrite suivante : « Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus ».

[9] Le Mandataire fera précéder sa signature par la mention manuscrite « Bon pour acceptation de pouvoir ».

POUVOIR

SOUSCRIPTEUR SAR

49

LA SOUSSIGNE(E),

Capital : 15379 €
RCS Ajaccio 440612968

- Société [1] S.m.l. A.r.T.E.'S 129, rue F. Verdier - Bloc A - 13.8.3., associée de la COMPAGNIE DES ARCHITECTEURS, par son représentant légal, M [2] LESOT Fabien

1 – Participe, en qualité de co-fondateur, à la création de la société par actions simplifiée à capital variable (ci-après la Société) ayant les principales caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée à capital variable

Dénomination : CITAGONE

Siège initial : 95 boulevard Beaumarchais – 75003 PARIS

Objet :

- la promotion immobilière et, notamment, l'étude, la mise au point de tous projets immobiliers civils, commerciaux, industriels ou publics concernant tant la conception (plans, architecture, préparation et gestion des projets, des appels d'offres, de leurs process de mise en œuvre et planification, ...) que les opérations et montages d'ordre administratif, technique, financier et/ou commercial nécessaires à la réalisation de tous immeubles individuels ou collectifs, à usage d'habitation, de commerce, d'industries, de bureaux, d'entrepôts, d'activités de services logistiques, communs ou autres,
- le développement, le lotissement, l'aménagement, la rénovation, la réhabilitation, la construction, la commercialisation de biens immobiliers de toute nature,
- toutes prestations de formation, de conseil opérationnel, d'assistance technique et/ou financière à destination de particuliers, d'entreprises, de collectivités dans le domaine de la promotion et de la construction immobilière,
- toutes opérations de marchands de biens ou de lotisseurs ou d'aménageurs,
- la direction, la surveillance, la maîtrise d'œuvre, d'organisation, d'exécution ou de suivi de travaux de construction, toutes missions de conseil, de contrôle auprès de maîtres d'ouvrage,
- la prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés exerçant tout ou partie des activités mentionnées aux §§ précédents, françaises ou étrangères, civiles, y compris sociétés civiles de construction vente, sociétés coopératives, commerciales, financières ou immobilières, par tout moyen et sous quelque forme que ce soit, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'acquisition ou de souscription de valeurs mobilières, de fusion, scission ou apport,

[1] Indiquer ses dénomination, forme, capital, siège et n° d'immatriculation au RCS.
[2] Nom, prénom du représentant légal.

d'alliance, de partenariat, de sociétés en participation ou groupement d'intérêt économique, l'administration, la gestion, l'animation et/ou le contrôle de ces intérêts et participations,

Capital social initial : 1.000.000 € au minimum, à souscrire et à libérer intégralement à la constitution.

Nombre d'actions émises à la constitution : 670 au minimum, avec valeur nominale unitaire de 1.500 €

Exercice social : 1er janvier/31 décembre

Qualité d'associé : réservée aux associés membres de sociétés d'architectes (SAR) elles-mêmes associées de la Compagnie des Architecteurs, aux SAR concernées elles-mêmes et aux SAR PROMOTION contrôlées par ceux et/ou celles-ci.

Premier Président :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

Premiers Membres du Comité de Direction :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE (11)
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

- M. Florent HUCHON
Né le 08/01/1969 à LYON (3ème)
Demeurant : 29 route des Poses, ASSERANS
01550 FARGES

- M. Pascal JOSSAUD
Né le 16/07/1960 à DIE (26)
Demeurant : Quartier Cougnet
26150 DIE

- M. Pierre-Luc LANGLET
Né le 29/04/1949 à BOURG LA REINE (92)
Demeurant : 13 rue du Général Pershing
78000 VERSAILLES

- M. Pierre MAJAL
Né le 28/04/1958 à TOULON (83)
Demeurant : Quartier Terres Blanches
84480 BONNIEUX

- M. Rémy NAVARRO
Né le 11/02/1964 à NARBONNE (11)
Demeurant : 2 rue des Jardins
11120 MOUSSAM

- M. Jacques PAUL
Né le 03/09/1949 à AVIGNON (84)
Demeurant : 20 rue Bonaparte

75006 PARIS

- M. Jacques PICHON
Né le 27/12/1959 à DINAN (22)
Demeurant : 7 La Vallée des Granges
22100 LEHON

- M. Paul ROUGIER
Né le 23/12/1973 à ANGOULEME (16)
Demeurant : 36 allée des Ombrages
16710 St YRIEIX

RCS d'immatriculation : Paris

2 – Reconnait avoir eu et pris connaissance des Statuts de la SOCIETE devant être signés, enregistrés et déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Paris en vue de l'immatriculation de celle-ci ainsi que du Règlement Intérieur devant être régularisé concomitamment à la signature desdits Statuts, et dont copies ci-annexées et revêtues de mon visa et de ma signature pour accord.

3 – Souscrit au capital de la SOCIETE à concurrence de3.000.....Euros (.....Trois mille.....€)[3] et de2..... (.....deux.....)[4] actions de 1.500 € de valeur nominale unitaire.

4 – Donne, par la présente valant Mandat, tous pouvoirs :

A Monsieur ..Gille FAGES
Demeurant :

Co-fondateur,

son mandataire, à l'effet, en mon nom et pour mon compte, de :

(i) déposer sur le compte bancaire de la SOCIETE en création ouvert à cet effet le chèque n° ..2644176.....[5] tiré sur son compte chez la Banque .Crédit Mutuel Centre Atlantique.....[6] représentant le montant de sa souscription, soit la somme de 3000 €[7], et qu'elle lui a remis à cet effet, ce chèque libellé à l'ordre de « CITAGONE, société en formation »,

(ii) signer les Statuts constitutifs de la SOCIETE,

(iii) signer le Règlement Intérieur de la SOCIETE, complétant les Statuts de celle-ci.

Son Mandataire remettra, pour acquit de sa mission,

- une copie du reçu de la Banque de la SOCIETE enregistrant sur le compte bancaire de celle-ci le dépôt de son chèque de libération de sa souscription à son capital,

[3] Indiquer la somme en lettres et en chiffres.
[4] Indiquer le nombre d'actions souscrites en lettres et chiffres.
[5] Compléter le numéro du chèque.
[6] Compléter les coordonnées de la banque.
[7] Indiquer la somme souscrite, en chiffre.

- un original ou une copie certifiée conforme par le Président de la SOCIETE des Statuts et du Règlement Intérieur signés par tous les associés co-fondateurs, personnellement ou par leurs mandataires.

Fait à Albi
Le 4 janvier 2012
En deux exemplaires dont un pour mandataire

LE SOUSSIGNE CO-FONDATEUR ET SOUSCRIPTEUR[8]

Société ..ACTE'S
Par son représentant légal,
M..LESOT. F.

ACTE'S
Architecture
Créativité
Technique
Economie
Sécurité
Sarl au capital de 8 000 euros - RCS ALBI 440 612 968
129 avenue François VERDIER 81000 ALBI
Tél. : 05.63.47.16.79 - Fax : 05.63.38.36.49

LE MANDATAIRE[9]

Bon pour acceptation de pouvoir

[8] Le Soussigné co-fondateur fera précéder sa signature par la mention manuscrite suivante : « Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus ».

[9] Le Mandataire fera précéder sa signature par la mention manuscrite « Bon pour acceptation de pouvoir ».

POUVOIR

SOUSCRIPTEUR SAR 50.

LA SOUSSIGNE(E),

- Société [1] A.LL associée de la COMPAGNIE DES ARCHITECTEURS, par son représentant légal, M. Chantal Bru

1 – Participe, en qualité de co-fondateur, à la création de la société par actions simplifiée à capital variable (ci-après la Société) ayant les principales caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée à capital variable

Dénomination : CITAGONE

Siège initial : 95 boulevard Beaumarchais – 75003 PARIS

Objet :

- la promotion immobilière et, notamment, l'étude, la mise au point de tous projets immobiliers civils, commerciaux, industriels ou publics concernant tant la conception (plans, architecture, préparation et gestion des projets, des appels d'offres, de leurs process de mise en œuvre et planification, ...) que les opérations et montages d'ordre administratif, technique, financier et/ou commercial nécessaires à la réalisation de tous immeubles individuels ou collectifs, à usage d'habitation, de commerce, d'industries, de bureaux, d'entrepôts, d'activités de services logistiques, communs ou autres,
- le développement, le lotissement, l'aménagement, la rénovation, la réhabilitation, la construction, la commercialisation de biens immobiliers de toute nature,
- toutes prestations de formation, de conseil opérationnel, d'assistance technique et/ou financière à destination de particuliers, d'entreprises, de collectivités dans le domaine de la promotion et de la construction immobilière,
- toutes opérations de marchands de biens ou de lotisseurs ou d'aménageurs,
- la direction, la surveillance, la maîtrise d'œuvre, d'organisation, d'exécution ou de suivi de travaux de construction, toutes missions de conseil, de contrôle auprès de maîtres d'ouvrage,
- la prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés exerçant tout ou partie des activités mentionnées aux §§ précédents, françaises ou étrangères, civiles, y compris sociétés civiles de construction vente, sociétés coopératives, commerciales, financières ou immobilières, par tout moyen et sous quelque forme que ce soit, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'acquisition ou de souscription de valeurs mobilières, de fusion, scission ou apport,

4

[1] Indiquer ses dénomination, forme, capital, siège et n° d'immatriculation au RCS.
[2] Nom, prénom du représentant légal.

d'alliance, de partenariat, de sociétés en participation ou groupement d'intérêt économique, l'administration, la gestion, l'animation et/ou le contrôle de ces intérêts et participations,

Capital social initial : 1.000.000 € au minimum, à souscrire et à libérer intégralement à la constitution.

Nombre d'actions émises à la constitution : 670 au minimum, avec valeur nominale unitaire de 1.500 €

Exercice social : 1er janvier/31 décembre

Qualité d'associé : réservée aux associés membres de sociétés d'architectes (SAR) elles-mêmes associées de la Compagnie des Architecteurs, aux SAR concernées elles-mêmes et aux SAR PROMOTION contrôlées par ceux et/ou celles-ci.

Premier Président :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

Premiers Membres du Comité de Direction :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE (11)
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

- M. Florent HUCHON
Né le 08/01/1969 à LYON (3ème)
Demeurant : 29 route des Poses, ASSERANS
01550 FARGES

- M. Pascal JOSSAUD
Né le 16/07/1960 à DIE (26)
Demeurant : Quartier Cougnet
26150 DIE

- M. Pierre-Luc LANGLET
Né le 29/04/1949 à BOURG LA REINE (92)
Demeurant : 13 rue du Général Pershing
78000 VERSAILLES

- M. Pierre MAJAL
Né le 28/04/1958 à TOULON (83)
Demeurant : Quartier Terres Blanches
84480 BONNIEUX

- M. Rémy NAVARRO
Né le 11/02/1964 à NARBONNE (11)
Demeurant : 2 rue des Jardins
11120 MOUSSAM

- M. Jacques PAUL
Né le 03/09/1949 à AVIGNON (84)
Demeurant : 20 rue Bonaparte

75006 PARIS

- M. Jacques PICHON
Né le 27/12/1959 à DINAN (22)
Demeurant : 7 La Vallée des Granges
22100 LEHON

- M. Paul ROUGIER
Né le 23/12/1973 à ANGOULEME (16)
Demeurant : 36 allée des Ombrages
16710 St YRIEIX

RCS d'immatriculation : Paris

2 – Reconnait avoir eu et pris connaissance des Statuts de la SOCIETE devant être signés, enregistrés et déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Paris en vue de l'immatriculation de celle-ci ainsi que du Règlement Intérieur devant être régularisé concomitamment à la signature desdits Statuts, et dont copies ci-annexées et revêtues de mon visa et de ma signature pour accord.

3 – Souscrit au capital de la SOCIETE à concurrence de quinze mille...Euros (..15.000..... €)[3] et de dix actions..... (.....10.....)[4] actions de 1.500 € de valeur nominale unitaire.

4 – Donne, par la présente valant Mandat, tous pouvoirs :

A Monsieur ...Cédric FAGET
Demeurant : 11 bis 30 St GERMAIN

Co-fondateur,

son mandataire, à l'effet, en mon nom et pour mon compte, de :

(i) déposer sur le compte bancaire de la SOCIETE en création ouvert à cet effet Te chèque Sn° 2820489.....[5] tiré sur son compte chez la Banque CIC 13 rue Parmentier 75011 Paris [6] représentant le montant de sa souscription, soit la somme de €[7], et qu'elle lui a remis à cet effet, ce chèque libellé à l'ordre de « CITAGONE, société en formation »,

(ii) signer les Statuts constitutifs de la SOCIETE,

(iii) signer le Règlement Intérieur de la SOCIETE, complétant les Statuts de celle-ci.

Son Mandataire remettra, pour acquit de sa mission,

- une copie du reçu de la Banque de la SOCIETE enregistrant sur le compte bancaire de celle-ci le dépôt de son chèque de libération de sa souscription à son capital,

[3] Indiquer la somme en lettres et en chiffres.
[4] Indiquer le nombre d'actions souscrites en lettres et chiffres.
[5] Compléter le numéro du chèque.
[6] Compléter les coordonnées de la banque.
[7] Indiquer la somme souscrite, en chiffre.

- un original ou une copie certifiée conforme par le Président de la SOCIETE des Statuts et du Règlement Intérieur signés par tous les associés co-fondateurs, personnellement ou par leurs mandataires.

Fait à Paris
Le 8/02/12
En deux exemplaires dont un pour mandataire

LE SOUSSIGNE CO-FONDATEUR ET SOUSCRIPTEUR[8] Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus

Société
Par son représentant légal,
M...

LE MANDATAIRE[9]

Bon pour acceptation de pouvoir

[8] Le Soussigné co-fondateur fera précéder sa signature par la mention manuscrite suivante : « Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus ».

[9] Le Mandataire fera précéder sa signature par la mention manuscrite « Bon pour acceptation de pouvoir ».

POUVOIR

SOUSCRIPTEUR SAR 51

LA SOUSSIGNE(E),

- Société [1] LILLE ARCHITECTEURS Dominique PEYRONNET, associée de la COMPAGNIE DES ARCHITECTEURS, par son représentant légal, M. P. PEYRONNET

1 – Participe, en qualité de co-fondateur, à la création de la société par actions simplifiée à capital variable (ci-après la Société) ayant les principales caractéristiques suivantes :

Forme :	Société par Actions Simplifiée à capital variable
Dénomination :	CITAGONE
Siège initial :	95 boulevard Beaumarchais – 75003 PARIS
Objet :	- la promotion immobilière et, notamment, l'étude, la mise au point de tous projets immobiliers civils, commerciaux, industriels ou publics concernant tant la conception (plans, architecture, préparation et gestion des projets, des appels d'offres, de leurs process de mise en œuvre et planification, ...) que les opérations et montages d'ordre administratif, technique, financier et/ou commercial nécessaires à la réalisation de tous immeubles individuels ou collectifs, à usage d'habitation, de commerce, d'industries, de bureaux, d'entrepôts, d'activités de services logistiques, communs ou autres, - le développement, le lotissement, l'aménagement, la rénovation, la réhabilitation, la construction, la commercialisation de biens immobiliers de toute nature, - toutes prestations de formation, de conseil opérationnel, d'assistance technique et/ou financière à destination de particuliers, d'entreprises, de collectivités dans le domaine de la promotion et de la construction immobilière, - toutes opérations de marchands de biens ou de lotisseurs ou d'aménageurs, - la direction, la surveillance, la maîtrise d'œuvre, d'organisation, d'exécution ou de suivi de travaux de construction, toutes missions de conseil, de contrôle auprès de maîtres d'ouvrage, - la prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés exerçant tout ou partie des activités mentionnées aux §§ précédents, françaises ou étrangères, civiles, y compris sociétés civiles de construction vente, sociétés coopératives, commerciales, financières ou immobilières, par tout moyen et sous quelque forme que ce soit, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'acquisition ou de souscription de valeurs mobilières, de fusion, scission ou apport,

[1] Indiquer ses dénomination, forme, capital, siège et n° d'immatriculation au RCS.
[2] Nom, prénom du représentant légal.

d'alliance, de partenariat, de sociétés en participation ou groupement d'intérêt économique, l'administration, la gestion, l'animation et/ou le contrôle de ces intérêts et participations,

Capital social initial : 1.000.000 € au minimum, à souscrire et à libérer intégralement à la constitution.

Nombre d'actions émises à la constitution : 670 au minimum, avec valeur nominale unitaire de 1.500 €

Exercice social : 1er janvier/31 décembre

Qualité d'associé : réservée aux associés membres de sociétés d'architectes (SAR) elles-mêmes associées de la Compagnie des Architecteurs, aux SAR concernées elles-mêmes et aux SAR PROMOTION contrôlées par ceux et/ou celles-ci.

Premier Président :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

Premiers Membres du Comité de Direction :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE (11)
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

- M. Florent HUCHON
Né le 08/01/1969 à LYON (3ème)
Demeurant : 29 route des Poses, ASSERANS
01550 FARGES

- M. Pascal JOSSAUD
Né le 16/07/1960 à DIE (26)
Demeurant : Quartier Cougnet
26150 DIE

- M. Pierre-Luc LANGLET
Né le 29/04/1949 à BOURG LA REINE (92)
Demeurant : 13 rue du Général Pershing
78000 VERSAILLES

- M. Pierre MAJAL
Né le 28/04/1958 à TOULON (83)
Demeurant : Quartier Terres Blanches
84480 BONNIEUX

- M. Rémy NAVARRO
Né le 11/02/1964 à NARBONNE (11)
Demeurant : 2 rue des Jardins
11120 MOUSSAM

- M. Jacques PAUL
Né le 03/09/1949 à AVIGNON (84)
Demeurant : 20 rue Bonaparte

75006 PARIS

- M. Jacques PICHON
Né le 27/12/1959 à DINAN (22)
Demeurant : 7 La Vallée des Granges
22100 LEHON

- M. Paul ROUGIER
Né le 23/12/1973 à ANGOULEME (16)
Demeurant : 36 allée des Ombrages
16710 St YRIEIX

RCS d'immatriculation : Paris

2 – Reconnait avoir eu et pris connaissance des Statuts de la SOCIETE devant être signés, enregistrés et déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Paris en vue de l'immatriculation de celle-ci ainsi que du Règlement Intérieur devant être régularisé concomitamment à la signature desdits Statuts, et dont copies ci-annexées et revêtues de mon visa et de ma signature pour accord.

3 – Souscrit au capital de la SOCIETE à concurrence de Trente mille.....Euros (.....30.000..... €)[3] et de ..Vingt.....ACTIONS..... (..20.....)[4] actions de 1.500 € de valeur nominale unitaire.

4 – Donne, par la présente valant Mandat, tous pouvoirs :

A MonsieurPIERRE LUC LANGLET
Demeurant :13 rue du General Pershing
78000 VERSAILLES

Co-fondateur,

son mandataire, à l'effet, en mon nom et pour mon compte, de :

(i) déposer sur le compte bancaire de la SOCIETE en création ouvert à cet effet le chèque n° 0.202.905.....[5] tiré sur son compte chez la Banque CREDIT.....AGRICOLE.....NORD.....DE.....FRANCE [6] représentant le montant de sa souscription, soit la somme de30.000[7], et qu'elle lui a remis à cet effet, ce chèque libellé à l'ordre de « CITAGONE, société en formation »,

(ii) signer les Statuts constitutifs de la SOCIETE,

(iii) signer le Règlement Intérieur de la SOCIETE, complétant les Statuts de celle-ci.

Son Mandataire remettra, pour acquit de sa mission,

- une copie du reçu de la Banque de la SOCIETE enregistrant sur le compte bancaire de celle-ci le dépôt de son chèque de libération de sa souscription à son capital,

[3] Indiquer la somme en lettres et en chiffres.
[4] Indiquer le nombre d'actions souscrites en lettres et chiffres.
[5] Compléter le numéro du chèque.
[6] Compléter les coordonnées de la banque.
[7] Indiquer la somme souscrite, en chiffre.

- un original ou une copie certifiée conforme par le Président de la SOCIETE des Statuts et du Règlement Intérieur signés par tous les associés co-fondateurs, personnellement ou par leurs mandataires.

Fait à Lille
Le 07/02/2012
En deux exemplaires dont un pour mandataire

LE SOUSSIGNE CO-FONDATEUR ET SOUSCRIPTEUR[8]

D. PETRONNET
Société Lille Architecteurs
Par son représentant légal,
M.....

Lille Architecteurs
[illegible] - 59800 LILLE
Tél. 03 20 57 00 57 - Fax 03 20 54 35 55

Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus

LE MANDATAIRE[9]

bon pour acceptation de pouvoir

[8] Le Soussigné co-fondateur fera précéder sa signature par la mention manuscrite suivante : « Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus ».

[9] Le Mandataire fera précéder sa signature par la mention manuscrite « Bon pour acceptation de pouvoir ».

POUVOIR

SOUSCRIPTEUR PERSONNE PHYSIQUE

JE, SOUSSIGNE(E), BRICE-AURELIEN LOUKAKOU S2

- né(e)
Né(e) le 15-06-70 à BRAZZAVILLE
Marié(e) ☐ Célibataire ☒

De nationalité française

Demeurant 6, RUE DE L'AERODROME
44600 REZE

Associé(e) de la SAR[1] SERGIO LOUKAKOU ARCHITECTEURS....., elle-même associée de la COMPAGNIE DES ARCHITECTEURS,

1 – Participe, en qualité de co-fondateur, à la création de la société par actions simplifiée à capital variable (ci-après la Société) ayant les principales caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée à capital variable

Dénomination : CITAGONE

Siège initial : 95 boulevard Beaumarchais – 75003 PARIS

Objet :

- la promotion immobilière et, notamment, l'étude, la mise au point de tous projets immobiliers civils, commerciaux, industriels ou publics concernant tant la conception (plans, architecture, préparation et gestion des projets, des appels d'offres, de leurs process de mise en œuvre et planification, ...) que les opérations et montages d'ordre administratif, technique, financier et/ou commercial nécessaires à la réalisation de tous immeubles individuels ou collectifs, à usage d'habitation, de commerce, d'industries, de bureaux, d'entrepôts, d'activités de services logistiques, communs ou autres,
- le développement, le lotissement, l'aménagement, la rénovation, la réhabilitation, la construction, la commercialisation de biens immobiliers de toute nature,
- toutes prestations de formation, de conseil opérationnel, d'assistance technique et/ou financière à destination de particuliers, d'entreprises, de collectivités dans le domaine de la promotion et de la construction immobilière,
- toutes opérations de marchands de biens ou de lotisseurs ou d'aménageurs,
- la direction, la surveillance, la maîtrise d'œuvre, d'organisation, d'exécution ou de suivi de travaux de construction, toutes missions de conseil, de contrôle auprès de maîtres d'ouvrage,
- la prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés exerçant tout ou partie des activités

[1] Indiquer ses dénomination, forme, capital, siège et n° d'immatriculation au RCS.

mentionnées aux §§ précédents, françaises ou étrangères, civiles, y compris sociétés civiles de construction vente, sociétés coopératives, commerciales, financières ou immobilières, par tout moyen et sous quelque forme que ce soit, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'acquisition ou de souscription de valeurs mobilières, de fusion, scission ou apport, d'alliance, de partenariat, de sociétés en participation ou groupement d'intérêt économique, l'administration, la gestion, l'animation et/ou le contrôle de ces intérêts et participations,

Capital social initial : 1.000.000 € au minimum, à souscrire et à libérer intégralement à la constitution.

Nombre d'actions émises à la constitution : 670 au minimum, avec valeur nominale unitaire de 1.500 €

Exercice social : 1er janvier/31 décembre

Qualité d'associé : réservée aux associés membres de sociétés d'architectes (SAR) elles-mêmes associées de la Compagnie des Architecteurs, aux SAR concernées elles-mêmes et aux SAR PROMOTION contrôlées par ceux et/ou celles-ci.

Premier Président :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

Premiers Membres du Comité de Direction :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE (11)
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

- M. Florent HUCHON
Né le 08/01/1969 à LYON (3ème)
Demeurant : 29 route des Poses, ASSERANS
01550 FARGES

- M. Pascal JOSSAUD
Né le 16/07/1960 à DIE (26)
Demeurant : Quartier Cougnet
26150 DIE

- M. Pierre-Luc LANGLET
Né le 29/04/1949 à BOURG LA REINE (92)
Demeurant : 13 rue du Général Pershing
78000 VERSAILLES

- M. Pierre MAJAL
Né le 28/04/1958 à TOULON (83)
Demeurant : Quartier Terres Blanches
84480 BONNIEUX

- M. Rémy NAVARRO
Né le 11/02/1964 à NARBONNE (11)

Demeurant : 2 rue des Jardins
11120 MOUSSAM

- M. Jacques PAUL
Né le 03/09/1949 à AVIGNON (84)
Demeurant : 20 rue Bonaparte
75006 PARIS

- M. Jacques PICHON
Né le 27/12/1959 à DINAN (22)
Demeurant : 7 La Vallée des Granges
22100 LEHON

- M. Paul ROUGIER
Né le 23/12/1973 à ANGOULEME (16)
Demeurant : 36 allée des Ombrages
16710 St YRIEIX

RCS d'immatriculation : Paris

2 – Reconnais avoir eu et pris connaissance des Statuts de la SOCIETE devant être signés, enregistrés et déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Paris en vue de l'immatriculation de celle-ci ainsi que du Règlement Intérieur devant être régularisé concomitamment à la signature desdits Statuts, et dont copies ci-annexées et revêtues de mon visa et de ma signature pour accord.

3 – Souscris au capital de la SOCIETE à concurrence de6.000.....Euros (Six mille Euros 6000 €)[2] et de (quatre....4...)[3] actions de 1.500 € de valeur nominale unitaire.

4 – Donne, par la présente valant Mandat, tous pouvoirs :

A Monsieur ..René PANARD
Demeurant : 2...rue des Jardins 11120 MOUSSAM

Co-fondateur,

mon mandataire, à l'effet, en mon nom et pour mon compte, de :

(i) déposer sur le compte bancaire de la SOCIETE en création ouvert à cet effet le chèque n° 0.0.0.2.0.1.1.....[4] tiré sur mon compte chez la Banque Caisse d'Epargne rive gauche agence de Jeloris[5] 44640 représentant le montant de ma souscription, soit la somme de €[6], et que je lui ai remis à cet effet, ce chèque libellé à l'ordre de « CITAGONE, société en formation »,

(ii) signer les Statuts constitutifs de la SOCIETE,

(iii) signer le Règlement Intérieur de la SOCIETE, complétant les Statuts de celle-ci.

[2] Indiquer la somme en lettres et en chiffres.
[3] Indiquer le nombre d'actions souscrites en lettres et chiffres.
[4] Compléter le numéro du chèque.
[5] Compléter les coordonnées de la banque.
[6] Indiquer la somme souscrite, en chiffre.

Mon Mandataire me remettra, pour acquit de sa mission,

- une copie du reçu de la Banque de la SOCIETE enregistrant sur le compte bancaire de celle-ci le dépôt de mon chèque de libération de ma souscription à son capital,

- un original ou une copie certifiée conforme par le Président de la SOCIETE des Statuts et du Règlement Intérieur signés par tous les associés co-fondateurs, personnellement ou par leurs mandataires.

Fait à RE25
Le 05-01-2012
En deux exemplaires dont un pour mon mandataire

LE SOUSSIGNE CO-FONDATEUR ET SOUSCRIPTEUR[7]

Ce

LE MANDATAIRE[8]

Bon pour acceptation de pouvoir

[7] Le Soussigné co-fondateur fera précéder sa signature par la mention manuscrite suivante : « Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus ».

[8] Le Mandataire fera précéder sa signature par la mention manuscrite « Bon pour acceptation de pouvoir ».

POUVOIR

SOUSCRIPTEUR SAR 53

LA SOUSSIGNE(E),

- Société [1] SARL SERAIN-LOUKAKOU ARCHITECTEURS, associée de la COMPAGNIE DES ARCHITECTEURS, par son représentant légal, M. LOUKAKOU [2] & Mlle SERAIN (co-gérance)

1 – Participe, en qualité de co-fondateur, à la création de la société par actions simplifiée à capital variable (ci-après la Société) ayant les principales caractéristiques suivantes :

Forme :	Société par Actions Simplifiée à capital variable
Dénomination :	CITAGONE
Siège initial :	95 boulevard Beaumarchais – 75003 PARIS
Objet :	- la promotion immobilière et, notamment, l'étude, la mise au point de tous projets immobiliers civils, commerciaux, industriels ou publics concernant tant la conception (plans, architecture, préparation et gestion des projets, des appels d'offres, de leurs process de mise en œuvre et planification, ...) que les opérations et montages d'ordre administratif, technique, financier et/ou commercial nécessaires à la réalisation de tous immeubles individuels ou collectifs, à usage d'habitation, de commerce, d'industries, de bureaux, d'entrepôts, d'activités de services logistiques, communs ou autres, - le développement, le lotissement, l'aménagement, la rénovation, la réhabilitation, la construction, la commercialisation de biens immobiliers de toute nature, - toutes prestations de formation, de conseil opérationnel, d'assistance technique et/ou financière à destination de particuliers, d'entreprises, de collectivités dans le domaine de la promotion et de la construction immobilière, - toutes opérations de marchands de biens ou de lotisseurs ou d'aménageurs, - la direction, la surveillance, la maîtrise d'œuvre, d'organisation, d'exécution ou de suivi de travaux de construction, toutes missions de conseil, de contrôle auprès de maîtres d'ouvrage, - la prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés exerçant tout ou partie des activités mentionnées aux §§ précédents, françaises ou étrangères, civiles, y compris sociétés civiles de construction vente, sociétés coopératives, commerciales, financières ou immobilières, par tout moyen et sous quelque forme que ce soit, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'acquisition ou de souscription de valeurs mobilières, de fusion, scission ou apport,

[1] Indiquer ses dénomination, forme, capital, siège et n° d'immatriculation au RCS.
[2] Nom, prénom du représentant légal.

d'alliance, de partenariat, de sociétés en participation ou groupement d'intérêt économique, l'administration, la gestion, l'animation et/ou le contrôle de ces intérêts et participations,

Capital social initial : 1.000.000 € au minimum, à souscrire et à libérer intégralement à la constitution.

Nombre d'actions émises à la constitution : 670 au minimum, avec valeur nominale unitaire de 1.500 €

Exercice social : 1er janvier/31 décembre

Qualité d'associé : réservée aux associés membres de sociétés d'architectes (SAR) elles-mêmes associées de la Compagnie des Architecteurs, aux SAR concernées elles-mêmes et aux SAR PROMOTION contrôlées par ceux et/ou celles-ci.

Premier Président :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

Premiers Membres du Comité de Direction :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE (11)
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

- M. Florent HUCHON
Né le 08/01/1969 à LYON (3ème)
Demeurant : 29 route des Poses, ASSERANS
01550 FARGES

- M. Pascal JOSSAUD
Né le 16/07/1960 à DIE (26)
Demeurant : Quartier Cougnet
26150 DIE

- M. Pierre-Luc LANGLET
Né le 29/04/1949 à BOURG LA REINE (92)
Demeurant : 13 rue du Général Pershing
78000 VERSAILLES

- M. Pierre MAJAL
Né le 28/04/1958 à TOULON (83)
Demeurant : Quartier Terres Blanches
84480 BONNIEUX

- M. Rémy NAVARRO
Né le 11/02/1964 à NARBONNE (11)
Demeurant : 2 rue des Jardins
11120 MOUSSAM

- M. Jacques PAUL
Né le 03/09/1949 à AVIGNON (84)
Demeurant : 20 rue Bonaparte

75006 PARIS

- M. Jacques PICHON
Né le 27/12/1959 à DINAN (22)
Demeurant : 7 La Vallée des Granges
22100 LEHON

- M. Paul ROUGIER
Né le 23/12/1973 à ANGOULEME (16)
Demeurant : 36 allée des Ombrages
16710 St YRIEIX

RCS d'immatriculation : Paris

2 – Reconnait avoir eu et pris connaissance des Statuts de la SOCIETE devant être signés, enregistrés et déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Paris en vue de l'immatriculation de celle-ci ainsi que du Règlement Intérieur devant être régularisé concomitamment à la signature desdits Statuts, et dont copies ci-annexées et revêtues de mon visa et de ma signature pour accord.

3 – Souscrit au capital de la SOCIETE à concurrence de1.500.....Euros (.mille.cinq.cent..... €)[3] et deune..... (.....1.....)[4] actions de 1.500 € de valeur nominale unitaire.

4 – Donne, par la présente valant Mandat, tous pouvoirs :

A MonsieurFAGES Gilles
Demeurant :44..Chemin de Plaisance 11130 SIGEAN

Co-fondateur,

son mandataire, à l'effet, en mon nom et pour mon compte, de :

(i) déposer sur le compte bancaire de la SOCIETE en création ouvert à cet effet le chèque n°0000.111.....[5] tiré sur son compte chez la Banque Caisse.d'Epargne.(Le.Pellerin..44640..1.rue.Clos.Grille)[6] représentant le montant de sa souscription, soit la somme de 1500 €[7], et qu'elle lui a remis à cet effet, ce chèque libellé à l'ordre de « CITAGONE, société en formation »,

(ii) signer les Statuts constitutifs de la SOCIETE,

(iii) signer le Règlement Intérieur de la SOCIETE, complétant les Statuts de celle-ci.

Son Mandataire remettra, pour acquit de sa mission,

- une copie du reçu de la Banque de la SOCIETE enregistrant sur le compte bancaire de celle-ci le dépôt de son chèque de libération de sa souscription à son capital,

[3] Indiquer la somme en lettres et en chiffres.
[4] Indiquer le nombre d'actions souscrites en lettres et chiffres.
[5] Compléter le numéro du chèque.
[6] Compléter les coordonnées de la banque.
[7] Indiquer la somme souscrite, en chiffre.

- un original ou une copie certifiée conforme par le Président de la SOCIETE des Statuts et du Règlement Intérieur signés par tous les associés co-fondateurs, personnellement ou par leurs mandataires.

Fait à Rezé
Le 05/01/2012
En deux exemplaires dont un pour mandataire

Bon pour acceptation de pouvoir

LE SOUSSIGNE CO-FONDATEUR ET SOUSCRIPTEUR[8]

LE MANDATAIRE[9]

Société ..SARL SERAIN - LOUKAKOU ARCHITECTEURS
Par son représentant légal,
M.&..LOUKAKOU & Mlle SERAIN.

[8] Le Soussigné co-fondateur fera précéder sa signature par la mention manuscrite suivante : « Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus ».

[9] Le Mandataire fera précéder sa signature par la mention manuscrite « Bon pour acceptation de pouvoir ».

POUVOIR

SOUSCRIPTEUR PERSONNE PHYSIQUE

54

JE, SOUSSIGNE(E),

PIERRE MASAL né(e) 28.04.2012

Né(e) le à

Marié(e) ☒ Célibataire ☐

De nationalité française Français

Demeurant TERRES BLANCHES 84 480 BONNIEUX

Associé(e) de la SAR[1] PRESENCE BATIE, elle-même associée de la COMPAGNIE DES ARCHITECTEURS,

1 – Participe, en qualité de co-fondateur, à la création de la société par actions simplifiée à capital variable (ci-après la Société) ayant les principales caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée à capital variable

Dénomination : CITAGONE

Siège initial : 95 boulevard Beaumarchais – 75003 PARIS

Objet :

- la promotion immobilière et, notamment, l'étude, la mise au point de tous projets immobiliers civils, commerciaux, industriels ou publics concernant tant la conception (plans, architecture, préparation et gestion des projets, des appels d'offres, de leurs process de mise en œuvre et planification, ...) que les opérations et montages d'ordre administratif, technique, financier et/ou commercial nécessaires à la réalisation de tous immeubles individuels ou collectifs, à usage d'habitation, de commerce, d'industries, de bureaux, d'entrepôts, d'activités de services logistiques, communs ou autres,
- le développement, le lotissement, l'aménagement, la rénovation, la réhabilitation, la construction, la commercialisation de biens immobiliers de toute nature,
- toutes prestations de formation, de conseil opérationnel, d'assistance technique et/ou financière à destination de particuliers, d'entreprises, de collectivités dans le domaine de la promotion et de la construction immobilière,
- toutes opérations de marchands de biens ou de lotisseurs ou d'aménageurs,
- la direction, la surveillance, la maîtrise d'œuvre, d'organisation, d'exécution ou de suivi de travaux de construction, toutes missions de conseil, de contrôle auprès de maîtres d'ouvrage,
- la prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés exerçant tout ou partie des activités

[1] Indiquer ses dénomination, forme, capital, siège et n° d'immatriculation au RCS.

mentionnées aux §§ précédents, françaises ou étrangères, civiles, y compris sociétés civiles de construction vente, sociétés coopératives, commerciales, financières ou immobilières, par tout moyen et sous quelque forme que ce soit, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'acquisition ou de souscription de valeurs mobilières, de fusion, scission ou apport, d'alliance, de partenariat, de sociétés en participation ou groupement d'intérêt économique, l'administration, la gestion, l'animation et/ou le contrôle de ces intérêts et participations,

Capital social initial : 1.000.000 € au minimum, à souscrire et à libérer intégralement à la constitution.

Nombre d'actions émises à la constitution : 670 au minimum, avec valeur nominale unitaire de 1.500 €

Exercice social : 1er janvier/31 décembre

Qualité d'associé : réservée aux associés membres de sociétés d'architectes (SAR) elles-mêmes associées de la Compagnie des Architecteurs, aux SAR concernées elles-mêmes et aux SAR PROMOTION contrôlées par ceux et/ou celles-ci.

Premier Président :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

Premiers Membres du Comité de Direction :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE (11)
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

- M. Florent HUCHON
Né le 08/01/1969 à LYON (3ème)
Demeurant : 29 route des Poses, ASSERANS
01550 FARGES

- M. Pascal JOSSAUD
Né le 16/07/1960 à DIE (26)
Demeurant : Quartier Cougnet
26150 DIE

- M. Pierre-Luc LANGLET
Né le 29/04/1949 à BOURG LA REINE (92)
Demeurant : 13 rue du Général Pershing
78000 VERSAILLES

- M. Pierre MAJAL
Né le 28/04/1958 à TOULON (83)
Demeurant : Quartier Terres Blanches
84480 BONNIEUX

- M. Rémy NAVARRO
Né le 11/02/1964 à NARBONNE (11)

Demeurant : 2 rue des Jardins
11120 MOUSSAM

- M. Jacques PAUL
Né le 03/09/1949 à AVIGNON (84)
Demeurant : 20 rue Bonaparte
75006 PARIS

- M. Jacques PICHON
Né le 27/12/1959 à DINAN (22)
Demeurant : 7 La Vallée des Granges
22100 LEHON

- M. Paul ROUGIER
Né le 23/12/1973 à ANGOULEME (16)
Demeurant : 36 allée des Ombrages
16710 St YRIEIX

RCS d'immatriculation : Paris

2 – Reconnais avoir eu et pris connaissance des Statuts de la SOCIETE devant être signés, enregistrés et déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Paris en vue de l'immatriculation de celle-ci ainsi que du Règlement Intérieur devant être régularisé concomitamment à la signature desdits Statuts, et dont copies ci-annexées et revêtues de mon visa et de ma signature pour accord.

3 – Souscris au capital de la SOCIETE à concurrence de ..3.000.....Euros (..trois...mille..... €)[2] et de2..... (..deux.....)[3] actions de 1.500 € de valeur nominale unitaire.

4 – Donne, par la présente valant Mandat, tous pouvoirs :

A Monsieur ...GILLES FAGES
Demeurant : ..11..13o ST GEAN

Co-fondateur,

mon mandataire, à l'effet, en mon nom et pour mon compte, de :

(i) déposer sur le compte bancaire de la SOCIETE en création ouvert à cet effet le chèque n° 0.5.1.5.6.9.8.....[4] tiré sur mon compte chez la Banque Populaire Provence Côte d'Azur[5] représentant le montant de ma souscription, soit la somme de 3.000 €[6], et que je lui ai remis à cet effet, ce chèque libellé à l'ordre de « CITAGONE, société en formation »,

(ii) signer les Statuts constitutifs de la SOCIETE,

(iii) signer le Règlement Intérieur de la SOCIETE, complétant les Statuts de celle-ci.

[2] Indiquer la somme en lettres et en chiffres.
[3] Indiquer le nombre d'actions souscrites en lettres et chiffres.
[4] Compléter le numéro du chèque.
[5] Compléter les coordonnées de la banque.
[6] Indiquer la somme souscrite, en chiffre.

Mon Mandataire me remettra, pour acquit de sa mission,

- une copie du reçu de la Banque de la SOCIETE enregistrant sur le compte bancaire de celle-ci le dépôt de mon chèque de libération de ma souscription à son capital,

- un original ou une copie certifiée conforme par le Président de la SOCIETE des Statuts et du Règlement Intérieur signés par tous les associés co-fondateurs, personnellement ou par leurs mandataires.

Fait à L'Isle - Nf Forge
Le 06.01.2017
En deux exemplaires dont un pour mon mandataire

LE SOUSSIGNE CO-FONDATEUR ET SOUSCRIPTEUR[7]

"Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus"

LE MANDATAIRE[8]

Bon pour acceptation de pouvoir

[7] Le Soussigné co-fondateur fera précéder sa signature par la mention manuscrite suivante : « Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus ».

[8] Le Mandataire fera précéder sa signature par la mention manuscrite « Bon pour acceptation de pouvoir ».

POUVOIR

SOUSCRIPTEUR PERSONNE PHYSIQUE

55

JE, SOUSSIGNE(E), José MARCOS

- Né(e) le 4 juin 1959 à Lorca (Espagne)
Marié(e) ☐ Célibataire ☒

De nationalité française

Demeurant 73 rue du Cdt Mierques
30150 SAINT CHAPTES

Associé(e) de la SAR[1] José MARCOS Architecture SARL au capital de 1500 € elle-même associée de la COMPAGNIE DES ARCHITECTEURS,
sise au 67 rue du Cdt Mierques à St Chaptes (30) RCS Nîmes 502 998 254

1 – Participe, en qualité de co-fondateur, à la création de la société par actions simplifiée à capital variable (ci-après la Société) ayant les principales caractéristiques suivantes :

Forme :	Société par Actions Simplifiée à capital variable
Dénomination :	CITAGONE
Siège initial :	95 boulevard Beaumarchais – 75003 PARIS
Objet :	- la promotion immobilière et, notamment, l'étude, la mise au point de tous projets immobiliers civils, commerciaux, industriels ou publics concernant tant la conception (plans, architecture, préparation et gestion des projets, des appels d'offres, de leurs process de mise en œuvre et planification, ...) que les opérations et montages d'ordre administratif, technique, financier et/ou commercial nécessaires à la réalisation de tous immeubles individuels ou collectifs, à usage d'habitation, de commerce, d'industries, de bureaux, d'entrepôts, d'activités de services logistiques, communs ou autres, - le développement, le lotissement, l'aménagement, la rénovation, la réhabilitation, la construction, la commercialisation de biens immobiliers de toute nature, - toutes prestations de formation, de conseil opérationnel, d'assistance technique et/ou financière à destination de particuliers, d'entreprises, de collectivités dans le domaine de la promotion et de la construction immobilière, - toutes opérations de marchands de biens ou de lotisseurs ou d'aménageurs, - la direction, la surveillance, la maîtrise d'œuvre, d'organisation, d'exécution ou de suivi de travaux de construction, toutes missions de conseil, de contrôle auprès de maîtres d'ouvrage, - la prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés exerçant tout ou partie des activités

[1] Indiquer ses dénomination, forme, capital, siège et n° d'immatriculation au RCS.

mentionnées aux §§ précédents, françaises ou étrangères, civiles, y compris sociétés civiles de construction vente, sociétés coopératives, commerciales, financières ou immobilières, par tout moyen et sous quelque forme que ce soit, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'acquisition ou de souscription de valeurs mobilières, de fusion, scission ou apport, d'alliance, de partenariat, de sociétés en participation ou groupement d'intérêt économique, l'administration, la gestion, l'animation et/ou le contrôle de ces intérêts et participations,

Capital social initial : 1.000.000 € au minimum, à souscrire et à libérer intégralement à la constitution.

Nombre d'actions émises à la constitution : 670 au minimum, avec valeur nominale unitaire de 1.500 €

Exercice social : 1er janvier/31 décembre

Qualité d'associé : réservée aux associés membres de sociétés d'architectes (SAR) elles-mêmes associées de la Compagnie des Architecteurs, aux SAR concernées elles-mêmes et aux SAR PROMOTION contrôlées par ceux et/ou celles-ci.

Premier Président :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

Premiers Membres du Comité de Direction :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE (11)
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

- M. Florent HUCHON
Né le 08/01/1969 à LYON (3ème)
Demeurant : 29 route des Poses, ASSERANS
01550 FARGES

- M. Pascal JOSSAUD
Né le 16/07/1960 à DIE (26)
Demeurant : Quartier Cougnet
26150 DIE

- M. Pierre-Luc LANGLET
Né le 29/04/1949 à BOURG LA REINE (92)
Demeurant : 13 rue du Général Pershing
78000 VERSAILLES

- M. Pierre MAJAL
Né le 28/04/1958 à TOULON (83)
Demeurant : Quartier Terres Blanches
84480 BONNIEUX

- M. Rémy NAVARRO
Né le 11/02/1964 à NARBONNE (11)

Demeurant : 2 rue des Jardins
11120 MOUSSAM

- M. Jacques PAUL
Né le 03/09/1949 à AVIGNON (84)
Demeurant : 20 rue Bonaparte
75006 PARIS

- M. Jacques PICHON
Né le 27/12/1959 à DINAN (22)
Demeurant : 7 La Vallée des Granges
22100 LEHON

- M. Paul ROUGIER
Né le 23/12/1973 à ANGOULEME (16)
Demeurant : 36 allée des Ombrages
16710 St YRIEIX

RCS d'immatriculation : Paris

2 – Reconnais avoir eu et pris connaissance des Statuts de la SOCIETE devant être signés, enregistrés et déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Paris en vue de l'immatriculation de celle-ci ainsi que du Règlement Intérieur devant être régularisé concomitamment à la signature desdits Statuts, et dont copies ci-annexées et revêtues de mon visa et de ma signature pour accord.

3 – Souscris au capital de la SOCIETE à concurrence de ...12.000.....Euros (.Douze mille euros €)[2] et de ...8..... (.....huit.....)[3] actions de 1.500 € de valeur nominale unitaire.

4 – Donne, par la présente valant Mandat, tous pouvoirs :

A MonsieurRémy NAVARRO
Demeurant : ..2...rue des jardins - 11120 MOUSSAM

Co-fondateur,

mon mandataire, à l'effet, en mon nom et pour mon compte, de :

(i) déposer sur le compte bancaire de la SOCIETE en création ouvert à cet effet le chèque n° .8149707.....[4] tiré sur mon compte chez la Banque ..BNP...Paribas...Agence d'Uzès...bd..Alliés.....[5] représentant le montant de ma souscription, soit la somme de 12.000€[6], et que je lui ai remis à cet effet, ce chèque libellé à l'ordre de « CITAGONE, société en formation »,

(ii) signer les Statuts constitutifs de la SOCIETE,

(iii) signer le Règlement Intérieur de la SOCIETE, complétant les Statuts de celle-ci.

[2] Indiquer la somme en lettres et en chiffres.
[3] Indiquer le nombre d'actions souscrites en lettres et chiffres.
[4] Compléter le numéro du chèque.
[5] Compléter les coordonnées de la banque.
[6] Indiquer la somme souscrite, en chiffre.

Mon Mandataire me remettra, pour acquit de sa mission,

- une copie du reçu de la Banque de la SOCIETE enregistrant sur le compte bancaire de celle-ci le dépôt de mon chèque de libération de ma souscription à son capital,

- un original ou une copie certifiée conforme par le Président de la SOCIETE des Statuts et du Règlement Intérieur signés par tous les associés co-fondateurs, personnellement ou par leurs mandataires.

Fait à Saint Chapte
Le 5 janvier 2012
En deux exemplaires dont un pour mon mandataire

LE SOUSSIGNE CO-FONDATEUR ET SOUSCRIPTEUR[7]

« Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus »

LE MANDATAIRE[8]

Bon pour acceptation de Pouvoir

[7] Le Soussigné co-fondateur fera précéder sa signature par la mention manuscrite suivante : « Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus ».

[8] Le Mandataire fera précéder sa signature par la mention manuscrite « Bon pour acceptation de pouvoir ».

POUVOIR

SOUSCRIPTEUR PERSONNE PHYSIQUE

56

JE, SOUSSIGNE(E), Delphine BARBUSSE

- né(e)
Né(e) le 31. 01. 1969 à Nîmes
Marié(e) ☐ Célibataire ☒

De nationalité française

Demeurant 53 rue du Cdt Mèzergues
30190 SAINT CHAPTES

Associé(e) de la SAR[1] MARCON José Architecteur SARL au capital de 15000 € elle-même associée de la COMPAGNIE DES ARCHITECTEURS,
sise au 67 rue du cdt Mèzergues à St Chaptes (30) RCS Nîmes 502 998 354

1 – Participe, en qualité de co-fondateur, à la création de la société par actions simplifiée à capital variable (ci-après la Société) ayant les principales caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée à capital variable

Dénomination : CITAGONE

Siège initial : 95 boulevard Beaumarchais – 75003 PARIS

Objet :

- la promotion immobilière et, notamment, l'étude, la mise au point de tous projets immobiliers civils, commerciaux, industriels ou publics concernant tant la conception (plans, architecture, préparation et gestion des projets, des appels d'offres, de leurs process de mise en œuvre et planification, ...) que les opérations et montages d'ordre administratif, technique, financier et/ou commercial nécessaires à la réalisation de tous immeubles individuels ou collectifs, à usage d'habitation, de commerce, d'industries, de bureaux, d'entrepôts, d'activités de services logistiques, communs ou autres,
- le développement, le lotissement, l'aménagement, la rénovation, la réhabilitation, la construction, la commercialisation de biens immobiliers de toute nature,
- toutes prestations de formation, de conseil opérationnel, d'assistance technique et/ou financière à destination de particuliers, d'entreprises, de collectivités dans le domaine de la promotion et de la construction immobilière,
- toutes opérations de marchands de biens ou de lotisseurs ou d'aménageurs,
- la direction, la surveillance, la maîtrise d'œuvre, d'organisation, d'exécution ou de suivi de travaux de construction, toutes missions de conseil, de contrôle auprès de maîtres d'ouvrage,
- la prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés exerçant tout ou partie des activités

[1] Indiquer ses dénomination, forme, capital, siège et n° d'immatriculation au RCS.

DB

mentionnées aux §§ précédents, françaises ou étrangères, civiles, y compris sociétés civiles de construction vente, sociétés coopératives, commerciales, financières ou immobilières, par tout moyen et sous quelque forme que ce soit, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'acquisition ou de souscription de valeurs mobilières, de fusion, scission ou apport, d'alliance, de partenariat, de sociétés en participation ou groupement d'intérêt économique, l'administration, la gestion, l'animation et/ou le contrôle de ces intérêts et participations,

Capital social initial : 1.000.000 € au minimum, à souscrire et à libérer intégralement à la constitution.

Nombre d'actions émises à la constitution : 670 au minimum, avec valeur nominale unitaire de 1.500 €

Exercice social : 1er janvier/31 décembre

Qualité d'associé : réservée aux associés membres de sociétés d'architectes (SAR) elles-mêmes associées de la Compagnie des Architecteurs, aux SAR concernées elles-mêmes et aux SAR PROMOTION contrôlées par ceux et/ou celles-ci.

Premier Président :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

Premiers Membres du Comité de Direction :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE (11)
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

- M. Florent HUCHON
Né le 08/01/1969 à LYON (3ème)
Demeurant : 29 route des Poses, ASSERANS
01550 FARGES

- M. Pascal JOSSAUD
Né le 16/07/1960 à DIE (26)
Demeurant : Quartier Cougnet
26150 DIE

- M. Pierre-Luc LANGLET
Né le 29/04/1949 à BOURG LA REINE (92)
Demeurant : 13 rue du Général Pershing
78000 VERSAILLES

- M. Pierre MAJAL
Né le 28/04/1958 à TOULON (83)
Demeurant : Quartier Terres Blanches
84480 BONNIEUX

- M. Rémy NAVARRO
Né le 11/02/1964 à NARBONNE (11)

Demeurant : 2 rue des Jardins
11120 MOUSSAM

- M. Jacques PAUL
Né le 03/09/1949 à AVIGNON (84)
Demeurant : 20 rue Bonaparte
75006 PARIS

- M. Jacques PICHON
Né le 27/12/1959 à DINAN (22)
Demeurant : 7 La Vallée des Granges
22100 LEHON

- M. Paul ROUGIER
Né le 23/12/1973 à ANGOULEME (16)
Demeurant : 36 allée des Ombrages
16710 St YRIEIX

RCS d'immatriculation : Paris

2 – Reconnais avoir eu et pris connaissance des Statuts de la SOCIETE devant être signés, enregistrés et déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Paris en vue de l'immatriculation de celle-ci ainsi que du Règlement Intérieur devant être régularisé concomitamment à la signature desdits Statuts, et dont copies ci-annexées et revêtues de mon visa et de ma signature pour accord.

3 – Souscris au capital de la SOCIETE à concurrence de3000.....Euros (.trois.mille.euros..... €)[2] et de2..... (..deux.....)[3] actions de 1.500 € de valeur nominale unitaire.

4 – Donne, par la présente valant Mandat, tous pouvoirs :

A Monsieur ..Gilles FAGES
Demeurant :0.44..Chemin de Plaisance - 11130 SIGEAN

Co-fondateur,

mon mandataire, à l'effet, en mon nom et pour mon compte, de :

(i) déposer sur le compte bancaire de la SOCIETE en création ouvert à cet effet le chèque n°2680.....[4] tiré sur mon compte chez la Banque Crédit Agricole LR Agence Narbonne 30189 AUE [5] représentant le montant de ma souscription, soit la somme de 3000 €[6], et que je lui ai remis à cet effet, ce chèque libellé à l'ordre de « CITAGONE, société en formation »,

(ii) signer les Statuts constitutifs de la SOCIETE,

(iii) signer le Règlement Intérieur de la SOCIETE, complétant les Statuts de celle-ci.

[2] Indiquer la somme en lettres et en chiffres.
[3] Indiquer le nombre d'actions souscrites en lettres et chiffres.
[4] Compléter le numéro du chèque.
[5] Compléter les coordonnées de la banque.
[6] Indiquer la somme souscrite, en chiffre.

Mon Mandataire me remettra, pour acquit de sa mission,

- une copie du reçu de la Banque de la SOCIETE enregistrant sur le compte bancaire de celle-ci le dépôt de mon chèque de libération de ma souscription à son capital,

- un original ou une copie certifiée conforme par le Président de la SOCIETE des Statuts et du Règlement Intérieur signés par tous les associés co-fondateurs, personnellement ou par leurs mandataires.

Fait à St Chapts
Le 5 janvier 2012
En deux exemplaires dont un pour mon mandataire

LE SOUSSIGNE CO-FONDATEUR ET SOUSCRIPTEUR[7]

« Bon Pour pouvoir aux effets ci-dessus »

LE MANDATAIRE[8]

Bon pour acceptation de pouvoir

[7] Le Soussigné co-fondateur fera précéder sa signature par la mention manuscrite suivante : « Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus ».

[8] Le Mandataire fera précéder sa signature par la mention manuscrite « Bon pour acceptation de pouvoir ».

POUVOIR

SOUSCRIPTEUR PERSONNE PHYSIQUE 57

JE, SOUSSIGNE(E), MARTIN Jean

Né(e) le 02/01/1946 à CHOLET Maine et Loire
Marié(e) [X] Célibataire []

De nationalité française

Demeurant 32, av. des Champs Blancs 49240 AVRILLE

Associé(e) de la SARL ALINEA ARCHITECTEURS, elle-même associée de la COMPAGNIE DES ARCHITECTEURS,

1 – Participe, en qualité de co-fondateur, à la création de la société par actions simplifiée à capital variable (ci-après la Société) ayant les principales caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée à capital variable

Dénomination : CITAGONE

Siège initial : 95 boulevard Beaumarchais – 75003 PARIS

Objet :

- la promotion immobilière et, notamment, l'étude, la mise au point de tous projets immobiliers civils, commerciaux, industriels ou publics concernant tant la conception (plans, architecture, préparation et gestion des projets, des appels d'offres, de leurs process de mise en œuvre et planification, ...) que les opérations et montages d'ordre administratif, technique, financier et/ou commercial nécessaires à la réalisation de tous immeubles individuels ou collectifs, à usage d'habitation, de commerce, d'industries, de bureaux, d'entrepôts, d'activités de services logistiques, communs ou autres,
- le développement, le lotissement, l'aménagement, la rénovation, la réhabilitation, la construction, la commercialisation de biens immobiliers de toute nature,
- toutes prestations de formation, de conseil opérationnel, d'assistance technique et/ou financière à destination de particuliers, d'entreprises, de collectivités dans le domaine de la promotion et de la construction immobilière,
- toutes opérations de marchands de biens ou de lotisseurs ou d'aménageurs,
- la direction, la surveillance, la maîtrise d'œuvre, d'organisation, d'exécution ou de suivi de travaux de construction, toutes missions de conseil, de contrôle auprès de maîtres d'ouvrage,
- la prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés exerçant tout ou partie des activités

[1] Indiquer ses dénomination, forme, capital, siège et n° d'immatriculation au RCS.

mentionnées aux §§ précédents, françaises ou étrangères, civiles, y compris sociétés civiles de construction vente, sociétés coopératives, commerciales, financières ou immobilières, par tout moyen et sous quelque forme que ce soit, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'acquisition ou de souscription de valeurs mobilières, de fusion, scission ou apport, d'alliance, de partenariat, de sociétés en participation ou groupement d'intérêt économique, l'administration, la gestion, l'animation et/ou le contrôle de ces intérêts et participations,

Capital social initial : 1.000.000 € au minimum, à souscrire et à libérer intégralement à la constitution.

Nombre d'actions émises à la constitution : 670 au minimum, avec valeur nominale unitaire de 1.500 €

Exercice social : 1er janvier/31 décembre

Qualité d'associé : réservée aux associés membres de sociétés d'architectes (SAR) elles-mêmes associées de la Compagnie des Architecteurs, aux SAR concernées elles-mêmes et aux SAR PROMOTION contrôlées par ceux et/ou celles-ci.

Premier Président :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

Premiers Membres du Comité de Direction :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE (11)
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

- M. Florent HUCHON
Né le 08/01/1969 à LYON (3ème)
Demeurant : 29 route des Poses, ASSERANS
01550 FARGES

- M. Pascal JOSSAUD
Né le 16/07/1960 à DIE (26)
Demeurant : Quartier Cougnet
26150 DIE

- M. Pierre-Luc LANGLET
Né le 29/04/1949 à BOURG LA REINE (92)
Demeurant : 13 rue du Général Pershing
78000 VERSAILLES

- M. Pierre MAJAL
Né le 28/04/1958 à TOULON (83)
Demeurant : Quartier Terres Blanches
84480 BONNIEUX

- M. Rémy NAVARRO
Né le 11/02/1964 à NARBONNE (11)

Demeurant : 2 rue des Jardins
11120 MOUSSAM

- M. Jacques PAUL
Né le 03/09/1949 à AVIGNON (84)
Demeurant : 20 rue Bonaparte
75006 PARIS

- M. Jacques PICHON
Né le 27/12/1959 à DINAN (22)
Demeurant : 7 La Vallée des Granges
22100 LEHON

- M. Paul ROUGIER
Né le 23/12/1973 à ANGOULEME (16)
Demeurant : 36 allée des Ombrages
16710 St YRIEIX

RCS d'immatriculation : Paris

2 – Reconnais avoir eu et pris connaissance des Statuts de la SOCIETE devant être signés, enregistrés et déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Paris en vue de l'immatriculation de celle-ci ainsi que du Règlement Intérieur devant être régularisé concomitamment à la signature desdits Statuts, et dont copies ci-annexées et revêtues de mon visa et de ma signature pour accord.

3 – Souscris au capital de la SOCIETE à concurrence de Trente mille Euros (30.000,-- €)[2] et de Vingt (20)[3] actions de 1.500 € de valeur nominale unitaire.

4 – Donne, par la présente valant Mandat, tous pouvoirs :

A MonsieurGilles FAGES
Demeurant : ..44, chemin de Plaisance 11130 SIGEAN

Co-fondateur,

mon mandataire, à l'effet, en mon nom et pour mon compte, de :

(i) déposer sur le compte bancaire de la SOCIETE en création ouvert à cet effet le chèque n° 52763376 tiré sur mon compte chez la Banque Crédit Agricole de l'Anjou et du Maine d'un montant de 15 000 Euros
(ii) ainsi que mon virement effectué le 15/02/12 pour un montant de 15.000,- € de mon compte domicilié à la Banque Crédit Agricole
(iii) [4] représentant le montant de ma souscription, soit la somme de 30.000, €[5], et que je lui ai remis à cet effet, le chèque et le virement libellé à l'ordre de « CITAGONE, société en formation ».

(iv) signer les Statuts constitutifs de la SOCIETE,

[2] Indiquer la somme en lettres et en chiffres.
[3] Indiquer le nombre d'actions souscrites en lettres et chiffres.
[4] Compléter les coordonnées de la banque.
[5] Indiquer la somme souscrite, en chiffre.

(v) signer le Règlement Intérieur de la SOCIETE, complétant les Statuts de celle-ci.

Mon Mandataire me remettra, pour acquit de sa mission,

- une copie du reçu de la Banque de la SOCIETE enregistrant sur le compte bancaire de celle-ci le dépôt de mon chèque de libération de ma souscription à son capital,

- un original ou une copie certifiée conforme par le Président de la SOCIETE des Statuts et du Règlement Intérieur signés par tous les associés co-fondateurs, personnellement ou par leurs mandataires.

Fait à ANGERS
Le 14 février 2012
En deux exemplaires dont un pour mon mandataire

LE SOUSSIGNE CO-FONDATEUR ET SOUSCRIPTEUR[6]

Bon pour pouvoir aux effets ci dessus

LE MANDATAIRE[7]

Bon pour acceptation de pouvoir

[6] Le Soussigné co-fondateur fera précéder sa signature par la mention manuscrite suivante : « Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus ».

[7] Le Mandataire fera précéder sa signature par la mention manuscrite « Bon pour acceptation de pouvoir ».

POUVOIR

58

SOUSCRIPTEUR PERSONNE PHYSIQUE

JE, SOUSSIGNE(E), Howard Reverjac

Né(e) le 19 11 1954 à Niort sur l'Autize (85)

Marié(e) ☒ Célibataire ☐

De nationalité française Française

Demeurant 21 rue Le Nôtre 44100 Nantes

Associé(e) de la SAR[1] RJ Moinard Architecteurs sarl elle-même associée de la COMPAGNIE DES ARCHITECTEURS,

1 – Participe, en qualité de co-fondateur, à la création de la société par actions simplifiée à capital variable (ci-après la Société) ayant les principales caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée à capital variable

Dénomination : CITAGONE

Siège initial : 95 boulevard Beaumarchais – 75003 PARIS

Objet :

- la promotion immobilière et, notamment, l'étude, la mise au point de tous projets immobiliers civils, commerciaux, industriels ou publics concernant tant la conception (plans, architecture, préparation et gestion des projets, des appels d'offres, de leurs process de mise en œuvre et planification, ...) que les opérations et montages d'ordre administratif, technique, financier et/ou commercial nécessaires à la réalisation de tous immeubles individuels ou collectifs, à usage d'habitation, de commerce, d'industries, de bureaux, d'entrepôts, d'activités de services logistiques, communs ou autres,
- le développement, le lotissement, l'aménagement, la rénovation, la réhabilitation, la construction, la commercialisation de biens immobiliers de toute nature,
- toutes prestations de formation, de conseil opérationnel, d'assistance technique et/ou financière à destination de particuliers, d'entreprises, de collectivités dans le domaine de la promotion et de la construction immobilière,
- toutes opérations de marchands de biens ou de lotisseurs ou d'aménageurs,
- la direction, la surveillance, la maîtrise d'œuvre, d'organisation, d'exécution ou de suivi de travaux de construction, toutes missions de conseil, de contrôle auprès de maîtres d'ouvrage,
- la prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés exerçant tout ou partie des activités

[1] Indiquer ses dénomination, forme, capital, siège et n° d'immatriculation au RCS.

mentionnées aux §§ précédents, françaises ou étrangères, civiles, y compris sociétés civiles de construction vente, sociétés coopératives, commerciales, financières ou immobilières, par tout moyen et sous quelque forme que ce soit, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'acquisition ou de souscription de valeurs mobilières, de fusion, scission ou apport, d'alliance, de partenariat, de sociétés en participation ou groupement d'intérêt économique, l'administration, la gestion, l'animation et/ou le contrôle de ces intérêts et participations,

Capital social initial : 1.000.000 € au minimum, à souscrire et à libérer intégralement à la constitution.

Nombre d'actions émises à la constitution : 670 au minimum, avec valeur nominale unitaire de 1.500 €

Exercice social : 1er janvier/31 décembre

Qualité d'associé : réservée aux associés membres de sociétés d'architectes (SAR) elles-mêmes associées de la Compagnie des Architecteurs, aux SAR concernées elles-mêmes et aux SAR PROMOTION contrôlées par ceux et/ou celles-ci.

Premier Président :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

Premiers Membres du Comité de Direction :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE (11)
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

- M. Florent HUCHON
Né le 08/01/1969 à LYON (3ème)
Demeurant : 29 route des Poses, ASSERANS
01550 FARGES

- M. Pascal JOSSAUD
Né le 16/07/1960 à DIE (26)
Demeurant : Quartier Cougnet
26150 DIE

- M. Pierre-Luc LANGLET
Né le 29/04/1949 à BOURG LA REINE (92)
Demeurant : 13 rue du Général Pershing
78000 VERSAILLES

- M. Pierre MAJAL
Né le 28/04/1958 à TOULON (83)
Demeurant : Quartier Terres Blanches
84480 BONNIEUX

- M. Rémy NAVARRO
Né le 11/02/1964 à NARBONNE (11)

Demeurant : 2 rue des Jardins
11120 MOUSSAM

- M. Jacques PAUL
Né le 03/09/1949 à AVIGNON (84)
Demeurant : 20 rue Bonaparte
75006 PARIS

- M. Jacques PICHON
Né le 27/12/1959 à DINAN (22)
Demeurant : 7 La Vallée des Granges
22100 LEHON

- M. Paul ROUGIER
Né le 23/12/1973 à ANGOULEME (16)
Demeurant : 36 allée des Ombrages
16710 St YRIEIX

RCS d'immatriculation : Paris

2 – Reconnais avoir eu et pris connaissance des Statuts de la SOCIETE devant être signés, enregistrés et déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Paris en vue de l'immatriculation de celle-ci ainsi que du Règlement Intérieur devant être régularisé concomitamment à la signature desdits Statuts, et dont copies ci-annexées et revêtues de mon visa et de ma signature pour accord.

3 – Souscris au capital de la SOCIETE à concurrence deEuros (..... €)[2] et de (.....4.....)[3] actions de 1.500 € de valeur nominale unitaire.

4 – Donne, par la présente valant Mandat, tous pouvoirs :

A MonsieurFages Gilles
Demeurant :44 Chemin de Plaisance 111 30 Sigean

Co-fondateur,

mon mandataire, à l'effet, en mon nom et pour mon compte, de :

(i) déposer sur le compte bancaire de la SOCIETE en création ouvert à cet effet le chèque n° 0652658.....[4] tiré sur mon compte chez la BanqueCrédit Agricole.....[5] représentant le montant de ma souscription, soit la somme de 6000. €[6], et que je lui ai remis à cet effet, ce chèque libellé à l'ordre de « CITAGONE, société en formation »,

(ii) signer les Statuts constitutifs de la SOCIETE,

(iii) signer le Règlement Intérieur de la SOCIETE, complétant les Statuts de celle-ci.

[2] Indiquer la somme en lettres et en chiffres.
[3] Indiquer le nombre d'actions souscrites en lettres et chiffres.
[4] Compléter le numéro du chèque.
[5] Compléter les coordonnées de la banque.
[6] Indiquer la somme souscrite, en chiffre.

Mon Mandataire me remettra, pour acquit de sa mission,

- une copie du reçu de la Banque de la SOCIETE enregistrant sur le compte bancaire de celle-ci le dépôt de mon chèque de libération de ma souscription à son capital,

- un original ou une copie certifiée conforme par le Président de la SOCIETE des Statuts et du Règlement Intérieur signés par tous les associés co-fondateurs, personnellement ou par leurs mandataires.

Fait à Nantes
Le 5.01.2012
En deux exemplaires dont un pour mon mandataire

LE SOUSSIGNE CO-FONDATEUR ET SOUSCRIPTEUR[7]

Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus

Pierre Jean Bernard

LE MANDATAIRE[8]

Bon pour acceptation de pouvoir

[7] Le Soussigné co-fondateur fera précéder sa signature par la mention manuscrite suivante : « Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus ».

[8] Le Mandataire fera précéder sa signature par la mention manuscrite « Bon pour acceptation de pouvoir ».

POUVOIR

SOUSCRIPTEUR SAR

59

LA SOUSSIGNE(E),

MONAI-GUEDES-ARCHITECTEURS
S.A.R.L. au Capital de 15 000 €
RCS Béthune B 398 143 772
38, Avenue Van Pelt - 62300 LENS
Tél. 03 21 79 87 00 - Fax 03 21 28 37 57

- Société [1] Capital de 15000 € associée de la COMPAGNIE DES ARCHITECTEURS, par son représentant légal, M .. M. GUEDES

1 – Participe, en qualité de co-fondateur, à la création de la société par actions simplifiée à capital variable (ci-après la Société) ayant les principales caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée à capital variable

Dénomination : CITAGONE

Siège initial : 95 boulevard Beaumarchais – 75003 PARIS

Objet :

- la promotion immobilière et, notamment, l'étude, la mise au point de tous projets immobiliers civils, commerciaux, industriels ou publics concernant tant la conception (plans, architecture, préparation et gestion des projets, des appels d'offres, de leurs process de mise en œuvre et planification, ...) que les opérations et montages d'ordre administratif, technique, financier et/ou commercial nécessaires à la réalisation de tous immeubles individuels ou collectifs, à usage d'habitation, de commerce, d'industries, de bureaux, d'entrepôts, d'activités de services logistiques, communs ou autres,
- le développement, le lotissement, l'aménagement, la rénovation, la réhabilitation, la construction, la commercialisation de biens immobiliers de toute nature,
- toutes prestations de formation, de conseil opérationnel, d'assistance technique et/ou financière à destination de particuliers, d'entreprises, de collectivités dans le domaine de la promotion et de la construction immobilière,
- toutes opérations de marchands de biens ou de lotisseurs ou d'aménageurs,
- la direction, la surveillance, la maîtrise d'œuvre, d'organisation, d'exécution ou de suivi de travaux de construction, toutes missions de conseil, de contrôle auprès de maîtres d'ouvrage,
- la prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés exerçant tout ou partie des activités mentionnées aux §§ précédents, françaises ou étrangères, civiles, y compris sociétés civiles de construction vente, sociétés coopératives, commerciales, financières ou immobilières, par tout moyen et sous quelque forme que ce soit, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'acquisition ou de souscription de valeurs mobilières, de fusion, scission ou apport,

[1] Indiquer ses dénomination, forme, capital, siège et n° d'immatriculation au RCS.
[2] Nom, prénom du représentant légal.

d'alliance, de partenariat, de sociétés en participation ou groupement d'intérêt économique, l'administration, la gestion, l'animation et/ou le contrôle de ces intérêts et participations,

Capital social initial : 1.000.000 € au minimum, à souscrire et à libérer intégralement à la constitution.

Nombre d'actions émises à la constitution : 670 au minimum, avec valeur nominale unitaire de 1.500 €

Exercice social : 1er janvier/31 décembre

Qualité d'associé : réservée aux associés membres de sociétés d'architectes (SAR) elles-mêmes associées de la Compagnie des Architecteurs, aux SAR concernées elles-mêmes et aux SAR PROMOTION contrôlées par ceux et/ou celles-ci.

Premier Président :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

Premiers Membres du Comité de Direction :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE (11)
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

- M. Florent HUCHON
Né le 08/01/1969 à LYON (3ème)
Demeurant : 29 route des Poses, ASSERANS
01550 FARGES

- M. Pascal JOSSAUD
Né le 16/07/1960 à DIE (26)
Demeurant : Quartier Cougnet
26150 DIE

- M. Pierre-Luc LANGLET
Né le 29/04/1949 à BOURG LA REINE (92)
Demeurant : 13 rue du Général Pershing
78000 VERSAILLES

- M. Pierre MAJAL
Né le 28/04/1958 à TOULON (83)
Demeurant : Quartier Terres Blanches
84480 BONNIEUX

- M. Rémy NAVARRO
Né le 11/02/1964 à NARBONNE (11)
Demeurant : 2 rue des Jardins
11120 MOUSSAM

- M. Jacques PAUL
Né le 03/09/1949 à AVIGNON (84)
Demeurant : 20 rue Bonaparte

75006 PARIS

- M. Jacques PICHON
Né le 27/12/1959 à DINAN (22)
Demeurant : 7 La Vallée des Granges
22100 LEHON

- M. Paul ROUGIER
Né le 23/12/1973 à ANGOULEME (16)
Demeurant : 36 allée des Ombrages
16710 St YRIEIX

RCS d'immatriculation : Paris

2 – Reconnait avoir eu et pris connaissance des Statuts de la SOCIETE devant être signés, enregistrés et déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Paris en vue de l'immatriculation de celle-ci ainsi que du Règlement Intérieur devant être régularisé concomitamment à la signature desdits Statuts, et dont copies ci-annexées et revêtues de mon visa et de ma signature pour accord.

3 – Souscrit au capital de la SOCIETE à concurrence de ...15.000.....Euros (quinze mille €)[3] et de10..... (.....dix.....)[4] actions de 1.500 € de valeur nominale unitaire.

4 – Donne, par la présente valant Mandat, tous pouvoirs :

A Monsieur Gilles Fages
Demeurant : 44 ch de Plaisance 11130 SIGEAN

Co-fondateur,

son mandataire, à l'effet, en mon nom et pour mon compte, de :

(i) déposer sur le compte bancaire de la SOCIETE en création ouvert à cet effet le chèque n°3442016.....[5] tiré sur son compte chez la Banque L.C.L.....6 rue Landy.....62300 LENS... [6] représentant le montant de sa souscription, soit la somme de 15000€[7], et qu'elle lui a remis à cet effet, ce chèque libellé à l'ordre de « CITAGONE, société en formation »,

(ii) signer les Statuts constitutifs de la SOCIETE,

(iii) signer le Règlement Intérieur de la SOCIETE, complétant les Statuts de celle-ci.

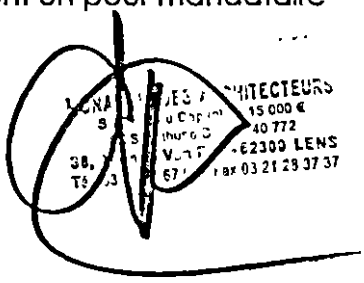
Son Mandataire remettra, pour acquit de sa mission,

- une copie du reçu de la Banque de la SOCIETE enregistrant sur le compte bancaire de celle-ci le dépôt de son chèque de libération de sa souscription à son capital,

[3] Indiquer la somme en lettres et en chiffres.
[4] Indiquer le nombre d'actions souscrites en lettres et chiffres.
[5] Compléter le numéro du chèque.
[6] Compléter les coordonnées de la banque.
[7] Indiquer la somme souscrite, en chiffre.

- un original ou une copie certifiée conforme par le Président de la SOCIETE des Statuts et du Règlement Intérieur signés par tous les associés co-fondateurs, personnellement ou par leurs mandataires.

Fait à Lens
Le 6 Janvier 2012
En deux exemplaires dont un pour mandataire

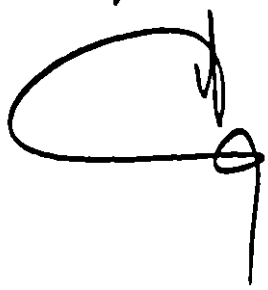


LE SOUSSIGNE CO-FONDATEUR ET SOUSCRIPTEUR[8]

Société
Par son représentant légal,
M.....

LE MANDATAIRE[9]

Bon pour acceptation de pouvoir



[8] Le Soussigné co-fondateur fera précéder sa signature par la mention manuscrite suivante : « Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus ».

[9] Le Mandataire fera précéder sa signature par la mention manuscrite « Bon pour acceptation de pouvoir ».

POUVOIR

60

SOUSCRIPTEUR SAR

LA SOUSSIGNE(E),

SARL ARIOS RENAISSANCE, Capital 100000 €, RCS STRASBOURG B422 169 136

- Société [1] 26 rue Gambetta 67230 ROCHE LA MOLIERE, associée de la COMPAGNIE DES ARCHITECTEURS, par son représentant légal, Mme Hélène MONNERAT [2]

1 – Participe, en qualité de co-fondateur, à la création de la société par actions simplifiée à capital variable (ci-après la Société) ayant les principales caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée à capital variable

Dénomination : CITAGONE

Siège initial : 95 boulevard Beaumarchais – 75003 PARIS

Objet :

- la promotion immobilière et, notamment, l'étude, la mise au point de tous projets immobiliers civils, commerciaux, industriels ou publics concernant tant la conception (plans, architecture, préparation et gestion des projets, des appels d'offres, de leurs process de mise en œuvre et planification, ...) que les opérations et montages d'ordre administratif, technique, financier et/ou commercial nécessaires à la réalisation de tous immeubles individuels ou collectifs, à usage d'habitation, de commerce, d'industries, de bureaux, d'entrepôts, d'activités de services logistiques, communs ou autres,
- le développement, le lotissement, l'aménagement, la rénovation, la réhabilitation, la construction, la commercialisation de biens immobiliers de toute nature,
- toutes prestations de formation, de conseil opérationnel, d'assistance technique et/ou financière à destination de particuliers, d'entreprises, de collectivités dans le domaine de la promotion et de la construction immobilière,
- toutes opérations de marchands de biens ou de lotisseurs ou d'aménageurs,
- la direction, la surveillance, la maîtrise d'œuvre, d'organisation, d'exécution ou de suivi de travaux de construction, toutes missions de conseil, de contrôle auprès de maîtres d'ouvrage,
- la prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés exerçant tout ou partie des activités mentionnées aux §§ précédents, françaises ou étrangères, civiles, y compris sociétés civiles de construction vente, sociétés coopératives, commerciales, financières ou immobilières, par tout moyen et sous quelque forme que ce soit, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'acquisition ou de souscription de valeurs mobilières, de fusion, scission ou apport,

[1] Indiquer ses dénomination, forme, capital, siège et n° d'immatriculation au RCS.
[2] Nom, prénom du représentant légal.

PM

d'alliance, de partenariat, de sociétés en participation ou groupement d'intérêt économique, l'administration, la gestion, l'animation et/ou le contrôle de ces intérêts et participations,

Capital social initial : 1.000.000 € au minimum, à souscrire et à libérer intégralement à la constitution.

Nombre d'actions émises à la constitution : 670 au minimum, avec valeur nominale unitaire de 1.500 €

Exercice social : 1er janvier/31 décembre

Qualité d'associé : réservée aux associés membres de sociétés d'architectes (SAR) elles-mêmes associées de la Compagnie des Architecteurs, aux SAR concernées elles-mêmes et aux SAR PROMOTION contrôlées par ceux et/ou celles-ci.

Premier Président :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

Premiers Membres du Comité de Direction :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE (11)
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

- M. Florent HUCHON
Né le 08/01/1969 à LYON (3eme)
Demeurant : 29 route des Poses, ASSERANS
01550 FARGES

- M. Pascal JOSSAUD
Né le 16/07/1960 à DIE (26)
Demeurant : Quartier Cougnet
26150 DIE

- M. Pierre-Luc LANGLET
Né le 29/04/1949 à BOURG LA REINE (92)
Demeurant : 13 rue du Général Pershing
78000 VERSAILLES

- M. Pierre MAJAL
Né le 28/04/1958 à TOULON (83)
Demeurant : Quartier Terres Blanches
84480 BONNIEUX

- M. Rémy NAVARRO
Né le 11/02/1964 à NARBONNE (11)
Demeurant : 2 rue des Jardins
11120 MOUSSAM

- M. Jacques PAUL
Né le 03/09/1949 à AVIGNON (84)
Demeurant : 20 rue Bonaparte

pm

75006 PARIS

- M. Jacques PICHON
Né le 27/12/1959 à DINAN (22)
Demeurant : 7 La Vallée des Granges
22100 LEHON

- M. Paul ROUGIER
Né le 23/12/1973 à ANGOULEME (16)
Demeurant : 36 allée des Ombrages
16710 St YRIEIX

RCS d'immatriculation : Paris

2 – Reconnait avoir eu et pris connaissance des Statuts de la SOCIETE devant être signés, enregistrés et déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Paris en vue de l'immatriculation de celle-ci ainsi que du Règlement Intérieur devant être régularisé concomitamment à la signature desdits Statuts, et dont copies ci-annexées et revêtues de mon visa et de ma signature pour accord.

3 – Souscrit au capital de la SOCIETE à concurrence de trente mille.....Euros (.....30.000..... €)[3] et de ..Vingt..... (.....20..)[4] actions de 1.500 € de valeur nominale unitaire.

4 – Donne, par la présente valant Mandat, tous pouvoirs :

A Monsieur ...Gilles FAGES
Demeurant : .44,..ch.de Pleisance - 11130 SIGEAN

Co-fondateur,

son mandataire, à l'effet, en mon nom et pour mon compte, de :

(i) déposer sur le compte bancaire de la SOCIETE en création ouvert à cet effet le chèque n° 3027773.....[5] tiré sur son compte chez la Banque .Cyonnaise..du.Banque..... [6] représentant le montant de sa souscription, soit la somme de 30.000. €[7], et qu'elle lui a remis à cet effet, ce chèque libellé à l'ordre de « CITAGONE, société en formation »,

(ii) signer les Statuts constitutifs de la SOCIETE,

(iii) signer le Règlement Intérieur de la SOCIETE, complétant les Statuts de celle-ci.

Son Mandataire remettra, pour acquit de sa mission,

- une copie du reçu de la Banque de la SOCIETE enregistrant sur le compte bancaire de celle-ci le dépôt de son chèque de libération de sa souscription à son capital,

[3] Indiquer la somme en lettres et en chiffres.
[4] Indiquer le nombre d'actions souscrites en lettres et chiffres.
[5] Compléter le numéro du chèque.
[6] Compléter les coordonnées de la banque.
[7] Indiquer la somme souscrite, en chiffre.

PM

- un original ou une copie certifiée conforme par le Président de la SOCIETE des Statuts et du Règlement Intérieur signés par tous les associés co-fondateurs, personnellement ou par leurs mandataires.

Fait à Roche la Molière
Le 03 Janvier 2012
En deux exemplaires dont un pour mandataire

LE SOUSSIGNE CO-FONDATEUR ET SOUSCRIPTEUR[8]

Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus

Société . ARMOS RENAISATIONS
Par son représentant légal,
M. Philippe HONNERLAS

LE MANDATAIRE[9]

Bon pour acceptation de pouvoir

[8] Le Soussigné co-fondateur fera précéder sa signature par la mention manuscrite suivante : « Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus ».

[9] Le Mandataire fera précéder sa signature par la mention manuscrite « Bon pour acceptation de pouvoir ».

60

POUVOIR

SOUSCRIPTEUR SAR

LA SOUSSIGNE(E),

- Société [1]MFP ARCHITECTEURS SARL....., associée de la COMPAGNIE DES ARCHITECTEURS, par son représentant légal, M. [2]

1 IMPASSE DES IENCLOS
31120 PORTET S/GARONNE

1 – Participe, en qualité de co-fondateur, à la création de la société par actions simplifiée à capital variable (ci-après la Société) ayant les principales caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée à capital variable

Dénomination : CITAGONE

Siège initial : 95 boulevard Beaumarchais – 75003 PARIS

Objet :

- la promotion immobilière et, notamment, l'étude, la mise au point de tous projets immobiliers civils, commerciaux, industriels ou publics concernant tant la conception (plans, architecture, préparation et gestion des projets, des appels d'offres, de leurs process de mise en œuvre et planification, ...) que les opérations et montages d'ordre administratif, technique, financier et/ou commercial nécessaires à la réalisation de tous immeubles individuels ou collectifs, à usage d'habitation, de commerce, d'industries, de bureaux, d'entrepôts, d'activités de services logistiques, communs ou autres,
- le développement, le lotissement, l'aménagement, la rénovation, la réhabilitation, la construction, la commercialisation de biens immobiliers de toute nature,
- toutes prestations de formation, de conseil opérationnel, d'assistance technique et/ou financière à destination de particuliers, d'entreprises, de collectivités dans le domaine de la promotion et de la construction immobilière,
- toutes opérations de marchands de biens ou de lotisseurs ou d'aménageurs,
- la direction, la surveillance, la maîtrise d'œuvre, d'organisation, d'exécution ou de suivi de travaux de construction, toutes missions de conseil, de contrôle auprès de maîtres d'ouvrage,
- la prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés exerçant tout ou partie des activités mentionnées aux §§ précédents, françaises ou étrangères, civiles, y compris sociétés civiles de construction vente, sociétés coopératives, commerciales, financières ou immobilières, par tout moyen et sous quelque forme que ce soit, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'acquisition ou de souscription de valeurs mobilières, de fusion, scission ou apport,

[1] Indiquer ses dénomination, forme, capital, siège et n° d'immatriculation au RCS.
[2] Nom, prénom du représentant légal.

d'alliance, de partenariat, de sociétés en participation ou groupement d'intérêt économique, l'administration, la gestion, l'animation et/ou le contrôle de ces intérêts et participations,

Capital social initial : 1.000.000 € au minimum, à souscrire et à libérer intégralement à la constitution.

Nombre d'actions émises à la constitution : 670 au minimum, avec valeur nominale unitaire de 1.500 €

Exercice social : 1er janvier/31 décembre

Qualité d'associé : réservée aux associés membres de sociétés d'architectes (SAR) elles-mêmes associées de la Compagnie des Architecteurs, aux SAR concernées elles-mêmes et aux SAR PROMOTION contrôlées par ceux et/ou celles-ci.

Premier Président :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

Premiers Membres du Comité de Direction :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE (11)
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

- M. Florent HUCHON
Né le 08/01/1969 à LYON (3ème)
Demeurant : 29 route des Poses, ASSERANS
01550 FARGES

- M. Pascal JOSSAUD
Né le 16/07/1960 à DIE (26)
Demeurant : Quartier Cougnet
26150 DIE

- M. Pierre-Luc LANGLET
Né le 29/04/1949 à BOURG LA REINE (92)
Demeurant : 13 rue du Général Pershing
78000 VERSAILLES

- M. Pierre MAJAL
Né le 28/04/1958 à TOULON (83)
Demeurant : Quartier Terres Blanches
84480 BONNIEUX

- M. Rémy NAVARRO
Né le 11/02/1964 à NARBONNE (11)
Demeurant : 2 rue des Jardins
11120 MOUSSAM

- M. Jacques PAUL
Né le 03/09/1949 à AVIGNON (84)
Demeurant : 20 rue Bonaparte

75006 PARIS

- M. Jacques PICHON
Né le 27/12/1959 à DINAN (22)
Demeurant : 7 La Vallée des Granges
22100 LEHON

- M. Paul ROUGIER
Né le 23/12/1973 à ANGOULEME (16)
Demeurant : 36 allée des Ombrages
16710 St YRIEIX

RCS d'immatriculation : Paris

2 – Reconnait avoir eu et pris connaissance des Statuts de la SOCIETE devant être signés, enregistrés et déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Paris en vue de l'immatriculation de celle-ci ainsi que du Règlement Intérieur devant être régularisé concomitamment à la signature desdits Statuts, et dont copies ci-annexées et revêtues de mon visa et de ma signature pour accord.

3 – Souscrit au capital de la SOCIETE à concurrence de ...3.000... Euros (trois mille €)[3] et de ...2... (deux)[4] actions de 1.500 € de valeur nominale unitaire.

4 – Donne, par la présente valant Mandat, tous pouvoirs :

A Monsieur .LANGLET PIERRE-CHL
Demeurant : 13 RUE DU GAL PERSHING 78000 VERSAILLES

Co-fondateur,

son mandataire, à l'effet, en mon nom et pour mon compte, de :

(i) déposer sur le compte bancaire de la SOCIETE en création ouvert à cet effet le chèque n° ...3765...[5] tiré sur son compte chez la Banque CREDIT AGRICOLE COMPTE N° 20001193749[6] représentant le montant de sa souscription, soit la somme de 3000 €[7], et qu'elle lui a remis à cet effet, ce chèque libellé à l'ordre de « CITAGONE, société en formation »,

(ii) signer les Statuts constitutifs de la SOCIETE,

(iii) signer le Règlement Intérieur de la SOCIETE, complétant les Statuts de celle-ci.

Son Mandataire remettra, pour acquit de sa mission,

- une copie du reçu de la Banque de la SOCIETE enregistrant sur le compte bancaire de celle-ci le dépôt de son chèque de libération de sa souscription à son capital,

[3] Indiquer la somme en lettres et en chiffres.
[4] Indiquer le nombre d'actions souscrites en lettres et chiffres.
[5] Compléter le numéro du chèque.
[6] Compléter les coordonnées de la banque.
[7] Indiquer la somme souscrite, en chiffre.

- un original ou une copie certifiée conforme par le Président de la SOCIETE des Statuts et du Règlement Intérieur signés par tous les associés co-fondateurs, personnellement ou par leurs mandataires.

Fait à PORTET S/GARONNE
Le 02-1-2012
En deux exemplaires dont un pour mandataire

LE SOUSSIGNE CO-FONDATEUR ET SOUSCRIPTEUR[8]

Société MRP ARCHITECTEURS SARL
Par son représentant légal,
M. DANIEL FERRA PAUC

Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus

MRP ARCHITECTEURS
1, impasse de l'enclos
31120 PORTET S/ GARONNE
Tél 05 61 72 29 64
Fax 05 62 20 87 65

LE MANDATAIRE[9]

bon pour acceptation de pouvoir

[8] Le Soussigné co-fondateur fera précéder sa signature par la mention manuscrite suivante : « Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus ».

[9] Le Mandataire fera précéder sa signature par la mention manuscrite « Bon pour acceptation de pouvoir ».

POUVOIR

SOUSCRIPTEUR PERSONNE PHYSIQUE

62

JE, SOUSSIGNE(E), FREDERC MYOTTE-DUQUET

-

Né(e) le 13/11/1975 né(e) à CHAMPAGNOLE

Marié(e) ☒ Célibataire ☐

De nationalité française

Demeurant 13 RUE DE LA FONTAINE
25 220 ROCHE LEZ BEAUPRE

Associé(e) de la SAR[1]LES MAISONS HELIES, SARL, Capital 20.000€..... elle-même associée de la COMPAGNIE DES ARCHITECTEURS, RCS BESANÇON 325 100 022

1 – Participe, en qualité de co-fondateur, à la création de la société par actions simplifiée à capital variable (ci-après la Société) ayant les principales caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée à capital variable

Dénomination : CITAGONE

Siège initial : 95 boulevard Beaumarchais – 75003 PARIS

Objet :

- la promotion immobilière et, notamment, l'étude, la mise au point de tous projets immobiliers civils, commerciaux, industriels ou publics concernant tant la conception (plans, architecture, préparation et gestion des projets, des appels d'offres, de leurs process de mise en œuvre et planification, ...) que les opérations et montages d'ordre administratif, technique, financier et/ou commercial nécessaires à la réalisation de tous immeubles individuels ou collectifs, à usage d'habitation, de commerce, d'industries, de bureaux, d'entrepôts, d'activités de services logistiques, communs ou autres,
- le développement, le lotissement, l'aménagement, la rénovation, la réhabilitation, la construction, la commercialisation de biens immobiliers de toute nature,
- toutes prestations de formation, de conseil opérationnel, d'assistance technique et/ou financière à destination de particuliers, d'entreprises, de collectivités dans le domaine de la promotion et de la construction immobilière,
- toutes opérations de marchands de biens ou de lotisseurs ou d'aménageurs,
- la direction, la surveillance, la maîtrise d'œuvre, d'organisation, d'exécution ou de suivi de travaux de construction, toutes missions de conseil, de contrôle auprès de maîtres d'ouvrage,
- la prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés exerçant tout ou partie des activités

[1] Indiquer ses dénomination, forme, capital, siège et n° d'immatriculation au RCS.

mentionnées aux §§ précédents, françaises ou étrangères, civiles, y compris sociétés civiles de construction vente, sociétés coopératives, commerciales, financières ou immobilières, par tout moyen et sous quelque forme que ce soit, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'acquisition ou de souscription de valeurs mobilières, de fusion, scission ou apport, d'alliance, de partenariat, de sociétés en participation ou groupement d'intérêt économique, l'administration, la gestion, l'animation et/ou le contrôle de ces intérêts et participations,

Capital social initial : 1.000.000 € au minimum, à souscrire et à libérer intégralement à la constitution.

Nombre d'actions émises à la constitution : 670 au minimum, avec valeur nominale unitaire de 1.500 €

Exercice social : 1er janvier/31 décembre

Qualité d'associé : réservée aux associés membres de sociétés d'architectes (SAR) elles-mêmes associées de la Compagnie des Architecteurs, aux SAR concernées elles-mêmes et aux SAR PROMOTION contrôlées par ceux et/ou celles-ci.

Premier Président :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

Premiers Membres du Comité de Direction :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE (11)
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

- M. Florent HUCHON
Né le 08/01/1969 à LYON (3ème)
Demeurant : 29 route des Poses, ASSERANS
01550 FARGES

- M. Pascal JOSSAUD
Né le 16/07/1960 à DIE (26)
Demeurant : Quartier Cougnet
26150 DIE

- M. Pierre-Luc LANGLET
Né le 29/04/1949 à BOURG LA REINE (92)
Demeurant : 13 rue du Général Pershing
78000 VERSAILLES

- M. Pierre MAJAL
Né le 28/04/1958 à TOULON (83)
Demeurant : Quartier Terres Blanches
84480 BONNIEUX

- M. Rémy NAVARRO
Né le 11/02/1964 à NARBONNE (11)

Demeurant : 2 rue des Jardins
11120 MOUSSAM

- M. Jacques PAUL
Né le 03/09/1949 à AVIGNON (84)
Demeurant : 20 rue Bonaparte
75006 PARIS

- M. Jacques PICHON
Né le 27/12/1959 à DINAN (22)
Demeurant : 7 La Vallée des Granges
22100 LEHON

- M. Paul ROUGIER
Né le 23/12/1973 à ANGOULEME (16)
Demeurant : 36 allée des Ombrages
16710 St YRIEIX

RCS d'immatriculation : Paris

2 – Reconnais avoir eu et pris connaissance des Statuts de la SOCIETE devant être signés, enregistrés et déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Paris en vue de l'immatriculation de celle-ci ainsi que du Règlement Intérieur devant être régularisé concomitamment à la signature desdits Statuts, et dont copies ci-annexées et revêtues de mon visa et de ma signature pour accord.

3 – Souscris au capital de la SOCIETE à concurrence de ..Mille.cinq.cent.....Euros (.....1500,00 €)[2] et de (.....1.....)[3] actions de 1.500 € de valeur nominale unitaire.

4 – Donne, par la présente valant Mandat, tous pouvoirs :

A Monsieur ...REMY NAVARRO
Demeurant : ...MOUSSAM

Co-fondateur,

mon mandataire, à l'effet, en mon nom et pour mon compte, de :

(i) déposer sur le compte bancaire de la SOCIETE en création ouvert à cet effet le chèque n° ...1259.....[4] tiré sur mon compte chez la Banque Populaire Bourgogne Franche Comté [5] représentant le montant de ma souscription, soit la somme de 1500 €[6], et que je lui ai remis à cet effet, ce chèque libellé à l'ordre de « CITAGONE, société en formation »,

(ii) signer les Statuts constitutifs de la SOCIETE,

(iii) signer le Règlement Intérieur de la SOCIETE, complétant les Statuts de celle-ci.

[2] Indiquer la somme en lettres et en chiffres.
[3] Indiquer le nombre d'actions souscrites en lettres et chiffres.
[4] Compléter le numéro du chèque.
[5] Compléter les coordonnées de la banque.
[6] Indiquer la somme souscrite, en chiffre.

Mon Mandataire me remettra, pour acquit de sa mission,

- une copie du reçu de la Banque de la SOCIETE enregistrant sur le compte bancaire de celle-ci le dépôt de mon chèque de libération de ma souscription à son capital,

- un original ou une copie certifiée conforme par le Président de la SOCIETE des Statuts et du Règlement Intérieur signés par tous les associés co-fondateurs, personnellement ou par leurs mandataires.

Fait à Beure
Le 04/01/12
En deux exemplaires dont un pour mon mandataire

LE SOUSSIGNE CO-FONDATEUR ET SOUSCRIPTEUR[7]

Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus

LE MANDATAIRE[8]

Bon pour acceptation de Pouvoir

[7] Le Soussigné co-fondateur fera précéder sa signature par la mention manuscrite suivante : « Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus ».

[8] Le Mandataire fera précéder sa signature par la mention manuscrite « Bon pour acceptation de pouvoir ».

POUVOIR

63

SOUSCRIPTEUR SAR

LA SOUSSIGNE(E),

RCS : 328 124 920 BOBT

- Société [1] S.A.R.L. Le JONCOUR-NOUEY capital 15000 €, associée de la COMPAGNIE DES ARCHITECTEURS, par son représentant légal, Mme. NOUEY [2] Christine

1 – Participe, en qualité de co-fondateur, à la création de la société par actions simplifiée à capital variable (ci-après la Société) ayant les principales caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée à capital variable

Dénomination : CITAGONE

Siège initial : 95 boulevard Beaumarchais – 75003 PARIS

Objet :

- la promotion immobilière et, notamment, l'étude, la mise au point de tous projets immobiliers civils, commerciaux, industriels ou publics concernant tant la conception (plans, architecture, préparation et gestion des projets, des appels d'offres, de leurs process de mise en œuvre et planification, ...) que les opérations et montages d'ordre administratif, technique, financier et/ou commercial nécessaires à la réalisation de tous immeubles individuels ou collectifs, à usage d'habitation, de commerce, d'industries, de bureaux, d'entrepôts, d'activités de services logistiques, communs ou autres,
- le développement, le lotissement, l'aménagement, la rénovation, la réhabilitation, la construction, la commercialisation de biens immobiliers de toute nature,
- toutes prestations de formation, de conseil opérationnel, d'assistance technique et/ou financière à destination de particuliers, d'entreprises, de collectivités dans le domaine de la promotion et de la construction immobilière,
- toutes opérations de marchands de biens ou de lotisseurs ou d'aménageurs,
- la direction, la surveillance, la maîtrise d'œuvre, d'organisation, d'exécution ou de suivi de travaux de construction, toutes missions de conseil, de contrôle auprès de maîtres d'ouvrage,
- la prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés exerçant tout ou partie des activités mentionnées aux §§ précédents, françaises ou étrangères, civiles, y compris sociétés civiles de construction vente, sociétés coopératives, commerciales, financières ou immobilières, par tout moyen et sous quelque forme que ce soit, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'acquisition ou de souscription de valeurs mobilières, de fusion, scission ou apport,

[1] Indiquer ses dénomination, forme, capital, siège et n° d'immatriculation au RCS.

[2] Nom, prénom du représentant légal.

d'alliance, de partenariat, de sociétés en participation ou groupement d'intérêt économique, l'administration, la gestion, l'animation et/ou le contrôle de ces intérêts et participations,

Capital social initial : 1.000.000 € au minimum, à souscrire et à libérer intégralement à la constitution.

Nombre d'actions émises à la constitution : 670 au minimum, avec valeur nominale unitaire de 1.500 €

Exercice social : 1er janvier/31 décembre

Qualité d'associé : réservée aux associés membres de sociétés d'architectes (SAR) elles-mêmes associées de la Compagnie des Architecteurs, aux SAR concernées elles-mêmes et aux SAR PROMOTION contrôlées par ceux et/ou celles-ci.

Premier Président :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

Premiers Membres du Comité de Direction :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE (11)
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

- M. Florent HUCHON
Né le 08/01/1969 à LYON (3ème)
Demeurant : 29 route des Poses, ASSERANS
01550 FARGES

- M. Pascal JOSSAUD
Né le 16/07/1960 à DIE (26)
Demeurant : Quartier Cougnet
26150 DIE

- M. Pierre-Luc LANGLET
Né le 29/04/1949 à BOURG LA REINE (92)
Demeurant : 13 rue du Général Pershing
78000 VERSAILLES

- M. Pierre MAJAL
Né le 28/04/1958 à TOULON (83)
Demeurant : Quartier Terres Blanches
84480 BONNIEUX

- M. Rémy NAVARRO
Né le 11/02/1964 à NARBONNE (11)
Demeurant : 2 rue des Jardins
11120 MOUSSAM

- M. Jacques PAUL
Né le 03/09/1949 à AVIGNON (84)
Demeurant : 20 rue Bonaparte

75006 PARIS

- M. Jacques PICHON
Né le 27/12/1959 à DINAN (22)
Demeurant : 7 La Vallée des Granges
22100 LEHON

- M. Paul ROUGIER
Né le 23/12/1973 à ANGOULEME (16)
Demeurant : 36 allée des Ombrages
16710 St YRIEIX

RCS d'immatriculation : Paris

2 – Reconnait avoir eu et pris connaissance des Statuts de la SOCIETE devant être signés, enregistrés et déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Paris en vue de l'immatriculation de celle-ci ainsi que du Règlement Intérieur devant être régularisé concomitamment à la signature desdits Statuts, et dont copies ci-annexées et revêtues de mon visa et de ma signature pour accord.

3 – Souscrit au capital de la SOCIETE à concurrence de15.00.....Euros (mille cinq cents... €)[3] et deune..... (.....1.....)[4] actions de 1.500 € de valeur nominale unitaire.

4 – Donne, par la présente valant Mandat, tous pouvoirs :

A Monsieur ..Remy NAVARRO
Demeurant : 2..rue des Jardins
11125 MOUSSAN
Co-fondateur,

son mandataire, à l'effet, en mon nom et pour mon compte, de :

(i) déposer sur le compte bancaire de la SOCIETE en création ouvert à cet effet le chèque n° 9.162.464.....[5] tiré sur son compte chez la BanqueCrédit mutuel de Bretagne.....[6] représentant le montant de sa souscription, soit la somme de 1500 €[7], et qu'elle lui a remis à cet effet, ce chèque libellé à l'ordre de « CITAGONE, société en formation »,

(ii) signer les Statuts constitutifs de la SOCIETE,

(iii) signer le Règlement Intérieur de la SOCIETE, complétant les Statuts de celle-ci.

Son Mandataire remettra, pour acquit de sa mission,

- une copie du reçu de la Banque de la SOCIETE enregistrant sur le compte bancaire de celle-ci le dépôt de son chèque de libération de sa souscription à son capital,

[3] Indiquer la somme en lettres et en chiffres.
[4] Indiquer le nombre d'actions souscrites en lettres et chiffres.
[5] Compléter le numéro du chèque.
[6] Compléter les coordonnées de la banque.
[7] Indiquer la somme souscrite, en chiffre.

- un original ou une copie certifiée conforme par le Président de la SOCIETE des Statuts et du Règlement Intérieur signés par tous les associés co-fondateurs, personnellement ou par leurs mandataires.

Fait à Ploufragan
Le 4.02.2012.
En deux exemplaires dont un pour mandataire

LE SOUSSIGNE CO-FONDATEUR ET SOUSCRIPTEUR[8]

Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus

SociétéSARL LE SONCOUR NOURY
Par son représentant légal,
Mme C. NOURY

LE MANDATAIRE[9]

Bon pour acceptation de Pouvoir

[8] Le Soussigné co-fondateur fera précéder sa signature par la mention manuscrite suivante : « Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus ».

[9] Le Mandataire fera précéder sa signature par la mention manuscrite « Bon pour acceptation de pouvoir ».

POUVOIR

SOUSCRIPTEUR PERSONNE PHYSIQUE

64

JE, SOUSSIGNE(E), Jacques PAM

- né(e)
Né(e) le 03-09-1949 à
Marié(e) ☒ Célibataire ☐
(sous régime de séparation de biens
De nationalité française

Demeurant
20 rue Bonaparte 75006 PARIS

Associé(e) de la SAR[1]JPA....ARCHITECTEURS....., elle-même associée de la COMPAGNIE DES ARCHITECTEURS,

1 – Participe, en qualité de co-fondateur, à la création de la société par actions simplifiée à capital variable (ci-après la Société) ayant les principales caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée à capital variable

Dénomination : CITAGONE

Siège initial : 95 boulevard Beaumarchais – 75003 PARIS

Objet :

- la promotion immobilière et, notamment, l'étude, la mise au point de tous projets immobiliers civils, commerciaux, industriels ou publics concernant tant la conception (plans, architecture, préparation et gestion des projets, des appels d'offres, de leurs process de mise en œuvre et planification, ...) que les opérations et montages d'ordre administratif, technique, financier et/ou commercial nécessaires à la réalisation de tous immeubles individuels ou collectifs, à usage d'habitation, de commerce, d'industries, de bureaux, d'entrepôts, d'activités de services logistiques, communs ou autres,
- le développement, le lotissement, l'aménagement, la rénovation, la réhabilitation, la construction, la commercialisation de biens immobiliers de toute nature,
- toutes prestations de formation, de conseil opérationnel, d'assistance technique et/ou financière à destination de particuliers, d'entreprises, de collectivités dans le domaine de la promotion et de la construction immobilière,
- toutes opérations de marchands de biens ou de lotisseurs ou d'aménageurs,
- la direction, la surveillance, la maîtrise d'œuvre, d'organisation, d'exécution ou de suivi de travaux de construction, toutes missions de conseil, de contrôle auprès de maîtres d'ouvrage,
- la prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés exerçant tout ou partie des activités

[1] Indiquer ses dénomination, forme, capital, siège et n° d'immatriculation au RCS.

mentionnées aux §§ précédents, françaises ou étrangères, civiles, y compris sociétés civiles de construction vente, sociétés coopératives, commerciales, financières ou immobilières, par tout moyen et sous quelque forme que ce soit, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'acquisition ou de souscription de valeurs mobilières, de fusion, scission ou apport, d'alliance, de partenariat, de sociétés en participation ou groupement d'intérêt économique, l'administration, la gestion, l'animation et/ou le contrôle de ces intérêts et participations.

Capital social initial : 1.000.000 € au minimum, à souscrire et à libérer intégralement à la constitution.

Nombre d'actions émises à la constitution : 670 au minimum, avec valeur nominale unitaire de 1.500 €

Exercice social : 1er janvier/31 décembre

Qualité d'associé : réservée aux associés membres de sociétés d'architectes (SAR) elles-mêmes associées de la Compagnie des Architecteurs, aux SAR concernées elles-mêmes et aux SAR PROMOTION contrôlées par ceux et/ou celles-ci.

Premier Président :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

Premiers Membres du Comité de Direction :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE (11)
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

- M. Florent HUCHON
Né le 08/01/1969 à LYON (3ème)
Demeurant : 29 route des Poses, ASSERANS
01550 FARGES

- M. Pascal JOSSAUD
Né le 16/07/1960 à DIE (26)
Demeurant : Quartier Cougnet
26150 DIE

- M. Pierre-Luc LANGLET
Né le 29/04/1949 à BOURG LA REINE (92)
Demeurant : 13 rue du Général Pershing
78000 VERSAILLES

- M. Pierre MAJAL
Né le 28/04/1958 à TOULON (83)
Demeurant : Quartier Terres Blanches
84480 BONNIEUX

- M. Rémy NAVARRO
Né le 11/02/1964 à NARBONNE (11)

Demeurant : 2 rue des Jardins
11120 MOUSSAM

- M. Jacques PAUL
Né le 03/09/1949 à AVIGNON (84)
Demeurant : 20 rue Bonaparte
75006 PARIS

- M. Jacques PICHON
Né le 27/12/1959 à DINAN (22)
Demeurant : 7 La Vallée des Granges
22100 LEHON

- M. Paul ROUGIER
Né le 23/12/1973 à ANGOULEME (16)
Demeurant : 36 allée des Ombrages
16710 St YRIEIX

RCS d'immatriculation : Paris

2 – Reconnais avoir eu et pris connaissance des Statuts de la SOCIETE devant être signés, enregistrés et déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Paris en vue de l'immatriculation de celle-ci ainsi que du Règlement Intérieur devant être régularisé concomitamment à la signature desdits Statuts, et dont copies ci-annexées et revêtues de mon visa et de ma signature pour accord.

3 – Souscris au capital de la SOCIETE à concurrence de ...15.000.....Euros (QUINZE MILLE..... €)[2] et de10..... (.....DIX.....)[3] actions de 1.500 € de valeur nominale unitaire.

4 – Donne, par la présente valant Mandat, tous pouvoirs :

A MonsieurJules FAURES.
Demeurant :Sizia .

Co-fondateur,

mon mandataire, à l'effet, en mon nom et pour mon compte, de :

(i) déposer sur le compte bancaire de la SOCIETE en création ouvert à cet effet le chèque n° 2095598...AM.....[4] tiré sur mon compte chez la Banque LE....CREDIT....LYONNAIS.....[5] représentant le montant de ma souscription, soit la somme de 15.000 €[6], et que je lui ai remis à cet effet, ce chèque libellé à l'ordre de « CITAGONE, société en formation »,

(ii) signer les Statuts constitutifs de la SOCIETE,

(iii) signer le Règlement Intérieur de la SOCIETE, complétant les Statuts de celle-ci.

[2] Indiquer la somme en lettres et en chiffres.
[3] Indiquer le nombre d'actions souscrites en lettres et chiffres.
[4] Compléter le numéro du chèque.
[5] Compléter les coordonnées de la banque.
[6] Indiquer la somme souscrite, en chiffre.

Mon Mandataire me remettra, pour acquit de sa mission,

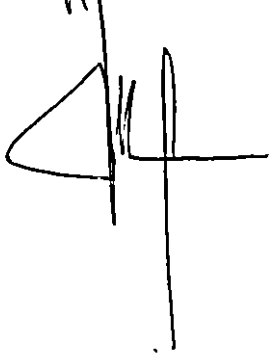
- une copie du reçu de la Banque de la SOCIETE enregistrant sur le compte bancaire de celle-ci le dépôt de mon chèque de libération de ma souscription à son capital,

- un original ou une copie certifiée conforme par le Président de la SOCIETE des Statuts et du Règlement Intérieur signés par tous les associés co-fondateurs, personnellement ou par leurs mandataires.

Fait à Paris
Le 6 Janvier 2012
En deux exemplaires dont un pour mon mandataire

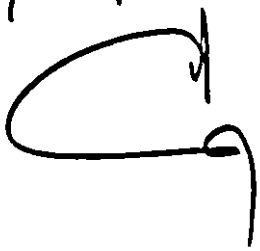
LE SOUSSIGNE CO-FONDATEUR ET SOUSCRIPTEUR[7]

Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus



LE MANDATAIRE[8]

Bon pour acceptation de pouvoir



[7] Le Soussigné co-fondateur fera précéder sa signature par la mention manuscrite suivante : « Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus ».

[8] Le Mandataire fera précéder sa signature par la mention manuscrite « Bon pour acceptation de pouvoir ».

65

POUVOIR

SOUSCRIPTEUR SAR

LA SOUSSIGNE(E),

Siège 139 rue du Fg St Denis 75010 PARIS RCS 419 251 087 00021

- Société [1] ..Christophe Potet SARL, au capital de 15000 € associée de la COMPAGNIE DES ARCHITECTEURS, par son représentant légal, M .Christophe POTET

1 – Participe, en qualité de co-fondateur, à la création de la société par actions simplifiée à capital variable (ci-après la Société) ayant les principales caractéristiques suivantes :

Forme :	Société par Actions Simplifiée à capital variable
Dénomination :	CITAGONE
Siège initial :	95 boulevard Beaumarchais – 75003 PARIS
Objet :	- la promotion immobilière et, notamment, l'étude, la mise au point de tous projets immobiliers civils, commerciaux, industriels ou publics concernant tant la conception (plans, architecture, préparation et gestion des projets, des appels d'offres, de leurs process de mise en œuvre et planification, ...) que les opérations et montages d'ordre administratif, technique, financier et/ou commercial nécessaires à la réalisation de tous immeubles individuels ou collectifs, à usage d'habitation, de commerce, d'industries, de bureaux, d'entrepôts, d'activités de services logistiques, communs ou autres, - le développement, le lotissement, l'aménagement, la rénovation, la réhabilitation, la construction, la commercialisation de biens immobiliers de toute nature, - toutes prestations de formation, de conseil opérationnel, d'assistance technique et/ou financière à destination de particuliers, d'entreprises, de collectivités dans le domaine de la promotion et de la construction immobilière, - toutes opérations de marchands de biens ou de lotisseurs ou d'aménageurs, - la direction, la surveillance, la maîtrise d'œuvre, d'organisation, d'exécution ou de suivi de travaux de construction, toutes missions de conseil, de contrôle auprès de maîtres d'ouvrage, - la prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés exerçant tout ou partie des activités mentionnées aux §§ précédents, françaises ou étrangères, civiles, y compris sociétés civiles de construction vente, sociétés coopératives, commerciales, financières ou immobilières, par tout moyen et sous quelque forme que ce soit, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'acquisition ou de souscription de valeurs mobilières, de fusion, scission ou apport,

[1] Indiquer ses dénomination, forme, capital, siège et n° d'immatriculation au RCS.
[2] Nom, prénom du représentant légal.

d'alliance, de partenariat, de sociétés en participation ou groupement d'intérêt économique, l'administration, la gestion, l'animation et/ou le contrôle de ces intérêts et participations.

Capital social initial : 1.000.000 € au minimum, à souscrire et à libérer intégralement à la constitution.

Nombre d'actions émises à la constitution : 670 au minimum, avec valeur nominale unitaire de 1.500 €

Exercice social : 1er janvier/31 décembre

Qualité d'associé : réservée aux associés membres de sociétés d'architectes (SAR) elles-mêmes associées de la Compagnie des Architecteurs, aux SAR concernées elles-mêmes et aux SAR PROMOTION contrôlées par ceux et/ou celles-ci.

Premier Président :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

Premiers Membres du Comité de Direction :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE (11)
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

- M. Florent HUCHON
Né le 08/01/1969 à LYON (3ème)
Demeurant : 29 route des Poses, ASSERANS
01550 FARGES

- M. Pascal JOSSAUD
Né le 16/07/1960 à DIE (26)
Demeurant : Quartier Cougnet
26150 DIE

- M. Pierre-Luc LANGLET
Né le 29/04/1949 à BOURG LA REINE (92)
Demeurant : 13 rue du Général Pershing
78000 VERSAILLES

- M. Pierre MAJAL
Né le 28/04/1958 à TOULON (83)
Demeurant : Quartier Terres Blanches
84480 BONNIEUX

- M. Rémy NAVARRO
Né le 11/02/1964 à NARBONNE (11)
Demeurant : 2 rue des Jardins
11120 MOUSSAM

- M. Jacques PAUL
Né le 03/09/1949 à AVIGNON (84)
Demeurant : 20 rue Bonaparte

75006 PARIS

- M. Jacques PICHON
Né le 27/12/1959 à DINAN (22)
Demeurant : 7 La Vallée des Granges
22100 LEHON

- M. Paul ROUGIER
Né le 23/12/1973 à ANGOULEME (16)
Demeurant : 36 allée des Ombrages
16710 St YRIEIX

RCS d'immatriculation : Paris

2 – Reconnait avoir eu et pris connaissance des Statuts de la SOCIETE devant être signés, enregistrés et déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Paris en vue de l'immatriculation de celle-ci ainsi que du Règlement Intérieur devant être régularisé concomitamment à la signature desdits Statuts, et dont copies ci-annexées et revêtues de mon visa et de ma signature pour accord.

3 – Souscrit au capital de la SOCIETE à concurrence de ...1.500.....Euros (mille cinq cents €)[3] et de1..... (.....UNE.....)[4] actions de 1.500 € de valeur nominale unitaire.

4 – Donne, par la présente valant Mandat, tous pouvoirs :

A MonsieurGilles FAGES
Demeurant :44 Chemin de Plaisance - 11130 SIJEAN

Co-fondateur,

son mandataire, à l'effet, en mon nom et pour mon compte, de :

(i) déposer sur le compte bancaire de la SOCIETE en création ouvert à cet effet le chèque n° .7.0.5.9.4.3.1.....[5] tiré sur son compte chez la Banque Caisse d'Epargne Paris Leclerc Rollin..... [6] représentant le montant de sa souscription, soit la somme de 1500 €[7], et qu'elle lui a remis à cet effet, ce chèque libellé à l'ordre de « CITAGONE, société en formation »,

(ii) signer les Statuts constitutifs de la SOCIETE,

(iii) signer le Règlement Intérieur de la SOCIETE, complétant les Statuts de celle-ci.

Son Mandataire remettra, pour acquit de sa mission,

- une copie du reçu de la Banque de la SOCIETE enregistrant sur le compte bancaire de celle-ci le dépôt de son chèque de libération de sa souscription à son capital,

[3] Indiquer la somme en lettres et en chiffres.
[4] Indiquer le nombre d'actions souscrites en lettres et chiffres.
[5] Compléter le numéro du chèque.
[6] Compléter les coordonnées de la banque.
[7] Indiquer la somme souscrite, en chiffre.

- un original ou une copie certifiée conforme par le Président de la SOCIETE des Statuts et du Règlement Intérieur signés par tous les associés co-fondateurs, personnellement ou par leurs mandataires.

Fait à Paris
Le 13/01/2012
En deux exemplaires dont un pour mandataire

LE SOUSSIGNE CO-FONDATEUR ET SOUSCRIPTEUR[8]

Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus

Société ..Christophe POTET Sarl
Par son représentant légal,
M....Christophe POTET.

LE MANDATAIRE[9]

Bon pour acceptation de pouvoir

[8] Le Soussigné co-fondateur fera précéder sa signature par la mention manuscrite suivante : « Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus ».

[9] Le Mandataire fera précéder sa signature par la mention manuscrite « Bon pour acceptation de pouvoir ».

POUVOIR

SOUSCRIPTEUR PERSONNE PHYSIQUE

66

JE, SOUSSIGNE(E),
Bertrand
- POUWELS né(e)
Né(e) le 05/08/1951 à BOURBOURG (59)
Marié(e) ☒ Célibataire ☐

De nationalité française

Demeurant 49 rue du Moulin 59223 RONCQ

SARL Bertrand Pouwels Architecte Bâtisseur
Associé(e) de la SAR[1] ..10.000 €..... Siret 399 322 114 00022....., elle-même associée de la COMPAGNIE DES ARCHITECTEURS,

1 – Participe, en qualité de co-fondateur, à la création de la société par actions simplifiée à capital variable (ci-après la Société) ayant les principales caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée à capital variable

Dénomination : CITAGONE

Siège initial : 95 boulevard Beaumarchais – 75003 PARIS

Objet :

- la promotion immobilière et, notamment, l'étude, la mise au point de tous projets immobiliers civils, commerciaux, industriels ou publics concernant tant la conception (plans, architecture, préparation et gestion des projets, des appels d'offres, de leurs process de mise en œuvre et planification, ...) que les opérations et montages d'ordre administratif, technique, financier et/ou commercial nécessaires à la réalisation de tous immeubles individuels ou collectifs, à usage d'habitation, de commerce, d'industries, de bureaux, d'entrepôts, d'activités de services logistiques, communs ou autres,
- le développement, le lotissement, l'aménagement, la rénovation, la réhabilitation, la construction, la commercialisation de biens immobiliers de toute nature,
- toutes prestations de formation, de conseil opérationnel, d'assistance technique et/ou financière à destination de particuliers, d'entreprises, de collectivités dans le domaine de la promotion et de la construction immobilière,
- toutes opérations de marchands de biens ou de lotisseurs ou d'aménageurs,
- la direction, la surveillance, la maîtrise d'œuvre, d'organisation, d'exécution ou de suivi de travaux de construction, toutes missions de conseil, de contrôle auprès de maîtres d'ouvrage,
- la prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés exerçant tout ou partie des activités

[1] Indiquer ses dénomination, forme, capital, siège et n° d'immatriculation au RCS.

mentionnées aux §§ précédents, françaises ou étrangères, civiles, y compris sociétés civiles de construction vente, sociétés coopératives, commerciales, financières ou immobilières, par tout moyen et sous quelque forme que ce soit, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'acquisition ou de souscription de valeurs mobilières, de fusion, scission ou apport, d'alliance, de partenariat, de sociétés en participation ou groupement d'intérêt économique, l'administration, la gestion, l'animation et/ou le contrôle de ces intérêts et participations,

Capital social initial : 1.000.000 € au minimum, à souscrire et à libérer intégralement à la constitution.

Nombre d'actions émises à la constitution : 670 au minimum, avec valeur nominale unitaire de 1.500 €

Exercice social : 1er janvier/31 décembre

Qualité d'associé : réservée aux associés membres de sociétés d'architectes (SAR) elles-mêmes associées de la Compagnie des Architecteurs, aux SAR concernées elles-mêmes et aux SAR PROMOTION contrôlées par ceux et/ou celles-ci.

Premier Président :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

Premiers Membres du Comité de Direction :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE (11)
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

- M. Florent HUCHON
Né le 08/01/1969 à LYON (3ème)
Demeurant : 29 route des Poses, ASSERANS
01550 FARGES

- M. Pascal JOSSAUD
Né le 16/07/1960 à DIE (26)
Demeurant : Quartier Cougnet
26150 DIE

- M. Pierre-Luc LANGLET
Né le 29/04/1949 à BOURG LA REINE (92)
Demeurant : 13 rue du Général Pershing
78000 VERSAILLES

- M. Pierre MAJAL
Né le 28/04/1958 à TOULON (83)
Demeurant : Quartier Terres Blanches
84480 BONNIEUX

- M. Rémy NAVARRO
Né le 11/02/1964 à NARBONNE (11)

Demeurant : 2 rue des Jardins
11120 MOUSSAM

- M. Jacques PAUL
Né le 03/09/1949 à AVIGNON (84)
Demeurant : 20 rue Bonaparte
75006 PARIS

- M. Jacques PICHON
Né le 27/12/1959 à DINAN (22)
Demeurant : 7 La Vallée des Granges
22100 LEHON

- M. Paul ROUGIER
Né le 23/12/1973 à ANGOULEME (16)
Demeurant : 36 allée des Ombrages
16710 St YRIEIX

RCS d'immatriculation : Paris

2 – Reconnais avoir eu et pris connaissance des Statuts de la SOCIETE devant être signés, enregistrés et déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Paris en vue de l'immatriculation de celle-ci ainsi que du Règlement Intérieur devant être régularisé concomitamment à la signature desdits Statuts, et dont copies ci-annexées et revêtues de mon visa et de ma signature pour accord.

3 – Souscris au capital de la SOCIETE à concurrence de Mille Cinq Cents Euros (1.500 €)[2] et de Une (1)[3] actions de 1.500 € de valeur nominale unitaire.

4 – Donne, par la présente valant Mandat, tous pouvoirs :

A Monsieur Gilles FAGES
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance - 11130 SIGEAN

Co-fondateur,

mon mandataire, à l'effet, en mon nom et pour mon compte, de :

(i) déposer sur le compte bancaire de la SOCIETE en création ouvert à cet effet le chèque n° 7A0000775[4] tiré sur mon compte chez la Banque CREDIT DU NORD[5] représentant le montant de ma souscription, soit la somme de 1500 €[6], et que je lui ai remis à cet effet, ce chèque libellé à l'ordre de « CITAGONE, société en formation »,

(ii) signer les Statuts constitutifs de la SOCIETE,

(iii) signer le Règlement Intérieur de la SOCIETE, complétant les Statuts de celle-ci.

[2] Indiquer la somme en lettres et en chiffres.
[3] Indiquer le nombre d'actions souscrites en lettres et chiffres.
[4] Compléter le numéro du chèque.
[5] Compléter les coordonnées de la banque.
[6] Indiquer la somme souscrite, en chiffre.

Mon Mandataire me remettra, pour acquit de sa mission,

- une copie du reçu de la Banque de la SOCIETE enregistrant sur le compte bancaire de celle-ci le dépôt de mon chèque de libération de ma souscription à son capital,

- un original ou une copie certifiée conforme par le Président de la SOCIETE des Statuts et du Règlement Intérieur signés par tous les associés co-fondateurs, personnellement ou par leurs mandataires.

Fait à Roncq
Le 4/11/2012
En deux exemplaires dont un pour mon mandataire

LE SOUSSIGNE CO-FONDATEUR ET SOUSCRIPTEUR[7]

Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus

LE MANDATAIRE[8]

Bon pour acceptation de pouvoir

[7] Le Soussigné co-fondateur fera précéder sa signature par la mention manuscrite suivante : « Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus ».

[8] Le Mandataire fera précéder sa signature par la mention manuscrite « Bon pour acceptation de pouvoir ».

67

POUVOIR

SOUSCRIPTEUR SAR

06. FEV. 2012

LA SOUSSIGNE(E),

- Société [1] ..SARL APRIME ARCHITECTURE.. associée de la COMPAGNIE DES ARCHITECTEURS, par son représentant légal, M[r] ..P.LEROY.. [2].

1 – Participe, en qualité de co-fondateur, à la création de la société par actions simplifiée à capital variable (ci-après la Société) ayant les principales caractéristiques suivantes :

Forme :	Société par Actions Simplifiée à capital variable
Dénomination :	CITAGONE
Siège initial :	95 boulevard Beaumarchais – 75003 PARIS
Objet :	- la promotion immobilière et, notamment, l'étude, la mise au point de tous projets immobiliers civils, commerciaux, industriels ou publics concernant tant la conception (plans, architecture, préparation et gestion des projets, des appels d'offres, de leurs process de mise en œuvre et planification, ...) que les opérations et montages d'ordre administratif, technique, financier et/ou commercial nécessaires à la réalisation de tous immeubles individuels ou collectifs, à usage d'habitation, de commerce, d'industries, de bureaux, d'entrepôts, d'activités de services logistiques, communs ou autres, - le développement, le lotissement, l'aménagement, la rénovation, la réhabilitation, la construction, la commercialisation de biens immobiliers de toute nature, - toutes prestations de formation, de conseil opérationnel, d'assistance technique et/ou financière à destination de particuliers, d'entreprises, de collectivités dans le domaine de la promotion et de la construction immobilière, - toutes opérations de marchands de biens ou de lotisseurs ou d'aménageurs, - la direction, la surveillance, la maîtrise d'œuvre, d'organisation, d'exécution ou de suivi de travaux de construction, toutes missions de conseil, de contrôle auprès de maîtres d'ouvrage, - la prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés exerçant tout ou partie des activités mentionnées aux §§ précédents, françaises ou étrangères, civiles, y compris sociétés civiles de construction vente, sociétés coopératives, commerciales, financières ou immobilières, par tout moyen et sous quelque forme que ce soit, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'acquisition ou de souscription de valeurs mobilières, de fusion, scission ou apport,

[1] Indiquer ses dénomination, forme, capital, siège et n° d'immatriculation au RCS.
[2] Nom, prénom du représentant légal.

d'alliance, de partenariat, de sociétés en participation ou groupement d'intérêt économique, l'administration, la gestion, l'animation et/ou le contrôle de ces intérêts et participations.

Capital social initial : 1.000.000 € au minimum, à souscrire et à libérer intégralement à la constitution.

Nombre d'actions émises à la constitution : 670 au minimum, avec valeur nominale unitaire de 1.500 €

Exercice social : 1er janvier/31 décembre

Qualité d'associé : réservée aux associés membres de sociétés d'architectes (SAR) elles-mêmes associées de la Compagnie des Architecteurs, aux SAR concernées elles-mêmes et aux SAR PROMOTION contrôlées par ceux et/ou celles-ci.

Premier Président :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

Premiers Membres du Comité de Direction :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE (11)
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

- M. Florent HUCHON
Né le 08/01/1969 à LYON (3ème)
Demeurant : 29 route des Poses, ASSERANS
01550 FARGES

- M. Pascal JOSSAUD
Né le 16/07/1960 à DIE (26)
Demeurant : Quartier Cougnet
26150 DIE

- M. Pierre-Luc LANGLET
Né le 29/04/1949 à BOURG LA REINE (92)
Demeurant : 13 rue du Général Pershing
78000 VERSAILLES

- M. Pierre MAJAL
Né le 28/04/1958 à TOULON (83)
Demeurant : Quartier Terres Blanches
84480 BONNIEUX

- M. Rémy NAVARRO
Né le 11/02/1964 à NARBONNE (11)
Demeurant : 2 rue des Jardins
11120 MOUSSAM

- M. Jacques PAUL
Né le 03/09/1949 à AVIGNON (84)
Demeurant : 20 rue Bonaparte

75006 PARIS

- M. Jacques PICHON
Né le 27/12/1959 à DINAN (22)
Demeurant : 7 La Vallée des Granges
22100 LEHON

- M. Paul ROUGIER
Né le 23/12/1973 à ANGOULEME (16)
Demeurant : 36 allée des Ombrages
16710 St YRIEIX

RCS d'immatriculation : Paris

2 – Reconnait avoir eu et pris connaissance des Statuts de la SOCIETE devant être signés, enregistrés et déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Paris en vue de l'immatriculation de celle-ci ainsi que du Règlement Intérieur devant être régularisé concomitamment à la signature desdits Statuts, et dont copies ci-annexées et revêtues de mon visa et de ma signature pour accord.

3 – Souscrit au capital de la SOCIETE à concurrence de30.000.....Euros (.trente mille..... €)[3] et de20..... (...vingt.....)[4] actions de 1.500 € de valeur nominale unitaire.

4 – Donne, par la présente valant Mandat, tous pouvoirs :

A MonsieurENGEL Gilles
Demeurant :Si Gérant

Co-fondateur,

son mandataire, à l'effet, en mon nom et pour mon compte, de :

(i) déposer sur le compte bancaire de la SOCIETE en création ouvert à cet effet le chèque n°16335.....[5] tiré sur son compte chez la Banque .Crédit Agricole Cote D'Azur..... [6] représentant le montant de sa souscription, soit la somme de 30.000€, et qu'elle lui a remis à cet effet, ce chèque libellé à l'ordre de « CITAGONE, société en formation »,

(ii) signer les Statuts constitutifs de la SOCIETE,

(iii) signer le Règlement Intérieur de la SOCIETE, complétant les Statuts de celle-ci.

Son Mandataire remettra, pour acquit de sa mission,

- une copie du reçu de la Banque de la SOCIETE enregistrant sur le compte bancaire de celle-ci le dépôt de son chèque de libération de sa souscription à son capital,

[3] Indiquer la somme en lettres et en chiffres.
[4] Indiquer le nombre d'actions souscrites en lettres et chiffres.
[5] Compléter le numéro du chèque.
[6] Compléter les coordonnées de la banque.
[7] Indiquer la somme souscrite, en chiffre.

- un original ou une copie certifiée conforme par le Président de la SOCIETE des Statuts et du Règlement Intérieur signés par tous les associés co-fondateurs, personnellement ou par leurs mandataires.

Fait à Chevreuse
Le 23/07/12
En deux exemplaires dont un pour mandataire

LE SOUSSIGNE CO-FONDATEUR ET SOUSCRIPTEUR[8]

Société APRIME ARCHITECTES
Par son représentant légal,
M.P... PICHON Jacques

Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus

LE MANDATAIRE[9]

Bon pour acceptation de pouvoir

[8] Le Soussigné co-fondateur fera précéder sa signature par la mention manuscrite suivante : « Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus ».
[9] Le Mandataire fera précéder sa signature par la mention manuscrite « Bon pour acceptation de pouvoir ».

POUVOIR

SOUSCRIPTEUR PERSONNE PHYSIQUE 68

JE, SOUSSIGNE(E), Frédéric QUETELARD.

-
Né(e) le 21. Déc 1953 à TOUQUET-PARIS-PLAGE
Marié(e) ☒ Célibataire ☐

De nationalité française

Demeurant Villa Sormiette. Ave des Phare 62520. LE TOUQUET PARIS PLAGE

Associé(e) de la SAR[1] TOUQUET ARCHITECTEUR (en création) elle-même associée de la COMPAGNIE DES ARCHITECTEURS,
FQB – Sarl capital 7500.€ Siège Social : 78bis Bd Daloz 62520 Le Touquet Paris Plage.
RCS Boulogne sur mer 529 581 118

1 – Participe, en qualité de co-fondateur, à la création de la société par actions simplifiée à capital variable (ci-après la Société) ayant les principales caractéristiques suivantes :

Forme :	Société par Actions Simplifiée à capital variable
Dénomination :	CITAGONE
Siège initial :	95 boulevard Beaumarchais – 75003 PARIS
Objet :	- la promotion immobilière et, notamment, l'étude, la mise au point de tous projets immobiliers civils, commerciaux, industriels ou publics concernant tant la conception (plans, architecture, préparation et gestion des projets, des appels d'offres, de leurs process de mise en œuvre et planification, ...) que les opérations et montages d'ordre administratif, technique, financier et/ou commercial nécessaires à la réalisation de tous immeubles individuels ou collectifs, à usage d'habitation, de commerce, d'industries, de bureaux, d'entrepôts, d'activités de services logistiques, communs ou autres, - le développement, le lotissement, l'aménagement, la rénovation, la réhabilitation, la construction, la commercialisation de biens immobiliers de toute nature, - toutes prestations de formation, de conseil opérationnel, d'assistance technique et/ou financière à destination de particuliers, d'entreprises, de collectivités dans le domaine de la promotion et de la construction immobilière, - toutes opérations de marchands de biens ou de lotisseurs ou d'aménageurs, - la direction, la surveillance, la maîtrise d'œuvre, d'organisation, d'exécution ou de suivi de travaux de construction, toutes missions de conseil, de contrôle auprès de maîtres d'ouvrage, - la prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés exerçant tout ou partie des activités

[1] Indiquer ses dénomination, forme, capital, siège et n° d'immatriculation au RCS.

mentionnées aux §§ précédents, françaises ou étrangères, civiles, y compris sociétés civiles de construction vente, sociétés coopératives, commerciales, financières ou immobilières, par tout moyen et sous quelque forme que ce soit, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'acquisition ou de souscription de valeurs mobilières, de fusion, scission ou apport, d'alliance, de partenariat, de sociétés en participation ou groupement d'intérêt économique, l'administration, la gestion, l'animation et/ou le contrôle de ces intérêts et participations.

Capital social initial : 1.000.000 € au minimum, à souscrire et à libérer intégralement à la constitution.

Nombre d'actions émises à la constitution : 670 au minimum, avec valeur nominale unitaire de 1.500 €

Exercice social : 1er janvier/31 décembre

Qualité d'associé : réservée aux associés membres de sociétés d'architectes (SAR) elles-mêmes associées de la Compagnie des Architecteurs, aux SAR concernées elles-mêmes et aux SAR PROMOTION contrôlées par ceux et/ou celles-ci.

Premier Président :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

Premiers Membres du Comité de Direction :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE (11)
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

- M. Florent HUCHON
Né le 08/01/1969 à LYON (3ème)
Demeurant : 29 route des Poses, ASSERANS
01550 FARGES

- M. Pascal JOSSAUD
Né le 16/07/1960 à DIE (26)
Demeurant : Quartier Cougnet
26150 DIE

- M. Pierre-Luc LANGLET
Né le 29/04/1949 à BOURG LA REINE (92)
Demeurant : 13 rue du Général Pershing
78000 VERSAILLES

- M. Pierre MAJAL
Né le 28/04/1958 à TOULON (83)
Demeurant : Quartier Terres Blanches
84480 BONNIEUX

- M. Rémy NAVARRO
Né le 11/02/1964 à NARBONNE (11)

Demeurant : 2 rue des Jardins
11120 MOUSSAM

- M. Jacques PAUL
Né le 03/09/1949 à AVIGNON (84)
Demeurant : 20 rue Bonaparte
75006 PARIS

- M. Jacques PICHON
Né le 27/12/1959 à DINAN (22)
Demeurant : 7 La Vallée des Granges
22100 LEHON

- M. Paul ROUGIER
Né le 23/12/1973 à ANGOULEME (16)
Demeurant : 36 allée des Ombrages
16710 St YRIEIX

RCS d'immatriculation : Paris

2 – Reconnais avoir eu et pris connaissance des Statuts de la SOCIETE devant être signés, enregistrés et déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Paris en vue de l'immatriculation de celle-ci ainsi que du Règlement Intérieur devant être régularisé concomitamment à la signature desdits Statuts, et dont copies ci-annexées et revêtues de mon visa et de ma signature pour accord.

3 – Souscris au capital de la SOCIETE à concurrence de1500.....Euros (.Mille cinq cent..... €)[2] et de1..... (.....une.....)[3] actions de 1.500 € de valeur nominale unitaire.

4 – Donne, par la présente valant Mandat, tous pouvoirs :

A MonsieurGilles FAGES
Demeurant : 44 chemin de Plaisance 11130 SIGEAN

Co-fondateur,

mon mandataire, à l'effet, en mon nom et pour mon compte, de :

(i) déposer sur le compte bancaire de la SOCIETE en création ouvert à cet effet le chèque n° ...4302002.....[4] tiré sur mon compte chez la Banque Crédit du Nord le Touquet Centre 78 rue de Metz le Touquet[5] représentant le montant de ma souscription, soit la somme de 1500 €[6], et que je lui ai remis à cet effet, ce chèque libellé à l'ordre de « CITAGONE, société en formation »,

(ii) signer les Statuts constitutifs de la SOCIETE,

(iii) signer le Règlement Intérieur de la SOCIETE, complétant les Statuts de celle-ci.

[2] Indiquer la somme en lettres et en chiffres.
[3] Indiquer le nombre d'actions souscrites en lettres et chiffres.
[4] Compléter le numéro du chèque.
[5] Compléter les coordonnées de la banque.
[6] Indiquer la somme souscrite, en chiffre.

Mon Mandataire me remettra, pour acquit de sa mission,

- une copie du reçu de la Banque de la SOCIETE enregistrant sur le compte bancaire de celle-ci le dépôt de mon chèque de libération de ma souscription à son capital,

- un original ou une copie certifiée conforme par le Président de la SOCIETE des Statuts et du Règlement Intérieur signés par tous les associés co-fondateurs, personnellement ou par leurs mandataires.

Fait à Touquet Paris Plage.
Le 4.01.2012
En deux exemplaires dont un pour mon mandataire

Bon pour Pouvoir aux effets ci-dessus.

LE SOUSSIGNE CO-FONDATEUR ET SOUSCRIPTEUR[7]

LE MANDATAIRE[8]

Bon pour acceptation de pouvoir

[7] Le Soussigné co-fondateur fera précéder sa signature par la mention manuscrite suivante : « Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus ».

[8] Le Mandataire fera précéder sa signature par la mention manuscrite « Bon pour acceptation de pouvoir ».

REÇU LE 23 DEC. 2011

POUVOIR

SOUSCRIPTEUR PERSONNE PHYSIQUE

JE, SOUSSIGNE(E), Jean-François RETHORÉ

- Né(e) le 19/9/1956 à La Pommeraye 49620
Marié(e) ☐ Célibataire ☒

De nationalité française

Demeurant 16 ter chemin des Vendangeurs 49570 Mortagne/sur/Sèvre

Associé(e) de la SAR[1] ..RETHORÉ.....et.ASSOCIÉS..... elle-même associée de la COMPAGNIE DES ARCHITECTEURS,

1 – Participe, en qualité de co-fondateur, à la création de la société par actions simplifiée à capital variable (ci-après la Société) ayant les principales caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée à capital variable

Dénomination : CITAGONE

Siège initial : 95 boulevard Beaumarchais – 75003 PARIS

Objet :

- la promotion immobilière et, notamment, l'étude, la mise au point de tous projets immobiliers civils, commerciaux, industriels ou publics concernant tant la conception (plans, architecture, préparation et gestion des projets, des appels d'offres, de leurs process de mise en œuvre et planification, ...) que les opérations et montages d'ordre administratif, technique, financier et/ou commercial nécessaires à la réalisation de tous immeubles individuels ou collectifs, à usage d'habitation, de commerce, d'industries, de bureaux, d'entrepôts, d'activités de services logistiques, communs ou autres,
- le développement, le lotissement, l'aménagement, la rénovation, la réhabilitation, la construction, la commercialisation de biens immobiliers de toute nature,
- toutes prestations de formation, de conseil opérationnel, d'assistance technique et/ou financière à destination de particuliers, d'entreprises, de collectivités dans le domaine de la promotion et de la construction immobilière,
- toutes opérations de marchands de biens ou de lotisseurs ou d'aménageurs,
- la direction, la surveillance, la maîtrise d'œuvre, d'organisation, d'exécution ou de suivi de travaux de construction, toutes missions de conseil, de contrôle auprès de maîtres d'ouvrage,
- la prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés exerçant tout ou partie des activités

[1] Indiquer ses dénomination, forme, capital, siège et n° d'immatriculation au RCS.

mentionnées aux §§ précédents, françaises ou étrangères, civiles, y compris sociétés civiles de construction vente, sociétés coopératives, commerciales, financières ou immobilières, par tout moyen et sous quelque forme que ce soit, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'acquisition ou de souscription de valeurs mobilières, de fusion, scission ou apport, d'alliance, de partenariat, de sociétés en participation ou groupement d'intérêt économique, l'administration, la gestion, l'animation et/ou le contrôle de ces intérêts et participations,

Capital social initial : 1.000.000 € au minimum, à souscrire et à libérer intégralement à la constitution.

Nombre d'actions émises à la constitution : 670 au minimum, avec valeur nominale unitaire de 1.500 €

Exercice social : 1er janvier/31 décembre

Qualité d'associé : réservée aux associés membres de sociétés d'architectes (SAR) elles-mêmes associées de la Compagnie des Architecteurs, aux SAR concernées elles-mêmes et aux SAR PROMOTION contrôlées par ceux et/ou celles-ci.

Premier Président :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

Premiers Membres du Comité de Direction :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE (11)
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

- M. Florent HUCHON
Né le 08/01/1969 à LYON (3ème)
Demeurant : 29 route des Poses, ASSERANS
01550 FARGES

- M. Pascal JOSSAUD
Né le 16/07/1960 à DIE (26)
Demeurant : Quartier Cougnet
26150 DIE

- M. Pierre-Luc LANGLET
Né le 29/04/1949 à BOURG LA REINE (92)
Demeurant : 13 rue du Général Pershing
78000 VERSAILLES

- M. Pierre MAJAL
Né le 28/04/1958 à TOULON (83)
Demeurant : Quartier Terres Blanches
84480 BONNIEUX

- M. Rémy NAVARRO
Né le 11/02/1964 à NARBONNE (11)

Demeurant : 2 rue des Jardins
11120 MOUSSAM

- M. Jacques PAUL
Né le 03/09/1949 à AVIGNON (84)
Demeurant : 20 rue Bonaparte
75006 PARIS

- M. Jacques PICHON
Né le 27/12/1959 à DINAN (22)
Demeurant : 7 La Vallée des Granges
22100 LEHON

- M. Paul ROUGIER
Né le 23/12/1973 à ANGOULEME (16)
Demeurant : 36 allée des Ombrages
16710 St YRIEIX

RCS d'immatriculation : Paris

2 – Reconnais avoir eu et pris connaissance des Statuts de la SOCIETE devant être signés, enregistrés et déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Paris en vue de l'immatriculation de celle-ci ainsi que du Règlement Intérieur devant être régularisé concomitamment à la signature desdits Statuts, et dont copies ci-annexées et revêtues de mon visa et de ma signature pour accord.

3 – Souscris au capital de la SOCIETE à concurrence de Sept mille cinq cents Euros (7.500 €)[2] et de Cinq (5)[3] actions de 1.500 € de valeur nominale unitaire.

4 – Donne, par la présente valant Mandat, tous pouvoirs :

A Monsieur ...G. FAGES
Demeurant : ...SIGEAN .

Co-fondateur,

mon mandataire, à l'effet, en mon nom et pour mon compte, de :

(i) déposer sur le compte bancaire de la SOCIETE en création ouvert à cet effet le chèque n° ..9116062.....[4] tiré sur mon compte chez la Banque C.Agricole.....de.Pommerage.....[5] représentant le montant de ma souscription, soit la somme de 7500. €[6], et que je lui ai remis à cet effet, ce chèque libellé à l'ordre de « CITAGONE, société en formation »,

(ii) signer les Statuts constitutifs de la SOCIETE,

(iii) signer le Règlement Intérieur de la SOCIETE, complétant les Statuts de celle-ci.

[2] Indiquer la somme en lettres et en chiffres.
[3] Indiquer le nombre d'actions souscrites en lettres et chiffres.
[4] Compléter le numéro du chèque.
[5] Compléter les coordonnées de la banque.
[6] Indiquer la somme souscrite, en chiffre.

Mon Mandataire me remettra, pour acquit de sa mission,

- une copie du reçu de la Banque de la SOCIETE enregistrant sur le compte bancaire de celle-ci le dépôt de mon chèque de libération de ma souscription à son capital,

- un original ou une copie certifiée conforme par le Président de la SOCIETE des Statuts et du Règlement Intérieur signés par tous les associés co-fondateurs, personnellement ou par leurs mandataires.

Fait à Montjoan -
Le 29/12/2011
En deux exemplaires dont un pour mon mandataire

LE SOUSSIGNE CO-FONDATEUR ET SOUSCRIPTEUR[7]

Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus

LE MANDATAIRE[8]

Bon pour acceptation de pouvoir

[7] Le Soussigné co-fondateur fera précéder sa signature par la mention manuscrite suivante : « Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus ».

[8] Le Mandataire fera précéder sa signature par la mention manuscrite « Bon pour acceptation de pouvoir ».

POUVOIR

REÇU LE 23 DEC. 2011

SOUSCRIPTEUR PERSONNE PHYSIQUE

JE, SOUSSIGNE(E), DAVID Marie-Elisabeth

- né(e) 4/5/1954 à ANGERS

Né(e) le

Marié(e) ☐ Célibataire ☒

De nationalité française

Demeurant 16 ter Chemin des Vendangeurs 49570 Tantigeon sur Loire

Associé(e) de la SAR[1] ..RATHLE et ASSOCIES..... elle-même associée de la COMPAGNIE DES ARCHITECTEURS,

1 – Participe, en qualité de co-fondateur, à la création de la société par actions simplifiée à capital variable (ci-après la Société) ayant les principales caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée à capital variable

Dénomination : CITAGONE

Siège initial : 95 boulevard Beaumarchais – 75003 PARIS

Objet :

- la promotion immobilière et, notamment, l'étude, la mise au point de tous projets immobiliers civils, commerciaux, industriels ou publics concernant tant la conception (plans, architecture, préparation et gestion des projets, des appels d'offres, de leurs process de mise en œuvre et planification, ...) que les opérations et montages d'ordre administratif, technique, financier et/ou commercial nécessaires à la réalisation de tous immeubles individuels ou collectifs, à usage d'habitation, de commerce, d'industries, de bureaux, d'entrepôts, d'activités de services logistiques, communs ou autres,
- le développement, le lotissement, l'aménagement, la rénovation, la réhabilitation, la construction, la commercialisation de biens immobiliers de toute nature,
- toutes prestations de formation, de conseil opérationnel, d'assistance technique et/ou financière à destination de particuliers, d'entreprises, de collectivités dans le domaine de la promotion et de la construction immobilière,
- toutes opérations de marchands de biens ou de lotisseurs ou d'aménageurs,
- la direction, la surveillance, la maîtrise d'œuvre, d'organisation, d'exécution ou de suivi de travaux de construction, toutes missions de conseil, de contrôle auprès de maîtres d'ouvrage,
- la prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés exerçant tout ou partie des activités

[1] Indiquer ses dénomination, forme, capital, siège et n° d'immatriculation au RCS.

mentionnées aux §§ précédents, françaises ou étrangères, civiles, y compris sociétés civiles de construction vente, sociétés coopératives, commerciales, financières ou immobilières, par tout moyen et sous quelque forme que ce soit, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'acquisition ou de souscription de valeurs mobilières, de fusion, scission ou apport, d'alliance, de partenariat, de sociétés en participation ou groupement d'intérêt économique, l'administration, la gestion, l'animation et/ou le contrôle de ces intérêts et participations,

Capital social initial : 1.000.000 € au minimum, à souscrire et à libérer intégralement à la constitution.

Nombre d'actions émises à la constitution : 670 au minimum, avec valeur nominale unitaire de 1.500 €

Exercice social : 1er janvier/31 décembre

Qualité d'associé : réservée aux associés membres de sociétés d'architectes (SAR) elles-mêmes associées de la Compagnie des Architecteurs, aux SAR concernées elles-mêmes et aux SAR PROMOTION contrôlées par ceux et/ou celles-ci.

Premier Président :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

Premiers Membres du Comité de Direction :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE (11)
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

- M. Florent HUCHON
Né le 08/01/1969 à LYON (3ème)
Demeurant : 29 route des Poses, ASSERANS
01550 FARGES

- M. Pascal JOSSAUD
Né le 16/07/1960 à DIE (26)
Demeurant : Quartier Cougnet
26150 DIE

- M. Pierre-Luc LANGLET
Né le 29/04/1949 à BOURG LA REINE (92)
Demeurant : 13 rue du Général Pershing
78000 VERSAILLES

- M. Pierre MAJAL
Né le 28/04/1958 à TOULON (83)
Demeurant : Quartier Terres Blanches
84480 BONNIEUX

- M. Rémy NAVARRO
Né le 11/02/1964 à NARBONNE (11)

Demeurant : 2 rue des Jardins
11120 MOUSSAM

- M. Jacques PAUL
Né le 03/09/1949 à AVIGNON (84)
Demeurant : 20 rue Bonaparte
75006 PARIS

- M. Jacques PICHON
Né le 27/12/1959 à DINAN (22)
Demeurant : 7 La Vallée des Granges
22100 LEHON

- M. Paul ROUGIER
Né le 23/12/1973 à ANGOULEME (16)
Demeurant : 36 allée des Ombrages
16710 St YRIEIX

RCS d'immatriculation : Paris

2 – Reconnais avoir eu et pris connaissance des Statuts de la SOCIETE devant être signés, enregistrés et déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Paris en vue de l'immatriculation de celle-ci ainsi que du Règlement Intérieur devant être régularisé concomitamment à la signature desdits Statuts, et dont copies ci-annexées et revêtues de mon visa et de ma signature pour accord.

3 – Souscris au capital de la SOCIETE à concurrence de sept mille cinq cent Euros (7.500 €)[2] et de cinq (5)[3] actions de 1.500 € de valeur nominale unitaire.

4 – Donne, par la présente valant Mandat, tous pouvoirs :

A Monsieur ...G... FIGER
Demeurant : ..GIGEON.

Co-fondateur,

mon mandataire, à l'effet, en mon nom et pour mon compte, de :

(i) déposer sur le compte bancaire de la SOCIETE en création ouvert à cet effet le chèque n° .3570942.....[4] tiré sur mon compte chez la Banque .C.A.G.I.C.O.L.E. D.E. P.O.M.M.E.R.A.Y.E.....[5] représentant le montant de ma souscription, soit la somme de 7500 €[6], et que je lui ai remis à cet effet, ce chèque libellé à l'ordre de « CITAGONE, société en formation »,

(ii) signer les Statuts constitutifs de la SOCIETE,

(iii) signer le Règlement Intérieur de la SOCIETE, complétant les Statuts de celle-ci.

[2] Indiquer la somme en lettres et en chiffres.
[3] Indiquer le nombre d'actions souscrites en lettres et chiffres.
[4] Compléter le numéro du chèque.
[5] Compléter les coordonnées de la banque.
[6] Indiquer la somme souscrite, en chiffre.

Mon Mandataire me remettra, pour acquit de sa mission,

- une copie du reçu de la Banque de la SOCIETE enregistrant sur le compte bancaire de celle-ci le dépôt de mon chèque de libération de ma souscription à son capital,

- un original ou une copie certifiée conforme par le Président de la SOCIETE des Statuts et du Règlement Intérieur signés par tous les associés co-fondateurs, personnellement ou par leurs mandataires.

Fait à Montgeron
Le 29/12/2011
En deux exemplaires dont un pour mon mandataire

LE SOUSSIGNE CO-FONDATEUR ET SOUSCRIPTEUR[7]

Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus.

LE MANDATAIRE[8]

Bon pour acceptation de pouvoir

[7] Le Soussigné co-fondateur fera précéder sa signature par la mention manuscrite suivante : « Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus ».

[8] Le Mandataire fera précéder sa signature par la mention manuscrite « Bon pour acceptation de pouvoir ».

POUVOIR

REÇU LE 20 DEC. 2011

SOUSCRIPTEUR SAR

LA SOUSSIGNE(E),

- Société [1] RETHORS et ASSOCIÉS ARCHITECTURE, associée de la COMPAGNIE DES ARCHITECTEURS, par son représentant légal, M J.F. RETHORS

1 – Participe, en qualité de co-fondateur, à la création de la société par actions simplifiée à capital variable (ci-après la Société) ayant les principales caractéristiques suivantes :

Forme :	Société par Actions Simplifiée à capital variable
Dénomination :	CITAGONE
Siège initial :	95 boulevard Beaumarchais – 75003 PARIS
Objet :	- la promotion immobilière et, notamment, l'étude, la mise au point de tous projets immobiliers civils, commerciaux, industriels ou publics concernant tant la conception (plans, architecture, préparation et gestion des projets, des appels d'offres, de leurs process de mise en œuvre et planification, ...) que les opérations et montages d'ordre administratif, technique, financier et/ou commercial nécessaires à la réalisation de tous immeubles individuels ou collectifs, à usage d'habitation, de commerce, d'industries, de bureaux, d'entrepôts, d'activités de services logistiques, communs ou autres, - le développement, le lotissement, l'aménagement, la rénovation, la réhabilitation, la construction, la commercialisation de biens immobiliers de toute nature, - toutes prestations de formation, de conseil opérationnel, d'assistance technique et/ou financière à destination de particuliers, d'entreprises, de collectivités dans le domaine de la promotion et de la construction immobilière, - toutes opérations de marchands de biens ou de lotisseurs ou d'aménageurs, - la direction, la surveillance, la maîtrise d'œuvre, d'organisation, d'exécution ou de suivi de travaux de construction, toutes missions de conseil, de contrôle auprès de maîtres d'ouvrage, - la prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés exerçant tout ou partie des activités mentionnées aux §§ précédents, françaises ou étrangères, civiles, y compris sociétés civiles de construction vente, sociétés coopératives, commerciales, financières ou immobilières, par tout moyen et sous quelque forme que ce soit, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'acquisition ou de souscription de valeurs mobilières, de fusion, scission ou apport,

[1] Indiquer ses dénomination, forme, capital, siège et n° d'immatriculation au RCS.
[2] Nom, prénom du représentant légal.

d'alliance, de partenariat, de sociétés en participation ou groupement d'intérêt économique, l'administration, la gestion, l'animation et/ou le contrôle de ces intérêts et participations,

Capital social initial : 1.000.000 € au minimum, à souscrire et à libérer intégralement à la constitution.

Nombre d'actions émises à la constitution : 670 au minimum, avec valeur nominale unitaire de 1.500 €

Exercice social : 1er janvier/31 décembre

Qualité d'associé : réservée aux associés membres de sociétés d'architectes (SAR) elles-mêmes associées de la Compagnie des Architecteurs, aux SAR concernées elles-mêmes et aux SAR PROMOTION contrôlées par ceux et/ou celles-ci.

Premier Président :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

Premiers Membres du Comité de Direction :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE (11)
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

- M. Florent HUCHON
Né le 08/01/1969 à LYON (3ème)
Demeurant : 29 route des Poses, ASSERANS
01550 FARGES

- M. Pascal JOSSAUD
Né le 16/07/1960 à DIE (26)
Demeurant : Quartier Cougnet
26150 DIE

- M. Pierre-Luc LANGLET
Né le 29/04/1949 à BOURG LA REINE (92)
Demeurant : 13 rue du Général Pershing
78000 VERSAILLES

- M. Pierre MAJAL
Né le 28/04/1958 à TOULON (83)
Demeurant : Quartier Terres Blanches
84480 BONNIEUX

- M. Rémy NAVARRO
Né le 11/02/1964 à NARBONNE (11)
Demeurant : 2 rue des Jardins
11120 MOUSSAM

- M. Jacques PAUL
Né le 03/09/1949 à AVIGNON (84)
Demeurant : 20 rue Bonaparte

75006 PARIS

- M. Jacques PICHON
Né le 27/12/1959 à DINAN (22)
Demeurant : 7 La Vallée des Granges
22100 LEHON

- M. Paul ROUGIER
Né le 23/12/1973 à ANGOULEME (16)
Demeurant : 36 allée des Ombrages
16710 St YRIEIX

RCS d'immatriculation : Paris

2 – Reconnait avoir eu et pris connaissance des Statuts de la SOCIETE devant être signés, enregistrés et déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Paris en vue de l'immatriculation de celle-ci ainsi que du Règlement Intérieur devant être régularisé concomitamment à la signature desdits Statuts, et dont copies ci-annexées et revêtues de mon visa et de ma signature pour accord.

3 – Souscrit au capital de la SOCIETE à concurrence de Sept mille cinq cent Euros (7.500 €)[3] et de Cinq (5)[4] actions de 1.500 € de valeur nominale unitaire.

4 – Donne, par la présente valant Mandat, tous pouvoirs :

A Monsieur ...G..FAGES
Demeurant :GAGEON .

Co-fondateur,

son mandataire, à l'effet, en mon nom et pour mon compte, de :

(i) déposer sur le compte bancaire de la SOCIETE en création ouvert à cet effet le chèque n° ..5389684.....[5] tiré sur son compte chez la Banque C. Artisole - de la Pommeraye.....[6] représentant le montant de sa souscription, soit la somme de 7500 €[7], et qu'elle lui a remis à cet effet, ce chèque libellé à l'ordre de « CITAGONE, société en formation »,

(ii) signer les Statuts constitutifs de la SOCIETE,

(iii) signer le Règlement Intérieur de la SOCIETE, complétant les Statuts de celle-ci.

Son Mandataire remettra, pour acquit de sa mission,

- une copie du reçu de la Banque de la SOCIETE enregistrant sur le compte bancaire de celle-ci le dépôt de son chèque de libération de sa souscription à son capital,

[3] Indiquer la somme en lettres et en chiffres.
[4] Indiquer le nombre d'actions souscrites en lettres et chiffres.
[5] Compléter le numéro du chèque.
[6] Compléter les coordonnées de la banque.
[7] Indiquer la somme souscrite, en chiffre.

- un original ou une copie certifiée conforme par le Président de la SOCIETE des Statuts et du Règlement Intérieur signés par tous les associés co-fondateurs, personnellement ou par leurs mandataires.

Fait à Montgeron
Le 29/12/2011
En deux exemplaires dont un pour mandataire

LE SOUSSIGNE CO-FONDATEUR ET SOUSCRIPTEUR[8]

Société ..Rothoné et Associés
Par son représentant légal,
M. JF ROTHONE

Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus

LE MANDATAIRE[9]

Bon pour acceptation de pouvoir

[8] Le Soussigné co-fondateur fera précéder sa signature par la mention manuscrite suivante : « Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus ».

[9] Le Mandataire fera précéder sa signature par la mention manuscrite « Bon pour acceptation de pouvoir ».

POUVOIR

REÇU LE 23 DEC. 2011

SOUSCRIPTEUR SAR PROMOTION

LA SOUSSIGNEE,

- Société [1] SARL LIGONO contrôlée par ~~la~~ SAR [2] J.F. RATHONG ET MS DAVID (~~et/ou~~ les associés de celle-ci) elle-même-associée de la COMPAGNIE DES ARCHITECTEURS, par son représentant légal, M J.F. RATHONG / MS DAVID [3]

1 – Participe, en qualité de co-fondateur, à la création de la société par actions simplifiée à capital variable (ci-après la Société) ayant les principales caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée à capital variable

Dénomination : CITAGONE

Siège initial : 95 boulevard Beaumarchais – 75003 PARIS

Objet :

- la promotion immobilière et, notamment, l'étude, la mise au point de tous projets immobiliers civils, commerciaux, industriels ou publics concernant tant la conception (plans, architecture, préparation et gestion des projets, des appels d'offres, de leurs process de mise en œuvre et planification, ...) que les opérations et montages d'ordre administratif, technique, financier et/ou commercial nécessaires à la réalisation de tous immeubles individuels ou collectifs, à usage d'habitation, de commerce, d'industries, de bureaux, d'entrepôts, d'activités de services logistiques, communs ou autres,
- le développement, le lotissement, l'aménagement, la rénovation, la réhabilitation, la construction, la commercialisation de biens immobiliers de toute nature,
- toutes prestations de formation, de conseil opérationnel, d'assistance technique et/ou financière à destination de particuliers, d'entreprises, de collectivités dans le domaine de la promotion et de la construction immobilière,
- toutes opérations de marchands de biens ou de lotisseurs ou d'aménageurs,
- la direction, la surveillance, la maîtrise d'œuvre, d'organisation, d'exécution ou de suivi de travaux de construction, toutes missions de conseil, de contrôle auprès de maîtres d'ouvrage,
- la prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés exerçant tout ou partie des activités mentionnées aux §§ précédents, françaises ou étrangères, civiles, y compris sociétés civiles de construction vente, sociétés coopératives, commerciales, financières ou immobilières, par tout

[1] Indiquer ses dénomination, forme, capital, siège et n° d'immatriculation au RCS.

[2] Indiquer dénomination, forme, capital, siège et n° d'immatriculation au RCS/SAR associée dans Compagnie des Architecteurs.

[3] Indiquer nom, prénom du représentant légal/SAR PROMOTION.

moyen et sous quelque forme que ce soit, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'acquisition ou de souscription de valeurs mobilières, de fusion, scission ou apport, d'alliance, de partenariat, de sociétés en participation ou groupement d'intérêt économique, l'administration, la gestion, l'animation et/ou le contrôle de ces intérêts et participations,

Capital social initial : 1.000.000 € au minimum, à souscrire et à libérer intégralement à la constitution.

Nombre d'actions émises à la constitution : 670 au minimum, avec valeur nominale unitaire de 1.500 €

Exercice social : 1er janvier/31 décembre

Qualité d'associé : réservée aux associés membres de sociétés d'architectes (SAR) elles-mêmes associées de la Compagnie des Architecteurs, aux SAR concernées elles-mêmes et aux SAR PROMOTION contrôlées par ceux et/ou celles-ci.

Premier Président :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

Premiers Membres du Comité de Direction :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE (11)
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

- M. Florent HUCHON
Né le 08/01/1969 à LYON (3ème)
Demeurant : 29 route des Poses, ASSERANS
01550 FARGES

- M. Pascal JOSSAUD
Né le 16/07/1960 à DIE (26)
Demeurant : Quartier Cougnet
26150 DIE

- M. Pierre-Luc LANGLET
Né le 29/04/1949 à BOURG LA REINE (92)
Demeurant : 13 rue du Général Pershing
78000 VERSAILLES

- M. Pierre MAJAL
Né le 28/04/1958 à TOULON (83)
Demeurant : Quartier Terres Blanches
84480 BONNIEUX

- M. Rémy NAVARRO
Né le 11/02/1964 à NARBONNE (11)
Demeurant : 2 rue des Jardins
11120 MOUSSAM

- M. Jacques PAUL
Né le 03/09/1949 à AVIGNON (84)
Demeurant : 20 rue Bonaparte
75006 PARIS

- M. Jacques PICHON
Né le 27/12/1959 à DINAN (22)
Demeurant : 7 La Vallée des Granges
22100 LEHON

- M. Paul ROUGIER
Né le 23/12/1973 à ANGOULEME (16)
Demeurant : 36 allée des Ombrages
16710 St YRIEIX

RCS d'immatriculation : Paris

2 – Reconnait avoir eu et pris connaissance des Statuts de la SOCIETE devant être signés, enregistrés et déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Paris en vue de l'immatriculation de celle-ci ainsi que du Règlement Intérieur devant être régularisé concomitamment à la signature desdits Statuts, et dont copies ci-annexées et revêtues de mon visa et de ma signature pour accord.

3 – Souscrit au capital de la SOCIETE à concurrence de Sept mille cinq cent Euros (..7.500..... €)[4] et deCinq..... (.....5.....)[5] actions de 1.500 € de valeur nominale unitaire.

4 – Donne, par la présente valant Mandat, tous pouvoirs :

A Monsieur ..G...FOGES
Demeurant : SIGEAN.

Co-fondateur,

son mandataire, à l'effet, en mon nom et pour mon compte, de :

(i) déposer sur le compte bancaire de la SOCIETE en création ouvert à cet effet le chèque n° 3900151.....[6] tiré sur son compte chez la Banque ...Tarneaud.....Narbo.....[7] représentant le montant de sa souscription, soit la somme de 7500 €[8], et qu'elle lui a remis à cet effet,

(ii) signer les Statuts constitutifs de la SOCIETE,

(iii) signer le Règlement Intérieur de la SOCIETE, complétant les Statuts de celle-ci.

Son Mandataire remettra, pour acquit de sa mission,

- une copie du reçu de la Banque de la SOCIETE enregistrant sur le compte bancaire de celle-ci le dépôt de son chèque de libération de sa souscription à son capital,

[4] Indiquer la somme en lettres et en chiffres.
[5] Indiquer le nombre d'actions souscrites en lettres et chiffres.
[6] Compléter le numéro du chèque.
[7] Compléter les coordonnées de la banque.
[8] Indiquer la somme souscrite, en chiffre.

- un original ou une copie certifiée conforme par le Président de la SOCIETE des Statuts et du Règlement Intérieur signés par tous les associés co-fondateurs, personnellement ou par leurs mandataires.

Fait à Montgom
Le 29/12/2011
En deux exemplaires, dont un pour mandataire

LE SOUSSIGNE CO-FONDATEUR ET SOUSCRIPTEUR[9]

Société ..SOL..DIGENO.
Par son représentant légal,
M. J.F. ROTHAS.....
M.S. DAVID

LE MANDATAIRE[10]

Bon pour acceptation de pouvoir

[9] Le Soussigné co-fondateur fera précéder sa signature par la mention manuscrite suivante : « Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus ».

[10] Le Mandataire fera précéder sa signature par la mention manuscrite « Bon pour acceptation de pouvoir ».

POUVOIR

SOUSCRIPTEUR SAR

93

LA SOUSSIGNE(E),

- Société [1] GREEN HOME, 18 av. de Beaulieu 16000 Angoulême 503680044 associée de la COMPAGNIE DES ARCHITECTEURS, par son représentant légal, Mme ROUGIER Aline

1 – Participe, en qualité de co-fondateur, à la création de la société par actions simplifiée à capital variable (ci-après la Société) ayant les principales caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée à capital variable

Dénomination : CITAGONE

Siège initial : 95 boulevard Beaumarchais – 75003 PARIS

Objet :

- la promotion immobilière et, notamment, l'étude, la mise au point de tous projets immobiliers civils, commerciaux, industriels ou publics concernant tant la conception (plans, architecture, préparation et gestion des projets, des appels d'offres, de leurs process de mise en œuvre et planification, ...) que les opérations et montages d'ordre administratif, technique, financier et/ou commercial nécessaires à la réalisation de tous immeubles individuels ou collectifs, à usage d'habitation, de commerce, d'industries, de bureaux, d'entrepôts, d'activités de services logistiques, communs ou autres,
- le développement, le lotissement, l'aménagement, la rénovation, la réhabilitation, la construction, la commercialisation de biens immobiliers de toute nature,
- toutes prestations de formation, de conseil opérationnel, d'assistance technique et/ou financière à destination de particuliers, d'entreprises, de collectivités dans le domaine de la promotion et de la construction immobilière,
- toutes opérations de marchands de biens ou de lotisseurs ou d'aménageurs,
- la direction, la surveillance, la maîtrise d'œuvre, d'organisation, d'exécution ou de suivi de travaux de construction, toutes missions de conseil, de contrôle auprès de maîtres d'ouvrage,
- la prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés exerçant tout ou partie des activités mentionnées aux §§ précédents, françaises ou étrangères, civiles, y compris sociétés civiles de construction vente, sociétés coopératives, commerciales, financières ou immobilières, par tout moyen et sous quelque forme que ce soit, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'acquisition ou de souscription de valeurs mobilières, de fusion, scission ou apport,

[1] Indiquer ses dénomination, forme, capital, siège et n° d'immatriculation au RCS.

[2] Nom, prénom du représentant légal.

d'alliance, de partenariat, de sociétés en participation ou groupement d'intérêt économique, l'administration, la gestion, l'animation et/ou le contrôle de ces intérêts et participations,

Capital social initial : 1.000.000 € au minimum, à souscrire et à libérer intégralement à la constitution.

Nombre d'actions émises à la constitution : 670 au minimum, avec valeur nominale unitaire de 1.500 €

Exercice social : 1er janvier/31 décembre

Qualité d'associé : réservée aux associés membres de sociétés d'architectes (SAR) elles-mêmes associées de la Compagnie des Architecteurs, aux SAR concernées elles-mêmes et aux SAR PROMOTION contrôlées par ceux et/ou celles-ci.

Premier Président :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

Premiers Membres du Comité de Direction :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE (11)
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

- M. Florent HUCHON
Né le 08/01/1969 à LYON (3ème)
Demeurant : 29 route des Poses, ASSERANS
01550 FARGES

- M. Pascal JOSSAUD
Né le 16/07/1960 à DIE (26)
Demeurant : Quartier Cougnet
26150 DIE

- M. Pierre-Luc LANGLET
Né le 29/04/1949 à BOURG LA REINE (92)
Demeurant : 13 rue du Général Pershing
78000 VERSAILLES

- M. Pierre MAJAL
Né le 28/04/1958 à TOULON (83)
Demeurant : Quartier Terres Blanches
84480 BONNIEUX

- M. Rémy NAVARRO
Né le 11/02/1964 à NARBONNE (11)
Demeurant : 2 rue des Jardins
11120 MOUSSAM

- M. Jacques PAUL
Né le 03/09/1949 à AVIGNON (84)
Demeurant : 20 rue Bonaparte

75006 PARIS

- M. Jacques PICHON
Né le 27/12/1959 à DINAN (22)
Demeurant : 7 La Vallée des Granges
22100 LEHON

- M. Paul ROUGIER
Né le 23/12/1973 à ANGOULEME (16)
Demeurant : 36 allée des Ombrages
16710 St YRIEIX

RCS d'immatriculation : Paris

2 – Reconnait avoir eu et pris connaissance des Statuts de la SOCIETE devant être signés, enregistrés et déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Paris en vue de l'immatriculation de celle-ci ainsi que du Règlement Intérieur devant être régularisé concomitamment à la signature desdits Statuts, et dont copies ci-annexées et revêtues de mon visa et de ma signature pour accord.

3 – Souscrit au capital de la SOCIETE à concurrence de15.000.....Euros (quinze mille..... €)[3] et de10...parts..... (....dix.....)[4] actions de 1.500 € de valeur nominale unitaire.

4 – Donne, par la présente valant Mandat, tous pouvoirs :

A Monsieur ...Gilles FAGES
Demeurant : 6lu.chemin de Plaisance 11300 SIGEAN

Co-fondateur,

son mandataire, à l'effet, en mon nom et pour mon compte, de :

(i) déposer sur le compte bancaire de la SOCIETE en création ouvert à cet effet le chèque n° 000.H.3.U.....[5] tiré sur son compte chez la Banque .CREDIT...AGRICOLE...CHARENTE...PERIGORD. [6] représentant le montant de sa souscription, soit la somme de 15000€[7], et qu'elle lui a remis à cet effet, ce chèque libellé à l'ordre de « CITAGONE, société en formation »,

(ii) signer les Statuts constitutifs de la SOCIETE,

(iii) signer le Règlement Intérieur de la SOCIETE, complétant les Statuts de celle-ci.

Son Mandataire remettra, pour acquit de sa mission,

- une copie du reçu de la Banque de la SOCIETE enregistrant sur le compte bancaire de celle-ci le dépôt de son chèque de libération de sa souscription à son capital,

[3] Indiquer la somme en lettres et en chiffres.
[4] Indiquer le nombre d'actions souscrites en lettres et chiffres.
[5] Compléter le numéro du chèque.
[6] Compléter les coordonnées de la banque.
[7] Indiquer la somme souscrite, en chiffre.

- un original ou une copie certifiée conforme par le Président de la SOCIETE des Statuts et du Règlement Intérieur signés par tous les associés co-fondateurs, personnellement ou par leurs mandataires.

Fait à ANGOULEME
Le 05/01/2012
En deux exemplaires dont un pour mandataire

LE SOUSSIGNE CO-FONDATEUR ET SOUSCRIPTEUR[8]

Société ..GREEN HOME
Par son représentant légal,
M.me ROUGIER ALINE

Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus

LE MANDATAIRE[9]

Bon pour acceptation de pouvoir

[8] Le Soussigné co-fondateur fera précéder sa signature par la mention manuscrite suivante : « Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus ».

[9] Le Mandataire fera précéder sa signature par la mention manuscrite « Bon pour acceptation de pouvoir ».

POUVOIR

SOUSCRIPTEUR PERSONNE PHYSIQUE

74

JE, SOUSSIGNE(E), Paul ROUGIER

Né(e) le 23/12/1973 (né(e)) à Angoulême

Marié(e) ☒ Célibataire ☐

De nationalité française oui

Demeurant 36 allée des ombrages 16710 STURIEY

Associé(e) de la SAR[1]GREEN HOME....., elle-même associée de la COMPAGNIE DES ARCHITECTEURS,

1 – Participe, en qualité de co-fondateur, à la création de la société par actions simplifiée à capital variable (ci-après la Société) ayant les principales caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée à capital variable

Dénomination : CITAGONE

Siège initial : 95 boulevard Beaumarchais – 75003 PARIS

Objet :

- la promotion immobilière et, notamment, l'étude, la mise au point de tous projets immobiliers civils, commerciaux, industriels ou publics concernant tant la conception (plans, architecture, préparation et gestion des projets, des appels d'offres, de leurs process de mise en œuvre et planification, ...) que les opérations et montages d'ordre administratif, technique, financier et/ou commercial nécessaires à la réalisation de tous immeubles individuels ou collectifs, à usage d'habitation, de commerce, d'industries, de bureaux, d'entrepôts, d'activités de services logistiques, communs ou autres,
- le développement, le lotissement, l'aménagement, la rénovation, la réhabilitation, la construction, la commercialisation de biens immobiliers de toute nature,
- toutes prestations de formation, de conseil opérationnel, d'assistance technique et/ou financière à destination de particuliers, d'entreprises, de collectivités dans le domaine de la promotion et de la construction immobilière,
- toutes opérations de marchands de biens ou de lotisseurs ou d'aménageurs,
- la direction, la surveillance, la maîtrise d'œuvre, d'organisation, d'exécution ou de suivi de travaux de construction, toutes missions de conseil, de contrôle auprès de maîtres d'ouvrage,
- la prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés exerçant tout ou partie des activités

[1] Indiquer ses dénomination, forme, capital, siège et n° d'immatriculation au RCS.

mentionnées aux §§ précédents, françaises ou étrangères, civiles, y compris sociétés civiles de construction vente, sociétés coopératives, commerciales, financières ou immobilières, par tout moyen et sous quelque forme que ce soit, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'acquisition ou de souscription de valeurs mobilières, de fusion, scission ou apport, d'alliance, de partenariat, de sociétés en participation ou groupement d'intérêt économique, l'administration, la gestion, l'animation et/ou le contrôle de ces intérêts et participations,

Capital social initial : 1.000.000 € au minimum, à souscrire et à libérer intégralement à la constitution.

Nombre d'actions émises à la constitution : 670 au minimum, avec valeur nominale unitaire de 1.500 €

Exercice social : 1er janvier/31 décembre

Qualité d'associé : réservée aux associés membres de sociétés d'architectes (SAR) elles-mêmes associées de la Compagnie des Architecteurs, aux SAR concernées elles-mêmes et aux SAR PROMOTION contrôlées par ceux et/ou celles-ci.

Premier Président :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

Premiers Membres du Comité de Direction :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE (11)
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

- M. Florent HUCHON
Né le 08/01/1969 à LYON (3ème)
Demeurant : 29 route des Poses, ASSERANS
01550 FARGES

- M. Pascal JOSSAUD
Né le 16/07/1960 à DIE (26)
Demeurant : Quartier Cougnet
26150 DIE

- M. Pierre-Luc LANGLET
Né le 29/04/1949 à BOURG LA REINE (92)
Demeurant : 13 rue du Général Pershing
78000 VERSAILLES

- M. Pierre MAJAL
Né le 28/04/1958 à TOULON (83)
Demeurant : Quartier Terres Blanches
84480 BONNIEUX

- M. Rémy NAVARRO
Né le 11/02/1964 à NARBONNE (11)

Demeurant : 2 rue des Jardins
11120 MOUSSAM

- M. Jacques PAUL
Né le 03/09/1949 à AVIGNON (84)
Demeurant : 20 rue Bonaparte
75006 PARIS

- M. Jacques PICHON
Né le 27/12/1959 à DINAN (22)
Demeurant : 7 La Vallée des Granges
22100 LEHON

- M. Paul ROUGIER
Né le 23/12/1973 à ANGOULEME (16)
Demeurant : 36 allée des Ombrages
16710 St YRIEIX

RCS d'immatriculation : Paris

2 – Reconnais avoir eu et pris connaissance des Statuts de la SOCIETE devant être signés, enregistrés et déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Paris en vue de l'immatriculation de celle-ci ainsi que du Règlement Intérieur devant être régularisé concomitamment à la signature desdits Statuts, et dont copies ci-annexées et revêtues de mon visa et de ma signature pour accord.

3 – Souscris au capital de la SOCIETE à concurrence de7.500.....Euros (Sept mille cinq cent €)[2] et de5...parts..... (....cinq.....)[3] actions de 1.500 € de valeur nominale unitaire.

4 – Donne, par la présente valant Mandat, tous pouvoirs :

A MonsieurGilles FAGES
Demeurant : ..lui...chemin de plaisance 11300 SIGEAN

Co-fondateur,

mon mandataire, à l'effet, en mon nom et pour mon compte, de :

(i) déposer sur le compte bancaire de la SOCIETE en création ouvert à cet effet le chèque n° ...5546830.....[4] tiré sur mon compte chez la BanqueBARCLAYS.....[5] représentant le montant de ma souscription, soit la somme de 7500€[6], et que je lui ai remis à cet effet, ce chèque libellé à l'ordre de « CITAGONE, société en formation »,

(ii) signer les Statuts constitutifs de la SOCIETE,

(iii) signer le Règlement Intérieur de la SOCIETE, complétant les Statuts de celle-ci.

[2] Indiquer la somme en lettres et en chiffres.
[3] Indiquer le nombre d'actions souscrites en lettres et chiffres.
[4] Compléter le numéro du chèque.
[5] Compléter les coordonnées de la banque.
[6] Indiquer la somme souscrite, en chiffre.

Mon Mandataire me remettra, pour acquit de sa mission,

- une copie du reçu de la Banque de la SOCIETE enregistrant sur le compte bancaire de celle-ci le dépôt de mon chèque de libération de ma souscription à son capital,

- un original ou une copie certifiée conforme par le Président de la SOCIETE des Statuts et du Règlement Intérieur signés par tous les associés co-fondateurs, personnellement ou par leurs mandataires.

Fait à Angoulême
Le 03/11/2012
En deux exemplaires dont un pour mon mandataire

LE SOUSSIGNE CO-FONDATEUR ET SOUSCRIPTEUR[7]

Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus

LE MANDATAIRE[8]

Bon pour acceptation de pouvoir

[7] Le Soussigné co-fondateur fera précéder sa signature par la mention manuscrite suivante : « Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus ».

[8] Le Mandataire fera précéder sa signature par la mention manuscrite « Bon pour acceptation de pouvoir ».

POUVOIR

SOUSCRIPTEUR PERSONNE PHYSIQUE 25

JE, SOUSSIGNE(E), Aline ROUGIER

- DUTUIT né(e)
Né(e) le 04/09/1975 à Talence
Marié(e) ☒ Célibataire ☐

De nationalité française oui

Demeurant 36 allée des ombrages 16710 ST YRIEIX

Associé(e) de la SAR[1]GREEN HOME....., elle-même associée de la COMPAGNIE DES ARCHITECTEURS,

1 – Participe, en qualité de co-fondateur, à la création de la société par actions simplifiée à capital variable (ci-après la Société) ayant les principales caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée à capital variable

Dénomination : CITAGONE

Siège initial : 95 boulevard Beaumarchais – 75003 PARIS

Objet :

- la promotion immobilière et, notamment, l'étude, la mise au point de tous projets immobiliers civils, commerciaux, industriels ou publics concernant tant la conception (plans, architecture, préparation et gestion des projets, des appels d'offres, de leurs process de mise en œuvre et planification, ...) que les opérations et montages d'ordre administratif, technique, financier et/ou commercial nécessaires à la réalisation de tous immeubles individuels ou collectifs, à usage d'habitation, de commerce, d'industries, de bureaux, d'entrepôts, d'activités de services logistiques, communs ou autres,
- le développement, le lotissement, l'aménagement, la rénovation, la réhabilitation, la construction, la commercialisation de biens immobiliers de toute nature,
- toutes prestations de formation, de conseil opérationnel, d'assistance technique et/ou financière à destination de particuliers, d'entreprises, de collectivités dans le domaine de la promotion et de la construction immobilière,
- toutes opérations de marchands de biens ou de lotisseurs ou d'aménageurs,
- la direction, la surveillance, la maîtrise d'œuvre, d'organisation, d'exécution ou de suivi de travaux de construction, toutes missions de conseil, de contrôle auprès de maîtres d'ouvrage,
- la prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés exerçant tout ou partie des activités

[1] Indiquer ses dénomination, forme, capital, siège et n° d'immatriculation au RCS.

mentionnées aux §§ précédents, françaises ou étrangères, civiles, y compris sociétés civiles de construction vente, sociétés coopératives, commerciales, financières ou immobilières, par tout moyen et sous quelque forme que ce soit, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'acquisition ou de souscription de valeurs mobilières, de fusion, scission ou apport, d'alliance, de partenariat, de sociétés en participation ou groupement d'intérêt économique, l'administration, la gestion, l'animation et/ou le contrôle de ces intérêts et participations.

Capital social initial : 1.000.000 € au minimum, à souscrire et à libérer intégralement à la constitution.

Nombre d'actions émises à la constitution : 670 au minimum, avec valeur nominale unitaire de 1.500 €

Exercice social : 1er janvier/31 décembre

Qualité d'associé : réservée aux associés membres de sociétés d'architectes (SAR) elles-mêmes associées de la Compagnie des Architecteurs, aux SAR concernées elles-mêmes et aux SAR PROMOTION contrôlées par ceux et/ou celles-ci.

Premier Président :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

Premiers Membres du Comité de Direction :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE (11)
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

- M. Florent HUCHON
Né le 08/01/1969 à LYON (3ème)
Demeurant : 29 route des Poses, ASSERANS
01550 FARGES

- M. Pascal JOSSAUD
Né le 16/07/1960 à DIE (26)
Demeurant : Quartier Cougnet
26150 DIE

- M. Pierre-Luc LANGLET
Né le 29/04/1949 à BOURG LA REINE (92)
Demeurant : 13 rue du Général Pershing
78000 VERSAILLES

- M. Pierre MAJAL
Né le 28/04/1958 à TOULON (83)
Demeurant : Quartier Terres Blanches
84480 BONNIEUX

- M. Rémy NAVARRO
Né le 11/02/1964 à NARBONNE (11)

Demeurant : 2 rue des Jardins
11120 MOUSSAM

- M. Jacques PAUL
Né le 03/09/1949 à AVIGNON (84)
Demeurant : 20 rue Bonaparte
75006 PARIS

- M. Jacques PICHON
Né le 27/12/1959 à DINAN (22)
Demeurant : 7 La Vallée des Granges
22100 LEHON

- M. Paul ROUGIER
Né le 23/12/1973 à ANGOULEME (16)
Demeurant : 36 allée des Ombrages
16710 St YRIEIX

RCS d'immatriculation : Paris

2 – Reconnais avoir eu et pris connaissance des Statuts de la SOCIETE devant être signés, enregistrés et déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Paris en vue de l'immatriculation de celle-ci ainsi que du Règlement Intérieur devant être régularisé concomitamment à la signature desdits Statuts, et dont copies ci-annexées et revêtues de mon visa et de ma signature pour accord.

3 – Souscris au capital de la SOCIETE à concurrence de7.500.....Euros (Sept.mille.cinq.cent. €)[2] et de5..parts..... (.....cinq.....)[3] actions de 1.500 € de valeur nominale unitaire.

4 – Donne, par la présente valant Mandat, tous pouvoirs :

A Monsieur ...Gilles FAGES
Demeurant : ..du..chemin de Plaisance 11300 SIGEAN

Co-fondateur,

mon mandataire, à l'effet, en mon nom et pour mon compte, de :

(i) déposer sur le compte bancaire de la SOCIETE en création ouvert à cet effet le chèque n° .5506829.....[4] tiré sur mon compte chez la Banque ...BARCLAYS.....[5] représentant le montant de ma souscription, soit la somme de 7.500€[6], et que je lui ai remis à cet effet, ce chèque libellé à l'ordre de « CITAGONE, société en formation »,

(ii) signer les Statuts constitutifs de la SOCIETE,

(iii) signer le Règlement Intérieur de la SOCIETE, complétant les Statuts de celle-ci.

[2] Indiquer la somme en lettres et en chiffres.
[3] Indiquer le nombre d'actions souscrites en lettres et chiffres.
[4] Compléter le numéro du chèque.
[5] Compléter les coordonnées de la banque.
[6] Indiquer la somme souscrite, en chiffre.

Mon Mandataire me remettra, pour acquit de sa mission,

- une copie du reçu de la Banque de la SOCIETE enregistrant sur le compte bancaire de celle-ci le dépôt de mon chèque de libération de ma souscription à son capital,

- un original ou une copie certifiée conforme par le Président de la SOCIETE des Statuts et du Règlement Intérieur signés par tous les associés co-fondateurs, personnellement ou par leurs mandataires.

Fait à ANGOULEME
Le 03/04/2012
En deux exemplaires dont un pour mon mandataire

LE SOUSSIGNE CO-FONDATEUR ET SOUSCRIPTEUR[7]

Bon pouvoir aux effets ci-dessus

LE MANDATAIRE[8]

Bon pour acceptation de pouvoir

[7] Le Soussigné co-fondateur fera précéder sa signature par la mention manuscrite suivante : « Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus ».

[8] Le Mandataire fera précéder sa signature par la mention manuscrite « Bon pour acceptation de pouvoir ».

POUVOIR

SOUSCRIPTEUR SAR

76

LA SOUSSIGNE(E),

- Société [1]Daniel Roux Architecte....., associée de la COMPAGNIE DES ARCHITECTEURS, par son représentant légal, M [2] Roux Daniel
SARL au capital de 7500 € rue de la Trinité 97490 Ste Clotilde 345150197 00035

1 – Participe, en qualité de co-fondateur, à la création de la société par actions simplifiée à capital variable (ci-après la Société) ayant les principales caractéristiques suivantes :

Forme :	Société par Actions Simplifiée à capital variable
Dénomination :	CITAGONE
Siège initial :	95 boulevard Beaumarchais – 75003 PARIS
Objet :	- la promotion immobilière et, notamment, l'étude, la mise au point de tous projets immobiliers civils, commerciaux, industriels ou publics concernant tant la conception (plans, architecture, préparation et gestion des projets, des appels d'offres, de leurs process de mise en œuvre et planification, ...) que les opérations et montages d'ordre administratif, technique, financier et/ou commercial nécessaires à la réalisation de tous immeubles individuels ou collectifs, à usage d'habitation, de commerce, d'industries, de bureaux, d'entrepôts, d'activités de services logistiques, communs ou autres, - le développement, le lotissement, l'aménagement, la rénovation, la réhabilitation, la construction, la commercialisation de biens immobiliers de toute nature, - toutes prestations de formation, de conseil opérationnel, d'assistance technique et/ou financière à destination de particuliers, d'entreprises, de collectivités dans le domaine de la promotion et de la construction immobilière, - toutes opérations de marchands de biens ou de lotisseurs ou d'aménageurs, - la direction, la surveillance, la maîtrise d'œuvre, d'organisation, d'exécution ou de suivi de travaux de construction, toutes missions de conseil, de contrôle auprès de maîtres d'ouvrage, - la prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés exerçant tout ou partie des activités mentionnées aux §§ précédents, françaises ou étrangères, civiles, y compris sociétés civiles de construction vente, sociétés coopératives, commerciales, financières ou immobilières, par tout moyen et sous quelque forme que ce soit, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'acquisition ou de souscription de valeurs mobilières, de fusion, scission ou apport,

[1] Indiquer ses dénomination, forme, capital, siège et n° d'immatriculation au RCS.
[2] Nom, prénom du représentant légal.

d'alliance, de partenariat, de sociétés en participation ou groupement d'intérêt économique, l'administration, la gestion, l'animation et/ou le contrôle de ces intérêts et participations,

Capital social initial : 1.000.000 € au minimum, à souscrire et à libérer intégralement à la constitution.

Nombre d'actions émises à la constitution : 670 au minimum, avec valeur nominale unitaire de 1.500 €

Exercice social : 1er janvier/31 décembre

Qualité d'associé : réservée aux associés membres de sociétés d'architectes (SAR) elles-mêmes associées de la Compagnie des Architecteurs, aux SAR concernées elles-mêmes et aux SAR PROMOTION contrôlées par ceux et/ou celles-ci.

Premier Président :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

Premiers Membres du Comité de Direction :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE (11)
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

- M. Florent HUCHON
Né le 08/01/1969 à LYON (3ème)
Demeurant : 29 route des Poses, ASSERANS
01550 FARGES

- M. Pascal JOSSAUD
Né le 16/07/1960 à DIE (26)
Demeurant : Quartier Cougnet
26150 DIE

- M. Pierre-Luc LANGLET
Né le 29/04/1949 à BOURG LA REINE (92)
Demeurant : 13 rue du Général Pershing
78000 VERSAILLES

- M. Pierre MAJAL
Né le 28/04/1958 à TOULON (83)
Demeurant : Quartier Terres Blanches
84480 BONNIEUX

- M. Rémy NAVARRO
Né le 11/02/1964 à NARBONNE (11)
Demeurant : 2 rue des Jardins
11120 MOUSSAM

- M. Jacques PAUL
Né le 03/09/1949 à AVIGNON (84)
Demeurant : 20 rue Bonaparte

75006 PARIS

- M. Jacques PICHON
Né le 27/12/1959 à DINAN (22)
Demeurant : 7 La Vallée des Granges
22100 LEHON

- M. Paul ROUGIER
Né le 23/12/1973 à ANGOULEME (16)
Demeurant : 36 allée des Ombrages
16710 St YRIEIX

RCS d'immatriculation : Paris

2 – Reconnait avoir eu et pris connaissance des Statuts de la SOCIETE devant être signés, enregistrés et déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Paris en vue de l'immatriculation de celle-ci ainsi que du Règlement Intérieur devant être régularisé concomitamment à la signature desdits Statuts, et dont copies ci-annexées et revêtues de mon visa et de ma signature pour accord.

3 – Souscrit au capital de la SOCIETE à concurrence de sept mille cinq cent Euros (7500 €)[3] et de cinq (5)[4] actions de 1.500 € de valeur nominale unitaire.

4 – Donne, par la présente valant Mandat, tous pouvoirs :

A Monsieur Guy FAGES
Demeurant :

Co-fondateur,

son mandataire, à l'effet, en mon nom et pour mon compte, de :

(i) déposer sur le compte bancaire de la SOCIETE en création ouvert à cet effet le chèque n° 7262030[5] tiré sur son compte chez la Banque BNP Paris Rue J. Jaurès 92300 Levallois[6] représentant le montant de sa souscription, soit la somme de 7500 €[7], et qu'elle lui a remis à cet effet, ce chèque libellé à l'ordre de « CITAGONE, société en formation »,

(ii) signer les Statuts constitutifs de la SOCIETE,

(iii) signer le Règlement Intérieur de la SOCIETE, complétant les Statuts de celle-ci.

Son Mandataire remettra, pour acquit de sa mission,

- une copie du reçu de la Banque de la SOCIETE enregistrant sur le compte bancaire de celle-ci le dépôt de son chèque de libération de sa souscription à son capital,

[3] Indiquer la somme en lettres et en chiffres.
[4] Indiquer le nombre d'actions souscrites en lettres et chiffres.
[5] Compléter le numéro du chèque.
[6] Compléter les coordonnées de la banque.
[7] Indiquer la somme souscrite, en chiffre.

- un original ou une copie certifiée conforme par le Président de la SOCIETE des Statuts et du Règlement Intérieur signés par tous les associés co-fondateurs, personnellement ou par leurs mandataires.

Fait à Ste Clotilde
Le 27/11/12
En deux exemplaires dont un pour mandataire

Bon pour acceptation de pouvoirs

LE SOUSSIGNE CO-FONDATEUR ET SOUSCRIPTEUR[8]

Société
Par son représentant légal,
M.....

LE MANDATAIRE[9]

Bon pour ~~acceptation~~ pouvoir.

ARCHITECTEURS
ROUX Daniel
8 rue de l'Amitié
97490 STE-CLOTILDE
☎ 0262 41 53 04 - droux.archi@wanadoo.fr
RCS St-Denis 08 B 267 • Siret : 345 150 197 00035

[8] Le Soussigné co-fondateur fera précéder sa signature par la mention manuscrite suivante : « Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus ».

[9] Le Mandataire fera précéder sa signature par la mention manuscrite « Bon pour acceptation de pouvoir ».

POUVOIR

77

SOUSCRIPTEUR SAR

LA SOUSSIGNE(E),

- Société [1] SARL DSA ARCHITECTEUR, au capital de 30.000,00 euros RCS 511 831 125 00016 associée de la COMPAGNIE DES ARCHITECTEURS, par son représentant légal, M^me Daniel SAUNIER

1 – Participe, en qualité de co-fondateur, à la création de la société par actions simplifiée à capital variable (ci-après la Société) ayant les principales caractéristiques suivantes :

Forme :	Société par Actions Simplifiée à capital variable
Dénomination :	CITAGONE
Siège initial :	95 boulevard Beaumarchais – 75003 PARIS
Objet :	- la promotion immobilière et, notamment, l'étude, la mise au point de tous projets immobiliers civils, commerciaux, industriels ou publics concernant tant la conception (plans, architecture, préparation et gestion des projets, des appels d'offres, de leurs process de mise en œuvre et planification, ...) que les opérations et montages d'ordre administratif, technique, financier et/ou commercial nécessaires à la réalisation de tous immeubles individuels ou collectifs, à usage d'habitation, de commerce, d'industries, de bureaux, d'entrepôts, d'activités de services logistiques, communs ou autres, - le développement, le lotissement, l'aménagement, la rénovation, la réhabilitation, la construction, la commercialisation de biens immobiliers de toute nature, - toutes prestations de formation, de conseil opérationnel, d'assistance technique et/ou financière à destination de particuliers, d'entreprises, de collectivités dans le domaine de la promotion et de la construction immobilière, - toutes opérations de marchands de biens ou de lotisseurs ou d'aménageurs, - la direction, la surveillance, la maîtrise d'œuvre, d'organisation, d'exécution ou de suivi de travaux de construction, toutes missions de conseil, de contrôle auprès de maîtres d'ouvrage, - la prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés exerçant tout ou partie des activités mentionnées aux §§ précédents, françaises ou étrangères, civiles, y compris sociétés civiles de construction vente, sociétés coopératives, commerciales, financières ou immobilières, par tout moyen et sous quelque forme que ce soit, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'acquisition ou de souscription de valeurs mobilières, de fusion, scission ou apport,

[1] Indiquer ses dénomination, forme, capital, siège et n° d'immatriculation au RCS.
[2] Nom, prénom du représentant légal.

DS

d'alliance, de partenariat, de sociétés en participation ou groupement d'intérêt économique, l'administration, la gestion, l'animation et/ou le contrôle de ces intérêts et participations,

Capital social initial : 1.000.000 € au minimum, à souscrire et à libérer intégralement à la constitution.

Nombre d'actions émises à la constitution : 670 au minimum, avec valeur nominale unitaire de 1.500 €

Exercice social : 1er janvier/31 décembre

Qualité d'associé : réservée aux associés membres de sociétés d'architectes (SAR) elles-mêmes associées de la Compagnie des Architecteurs, aux SAR concernées elles-mêmes et aux SAR PROMOTION contrôlées par ceux et/ou celles-ci.

Premier Président :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

Premiers Membres du Comité de Direction :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE (11)
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

- M. Florent HUCHON
Né le 08/01/1969 à LYON (3ème)
Demeurant : 29 route des Poses, ASSERANS
01550 FARGES

- M. Pascal JOSSAUD
Né le 16/07/1960 à DIE (26)
Demeurant : Quartier Cougnet
26150 DIE

- M. Pierre-Luc LANGLET
Né le 29/04/1949 à BOURG LA REINE (92)
Demeurant : 13 rue du Général Pershing
78000 VERSAILLES

- M. Pierre MAJAL
Né le 28/04/1958 à TOULON (83)
Demeurant : Quartier Terres Blanches
84480 BONNIEUX

- M. Rémy NAVARRO
Né le 11/02/1964 à NARBONNE (11)
Demeurant : 2 rue des Jardins
11120 MOUSSAM

- M. Jacques PAUL
Né le 03/09/1949 à AVIGNON (84)
Demeurant : 20 rue Bonaparte

DS

75006 PARIS

- M. Jacques PICHON
Né le 27/12/1959 à DINAN (22)
Demeurant : 7 La Vallée des Granges
22100 LEHON

- M. Paul ROUGIER
Né le 23/12/1973 à ANGOULEME (16)
Demeurant : 36 allée des Ombrages
16710 St YRIEIX

RCS d'immatriculation : Paris

2 – Reconnait avoir eu et pris connaissance des Statuts de la SOCIETE devant être signés, enregistrés et déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Paris en vue de l'immatriculation de celle-ci ainsi que du Règlement Intérieur devant être régularisé concomitamment à la signature desdits Statuts, et dont copies ci-annexées et revêtues de mon visa et de ma signature pour accord.

3 – Souscrit au capital de la SOCIETE à concurrence de ...3.000,00.....Euros (.Trois.mille.euros... €)[3] et de .deux (....2.....)[4] actions de 1.500 € de valeur nominale unitaire.

4 – Donne, par la présente valant Mandat, tous pouvoirs :

A Monsieur ... GILLES FAGES
Demeurant : 44 chemin de Clairance
11130 SIGEAN.
Co-fondateur,

son mandataire, à l'effet, en mon nom et pour mon compte, de :

(i) déposer sur le compte bancaire de la SOCIETE en création ouvert à cet effet le chèque n° .8178378.....[5] tiré sur son compte chez la Banque Crédit Mutuel CHALON. Pro. 24. Boulevard de la république 71100 chalon. /Saône [6] représentant le montant de sa souscription, soit la somme de 3000. €[7], et qu'elle lui a remis à cet effet, ce chèque libellé à l'ordre de « CITAGONE, société en formation »,

(ii) signer les Statuts constitutifs de la SOCIETE,

(iii) signer le Règlement Intérieur de la SOCIETE, complétant les Statuts de celle-ci.

Son Mandataire remettra, pour acquit de sa mission,

- une copie du reçu de la Banque de la SOCIETE enregistrant sur le compte bancaire de celle-ci le dépôt de son chèque de libération de sa souscription à son capital,

[3] Indiquer la somme en lettres et en chiffres.
[4] Indiquer le nombre d'actions souscrites en lettres et chiffres.
[5] Compléter le numéro du chèque.
[6] Compléter les coordonnées de la banque.
[7] Indiquer la somme souscrite, en chiffre.

DS

- un original ou une copie certifiée conforme par le Président de la SOCIETE des Statuts et du Règlement Intérieur signés par tous les associés co-fondateurs, personnellement ou par leurs mandataires.

Fait à Chelon / Savoie
Le 04 - janvier 2012
En deux exemplaires dont un pour mandataire

LE SOUSSIGNE CO-FONDATEUR ET SOUSCRIPTEUR[8]

Société .D.S.A. ARCHITECTEUR
Par son représentant légal,
M...Daniel SAUNIER

Bon pour pouvoir aux effets ci dessus

LE MANDATAIRE[9]

Bon pour acceptation de pouvoir

[8] Le Soussigné co-fondateur fera précéder sa signature par la mention manuscrite suivante : « Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus ».

[9] Le Mandataire fera précéder sa signature par la mention manuscrite « Bon pour acceptation de pouvoir ».

DS

POUVOIR

SOUSCRIPTEUR SAR

LA SOUSSIGNE(E),

- Société [1]ART architecteurs..... 78 associée de la COMPAGNIE DES ARCHITECTEURS, par son représentant légal, M[lle] [2]Rychubeur Laurence

1 – Participe, en qualité de co-fondateur, à la création de la société par actions simplifiée à capital variable (ci-après la Société) ayant les principales caractéristiques suivantes :

Forme :	Société par Actions Simplifiée à capital variable
Dénomination :	CITAGONE
Siège initial :	95 boulevard Beaumarchais – 75003 PARIS
Objet :	- la promotion immobilière et, notamment, l'étude, la mise au point de tous projets immobiliers civils, commerciaux, industriels ou publics concernant tant la conception (plans, architecture, préparation et gestion des projets, des appels d'offres, de leurs process de mise en œuvre et planification, ...) que les opérations et montages d'ordre administratif, technique, financier et/ou commercial nécessaires à la réalisation de tous immeubles individuels ou collectifs, à usage d'habitation, de commerce, d'industries, de bureaux, d'entrepôts, d'activités de services logistiques, communs ou autres, - le développement, le lotissement, l'aménagement, la rénovation, la réhabilitation, la construction, la commercialisation de biens immobiliers de toute nature, - toutes prestations de formation, de conseil opérationnel, d'assistance technique et/ou financière à destination de particuliers, d'entreprises, de collectivités dans le domaine de la promotion et de la construction immobilière, - toutes opérations de marchands de biens ou de lotisseurs ou d'aménageurs, - la direction, la surveillance, la maîtrise d'œuvre, d'organisation, d'exécution ou de suivi de travaux de construction, toutes missions de conseil, de contrôle auprès de maîtres d'ouvrage, - la prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés exerçant tout ou partie des activités mentionnées aux §§ précédents, françaises ou étrangères, civiles, y compris sociétés civiles de construction vente, sociétés coopératives, commerciales, financières ou immobilières, par tout moyen et sous quelque forme que ce soit, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'acquisition ou de souscription de valeurs mobilières, de fusion, scission ou apport,

[1] Indiquer ses dénomination, forme, capital, siège et n° d'immatriculation au RCS.
[2] Nom, prénom du représentant légal.

d'alliance, de partenariat, de sociétés en participation ou groupement d'intérêt économique, l'administration, la gestion, l'animation et/ou le contrôle de ces intérêts et participations,

Capital social initial : 1.000.000 € au minimum, à souscrire et à libérer intégralement à la constitution.

Nombre d'actions émises à la constitution : 670 au minimum, avec valeur nominale unitaire de 1.500 €

Exercice social : 1er janvier/31 décembre

Qualité d'associé : réservée aux associés membres de sociétés d'architectes (SAR) elles-mêmes associées de la Compagnie des Architecteurs, aux SAR concernées elles-mêmes et aux SAR PROMOTION contrôlées par ceux et/ou celles-ci.

Premier Président :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

Premiers Membres du Comité de Direction :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE (11)
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

- M. Florent HUCHON
Né le 08/01/1969 à LYON (3ème)
Demeurant : 29 route des Poses, ASSERANS
01550 FARGES

- M. Pascal JOSSAUD
Né le 16/07/1960 à DIE (26)
Demeurant : Quartier Cougnet
26150 DIE

- M. Pierre-Luc LANGLET
Né le 29/04/1949 à BOURG LA REINE (92)
Demeurant : 13 rue du Général Pershing
78000 VERSAILLES

- M. Pierre MAJAL
Né le 28/04/1958 à TOULON (83)
Demeurant : Quartier Terres Blanches
84480 BONNIEUX

- M. Rémy NAVARRO
Né le 11/02/1964 à NARBONNE (11)
Demeurant : 2 rue des Jardins
11120 MOUSSAM

- M. Jacques PAUL
Né le 03/09/1949 à AVIGNON (84)
Demeurant : 20 rue Bonaparte

75006 PARIS

- M. Jacques PICHON
Né le 27/12/1959 à DINAN (22)
Demeurant : 7 La Vallée des Granges
22100 LEHON

- M. Paul ROUGIER
Né le 23/12/1973 à ANGOULEME (16)
Demeurant : 36 allée des Ombrages
16710 St YRIEIX

RCS d'immatriculation : Paris

2 – Reconnait avoir eu et pris connaissance des Statuts de la SOCIETE devant être signés, enregistrés et déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Paris en vue de l'immatriculation de celle-ci ainsi que du Règlement Intérieur devant être régularisé concomitamment à la signature desdits Statuts, et dont copies ci-annexées et revêtues de mon visa et de ma signature pour accord.

3 – Souscrit au capital de la SOCIETE à concurrence de1.500.....Euros (.....mille cinq cent euros €)[3] et de1 action..... (.....une.....)[4] actions de 1.500 € de valeur nominale unitaire.

4 – Donne, par la présente valant Mandat, tous pouvoirs :

A Monsieur Gilles PAGES
Demeurant : 95 boulevard Beaumarchais - 75003 PARIS

Co-fondateur,

son mandataire, à l'effet, en mon nom et pour mon compte, de :

(i) déposer sur le compte bancaire de la SOCIETE en création ouvert à cet effet le chèque n° 0000117.....[5] tiré sur son compte chez la Banque Crédit Agricole Toulouse Garonne.....[6] représentant le montant de sa souscription, soit la somme de 1500 €[7], et qu'elle lui a remis à cet effet, ce chèque libellé à l'ordre de « CITAGONE, société en formation »,

(ii) signer les Statuts constitutifs de la SOCIETE,

(iii) signer le Règlement Intérieur de la SOCIETE, complétant les Statuts de celle-ci.

Son Mandataire remettra, pour acquit de sa mission,

- une copie du reçu de la Banque de la SOCIETE enregistrant sur le compte bancaire de celle-ci le dépôt de son chèque de libération de sa souscription à son capital,

[3] Indiquer la somme en lettres et en chiffres.
[4] Indiquer le nombre d'actions souscrites en lettres et chiffres.
[5] Compléter le numéro du chèque.
[6] Compléter les coordonnées de la banque.
[7] Indiquer la somme souscrite, en chiffre.

- un original ou une copie certifiée conforme par le Président de la SOCIETE des Statuts et du Règlement Intérieur signés par tous les associés co-fondateurs, personnellement ou par leurs mandataires.

Fait à Toulouse
Le 30 janvier 2012
En deux exemplaires dont un pour mandataire

A.R.T. Architecteurs
5, avenue de la Gloire
31500 Toulouse
Mail : l.ryckwaert@wanadoo.fr
site : www.architecteurs.fr
Tél. 05 62 47 43 43
Fax 05 61 80 47 96

LE SOUSSIGNE CO-FONDATEUR ET SOUSCRIPTEUR[8]

Société A.R.T. ARCHITECTEURS
Par son représentant légal,
Mme Laurence RYCKWAERT

Bon pour pouvoir aux effets ci dessus

LE MANDATAIRE[9]

Bon pour acceptation de pouvoir

A.R.T. Architecteurs
5, avenue de la Gloire
31500 Toulouse
Mail : l.ryckwaert@wanadoo.fr
site : www.architecteurs.fr
Tél. 05 62 47 43 43
Fax 05 61 80 47 96

[8] Le Soussigné co-fondateur fera précéder sa signature par la mention manuscrite suivante : « Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus ».

[9] Le Mandataire fera précéder sa signature par la mention manuscrite « Bon pour acceptation de pouvoir ».

POUVOIR

SOUSCRIPTEUR SAR

79

LA SOUSSIGNE(E),

- Société [1] ...AEA...Architectes...SARL....RCS.Nevers.401555.017 associée de la COMPAGNIE DES ARCHITECTEURS, par son représentant légal, Mr. SERRATRICE Bruno.

1 – Participe, en qualité de co-fondateur, à la création de la société par actions simplifiée à capital variable (ci-après la Société) ayant les principales caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée à capital variable

Dénomination : CITAGONE

Siège initial : 95 boulevard Beaumarchais – 75003 PARIS

Objet :

- la promotion immobilière et, notamment, l'étude, la mise au point de tous projets immobiliers civils, commerciaux, industriels ou publics concernant tant la conception (plans, architecture, préparation et gestion des projets, des appels d'offres, de leurs process de mise en œuvre et planification, ...) que les opérations et montages d'ordre administratif, technique, financier et/ou commercial nécessaires à la réalisation de tous immeubles individuels ou collectifs, à usage d'habitation, de commerce, d'industries, de bureaux, d'entrepôts, d'activités de services logistiques, communs ou autres,
- le développement, le lotissement, l'aménagement, la rénovation, la réhabilitation, la construction, la commercialisation de biens immobiliers de toute nature,
- toutes prestations de formation, de conseil opérationnel, d'assistance technique et/ou financière à destination de particuliers, d'entreprises, de collectivités dans le domaine de la promotion et de la construction immobilière,
- toutes opérations de marchands de biens ou de lotisseurs ou d'aménageurs,
- la direction, la surveillance, la maîtrise d'œuvre, d'organisation, d'exécution ou de suivi de travaux de construction, toutes missions de conseil, de contrôle auprès de maîtres d'ouvrage,
- la prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés exerçant tout ou partie des activités mentionnées aux §§ précédents, françaises ou étrangères, civiles, y compris sociétés civiles de construction vente, sociétés coopératives, commerciales, financières ou immobilières, par tout moyen et sous quelque forme que ce soit, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'acquisition ou de souscription de valeurs mobilières, de fusion, scission ou apport,

[1] Indiquer ses dénomination, forme, capital, siège et n° d'immatriculation au RCS.

[2] Nom, prénom du représentant légal.

d'alliance, de partenariat, de sociétés en participation ou groupement d'intérêt économique, l'administration, la gestion, l'animation et/ou le contrôle de ces intérêts et participations,

Capital social initial : 1.000.000 € au minimum, à souscrire et à libérer intégralement à la constitution.

Nombre d'actions émises à la constitution : 670 au minimum, avec valeur nominale unitaire de 1.500 €

Exercice social : 1er janvier/31 décembre

Qualité d'associé : réservée aux associés membres de sociétés d'architectes (SAR) elles-mêmes associées de la Compagnie des Architecteurs, aux SAR concernées elles-mêmes et aux SAR PROMOTION contrôlées par ceux et/ou celles-ci.

Premier Président :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

Premiers Membres du Comité de Direction :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE (11)
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

- M. Florent HUCHON
Né le 08/01/1969 à LYON (3ème)
Demeurant : 29 route des Poses, ASSERANS
01550 FARGES

- M. Pascal JOSSAUD
Né le 16/07/1960 à DIE (26)
Demeurant : Quartier Cougnet
26150 DIE

- M. Pierre-Luc LANGLET
Né le 29/04/1949 à BOURG LA REINE (92)
Demeurant : 13 rue du Général Pershing
78000 VERSAILLES

- M. Pierre MAJAL
Né le 28/04/1958 à TOULON (83)
Demeurant : Quartier Terres Blanches
84480 BONNIEUX

- M. Rémy NAVARRO
Né le 11/02/1964 à NARBONNE (11)
Demeurant : 2 rue des Jardins
11120 MOUSSAM

- M. Jacques PAUL
Né le 03/09/1949 à AVIGNON (84)
Demeurant : 20 rue Bonaparte

75006 PARIS

- M. Jacques PICHON
Né le 27/12/1959 à DINAN (22)
Demeurant : 7 La Vallée des Granges
22100 LEHON

- M. Paul ROUGIER
Né le 23/12/1973 à ANGOULEME (16)
Demeurant : 36 allée des Ombrages
16710 St YRIEIX

RCS d'immatriculation : Paris

2 – Reconnait avoir eu et pris connaissance des Statuts de la SOCIETE devant être signés, enregistrés et déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Paris en vue de l'immatriculation de celle-ci ainsi que du Règlement Intérieur devant être régularisé concomitamment à la signature desdits Statuts, et dont copies ci-annexées et revêtues de mon visa et de ma signature pour accord.

3 – Souscrit au capital de la SOCIETE à concurrence de Quinze Mille.....Euros (..15.000,00.... €)[3] et dedix..... (...10.....)[4] actions de 1.500 € de valeur nominale unitaire.

4 – Donne, par la présente valant Mandat, tous pouvoirs :

A Monsieur Gilles SAGES
Demeurant : SIGEAN (11130).

Co-fondateur,

son mandataire, à l'effet, en mon nom et pour mon compte, de :

(i) déposer sur le compte bancaire de la SOCIETE en création ouvert à cet effet le chèque n° 8789176.....[5] tiré sur son compte chez la Banque Crédit Agricole Centre Est à Bages de Narbonne (33550) [6] représentant le montant de sa souscription, soit la somme de 15000€[7], et qu'elle lui a remis à cet effet, ce chèque libellé à l'ordre de « CITAGONE, société en formation »,

(ii) signer les Statuts constitutifs de la SOCIETE,

(iii) signer le Règlement Intérieur de la SOCIETE, complétant les Statuts de celle-ci.

Son Mandataire remettra, pour acquit de sa mission,

- une copie du reçu de la Banque de la SOCIETE enregistrant sur le compte bancaire de celle-ci le dépôt de son chèque de libération de sa souscription à son capital,

[3] Indiquer la somme en lettres et en chiffres.
[4] Indiquer le nombre d'actions souscrites en lettres et chiffres.
[5] Compléter le numéro du chèque.
[6] Compléter les coordonnées de la banque.
[7] Indiquer la somme souscrite, en chiffre.

- un original ou une copie certifiée conforme par le Président de la SOCIETE des Statuts et du Règlement Intérieur signés par tous les associés co-fondateurs, personnellement ou par leurs mandataires.

Fait à Bagnolet Cedex.
Le 03 Janvier 2012.
En deux exemplaires dont un pour mandataire

LE SOUSSIGNE CO-FONDATEUR ET SOUSCRIPTEUR[8]

AEA ARCHITECTEURS
58 Rue de la République – 69002 Lyon
Tél. 04 74 11 18 20 – Fax 04 74 29 82 69

Société AEA Architecteurs
Par son représentant légal,
Mr. Beatrice Bruno.

Bon par pouvoir aux effets ci dessus.
le 03/01/2012.

LE MANDATAIRE[9]

Bon pour acceptation de pouvoir

[8] Le Soussigné co-fondateur fera précéder sa signature par la mention manuscrite suivante : « Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus ».

[9] Le Mandataire fera précéder sa signature par la mention manuscrite « Bon pour acceptation de pouvoir ».

POUVOIR

80

SOUSCRIPTEUR SAR

LA SOUSSIGNE(E),

- Société [1] S2 Pconcept Architecteurs, associée de la COMPAGNIE DES ARCHITECTEURS, par son représentant légal, M Serizat [2] jean charles

1 – Participe, en qualité de co-fondateur, à la création de la société par actions simplifiée à capital variable (ci-après la Société) ayant les principales caractéristiques suivantes :

Forme :	Société par Actions Simplifiée à capital variable
Dénomination :	CITAGONE
Siège initial :	95 boulevard Beaumarchais – 75003 PARIS
Objet :	- la promotion immobilière et, notamment, l'étude, la mise au point de tous projets immobiliers civils, commerciaux, industriels ou publics concernant tant la conception (plans, architecture, préparation et gestion des projets, des appels d'offres, de leurs process de mise en œuvre et planification, ...) que les opérations et montages d'ordre administratif, technique, financier et/ou commercial nécessaires à la réalisation de tous immeubles individuels ou collectifs, à usage d'habitation, de commerce, d'industries, de bureaux, d'entrepôts, d'activités de services logistiques, communs ou autres, - le développement, le lotissement, l'aménagement, la rénovation, la réhabilitation, la construction, la commercialisation de biens immobiliers de toute nature, - toutes prestations de formation, de conseil opérationnel, d'assistance technique et/ou financière à destination de particuliers, d'entreprises, de collectivités dans le domaine de la promotion et de la construction immobilière, - toutes opérations de marchands de biens ou de lotisseurs ou d'aménageurs, - la direction, la surveillance, la maîtrise d'œuvre, d'organisation, d'exécution ou de suivi de travaux de construction, toutes missions de conseil, de contrôle auprès de maîtres d'ouvrage, - la prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés exerçant tout ou partie des activités mentionnées aux §§ précédents, françaises ou étrangères, civiles, y compris sociétés civiles de construction vente, sociétés coopératives, commerciales, financières ou immobilières, par tout moyen et sous quelque forme que ce soit, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'acquisition ou de souscription de valeurs mobilières, de fusion, scission ou apport,

[1] Indiquer ses dénomination, forme, capital, siège et n° d'immatriculation au RCS.

[2] Nom, prénom du représentant légal.

d'alliance, de partenariat, de sociétés en participation ou groupement d'intérêt économique, l'administration, la gestion, l'animation et/ou le contrôle de ces intérêts et participations,

Capital social initial : 1.000.000 € au minimum, à souscrire et à libérer intégralement à la constitution.

Nombre d'actions émises à la constitution : 670 au minimum, avec valeur nominale unitaire de 1.500 €

Exercice social : 1er janvier/31 décembre

Qualité d'associé : réservée aux associés membres de sociétés d'architectes (SAR) elles-mêmes associées de la Compagnie des Architecteurs, aux SAR concernées elles-mêmes et aux SAR PROMOTION contrôlées par ceux et/ou celles-ci.

Premier Président :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

Premiers Membres du Comité de Direction :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE (11)
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

- M. Florent HUCHON
Né le 08/01/1969 à LYON (3ème)
Demeurant : 29 route des Poses, ASSERANS
01550 FARGES

- M. Pascal JOSSAUD
Né le 16/07/1960 à DIE (26)
Demeurant : Quartier Cougnet
26150 DIE

- M. Pierre-Luc LANGLET
Né le 29/04/1949 à BOURG LA REINE (92)
Demeurant : 13 rue du Général Pershing
78000 VERSAILLES

- M. Pierre MAJAL
Né le 28/04/1958 à TOULON (83)
Demeurant : Quartier Terres Blanches
84480 BONNIEUX

- M. Rémy NAVARRO
Né le 11/02/1964 à NARBONNE (11)
Demeurant : 2 rue des Jardins
11120 MOUSSAM

- M. Jacques PAUL
Né le 03/09/1949 à AVIGNON (84)
Demeurant : 20 rue Bonaparte

75006 PARIS

- M. Jacques PICHON
Né le 27/12/1959 à DINAN (22)
Demeurant : 7 La Vallée des Granges
22100 LEHON

- M. Paul ROUGIER
Né le 23/12/1973 à ANGOULEME (16)
Demeurant : 36 allée des Ombrages
16710 St YRIEIX

RCS d'immatriculation : Paris

2 – Reconnait avoir eu et pris connaissance des Statuts de la SOCIETE devant être signés, enregistrés et déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Paris en vue de l'immatriculation de celle-ci ainsi que du Règlement Intérieur devant être régularisé concomitamment à la signature desdits Statuts, et dont copies ci-annexées et revêtues de mon visa et de ma signature pour accord.

3 – Souscrit au capital de la SOCIETE à concurrence de Sept mille cinq cent.....Euros (.....7.500,00..... €)[3] et deCinq..... (.....5.....)[4] actions de 1.500 € de valeur nominale unitaire.

4 – Donne, par la présente valant Mandat, tous pouvoirs :

A Monsieur .Gilles Fage,
Demeurant :

Co-fondateur,

son mandataire, à l'effet, en mon nom et pour mon compte, de :

(i) déposer sur le compte bancaire de la SOCIETE en création ouvert à cet effet le chèque n° 4127471A.....[5] tiré sur son compte chez la BanqueCrédit Mutuel.....[6] représentant le montant de sa souscription, soit la somme de 7500 €[7], et qu'elle lui a remis à cet effet, ce chèque libellé à l'ordre de « CITAGONE, société en formation »,

(ii) signer les Statuts constitutifs de la SOCIETE,

(iii) signer le Règlement Intérieur de la SOCIETE, complétant les Statuts de celle-ci.

Son Mandataire remettra, pour acquit de sa mission,

- une copie du reçu de la Banque de la SOCIETE enregistrant sur le compte bancaire de celle-ci le dépôt de son chèque de libération de sa souscription à son capital,

[3] Indiquer la somme en lettres et en chiffres.
[4] Indiquer le nombre d'actions souscrites en lettres et chiffres.
[5] Compléter le numéro du chèque.
[6] Compléter les coordonnées de la banque.
[7] Indiquer la somme souscrite, en chiffre.

- un original ou une copie certifiée conforme par le Président de la SOCIETE des Statuts et du Règlement Intérieur signés par tous les associés co-fondateurs, personnellement ou par leurs mandataires.

Fait à Lilonost
Le 6/01/2012
En deux exemplaires dont un pour mandataire

LE SOUSSIGNE CO-FONDATEUR ET SOUSCRIPTEUR[8]

Société S.A.R.L Pconcept
Par son représentant légal,
M. Serizier Jean charles

LE MANDATAIRE[9]

Bon pour acceptation de pouvoir

[8] Le Soussigné co-fondateur fera précéder sa signature par la mention manuscrite suivante : « Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus ».

[9] Le Mandataire fera précéder sa signature par la mention manuscrite « Bon pour acceptation de pouvoir ».

POUVOIR

SOUSCRIPTEUR PERSONNE PHYSIQUE

81

JE, SOUSSIGNE(E), PASCAL SERVIÈRE

- né(e) 16 mai 1961 à SENLIS - 60300

Né(e) le à

Marié(e) ☐ Célibataire ☒

De nationalité française

Demeurant 7, Rue de la Treille 60300 SENLIS

Associé(e) de la SAR[1] P. SERVIÈRE ARCHITECTEUR elle-même associée de la COMPAGNIE DES ARCHITECTEURS,

1 – Participe, en qualité de co-fondateur, à la création de la société par actions simplifiée à capital variable (ci-après la Société) ayant les principales caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée à capital variable

Dénomination : CITAGONE

Siège initial : 95 boulevard Beaumarchais – 75003 PARIS

Objet :

- la promotion immobilière et, notamment, l'étude, la mise au point de tous projets immobiliers civils, commerciaux, industriels ou publics concernant tant la conception (plans, architecture, préparation et gestion des projets, des appels d'offres, de leurs process de mise en œuvre et planification, ...) que les opérations et montages d'ordre administratif, technique, financier et/ou commercial nécessaires à la réalisation de tous immeubles individuels ou collectifs, à usage d'habitation, de commerce, d'industries, de bureaux, d'entrepôts, d'activités de services logistiques, communs ou autres,
- le développement, le lotissement, l'aménagement, la rénovation, la réhabilitation, la construction, la commercialisation de biens immobiliers de toute nature,
- toutes prestations de formation, de conseil opérationnel, d'assistance technique et/ou financière à destination de particuliers, d'entreprises, de collectivités dans le domaine de la promotion et de la construction immobilière,
- toutes opérations de marchands de biens ou de lotisseurs ou d'aménageurs,
- la direction, la surveillance, la maîtrise d'œuvre, d'organisation, d'exécution ou de suivi de travaux de construction, toutes missions de conseil, de contrôle auprès de maîtres d'ouvrage,
- la prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés exerçant tout ou partie des activités

[1] Indiquer ses dénomination, forme, capital, siège et n° d'immatriculation au RCS.

mentionnées aux §§ précédents, françaises ou étrangères, civiles, y compris sociétés civiles de construction vente, sociétés coopératives, commerciales, financières ou immobilières, par tout moyen et sous quelque forme que ce soit, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'acquisition ou de souscription de valeurs mobilières, de fusion, scission ou apport, d'alliance, de partenariat, de sociétés en participation ou groupement d'intérêt économique, l'administration, la gestion, l'animation et/ou le contrôle de ces intérêts et participations,

Capital social initial : 1.000.000 € au minimum, à souscrire et à libérer intégralement à la constitution.

Nombre d'actions émises à la constitution : 670 au minimum, avec valeur nominale unitaire de 1.500 €

Exercice social : 1er janvier/31 décembre

Qualité d'associé : réservée aux associés membres de sociétés d'architectes (SAR) elles-mêmes associées de la Compagnie des Architecteurs, aux SAR concernées elles-mêmes et aux SAR PROMOTION contrôlées par ceux et/ou celles-ci.

Premier Président :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

Premiers Membres du Comité de Direction :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE (11)
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

- M. Florent HUCHON
Né le 08/01/1969 à LYON (3ème)
Demeurant : 29 route des Poses, ASSERANS
01550 FARGES

- M. Pascal JOSSAUD
Né le 16/07/1960 à DIE (26)
Demeurant : Quartier Cougnet
26150 DIE

- M. Pierre-Luc LANGLET
Né le 29/04/1949 à BOURG LA REINE (92)
Demeurant : 13 rue du Général Pershing
78000 VERSAILLES

- M. Pierre MAJAL
Né le 28/04/1958 à TOULON (83)
Demeurant : Quartier Terres Blanches
84480 BONNIEUX

- M. Rémy NAVARRO
Né le 11/02/1964 à NARBONNE (11)

Demeurant : 2 rue des Jardins
11120 MOUSSAM

- M. Jacques PAUL
Né le 03/09/1949 à AVIGNON (84)
Demeurant : 20 rue Bonaparte
75006 PARIS

- M. Jacques PICHON
Né le 27/12/1959 à DINAN (22)
Demeurant : 7 La Vallée des Granges
22100 LEHON

- M. Paul ROUGIER
Né le 23/12/1973 à ANGOULEME (16)
Demeurant : 36 allée des Ombrages
16710 St YRIEIX

RCS d'immatriculation : Paris

2 – Reconnais avoir eu et pris connaissance des Statuts de la SOCIETE devant être signés, enregistrés et déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Paris en vue de l'immatriculation de celle-ci ainsi que du Règlement Intérieur devant être régularisé concomitamment à la signature desdits Statuts, et dont copies ci-annexées et revêtues de mon visa et de ma signature pour accord.

3 – Souscris au capital de la SOCIETE à concurrence de15.000,-.....Euros (Quinze mille €)[2] et dedix..... (.....10.....)[3] actions de 1.500 € de valeur nominale unitaire.

4 – Donne, par la présente valant Mandat, tous pouvoirs :

A Monsieur Gilles FAGES
Demeurant : 44, Chemin de Plaisance 11130 SIGEAN

Co-fondateur,

mon mandataire, à l'effet, en mon nom et pour mon compte, de :

(i) déposer sur le compte bancaire de la SOCIETE en création ouvert à cet effet le chèque n°1219438.....[4] tiré sur mon compte chez la Banque C.I.C. NORD-OUEST Pl. de la halle 6030 SENLIS[5] représentant le montant de ma souscription, soit la somme de 15.000 €[6], et que je lui ai remis à cet effet, ce chèque libellé à l'ordre de « CITAGONE, société en formation »,

(ii) signer les Statuts constitutifs de la SOCIETE,

(iii) signer le Règlement Intérieur de la SOCIETE, complétant les Statuts de celle-ci.

[2] Indiquer la somme en lettres et en chiffres.
[3] Indiquer le nombre d'actions souscrites en lettres et chiffres.
[4] Compléter le numéro du chèque.
[5] Compléter les coordonnées de la banque.
[6] Indiquer la somme souscrite, en chiffre.

Mon Mandataire me remettra, pour acquit de sa mission,

- une copie du reçu de la Banque de la SOCIETE enregistrant sur le compte bancaire de celle-ci le dépôt de mon chèque de libération de ma souscription à son capital,

- un original ou une copie certifiée conforme par le Président de la SOCIETE des Statuts et du Règlement Intérieur signés par tous les associés co-fondateurs, personnellement ou par leurs mandataires.

Fait à Seuli
Le 30 décembre 2011
En deux exemplaires dont un pour mon mandataire

LE SOUSSIGNE CO-FONDATEUR ET SOUSCRIPTEUR[7]

Pascal SERVIÈRE

Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus

LE MANDATAIRE[8]

Bon pour acceptation de pouvoir

[7] Le Soussigné co-fondateur fera précéder sa signature par la mention manuscrite suivante : « Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus ».

[8] Le Mandataire fera précéder sa signature par la mention manuscrite « Bon pour acceptation de pouvoir ».

SARL Pascal Servière
Architecteur
Courteuil 60300 Senlis
Téléphone 03.44.53.82.82

POUVOIR

SOUSCRIPTEUR SAR

8 R

LA SOUSSIGNE(E),

- Société SARL P. SERVIERE ARCHITECTEUR, associée de la COMPAGNIE DES ARCHITECTEURS, par son représentant légal, Mr. Pascal SERVIERE

1 – Participe, en qualité de co-fondateur, à la création de la société par actions simplifiée à capital variable (ci-après la Société) ayant les principales caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée à capital variable

Dénomination : CITAGONE

Siège initial : 95 boulevard Beaumarchais – 75003 PARIS

Objet :

- la promotion immobilière et, notamment, l'étude, la mise au point de tous projets immobiliers civils, commerciaux, industriels ou publics concernant tant la conception (plans, architecture, préparation et gestion des projets, des appels d'offres, de leurs process de mise en œuvre et planification, ...) que les opérations et montages d'ordre administratif, technique, financier et/ou commercial nécessaires à la réalisation de tous immeubles individuels ou collectifs, à usage d'habitation, de commerce, d'industries, de bureaux, d'entrepôts, d'activités de services logistiques, communs ou autres,
- le développement, le lotissement, l'aménagement, la rénovation, la réhabilitation, la construction, la commercialisation de biens immobiliers de toute nature,
- toutes prestations de formation, de conseil opérationnel, d'assistance technique et/ou financière à destination de particuliers, d'entreprises, de collectivités dans le domaine de la promotion et de la construction immobilière,
- toutes opérations de marchands de biens ou de lotisseurs ou d'aménageurs,
- la direction, la surveillance, la maîtrise d'œuvre, d'organisation, d'exécution ou de suivi de travaux de construction, toutes missions de conseil, de contrôle auprès de maîtres d'ouvrage,
- la prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés exerçant tout ou partie des activités mentionnées aux §§ précédents, françaises ou étrangères, civiles, y compris sociétés civiles de construction vente, sociétés coopératives, commerciales, financières ou immobilières, par tout moyen et sous quelque forme que ce soit, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'acquisition ou de souscription de valeurs mobilières, de fusion, scission ou apport,

[1] Indiquer ses dénomination, forme, capital, siège et n° d'immatriculation au RCS.

[2] Nom, prénom du représentant légal.

d'alliance, de partenariat, de sociétés en participation ou groupement d'intérêt économique, l'administration, la gestion, l'animation et/ou le contrôle de ces intérêts et participations,

Capital social initial : 1.000.000 € au minimum, à souscrire et à libérer intégralement à la constitution.

Nombre d'actions émises à la constitution : 670 au minimum, avec valeur nominale unitaire de 1.500 €

Exercice social : 1er janvier/31 décembre

Qualité d'associé : réservée aux associés membres de sociétés d'architectes (SAR) elles-mêmes associées de la Compagnie des Architecteurs, aux SAR concernées elles-mêmes et aux SAR PROMOTION contrôlées par ceux et/ou celles-ci.

Premier Président :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

Premiers Membres du Comité de Direction :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE (11)
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

- M. Florent HUCHON
Né le 08/01/1969 à LYON (3ème)
Demeurant : 29 route des Poses, ASSERANS
01550 FARGES

- M. Pascal JOSSAUD
Né le 16/07/1960 à DIE (26)
Demeurant : Quartier Cougnet
26150 DIE

- M. Pierre-Luc LANGLET
Né le 29/04/1949 à BOURG LA REINE (92)
Demeurant : 13 rue du Général Pershing
78000 VERSAILLES

- M. Pierre MAJAL
Né le 28/04/1958 à TOULON (83)
Demeurant : Quartier Terres Blanches
84480 BONNIEUX

- M. Rémy NAVARRO
Né le 11/02/1964 à NARBONNE (11)
Demeurant : 2 rue des Jardins
11120 MOUSSAM

- M. Jacques PAUL
Né le 03/09/1949 à AVIGNON (84)
Demeurant : 20 rue Bonaparte

75006 PARIS

- M. Jacques PICHON
Né le 27/12/1959 à DINAN (22)
Demeurant : 7 La Vallée des Granges
22100 LEHON

- M. Paul ROUGIER
Né le 23/12/1973 à ANGOULEME (16)
Demeurant : 36 allée des Ombrages
16710 St YRIEIX

RCS d'immatriculation : Paris

2 – Reconnait avoir eu et pris connaissance des Statuts de la SOCIETE devant être signés, enregistrés et déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Paris en vue de l'immatriculation de celle-ci ainsi que du Règlement Intérieur devant être régularisé concomitamment à la signature desdits Statuts, et dont copies ci-annexées et revêtues de mon visa et de ma signature pour accord.

3 – Souscrit au capital de la SOCIETE à concurrence de 15.000 Euros (Quinze mille €)[3] et de dix (10)[4] actions de 1.500 € de valeur nominale unitaire.

4 – Donne, par la présente valant Mandat, tous pouvoirs :

A Monsieur Gilles FAGES
Demeurant :44 Chemin de Plaisance 11130 SIGEAN

Co-fondateur,

son mandataire, à l'effet, en mon nom et pour mon compte, de :

(i) déposer sur le compte bancaire de la SOCIETE en création ouvert à cet effet le chèque n° 124.6.144[5] tiré sur son compte chez la Banque CIC Nord-ouest Pl. de la halle 60300 Senlis [6] représentant le montant de sa souscription, soit la somme de €[7], et qu'elle lui a remis à cet effet, ce chèque libellé à l'ordre de « CITAGONE, société en formation »,

(ii) signer les Statuts constitutifs de la SOCIETE,

(iii) signer le Règlement Intérieur de la SOCIETE, complétant les Statuts de celle-ci.

Son Mandataire remettra, pour acquit de sa mission,

- une copie du reçu de la Banque de la SOCIETE enregistrant sur le compte bancaire de celle-ci le dépôt de son chèque de libération de sa souscription à son capital,

[3] Indiquer la somme en lettres et en chiffres.
[4] Indiquer le nombre d'actions souscrites en lettres et chiffres.
[5] Compléter le numéro du chèque.
[6] Compléter les coordonnées de la banque.
[7] Indiquer la somme souscrite, en chiffre.

- un original ou une copie certifiée conforme par le Président de la SOCIETE des Statuts et du Règlement Intérieur signés par tous les associés co-fondateurs, personnellement ou par leurs mandataires.

Fait à Seclin
Le 30 décembre 2011
En deux exemplaires dont un pour mandataire

LE SOUSSIGNE CO-FONDATEUR ET SOUSCRIPTEUR[8]

Société ..P..SERVIERE ARCHITECTEUR
Par son représentant légal,
Mr...PASCAL SERVIERE

Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus

LE MANDATAIRE[9]

Bon pour acceptation de pouvoir

[8] Le Soussigné co-fondateur fera précéder sa signature par la mention manuscrite suivante : « Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus ».

[9] Le Mandataire fera précéder sa signature par la mention manuscrite « Bon pour acceptation de pouvoir ».

POUVOIR

SOUSCRIPTEUR PERSONNE PHYSIQUE 83

JE, SOUSSIGNE(E),

- SONNERAT né(e)
Né(e) le 6/07/42 à
Marié(e) ☒ Célibataire ☐

De nationalité française oui

Demeurant 352 Route de la Roche s/Foron
74930 TERS-TUSSY

Associé(e) de la SAR[1] ...SARL...SONNERAT...Maurice....., elle-même associée de la COMPAGNIE DES ARCHITECTEURS,

1 – Participe, en qualité de co-fondateur, à la création de la société par actions simplifiée à capital variable (ci-après la Société) ayant les principales caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée à capital variable

Dénomination : CITAGONE

Siège initial : 95 boulevard Beaumarchais – 75003 PARIS

Objet :

- la promotion immobilière et, notamment, l'étude, la mise au point de tous projets immobiliers civils, commerciaux, industriels ou publics concernant tant la conception (plans, architecture, préparation et gestion des projets, des appels d'offres, de leurs process de mise en œuvre et planification, ...) que les opérations et montages d'ordre administratif, technique, financier et/ou commercial nécessaires à la réalisation de tous immeubles individuels ou collectifs, à usage d'habitation, de commerce, d'industries, de bureaux, d'entrepôts, d'activités de services logistiques, communs ou autres,
- le développement, le lotissement, l'aménagement, la rénovation, la réhabilitation, la construction, la commercialisation de biens immobiliers de toute nature,
- toutes prestations de formation, de conseil opérationnel, d'assistance technique et/ou financière à destination de particuliers, d'entreprises, de collectivités dans le domaine de la promotion et de la construction immobilière,
- toutes opérations de marchands de biens ou de lotisseurs ou d'aménageurs,
- la direction, la surveillance, la maîtrise d'œuvre, d'organisation, d'exécution ou de suivi de travaux de construction, toutes missions de conseil, de contrôle auprès de maîtres d'ouvrage,
- la prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés exerçant tout ou partie des activités

[1] Indiquer ses dénomination, forme, capital, siège et n° d'immatriculation au RCS.

mentionnées aux §§ précédents, françaises ou étrangères, civiles, y compris sociétés civiles de construction vente, sociétés coopératives, commerciales, financières ou immobilières, par tout moyen et sous quelque forme que ce soit, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'acquisition ou de souscription de valeurs mobilières, de fusion, scission ou apport, d'alliance, de partenariat, de sociétés en participation ou groupement d'intérêt économique, l'administration, la gestion, l'animation et/ou le contrôle de ces intérêts et participations,

Capital social initial : 1.000.000 € au minimum, à souscrire et à libérer intégralement à la constitution.

Nombre d'actions émises à la constitution : 670 au minimum, avec valeur nominale unitaire de 1.500 €

Exercice social : 1er janvier/31 décembre

Qualité d'associé : réservée aux associés membres de sociétés d'architectes (SAR) elles-mêmes associées de la Compagnie des Architecteurs, aux SAR concernées elles-mêmes et aux SAR PROMOTION contrôlées par ceux et/ou celles-ci.

Premier Président :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

Premiers Membres du Comité de Direction :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE (11)
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

- M. Florent HUCHON
Né le 08/01/1969 à LYON (3ème)
Demeurant : 29 route des Poses, ASSERANS
01550 FARGES

- M. Pascal JOSSAUD
Né le 16/07/1960 à DIE (26)
Demeurant : Quartier Cougnet
26150 DIE

- M. Pierre-Luc LANGLET
Né le 29/04/1949 à BOURG LA REINE (92)
Demeurant : 13 rue du Général Pershing
78000 VERSAILLES

- M. Pierre MAJAL
Né le 28/04/1958 à TOULON (83)
Demeurant : Quartier Terres Blanches
84480 BONNIEUX

- M. Rémy NAVARRO
Né le 11/02/1964 à NARBONNE (11)

Demeurant : 2 rue des Jardins
11120 MOUSSAM

- M. Jacques PAUL
Né le 03/09/1949 à AVIGNON (84)
Demeurant : 20 rue Bonaparte
75006 PARIS

- M. Jacques PICHON
Né le 27/12/1959 à DINAN (22)
Demeurant : 7 La Vallée des Granges
22100 LEHON

- M. Paul ROUGIER
Né le 23/12/1973 à ANGOULEME (16)
Demeurant : 36 allée des Ombrages
16710 St YRIEIX

RCS d'immatriculation : Paris

2 – Reconnais avoir eu et pris connaissance des Statuts de la SOCIETE devant être signés, enregistrés et déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Paris en vue de l'immatriculation de celle-ci ainsi que du Règlement Intérieur devant être régularisé concomitamment à la signature desdits Statuts, et dont copies ci-annexées et revêtues de mon visa et de ma signature pour accord.

3 – Souscris au capital de la SOCIETE à concurrence de Mille cinq cents Euros (1.500 €)[2] et de UNE (1)[3] actions de 1.500 € de valeur nominale unitaire.

4 – Donne, par la présente valant Mandat, tous pouvoirs :

A Monsieur Gilles FAGES
Demeurant :

Co-fondateur,

mon mandataire, à l'effet, en mon nom et pour mon compte, de :

(i) déposer sur le compte bancaire de la SOCIETE en création ouvert à cet effet le chèque n° 536[4] tiré sur mon compte chez la Banque Populaire des Alpes[5] représentant le montant de ma souscription, soit la somme de 1500 €[6], et que je lui ai remis à cet effet, ce chèque libellé à l'ordre de « CITAGONE, société en formation »,

(ii) signer les Statuts constitutifs de la SOCIETE,

(iii) signer le Règlement Intérieur de la SOCIETE, complétant les Statuts de celle-ci.

[2] Indiquer la somme en lettres et en chiffres.
[3] Indiquer le nombre d'actions souscrites en lettres et chiffres.
[4] Compléter le numéro du chèque.
[5] Compléter les coordonnées de la banque.
[6] Indiquer la somme souscrite, en chiffre.

Mon Mandataire me remettra, pour acquit de sa mission,

- une copie du reçu de la Banque de la SOCIETE enregistrant sur le compte bancaire de celle-ci le dépôt de mon chèque de libération de ma souscription à son capital,

- un original ou une copie certifiée conforme par le Président de la SOCIETE des Statuts et du Règlement Intérieur signés par tous les associés co-fondateurs, personnellement ou par leurs mandataires.

Fait à Pois-Jussy
Le 30 janvier 2011
En deux exemplaires dont un pour mon mandataire

LE SOUSSIGNE CO-FONDATEUR ET SOUSCRIPTEUR[7]

Bon pour Pouvoir aux effets ci-dessus

LE MANDATAIRE[8]

Bon pour acceptation de pouvoir

[7] Le Soussigné co-fondateur fera précéder sa signature par la mention manuscrite suivante : « Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus ».

[8] Le Mandataire fera précéder sa signature par la mention manuscrite « Bon pour acceptation de pouvoir ».

POUVOIR

SOUSCRIPTEUR PERSONNE PHYSIQUE

84

JE, SOUSSIGNE(E), Dominique et Eve STRAMBA-BADIALI
Nous,

- né(e) 28.02.1951 à St Brieuc (22)
Né(e) le 16.06.1958 à Lyon (22) Dinan.
Marié(e) ☒ Célibataire ☐

De nationalité française

Demeurant

Associé(e) de la SAR[1] elle-même associée de la COMPAGNIE DES ARCHITECTEURS,

1 – Participe, en qualité de co-fondateur, à la création de la société par actions simplifiée à capital variable (ci-après la Société) ayant les principales caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée à capital variable

Dénomination : CITAGONE

Siège initial : 95 boulevard Beaumarchais – 75003 PARIS

Objet :

- la promotion immobilière et, notamment, l'étude, la mise au point de tous projets immobiliers civils, commerciaux, industriels ou publics concernant tant la conception (plans, architecture, préparation et gestion des projets, des appels d'offres, de leurs process de mise en œuvre et planification, ...) que les opérations et montages d'ordre administratif, technique, financier et/ou commercial nécessaires à la réalisation de tous immeubles individuels ou collectifs, à usage d'habitation, de commerce, d'industries, de bureaux, d'entrepôts, d'activités de services logistiques, communs ou autres,
- le développement, le lotissement, l'aménagement, la rénovation, la réhabilitation, la construction, la commercialisation de biens immobiliers de toute nature,
- toutes prestations de formation, de conseil opérationnel, d'assistance technique et/ou financière à destination de particuliers, d'entreprises, de collectivités dans le domaine de la promotion et de la construction immobilière,
- toutes opérations de marchands de biens ou de lotisseurs ou d'aménageurs,
- la direction, la surveillance, la maîtrise d'œuvre, d'organisation, d'exécution ou de suivi de travaux de construction, toutes missions de conseil, de contrôle auprès de maîtres d'ouvrage,
- la prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés exerçant tout ou partie des activités

[1] Indiquer ses dénomination, forme, capital, siège et n° d'immatriculation au RCS.

mentionnées aux §§ précédents, françaises ou étrangères, civiles, y compris sociétés civiles de construction vente, sociétés coopératives, commerciales, financières ou immobilières, par tout moyen et sous quelque forme que ce soit, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'acquisition ou de souscription de valeurs mobilières, de fusion, scission ou apport, d'alliance, de partenariat, de sociétés en participation ou groupement d'intérêt économique, l'administration, la gestion, l'animation et/ou le contrôle de ces intérêts et participations,

Capital social initial : 1.000.000 € au minimum, à souscrire et à libérer intégralement à la constitution.

Nombre d'actions émises à la constitution : 670 au minimum, avec valeur nominale unitaire de 1.500 €

Exercice social : 1er janvier/31 décembre

Qualité d'associé : réservée aux associés membres de sociétés d'architectes (SAR) elles-mêmes associées de la Compagnie des Architecteurs, aux SAR concernées elles-mêmes et aux SAR PROMOTION contrôlées par ceux et/ou celles-ci.

Premier Président :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

Premiers Membres du Comité de Direction :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE (11)
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

- M. Florent HUCHON
Né le 08/01/1969 à LYON (3ème)
Demeurant : 29 route des Poses, ASSERANS
01550 FARGES

- M. Pascal JOSSAUD
Né le 16/07/1960 à DIE (26)
Demeurant : Quartier Cougnet
26150 DIE

- M. Pierre-Luc LANGLET
Né le 29/04/1949 à BOURG LA REINE (92)
Demeurant : 13 rue du Général Pershing
78000 VERSAILLES

- M. Pierre MAJAL
Né le 28/04/1958 à TOULON (83)
Demeurant : Quartier Terres Blanches
84480 BONNIEUX

- M. Rémy NAVARRO
Né le 11/02/1964 à NARBONNE (11)

Demeurant : 2 rue des Jardins
11120 MOUSSAM

- M. Jacques PAUL
Né le 03/09/1949 à AVIGNON (84)
Demeurant : 20 rue Bonaparte
75006 PARIS

- M. Jacques PICHON
Né le 27/12/1959 à DINAN (22)
Demeurant : 7 La Vallée des Granges
22100 LEHON

- M. Paul ROUGIER
Né le 23/12/1973 à ANGOULEME (16)
Demeurant : 36 allée des Ombrages
16710 St YRIEIX

RCS d'immatriculation : Paris

2 – Reconnais avoir eu et pris connaissance des Statuts de la SOCIETE devant être signés, enregistrés et déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Paris en vue de l'immatriculation de celle-ci ainsi que du Règlement Intérieur devant être régularisé concomitamment à la signature desdits Statuts, et dont copies ci-annexées et revêtues de mon visa et de ma signature pour accord.

3 – Souscris au capital de la SOCIETE à concurrence de ...150.....Euros (...Mille cinq cent...€)[2] et de1..... (...une.....)[3] actions de 1.500 € de valeur nominale unitaire.

4 – Donne, par la présente valant Mandat, tous pouvoirs :

A MonsieurGilles PAGES.
Demeurant :SIGEAN

Co-fondateur,

mon mandataire, à l'effet, en mon nom et pour mon compte, de :

(i) déposer sur le compte bancaire de la SOCIETE en création ouvert à cet effet le chèque n°[4] tiré sur mon compte chez la Banque[5] représentant le montant de ma souscription, soit la somme de €[6], et que je lui ai remis à cet effet, ce chèque libellé à l'ordre de « CITAGONE, société en formation »,

(ii) signer les Statuts constitutifs de la SOCIETE,

(iii) signer le Règlement Intérieur de la SOCIETE, complétant les Statuts de celle-ci.

[2] Indiquer la somme en lettres et en chiffres.
[3] Indiquer le nombre d'actions souscrites en lettres et chiffres.
[4] Compléter le numéro du chèque.
[5] Compléter les coordonnées de la banque.
[6] Indiquer la somme souscrite, en chiffre.

Mon Mandataire me remettra, pour acquit de sa mission,

- une copie du reçu de la Banque de la SOCIETE enregistrant sur le compte bancaire de celle-ci le dépôt de mon chèque de libération de ma souscription à son capital,

- un original ou une copie certifiée conforme par le Président de la SOCIETE des Statuts et du Règlement Intérieur signés par tous les associés co-fondateurs, personnellement ou par leurs mandataires.

Fait à Strasbourg
Le 04.01.2012
En deux exemplaires dont un pour mon mandataire

LE SOUSSIGNE CO-FONDATEUR ET SOUSCRIPTEUR[7]

Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus.

LE MANDATAIRE[8]

Bon pour acceptation de pouvoir

[7] Le Soussigné co-fondateur fera précéder sa signature par la mention manuscrite suivante : « Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus ».

[8] Le Mandataire fera précéder sa signature par la mention manuscrite « Bon pour acceptation de pouvoir ».

POUVOIR

PT

SOUSCRIPTEUR SAR PROMOTION

LA SOUSSIGNEE,

- Société [1] Sarl DOL CREATION, 10000 €, RCS ST MALO. 529 510 409, 17 rue Cuirie - 35120 - DOL DE BRETAGNE. contrôlée par la SAR[2] Vincent GASNIER, Vincent GERARD (Architectes) (et/ou les associés de celle-ci) elle-même-associée de la COMPAGNIE DES ARCHITECTEURS, par son représentant légal, M GERARD, M. GASNIER

1 – Participe, en qualité de co-fondateur, à la création de la société par actions simplifiée à capital variable (ci-après la Société) ayant les principales caractéristiques suivantes :

Forme :	Société par Actions Simplifiée à capital variable
Dénomination :	CITAGONE
Siège initial :	95 boulevard Beaumarchais – 75003 PARIS
Objet :	- la promotion immobilière et, notamment, l'étude, la mise au point de tous projets immobiliers civils, commerciaux, industriels ou publics concernant tant la conception (plans, architecture, préparation et gestion des projets, des appels d'offres, de leurs process de mise en œuvre et planification, ...) que les opérations et montages d'ordre administratif, technique, financier et/ou commercial nécessaires à la réalisation de tous immeubles individuels ou collectifs, à usage d'habitation, de commerce, d'industries, de bureaux, d'entrepôts, d'activités de services logistiques, communs ou autres, - le développement, le lotissement, l'aménagement, la rénovation, la réhabilitation, la construction, la commercialisation de biens immobiliers de toute nature, - toutes prestations de formation, de conseil opérationnel, d'assistance technique et/ou financière à destination de particuliers, d'entreprises, de collectivités dans le domaine de la promotion et de la construction immobilière, - toutes opérations de marchands de biens ou de lotisseurs ou d'aménageurs, - la direction, la surveillance, la maîtrise d'œuvre, d'organisation, d'exécution ou de suivi de travaux de construction, toutes missions de conseil, de contrôle auprès de maîtres d'ouvrage, - la prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés exerçant tout ou partie des activités mentionnées aux §§ précédents, françaises ou étrangères, civiles, y compris sociétés civiles de construction vente, sociétés coopératives, commerciales, financières ou immobilières, par tout

[1] Indiquer ses dénomination, forme, capital, siège et n° d'immatriculation au RCS.
[2] Indiquer dénomination, forme, capital, siège et n° d'immatriculation au RCS/SAR associée dans Compagnie des Architecteurs.
[3] Indiquer nom, prénom du représentant légal/SAR PROMOTION.

VB

moyen et sous quelque forme que ce soit, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'acquisition ou de souscription de valeurs mobilières, de fusion, scission ou apport, d'alliance, de partenariat, de sociétés en participation ou groupement d'intérêt économique, l'administration, la gestion, l'animation et/ou le contrôle de ces intérêts et participations,

Capital social initial : 1.000.000 € au minimum, à souscrire et à libérer intégralement à la constitution.

Nombre d'actions émises à la constitution : 670 au minimum, avec valeur nominale unitaire de 1.500 €

Exercice social : 1er janvier/31 décembre

Qualité d'associé : réservée aux associés membres de sociétés d'architectes (SAR) elles-mêmes associées de la Compagnie des Architecteurs, aux SAR concernées elles-mêmes et aux SAR PROMOTION contrôlées par ceux et/ou celles-ci.

Premier Président :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

Premiers Membres du Comité de Direction :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE (11)
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

- M. Florent HUCHON
Né le 08/01/1969 à LYON (3ème)
Demeurant : 29 route des Poses, ASSERANS
01550 FARGES

- M. Pascal JOSSAUD
Né le 16/07/1960 à DIE (26)
Demeurant : Quartier Cougnet
26150 DIE

- M. Pierre-Luc LANGLET
Né le 29/04/1949 à BOURG LA REINE (92)
Demeurant : 13 rue du Général Pershing
78000 VERSAILLES

- M. Pierre MAJAL
Né le 28/04/1958 à TOULON (83)
Demeurant : Quartier Terres Blanches
84480 BONNIEUX

- M. Rémy NAVARRO
Né le 11/02/1964 à NARBONNE (11)
Demeurant : 2 rue des Jardins
11120 MOUSSAM

- M. Jacques PAUL
Né le 03/09/1949 à AVIGNON (84)
Demeurant : 20 rue Bonaparte
75006 PARIS

- M. Jacques PICHON
Né le 27/12/1959 à DINAN (22)
Demeurant : 7 La Vallée des Granges
22100 LEHON

- M. Paul ROUGIER
Né le 23/12/1973 à ANGOULEME (16)
Demeurant : 36 allée des Ombrages
16710 St YRIEIX

RCS d'immatriculation : Paris

2 – Reconnait avoir eu et pris connaissance des Statuts de la SOCIETE devant être signés, enregistrés et déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Paris en vue de l'immatriculation de celle-ci ainsi que du Règlement Intérieur devant être régularisé concomitamment à la signature desdits Statuts, et dont copies ci-annexées et revêtues de mon visa et de ma signature pour accord.

3 – Souscrit au capital de la SOCIETE à concurrence de12.000.....Euros (.douze.mille.euros €)[4] et de8..... (....huit.....)[5] actions de 1.500 € de valeur nominale unitaire.

4 – Donne, par la présente valant Mandat, tous pouvoirs :

A Monsieur ...Rémy NAVARRO
Demeurant : 2 rue des Jardins -
11100 NOUSSAN.
Co-fondateur,

son mandataire, à l'effet, en mon nom et pour mon compte, de :

(i) déposer sur le compte bancaire de la SOCIETE en création ouvert à cet effet le chèque n° ..237.54.26.....[6] tiré sur son compte chez la Banque ...CCM. DENARD-PLEURUEIT.....[7] représentant le montant de sa souscription, soit la somme de 12000€[8], et qu'elle lui a remis à cet effet,

(ii) signer les Statuts constitutifs de la SOCIETE,

(iii) signer le Règlement Intérieur de la SOCIETE, complétant les Statuts de celle-ci.

Son Mandataire remettra, pour acquit de sa mission,

- une copie du reçu de la Banque de la SOCIETE enregistrant sur le compte bancaire de celle-ci le dépôt de son chèque de libération de sa souscription à son capital,

[4] Indiquer la somme en lettres et en chiffres.
[5] Indiquer le nombre d'actions souscrites en lettres et chiffres.
[6] Compléter le numéro du chèque.
[7] Compléter les coordonnées de la banque.
[8] Indiquer la somme souscrite, en chiffre.

VG
VG

- un original ou une copie certifiée conforme par le Président de la SOCIETE des Statuts et du Règlement Intérieur signés par tous les associés co-fondateurs, personnellement ou par leurs mandataires.

Fait à SAINT MALO
Le 04/01/2012
En deux exemplaires, dont un pour mandataire

Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus.

Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus.

LE SOUSSIGNE CO-FONDATEUR ET SOUSCRIPTEUR[9]

LE MANDATAIRE[10]

Bon pour acceptation de Pouvoir

Société ..DOL..CREATION
Par son représentant légal,
M. GERARD Vincent../. GASNIER Vincent

[9] Le Soussigné co-fondateur fera précéder sa signature par la mention manuscrite suivante : « Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus ».

[10] Le Mandataire fera précéder sa signature par la mention manuscrite « Bon pour acceptation de pouvoir ».

POUVOIR

SOUSCRIPTEUR PERSONNE PHYSIQUE

86

JE, SOUSSIGNE(E), TAILLEZ DOMINIQUE

Né(e) le 21 03 1960 à DOUAI (59)

Marié(e) ☒ Célibataire ☐

De nationalité française

Demeurant 19 rue de SELTZ 67000 STRASBOURG

Associé(e) de la SARL[1] SARL LORRAINE ARCHITECTEURS TAILLEZ et Associés elle-même associée de la COMPAGNIE DES ARCHITECTEURS, capital. 15000 € RCS METZ N° 477 592 265 00037 | 40 Place Jeanne d'Arc 57630 VIC SUR SEILLE

1 – Participe, en qualité de co-fondateur, à la création de la société par actions simplifiée à capital variable (ci-après la Société) ayant les principales caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée à capital variable

Dénomination : CITAGONE

Siège initial : 95 boulevard Beaumarchais – 75003 PARIS

Objet :

- la promotion immobilière et, notamment, l'étude, la mise au point de tous projets immobiliers civils, commerciaux, industriels ou publics concernant tant la conception (plans, architecture, préparation et gestion des projets, des appels d'offres, de leurs process de mise en œuvre et planification, ...) que les opérations et montages d'ordre administratif, technique, financier et/ou commercial nécessaires à la réalisation de tous immeubles individuels ou collectifs, à usage d'habitation, de commerce, d'industries, de bureaux, d'entrepôts, d'activités de services logistiques, communs ou autres,
- le développement, le lotissement, l'aménagement, la rénovation, la réhabilitation, la construction, la commercialisation de biens immobiliers de toute nature,
- toutes prestations de formation, de conseil opérationnel, d'assistance technique et/ou financière à destination de particuliers, d'entreprises, de collectivités dans le domaine de la promotion et de la construction immobilière,
- toutes opérations de marchands de biens ou de lotisseurs ou d'aménageurs,
- la direction, la surveillance, la maîtrise d'œuvre, d'organisation, d'exécution ou de suivi de travaux de construction, toutes missions de conseil, de contrôle auprès de maîtres d'ouvrage,
- la prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés exerçant tout ou partie des activités

[1] Indiquer ses dénomination, forme, capital, siège et n° d'immatriculation au RCS.

mentionnées aux §§ précédents, françaises ou étrangères, civiles, y compris sociétés civiles de construction vente, sociétés coopératives, commerciales, financières ou immobilières, par tout moyen et sous quelque forme que ce soit, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'acquisition ou de souscription de valeurs mobilières, de fusion, scission ou apport, d'alliance, de partenariat, de sociétés en participation ou groupement d'intérêt économique, l'administration, la gestion, l'animation et/ou le contrôle de ces intérêts et participations,

Capital social initial : 1.000.000 € au minimum, à souscrire et à libérer intégralement à la constitution.

Nombre d'actions émises à la constitution : 670 au minimum, avec valeur nominale unitaire de 1.500 €

Exercice social : 1er janvier/31 décembre

Qualité d'associé : réservée aux associés membres de sociétés d'architectes (SAR) elles-mêmes associées de la Compagnie des Architecteurs, aux SAR concernées elles-mêmes et aux SAR PROMOTION contrôlées par ceux et/ou celles-ci.

Premier Président :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

Premiers Membres du Comité de Direction :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE (11)
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

- M. Florent HUCHON
Né le 08/01/1969 à LYON (3ème)
Demeurant : 29 route des Poses, ASSERANS
01550 FARGES

- M. Pascal JOSSAUD
Né le 16/07/1960 à DIE (26)
Demeurant : Quartier Cougnet
26150 DIE

- M. Pierre-Luc LANGLET
Né le 29/04/1949 à BOURG LA REINE (92)
Demeurant : 13 rue du Général Pershing
78000 VERSAILLES

- M. Pierre MAJAL
Né le 28/04/1958 à TOULON (83)
Demeurant : Quartier Terres Blanches
84480 BONNIEUX

- M. Rémy NAVARRO
Né le 11/02/1964 à NARBONNE (11)

Demeurant : 2 rue des Jardins
11120 MOUSSAM

- M. Jacques PAUL
Né le 03/09/1949 à AVIGNON (84)
Demeurant : 20 rue Bonaparte
75006 PARIS

- M. Jacques PICHON
Né le 27/12/1959 à DINAN (22)
Demeurant : 7 La Vallée des Granges
22100 LEHON

- M. Paul ROUGIER
Né le 23/12/1973 à ANGOULEME (16)
Demeurant : 36 allée des Ombrages
16710 St YRIEIX

RCS d'immatriculation : Paris

2 – Reconnais avoir eu et pris connaissance des Statuts de la SOCIETE devant être signés, enregistrés et déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Paris en vue de l'immatriculation de celle-ci ainsi que du Règlement Intérieur devant être régularisé concomitamment à la signature desdits Statuts, et dont copies ci-annexées et revêtues de mon visa et de ma signature pour accord.

3 – Souscris au capital de la SOCIETE à concurrence de1.500,00....Euros (mille cinq cent euros. €)[2] et deune..... (.....1.....)[3] actions de 1.500 € de valeur nominale unitaire.

4 – Donne, par la présente valant Mandat, tous pouvoirs :

A Monsieur ...Gilles FAGES
Demeurant : 14a Chemin de Plaisance 11130 SIGEAN

Co-fondateur,

mon mandataire, à l'effet, en mon nom et pour mon compte, de :

(i) déposer sur le compte bancaire de la SOCIETE en création ouvert à cet effet le chèque n° ..4533448.....[4] tiré sur mon compte chez la Banque CIC Banque Privée HSBC 14 Av. Robert SCHUMANN..... [5] représentant le montant de ma souscription, soit la somme de 1.500€[6], et que je lui ai remis à cet effet, ce chèque libellé à l'ordre de « CITAGONE, société en formation »,

(ii) signer les Statuts constitutifs de la SOCIETE,

(iii) signer le Règlement Intérieur de la SOCIETE, complétant les Statuts de celle-ci.

[2] Indiquer la somme en lettres et en chiffres.
[3] Indiquer le nombre d'actions souscrites en lettres et chiffres.
[4] Compléter le numéro du chèque.
[5] Compléter les coordonnées de la banque.
[6] Indiquer la somme souscrite, en chiffre.

Mon Mandataire me remettra, pour acquit de sa mission,

- une copie du reçu de la Banque de la SOCIETE enregistrant sur le compte bancaire de celle-ci le dépôt de mon chèque de libération de ma souscription à son capital,

- un original ou une copie certifiée conforme par le Président de la SOCIETE des Statuts et du Règlement Intérieur signés par tous les associés co-fondateurs, personnellement ou par leurs mandataires.

Fait à Strasbourg.
Le 15/01/2012
En deux exemplaires dont un pour mon mandataire

D. Tuetey.

LE SOUSSIGNE CO-FONDATEUR ET SOUSCRIPTEUR[7]

LE MANDATAIRE[8]

Bon pour acceptation de pouvoir

[7] Le Soussigné co-fondateur fera précéder sa signature par la mention manuscrite suivante : « Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus ».

[8] Le Mandataire fera précéder sa signature par la mention manuscrite « Bon pour acceptation de pouvoir ».

POUVOIR

SOUSCRIPTEUR PERSONNE PHYSIQUE 87

JE, SOUSSIGNE(E), Jocelyn VIGER

-
Né(e) le 11-06-1947 à CAEN
Marié(e) ☒ Célibataire ☐

De nationalité française

Demeurant 45 Rue Armand BARBES 87100 Limoges

Associé(e) de la SAR[1] SaintMaisonArchitecteurs....., elle-même associée de la COMPAGNIE DES ARCHITECTEURS,

1 – Participe, en qualité de co-fondateur, à la création de la société par actions simplifiée à capital variable (ci-après la Société) ayant les principales caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée à capital variable

Dénomination : CITAGONE

Siège initial : 95 boulevard Beaumarchais – 75003 PARIS

Objet :

- la promotion immobilière et, notamment, l'étude, la mise au point de tous projets immobiliers civils, commerciaux, industriels ou publics concernant tant la conception (plans, architecture, préparation et gestion des projets, des appels d'offres, de leurs process de mise en œuvre et planification, ...) que les opérations et montages d'ordre administratif, technique, financier et/ou commercial nécessaires à la réalisation de tous immeubles individuels ou collectifs, à usage d'habitation, de commerce, d'industries, de bureaux, d'entrepôts, d'activités de services logistiques, communs ou autres,
- le développement, le lotissement, l'aménagement, la rénovation, la réhabilitation, la construction, la commercialisation de biens immobiliers de toute nature,
- toutes prestations de formation, de conseil opérationnel, d'assistance technique et/ou financière à destination de particuliers, d'entreprises, de collectivités dans le domaine de la promotion et de la construction immobilière,
- toutes opérations de marchands de biens ou de lotisseurs ou d'aménageurs,
- la direction, la surveillance, la maîtrise d'œuvre, d'organisation, d'exécution ou de suivi de travaux de construction, toutes missions de conseil, de contrôle auprès de maîtres d'ouvrage,
- la prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés exerçant tout ou partie des activités

[1] Indiquer ses dénomination, forme, capital, siège et n° d'immatriculation au RCS.

mentionnées aux §§ précédents, françaises ou étrangères, civiles, y compris sociétés civiles de construction vente, sociétés coopératives, commerciales, financières ou immobilières, par tout moyen et sous quelque forme que ce soit, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'acquisition ou de souscription de valeurs mobilières, de fusion, scission ou apport, d'alliance, de partenariat, de sociétés en participation ou groupement d'intérêt économique, l'administration, la gestion, l'animation et/ou le contrôle de ces intérêts et participations.

Capital social initial : 1.000.000 € au minimum, à souscrire et à libérer intégralement à la constitution.

Nombre d'actions émises à la constitution : 670 au minimum, avec valeur nominale unitaire de 1.500 €

Exercice social : 1er janvier/31 décembre

Qualité d'associé : réservée aux associés membres de sociétés d'architectes (SAR) elles-mêmes associées de la Compagnie des Architecteurs, aux SAR concernées elles-mêmes et aux SAR PROMOTION contrôlées par ceux et/ou celles-ci.

Premier Président :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

Premiers Membres du Comité de Direction :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE (11)
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

- M. Florent HUCHON
Né le 08/01/1969 à LYON (3ème)
Demeurant : 29 route des Poses, ASSERANS
01550 FARGES

- M. Pascal JOSSAUD
Né le 16/07/1960 à DIE (26)
Demeurant : Quartier Cougnet
26150 DIE

- M. Pierre-Luc LANGLET
Né le 29/04/1949 à BOURG LA REINE (92)
Demeurant : 13 rue du Général Pershing
78000 VERSAILLES

- M. Pierre MAJAL
Né le 28/04/1958 à TOULON (83)
Demeurant : Quartier Terres Blanches
84480 BONNIEUX

- M. Rémy NAVARRO
Né le 11/02/1964 à NARBONNE (11)

Demeurant : 2 rue des Jardins
11120 MOUSSAM

- M. Jacques PAUL
Né le 03/09/1949 à AVIGNON (84)
Demeurant : 20 rue Bonaparte
75006 PARIS

- M. Jacques PICHON
Né le 27/12/1959 à DINAN (22)
Demeurant : 7 La Vallée des Granges
22100 LEHON

- M. Paul ROUGIER
Né le 23/12/1973 à ANGOULEME (16)
Demeurant : 36 allée des Ombrages
16710 St YRIEIX

RCS d'immatriculation : Paris

2 – Reconnais avoir eu et pris connaissance des Statuts de la SOCIETE devant être signés, enregistrés et déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Paris en vue de l'immatriculation de celle-ci ainsi que du Règlement Intérieur devant être régularisé concomitamment à la signature desdits Statuts, et dont copies ci-annexées et revêtues de mon visa et de ma signature pour accord.

3 – Souscris au capital de la SOCIETE à concurrence de ..1.500,00..Euros (....1.500,00..... €)[2] et deune..... (.....1.....)[3] actions de 1.500 € de valeur nominale unitaire.

4 – Donne, par la présente valant Mandat, tous pouvoirs :

A Monsieur ..le président
Demeurant :

Co-fondateur,

mon mandataire, à l'effet, en mon nom et pour mon compte, de :

(i) déposer sur le compte bancaire de la SOCIETE en création ouvert à cet effet le chèque n° .0187378.....[4] tiré sur mon compte chez la Banque Banque Populaire Centre Atlantique..... [5] représentant le montant de ma souscription, soit la somme de €[6], et que je lui ai remis à cet effet, ce chèque libellé à l'ordre de « CITAGONE, société en formation »,

(ii) signer les Statuts constitutifs de la SOCIETE,

(iii) signer le Règlement Intérieur de la SOCIETE, complétant les Statuts de celle-ci.

[2] Indiquer la somme en lettres et en chiffres.
[3] Indiquer le nombre d'actions souscrites en lettres et chiffres.
[4] Compléter le numéro du chèque.
[5] Compléter les coordonnées de la banque.
[6] Indiquer la somme souscrite, en chiffre.

Mon Mandataire me remettra, pour acquit de sa mission,

- une copie du reçu de la Banque de la SOCIETE enregistrant sur le compte bancaire de celle-ci le dépôt de mon chèque de libération de ma souscription à son capital,

- un original ou une copie certifiée conforme par le Président de la SOCIETE des Statuts et du Règlement Intérieur signés par tous les associés co-fondateurs, personnellement ou par leurs mandataires.

Fait à Limoges
Le 26/01/2011
En deux exemplaires dont un pour mon mandataire

JOCELYN VIGER
architecte d.p.l.g.
n° inscription à l'ordre 286
33 rue François Chénieux
87000 LIMOGES
Téléphone 05 55 10 28 18
Télécopie 05 55 05 92 66
courriel jocelynviger@architectes.org

LE SOUSSIGNE CO-FONDATEUR ET SOUSCRIPTEUR[7]

JOCELYN VIGER
architecte d.p.l.g.
n° inscription à l'ordre 286
33 rue François Chénieux
87000 LIMOGES
Téléphone 05 55 10 28 18
Télécopie 05 55 05 92 66
courriel jocelynviger@architectes.org

LE MANDATAIRE[8]

Bon pour acceptation de pouvoir

[7] Le Soussigné co-fondateur fera précéder sa signature par la mention manuscrite suivante : « Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus ».

[8] Le Mandataire fera précéder sa signature par la mention manuscrite « Bon pour acceptation de pouvoir ».

POUVOIR

SOUSCRIPTEUR SAR

88

LA SOUSSIGNE(E),

- Société [1] Sarl AL V 2421 Rte de St Pierial 82000 Montauban, associée de la COMPAGNIE DES ARCHITECTEURS, par son représentant légal, M [2] VOLLHARDT Priscille

1 – Participe, en qualité de co-fondateur, à la création de la société par actions simplifiée à capital variable (ci-après la Société) ayant les principales caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée à capital variable

Dénomination : CITAGONE

Siège initial : 95 boulevard Beaumarchais – 75003 PARIS

Objet :

- la promotion immobilière et, notamment, l'étude, la mise au point de tous projets immobiliers civils, commerciaux, industriels ou publics concernant tant la conception (plans, architecture, préparation et gestion des projets, des appels d'offres, de leurs process de mise en œuvre et planification, ...) que les opérations et montages d'ordre administratif, technique, financier et/ou commercial nécessaires à la réalisation de tous immeubles individuels ou collectifs, à usage d'habitation, de commerce, d'industries, de bureaux, d'entrepôts, d'activités de services logistiques, communs ou autres,
- le développement, le lotissement, l'aménagement, la rénovation, la réhabilitation, la construction, la commercialisation de biens immobiliers de toute nature,
- toutes prestations de formation, de conseil opérationnel, d'assistance technique et/ou financière à destination de particuliers, d'entreprises, de collectivités dans le domaine de la promotion et de la construction immobilière,
- toutes opérations de marchands de biens ou de lotisseurs ou d'aménageurs,
- la direction, la surveillance, la maîtrise d'œuvre, d'organisation, d'exécution ou de suivi de travaux de construction, toutes missions de conseil, de contrôle auprès de maîtres d'ouvrage,
- la prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés exerçant tout ou partie des activités mentionnées aux §§ précédents, françaises ou étrangères, civiles, y compris sociétés civiles de construction vente, sociétés coopératives, commerciales, financières ou immobilières, par tout moyen et sous quelque forme que ce soit, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'acquisition ou de souscription de valeurs mobilières, de fusion, scission ou apport,

[1] Indiquer ses dénomination, forme, capital, siège et n° d'immatriculation au RCS.

[2] Nom, prénom du représentant légal.

d'alliance, de partenariat, de sociétés en participation ou groupement d'intérêt économique, l'administration, la gestion, l'animation et/ou le contrôle de ces intérêts et participations,

Capital social initial : 1.000.000 € au minimum, à souscrire et à libérer intégralement à la constitution.

Nombre d'actions émises à la constitution : 670 au minimum, avec valeur nominale unitaire de 1.500 €

Exercice social : 1er janvier/31 décembre

Qualité d'associé : réservée aux associés membres de sociétés d'architectes (SAR) elles-mêmes associées de la Compagnie des Architecteurs, aux SAR concernées elles-mêmes et aux SAR PROMOTION contrôlées par ceux et/ou celles-ci.

Premier Président :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

Premiers Membres du Comité de Direction :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE (11)
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

- M. Florent HUCHON
Né le 08/01/1969 à LYON (3ème)
Demeurant : 29 route des Poses, ASSERANS
01550 FARGES

- M. Pascal JOSSAUD
Né le 16/07/1960 à DIE (26)
Demeurant : Quartier Cougnet
26150 DIE

- M. Pierre-Luc LANGLET
Né le 29/04/1949 à BOURG LA REINE (92)
Demeurant : 13 rue du Général Pershing
78000 VERSAILLES

- M. Pierre MAJAL
Né le 28/04/1958 à TOULON (83)
Demeurant : Quartier Terres Blanches
84480 BONNIEUX

- M. Rémy NAVARRO
Né le 11/02/1964 à NARBONNE (11)
Demeurant : 2 rue des Jardins
11120 MOUSSAM

- M. Jacques PAUL
Né le 03/09/1949 à AVIGNON (84)
Demeurant : 20 rue Bonaparte

75006 PARIS

- M. Jacques PICHON
Né le 27/12/1959 à DINAN (22)
Demeurant : 7 La Vallée des Granges
22100 LEHON

- M. Paul ROUGIER
Né le 23/12/1973 à ANGOULEME (16)
Demeurant : 36 allée des Ombrages
16710 St YRIEIX

RCS d'immatriculation : Paris

2 – Reconnait avoir eu et pris connaissance des Statuts de la SOCIETE devant être signés, enregistrés et déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Paris en vue de l'immatriculation de celle-ci ainsi que du Règlement Intérieur devant être régularisé concomitamment à la signature desdits Statuts, et dont copies ci-annexées et revêtues de mon visa et de ma signature pour accord.

3 – Souscrit au capital de la SOCIETE à concurrence de Trois mille Euros (3000 €)[3] et de deux (2)[4] actions de 1.500 € de valeur nominale unitaire.

4 – Donne, par la présente valant Mandat, tous pouvoirs :

A Monsieur Gilles FAGES
Demeurant : 44 chemin de Plaisance 11130 SIGEAN

Co-fondateur,

son mandataire, à l'effet, en mon nom et pour mon compte, de :

(i) déposer sur le compte bancaire de la SOCIETE en création ouvert à cet effet le chèque n° 0004382[5] tiré sur son compte chez la Banque Crédit Agricole Gambetta Septfonds[6] représentant le montant de sa souscription, soit la somme de 3000€[7], et qu'elle lui a remis à cet effet, ce chèque libellé à l'ordre de « CITAGONE, société en formation »,

(ii) signer les Statuts constitutifs de la SOCIETE,

(iii) signer le Règlement Intérieur de la SOCIETE, complétant les Statuts de celle-ci.

Son Mandataire remettra, pour acquit de sa mission,

- une copie du reçu de la Banque de la SOCIETE enregistrant sur le compte bancaire de celle-ci le dépôt de son chèque de libération de sa souscription à son capital,

[3] Indiquer la somme en lettres et en chiffres.
[4] Indiquer le nombre d'actions souscrites en lettres et chiffres.
[5] Compléter le numéro du chèque.
[6] Compléter les coordonnées de la banque.
[7] Indiquer la somme souscrite, en chiffre.

- un original ou une copie certifiée conforme par le Président de la SOCIETE des Statuts et du Règlement Intérieur signés par tous les associés co-fondateurs, personnellement ou par leurs mandataires.

Fait à MONTAUBAN
Le 12.01.2012.
En deux exemplaires dont un pour mandataire

LE SOUSSIGNE CO-FONDATEUR ET SOUSCRIPTEUR[8]

Société ...A.P.V sarl
Par son représentant légal,
M...VOLLHARDT Philippe

Bon pour pouvoir aux effets ci dessus

SARL [illegible]
ARCHITECTURE
[illegible]
Tél. 05 63 [illegible] 05 25 54

LE MANDATAIRE[9]

Bon pour acceptation de pouvoir

[8] Le Soussigné co-fondateur fera précéder sa signature par la mention manuscrite suivante : « Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus ».
[9] Le Mandataire fera précéder sa signature par la mention manuscrite « Bon pour acceptation de pouvoir ».

POUVOIR

SOUSCRIPTEUR SAR PROMOTION 89

LA SOUSSIGNEE,

- Société [1] ..D.W..PROMOTION..SARL....., contrôlée par la SAR[2] Denis..WENDLING..ARCHITECTEUR..... (et/ou les associés de celle-ci) elle-même-associée de la COMPAGNIE DES ARCHITECTEURS, par son représentant légal, M.,WENDLING..Denis[3]

1 – Participe, en qualité de co-fondateur, à la création de la société par actions simplifiée à capital variable (ci-après la Société) ayant les principales caractéristiques suivantes :

Forme :	Société par Actions Simplifiée à capital variable
Dénomination :	CITAGONE
Siège initial :	95 boulevard Beaumarchais – 75003 PARIS
Objet :	- la promotion immobilière et, notamment, l'étude, la mise au point de tous projets immobiliers civils, commerciaux, industriels ou publics concernant tant la conception (plans, architecture, préparation et gestion des projets, des appels d'offres, de leurs process de mise en œuvre et planification, ...) que les opérations et montages d'ordre administratif, technique, financier et/ou commercial nécessaires à la réalisation de tous immeubles individuels ou collectifs, à usage d'habitation, de commerce, d'industries, de bureaux, d'entrepôts, d'activités de services logistiques, communs ou autres, - le développement, le lotissement, l'aménagement, la rénovation, la réhabilitation, la construction, la commercialisation de biens immobiliers de toute nature, - toutes prestations de formation, de conseil opérationnel, d'assistance technique et/ou financière à destination de particuliers, d'entreprises, de collectivités dans le domaine de la promotion et de la construction immobilière, - toutes opérations de marchands de biens ou de lotisseurs ou d'aménageurs, - la direction, la surveillance, la maîtrise d'œuvre, d'organisation, d'exécution ou de suivi de travaux de construction, toutes missions de conseil, de contrôle auprès de maîtres d'ouvrage, - la prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés exerçant tout ou partie des activités mentionnées aux §§ précédents, françaises ou étrangères, civiles, y compris sociétés civiles de construction vente, sociétés coopératives, commerciales, financières ou immobilières, par tout

[1] Indiquer ses dénomination, forme, capital, siège et n° d'immatriculation au RCS.
[2] Indiquer dénomination, forme, capital, siège et n° d'immatriculation au RCS/SAR associée dans Compagnie des Architecteurs.
[3] Indiquer nom, prénom du représentant légal/SAR PROMOTION.

moyen et sous quelque forme que ce soit, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'acquisition ou de souscription de valeurs mobilières, de fusion, scission ou apport, d'alliance, de partenariat, de sociétés en participation ou groupement d'intérêt économique, l'administration, la gestion, l'animation et/ou le contrôle de ces intérêts et participations,

Capital social initial : 1.000.000 € au minimum, à souscrire et à libérer intégralement à la constitution.

Nombre d'actions émises à la constitution : 670 au minimum, avec valeur nominale unitaire de 1.500 €

Exercice social : 1er janvier/31 décembre

Qualité d'associé : réservée aux associés membres de sociétés d'architectes (SAR) elles-mêmes associées de la Compagnie de Architecteurs, aux SAR concernées elles-mêmes et aux SAR PROMOTION contrôlées par ceux et/ou celles-ci.

Premier Président :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

Premiers Membres du Comité de Direction :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE (11)
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

- M. Florent HUCHON
Né le 08/01/1969 à LYON (3ème)
Demeurant : 29 route des Poses, ASSERANS
01550 FARGES

- M. Pascal JOSSAUD
Né le 16/07/1960 à DIE (26)
Demeurant : Quartier Cougnet
26150 DIE

- M. Pierre-Luc LANGLET
Né le 29/04/1949 à BOURG LA REINE (92)
Demeurant : 13 rue du Général Pershing
78000 VERSAILLES

- M. Pierre MAJAL
Né le 28/04/1958 à TOULON (83)
Demeurant : Quartier Terres Blanches
84480 BONNIEUX

- M. Rémy NAVARRO
Né le 11/02/1964 à NARBONNE (11)
Demeurant : 2 rue des Jardins
11120 MOUSSAM

- M. Jacques PAUL
Né le 03/09/1949 à AVIGNON (84)
Demeurant : 20 rue Bonaparte
75006 PARIS

- M. Jacques PICHON
Né le 27/12/1959 à DINAN (22)
Demeurant : 7 La Vallée des Granges
22100 LEHON

- M. Paul ROUGIER
Né le 23/12/1973 à ANGOULEME (16)
Demeurant : 36 allée des Ombrages
16710 St YRIEIX

RCS d'immatriculation : Paris

2 – Reconnait avoir eu et pris connaissance des Statuts de la SOCIETE devant être signés, enregistrés et déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Paris en vue de l'immatriculation de celle-ci ainsi que du Règlement Intérieur devant être régularisé concomitamment à la signature desdits Statuts, et dont copies ci-annexées et revêtues de mon visa et de ma signature pour accord.

3 – Souscrit au capital de la SOCIETE à concurrence de cinq mille cinq cents Euros (.....4500..... €)[4] et detrois..... (.....3.....)[5] actions de 1.500 € de valeur nominale unitaire.

4 – Donne, par la présente valant Mandat, tous pouvoirs :

A MonsieurGilles FAGES
Demeurant : ...44..chemin de Ploisance 11130 SIGEAN

Co-fondateur,

son mandataire, à l'effet, en mon nom et pour mon compte, de :

(i) déposer sur le compte bancaire de la SOCIETE en création ouvert à cet effet le chèque n° .28.56.258.....[6] tiré sur son compte chez la Banque ..CCM..du..Cours..de..l'Andlau.....[7] représentant le montant de sa souscription, soit la somme de 4500. €[8], et qu'elle lui a remis à cet effet,

(ii) signer les Statuts constitutifs de la SOCIETE,

(iii) signer le Règlement Intérieur de la SOCIETE, complétant les Statuts de celle-ci.

Son Mandataire remettra, pour acquit de sa mission,

- une copie du reçu de la Banque de la SOCIETE enregistrant sur le compte bancaire de celle-ci le dépôt de son chèque de libération de sa souscription à son capital,

[4] Indiquer la somme en lettres et en chiffres.
[5] Indiquer le nombre d'actions souscrites en lettres et chiffres.
[6] Compléter le numéro du chèque.
[7] Compléter les coordonnées de la banque.
[8] Indiquer la somme souscrite, en chiffre.

- un original ou une copie certifiée conforme par le Président de la SOCIETE des Statuts et du Règlement Intérieur signés par tous les associés co-fondateurs, personnellement ou par leurs mandataires.

Fait à Illkirch
Le 05 01 2012
En deux exemplaires, dont un pour mandataire

LE SOUSSIGNE CO-FONDATEUR ET SOUSCRIPTEUR[9]

Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus

SociétéDW PROMOTION SARL
Par son représentant légal,
M....W.ENDLING.....Denis

DW PROMOTION SARL
11 route d'Eschau
BP 60156
67404 ILLKIRCH CEDEX
Tél. 03 90 40 60 75 - Fax 03 90 40 09 20

LE MANDATAIRE[10]

Bon pour acceptation de pouvoir

[9] Le Soussigné co-fondateur fera précéder sa signature par la mention manuscrite suivante : « Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus ».

[10] Le Mandataire fera précéder sa signature par la mention manuscrite « Bon pour acceptation de pouvoir ».

POUVOIR

SOUSCRIPTEUR SAR

40

LA SOUSSIGNE(E), 40 Route d'Epagnol

- Société [1] Maisons BF Architecteur 73000 BARBERAZ, associée de la COMPAGNIE DES ARCHITECTEURS, par son représentant légal, M ..KOCA Bilgin [2]

1 – Participe, en qualité de co-fondateur, à la création de la société par actions simplifiée à capital variable (ci-après la Société) ayant les principales caractéristiques suivantes :

Forme :	Société par Actions Simplifiée à capital variable
Dénomination :	CITAGONE
Siège initial :	95 boulevard Beaumarchais – 75003 PARIS
Objet :	- la promotion immobilière et, notamment, l'étude, la mise au point de tous projets immobiliers civils, commerciaux, industriels ou publics concernant tant la conception (plans, architecture, préparation et gestion des projets, des appels d'offres, de leurs process de mise en œuvre et planification, ...) que les opérations et montages d'ordre administratif, technique, financier et/ou commercial nécessaires à la réalisation de tous immeubles individuels ou collectifs, à usage d'habitation, de commerce, d'industries, de bureaux, d'entrepôts, d'activités de services logistiques, communs ou autres, - le développement, le lotissement, l'aménagement, la rénovation, la réhabilitation, la construction, la commercialisation de biens immobiliers de toute nature, - toutes prestations de formation, de conseil opérationnel, d'assistance technique et/ou financière à destination de particuliers, d'entreprises, de collectivités dans le domaine de la promotion et de la construction immobilière, - toutes opérations de marchands de biens ou de lotisseurs ou d'aménageurs, - la direction, la surveillance, la maîtrise d'œuvre, d'organisation, d'exécution ou de suivi de travaux de construction, toutes missions de conseil, de contrôle auprès de maîtres d'ouvrage, - la prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés exerçant tout ou partie des activités mentionnées aux §§ précédents, françaises ou étrangères, civiles, y compris sociétés civiles de construction vente, sociétés coopératives, commerciales, financières ou immobilières, par tout moyen et sous quelque forme que ce soit, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'acquisition ou de souscription de valeurs mobilières, de fusion, scission ou apport,

[1] Indiquer ses dénomination, forme, capital, siège et n° d'immatriculation au RCS.

[2] Nom, prénom du représentant légal.

d'alliance, de partenariat, de sociétés en participation ou groupement d'intérêt économique, l'administration, la gestion, l'animation et/ou le contrôle de ces intérêts et participations,

Capital social initial : 1.000.000 € au minimum, à souscrire et à libérer intégralement à la constitution.

Nombre d'actions émises à la constitution : 670 au minimum, avec valeur nominale unitaire de 1.500 €

Exercice social : 1er janvier/31 décembre

Qualité d'associé : réservée aux associés membres de sociétés d'architectes (SAR) elles-mêmes associées de la Compagnie des Architecteurs, aux SAR concernées elles-mêmes et aux SAR PROMOTION contrôlées par ceux et/ou celles-ci.

Premier Président :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

Premiers Membres du Comité de Direction :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE (11)
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

- M. Florent HUCHON
Né le 08/01/1969 à LYON (3ème)
Demeurant : 29 route des Poses, ASSERANS
01550 FARGES

- M. Pascal JOSSAUD
Né le 16/07/1960 à DIE (26)
Demeurant : Quartier Cougnet
26150 DIE

- M. Pierre-Luc LANGLET
Né le 29/04/1949 à BOURG LA REINE (92)
Demeurant : 13 rue du Général Pershing
78000 VERSAILLES

- M. Pierre MAJAL
Né le 28/04/1958 à TOULON (83)
Demeurant : Quartier Terres Blanches
84480 BONNIEUX

- M. Rémy NAVARRO
Né le 11/02/1964 à NARBONNE (11)
Demeurant : 2 rue des Jardins
11120 MOUSSAM

- M. Jacques PAUL
Né le 03/09/1949 à AVIGNON (84)
Demeurant : 20 rue Bonaparte

75006 PARIS

- M. Jacques PICHON
Né le 27/12/1959 à DINAN (22)
Demeurant : 7 La Vallée des Granges
22100 LEHON

- M. Paul ROUGIER
Né le 23/12/1973 à ANGOULEME (16)
Demeurant : 36 allée des Ombrages
16710 St YRIEIX

RCS d'immatriculation : Paris

2 – Reconnait avoir eu et pris connaissance des Statuts de la SOCIETE devant être signés, enregistrés et déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Paris en vue de l'immatriculation de celle-ci ainsi que du Règlement Intérieur devant être régularisé concomitamment à la signature desdits Statuts, et dont copies ci-annexées et revêtues de mon visa et de ma signature pour accord.

3 – Souscrit au capital de la SOCIETE à concurrence de ..15.000.....Euros (quinze mille..... €)[3] et de ..dix..... (..10.....)[4] actions de 1.500 € de valeur nominale unitaire.

4 – Donne, par la présente valant Mandat, tous pouvoirs :

A MonsieurGilles Fages :
Demeurant : 44..chemin de plaisance
11130 SIGEAN
Co-fondateur,

son mandataire, à l'effet, en mon nom et pour mon compte, de :

(i) déposer sur le compte bancaire de la SOCIETE en création ouvert à cet effet le chèque n° 0001081.....[5] tiré sur son compte chez la Banque ..Banque..Populaire..des..Alpes..... [6] représentant le montant de sa souscription, soit la somme de €[7], et qu'elle lui a remis à cet effet, ce chèque libellé à l'ordre de « CITAGONE, société en formation »,

(ii) signer les Statuts constitutifs de la SOCIETE,

(iii) signer le Règlement Intérieur de la SOCIETE, complétant les Statuts de celle-ci.

Son Mandataire remettra, pour acquit de sa mission,

- une copie du reçu de la Banque de la SOCIETE enregistrant sur le compte bancaire de celle-ci le dépôt de son chèque de libération de sa souscription à son capital,

[3] Indiquer la somme en lettres et en chiffres.
[4] Indiquer le nombre d'actions souscrites en lettres et chiffres.
[5] Compléter le numéro du chèque.
[6] Compléter les coordonnées de la banque.
[7] Indiquer la somme souscrite, en chiffre.

- un original ou une copie certifiée conforme par le Président de la SOCIETE des Statuts et du Règlement Intérieur signés par tous les associés co-fondateurs, personnellement ou par leurs mandataires.

Fait à Barberaz
Le 13/02/2012
En deux exemplaires dont un pour mandataire

LE SOUSSIGNE CO-FONDATEUR ET SOUSCRIPTEUR[8]

Société ..Maisons BF Architecture
Par son représentant légal,
M.....KOCA Bilgin

Bon pour pouvoir aux effet Ci dessus

LE MANDATAIRE[9]

Bon pour acceptation de pouvoir

[8] Le Soussigné co-fondateur fera précéder sa signature par la mention manuscrite suivante : « Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus ».

[9] Le Mandataire fera précéder sa signature par la mention manuscrite « Bon pour acceptation de pouvoir ».

POUVOIR

91

SOUSCRIPTEUR SAR

LA SOUSSIGNE(E), 73100 Aix les Bains .

- Société [1] MNB.architecture 79 rue Alexandre Dumas associée de la COMPAGNIE DES ARCHITECTEURS, par son représentant légal, M Koca...Bilgin .

1 – Participe, en qualité de co-fondateur, à la création de la société par actions simplifiée à capital variable (ci-après la Société) ayant les principales caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée à capital variable

Dénomination : CITAGONE

Siège initial : 95 boulevard Beaumarchais – 75003 PARIS

Objet :

- la promotion immobilière et, notamment, l'étude, la mise au point de tous projets immobiliers civils, commerciaux, industriels ou publics concernant tant la conception (plans, architecture, préparation et gestion des projets, des appels d'offres, de leurs process de mise en œuvre et planification, ...) que les opérations et montages d'ordre administratif, technique, financier et/ou commercial nécessaires à la réalisation de tous immeubles individuels ou collectifs, à usage d'habitation, de commerce, d'industries, de bureaux, d'entrepôts, d'activités de services logistiques, communs ou autres,
- le développement, le lotissement, l'aménagement, la rénovation, la réhabilitation, la construction, la commercialisation de biens immobiliers de toute nature,
- toutes prestations de formation, de conseil opérationnel, d'assistance technique et/ou financière à destination de particuliers, d'entreprises, de collectivités dans le domaine de la promotion et de la construction immobilière,
- toutes opérations de marchands de biens ou de lotisseurs ou d'aménageurs,
- la direction, la surveillance, la maîtrise d'œuvre, d'organisation, d'exécution ou de suivi de travaux de construction, toutes missions de conseil, de contrôle auprès de maîtres d'ouvrage,
- la prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés exerçant tout ou partie des activités mentionnées aux §§ précédents, françaises ou étrangères, civiles, y compris sociétés civiles de construction vente, sociétés coopératives, commerciales, financières ou immobilières, par tout moyen et sous quelque forme que ce soit, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'acquisition ou de souscription de valeurs mobilières, de fusion, scission ou apport,

[1] Indiquer ses dénomination, forme, capital, siège et n° d'immatriculation au RCS.
[2] Nom, prénom du représentant légal.

d'alliance, de partenariat, de sociétés en participation ou groupement d'intérêt économique, l'administration, la gestion, l'animation et/ou le contrôle de ces intérêts et participations,

Capital social initial : 1.000.000 € au minimum, à souscrire et à libérer intégralement à la constitution.

Nombre d'actions émises à la constitution : 670 au minimum, avec valeur nominale unitaire de 1.500 €

Exercice social : 1er janvier/31 décembre

Qualité d'associé : réservée aux associés membres de sociétés d'architectes (SAR) elles-mêmes associées de la Compagnie des Architecteurs, aux SAR concernées elles-mêmes et aux SAR PROMOTION contrôlées par ceux et/ou celles-ci.

Premier Président :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

Premiers Membres du Comité de Direction :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE (11)
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

- M. Florent HUCHON
Né le 08/01/1969 à LYON (3ème)
Demeurant : 29 route des Poses, ASSERANS
01550 FARGES

- M. Pascal JOSSAUD
Né le 16/07/1960 à DIE (26)
Demeurant : Quartier Cougnet
26150 DIE

- M. Pierre-Luc LANGLET
Né le 29/04/1949 à BOURG LA REINE (92)
Demeurant : 13 rue du Général Pershing
78000 VERSAILLES

- M. Pierre MAJAL
Né le 28/04/1958 à TOULON (83)
Demeurant : Quartier Terres Blanches
84480 BONNIEUX

- M. Rémy NAVARRO
Né le 11/02/1964 à NARBONNE (11)
Demeurant : 2 rue des Jardins
11120 MOUSSAM

- M. Jacques PAUL
Né le 03/09/1949 à AVIGNON (84)
Demeurant : 20 rue Bonaparte

75006 PARIS

- M. Jacques PICHON
Né le 27/12/1959 à DINAN (22)
Demeurant : 7 La Vallée des Granges
22100 LEHON

- M. Paul ROUGIER
Né le 23/12/1973 à ANGOULEME (16)
Demeurant : 36 allée des Ombrages
16710 St YRIEIX

RCS d'immatriculation : Paris

2 – Reconnait avoir eu et pris connaissance des Statuts de la SOCIETE devant être signés, enregistrés et déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Paris en vue de l'immatriculation de celle-ci ainsi que du Règlement Intérieur devant être régularisé concomitamment à la signature desdits Statuts, et dont copies ci-annexées et revêtues de mon visa et de ma signature pour accord.

3 – Souscrit au capital de la SOCIETE à concurrence de quinze mille Euros (15.000 €)[3] et de dix (10)[4] actions de 1.500 € de valeur nominale unitaire.

4 – Donne, par la présente valant Mandat, tous pouvoirs :

A Monsieur Gilles Fages
Demeurant : 11130 SIGEAN

Co-fondateur,

son mandataire, à l'effet, en mon nom et pour mon compte, de :

(i) déposer sur le compte bancaire de la SOCIETE en création ouvert à cet effet le chèque n° 3851077[5] tiré sur son compte chez la Banque Crédit Mutuel[6] représentant le montant de sa souscription, soit la somme de 15000 €[7], et qu'elle lui a remis à cet effet, ce chèque libellé à l'ordre de « CITAGONE, société en formation »,

(ii) signer les Statuts constitutifs de la SOCIETE,

(iii) signer le Règlement Intérieur de la SOCIETE, complétant les Statuts de celle-ci.

Son Mandataire remettra, pour acquit de sa mission,

- une copie du reçu de la Banque de la SOCIETE enregistrant sur le compte bancaire de celle-ci le dépôt de son chèque de libération de sa souscription à son capital,

[3] Indiquer la somme en lettres et en chiffres.
[4] Indiquer le nombre d'actions souscrites en lettres et chiffres.
[5] Compléter le numéro du chèque.
[6] Compléter les coordonnées de la banque.
[7] Indiquer la somme souscrite, en chiffre.

- un original ou une copie certifiée conforme par le Président de la SOCIETE des Statuts et du Règlement Intérieur signés par tous les associés co-fondateurs, personnellement ou par leurs mandataires.

Fait à Aix-les-Bains .
Le 13/02/2012
En deux exemplaires dont un pour mandataire

LE SOUSSIGNE CO-FONDATEUR ET SOUSCRIPTEUR[8]

Société ...HNB Architecteur
Par son représentant légal,
M.....KOCA Bilgin

Bon pour pouvoir aux effet ci-dessus

LE MANDATAIRE[9]

Bon pour acceptation de pouvoir

[8] Le Soussigné co-fondateur fera précéder sa signature par la mention manuscrite suivante : « Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus ».

[9] Le Mandataire fera précéder sa signature par la mention manuscrite « Bon pour acceptation de pouvoir ».

92

POUVOIR

SOUSCRIPTEUR SAR

LA SOUSSIGNE(E),

- Société [1] DENIS WENDLING ARCHITECTEUR SARL, associée de la COMPAGNIE DES ARCHITECTEURS, par son représentant légal, M WENDLING Denis

1 – Participe, en qualité de co-fondateur, à la création de la société par actions simplifiée à capital variable (ci-après la Société) ayant les principales caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée à capital variable

Dénomination : CITAGONE

Siège initial : 95 boulevard Beaumarchais – 75003 PARIS

Objet :

- la promotion immobilière et, notamment, l'étude, la mise au point de tous projets immobiliers civils, commerciaux, industriels ou publics concernant tant la conception (plans, architecture, préparation et gestion des projets, des appels d'offres, de leurs process de mise en œuvre et planification, ...) que les opérations et montages d'ordre administratif, technique, financier et/ou commercial nécessaires à la réalisation de tous immeubles individuels ou collectifs, à usage d'habitation, de commerce, d'industries, de bureaux, d'entrepôts, d'activités de services logistiques, communs ou autres,
- le développement, le lotissement, l'aménagement, la rénovation, la réhabilitation, la construction, la commercialisation de biens immobiliers de toute nature,
- toutes prestations de formation, de conseil opérationnel, d'assistance technique et/ou financière à destination de particuliers, d'entreprises, de collectivités dans le domaine de la promotion et de la construction immobilière,
- toutes opérations de marchands de biens ou de lotisseurs ou d'aménageurs,
- la direction, la surveillance, la maîtrise d'œuvre, d'organisation, d'exécution ou de suivi de travaux de construction, toutes missions de conseil, de contrôle auprès de maîtres d'ouvrage,
- la prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés exerçant tout ou partie des activités mentionnées aux §§ précédents, françaises ou étrangères, civiles, y compris sociétés civiles de construction vente, sociétés coopératives, commerciales, financières ou immobilières, par tout moyen et sous quelque forme que ce soit, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'acquisition ou de souscription de valeurs mobilières, de fusion, scission ou apport,

[1] Indiquer ses dénomination, forme, capital, siège et n° d'immatriculation au RCS.

[2] Nom, prénom du représentant légal.

d'alliance, de partenariat, de sociétés en participation ou groupement d'intérêt économique, l'administration, la gestion, l'animation et/ou le contrôle de ces intérêts et participations,

Capital social initial : 1.000.000 € au minimum, à souscrire et à libérer intégralement à la constitution.

Nombre d'actions émises à la constitution : 670 au minimum, avec valeur nominale unitaire de 1.500 €

Exercice social : 1er janvier/31 décembre

Qualité d'associé : réservée aux associés membres de sociétés d'architectes (SAR) elles-mêmes associées de la Compagnie des Architecteurs, aux SAR concernées elles-mêmes et aux SAR PROMOTION contrôlées par ceux et/ou celles-ci.

Premier Président :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

Premiers Membres du Comité de Direction :

- M. Gilles FAGES
Né le 04/12/1958 à NARBONNE (11)
Demeurant : 44 Chemin de Plaisance
11130 SIGEAN

- M. Florent HUCHON
Né le 08/01/1969 à LYON (3ème)
Demeurant : 29 route des Poses, ASSERANS
01550 FARGES

- M. Pascal JOSSAUD
Né le 16/07/1960 à DIE (26)
Demeurant : Quartier Cougnet
26150 DIE

- M. Pierre-Luc LANGLET
Né le 29/04/1949 à BOURG LA REINE (92)
Demeurant : 13 rue du Général Pershing
78000 VERSAILLES

- M. Pierre MAJAL
Né le 28/04/1958 à TOULON (83)
Demeurant : Quartier Terres Blanches
84480 BONNIEUX

- M. Rémy NAVARRO
Né le 11/02/1964 à NARBONNE (11)
Demeurant : 2 rue des Jardins
11120 MOUSSAM

- M. Jacques PAUL
Né le 03/09/1949 à AVIGNON (84)
Demeurant : 20 rue Bonaparte

75006 PARIS

- M. Jacques PICHON
Né le 27/12/1959 à DINAN (22)
Demeurant : 7 La Vallée des Granges
22100 LEHON

- M. Paul ROUGIER
Né le 23/12/1973 à ANGOULEME (16)
Demeurant : 36 allée des Ombrages
16710 St YRIEIX

RCS d'immatriculation : Paris

2 – Reconnait avoir eu et pris connaissance des Statuts de la SOCIETE devant être signés, enregistrés et déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Paris en vue de l'immatriculation de celle-ci ainsi que du Règlement Intérieur devant être régularisé concomitamment à la signature desdits Statuts, et dont copies ci-annexées et revêtues de mon visa et de ma signature pour accord.

3 – Souscrit au capital de la SOCIETE à concurrence desix mille euros.....Euros (.....6000..... €)[3] et dequatre..... (.....4.....)[4] actions de 1.500 € de valeur nominale unitaire.

4 – Donne, par la présente valant Mandat, tous pouvoirs :

A MonsieurGilles FAGES
Demeurant : ...44....Chemin de Ploisance 11130 SIGEAN

Co-fondateur,

son mandataire, à l'effet, en mon nom et pour mon compte, de :

(i) déposer sur le compte bancaire de la SOCIETE en création ouvert à cet effet le chèque n° ...3a26.323.....[5] tiré sur son compte chez la Banque CCO...des...Cors...de...l'Andlau.....[6] représentant le montant de sa souscription, soit la somme de 6000. €[7], et qu'elle lui a remis à cet effet, ce chèque libellé à l'ordre de « CITAGONE, société en formation »,

(ii) signer les Statuts constitutifs de la SOCIETE,

(iii) signer le Règlement Intérieur de la SOCIETE, complétant les Statuts de celle-ci.

Son Mandataire remettra, pour acquit de sa mission,

- une copie du reçu de la Banque de la SOCIETE enregistrant sur le compte bancaire de celle-ci le dépôt de son chèque de libération de sa souscription à son capital,

[3] Indiquer la somme en lettres et en chiffres.
[4] Indiquer le nombre d'actions souscrites en lettres et chiffres.
[5] Compléter le numéro du chèque.
[6] Compléter les coordonnées de la banque.
[7] Indiquer la somme souscrite, en chiffre.

- un original ou une copie certifiée conforme par le Président de la SOCIETE des Statuts et du Règlement Intérieur signés par tous les associés co-fondateurs, personnellement ou par leurs mandataires.

Fait à Illkirch
Le 05 01 2012
En deux exemplaires dont un pour mandataire

LE SOUSSIGNE CO-FONDATEUR ET SOUSCRIPTEUR[8]

Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus
Société ...Denis WENDLING ARCHITECTEUR SARL
Par son représentant légal,
M...WENDLING Denis

DENIS WENDLING
ARCHITECTEUR S.àr.l.
11, Route d'Eschau - BP 60156
67404 ILLKIRCH CEDEX
Tel. 03 90 40 69 70
Fax 03 90 40 69 20

LE MANDATAIRE[9]

Bon pour acceptation de pouvoir

[8] Le Soussigné co-fondateur fera précéder sa signature par la mention manuscrite suivante : « Bon pour pouvoir aux effets ci-dessus ».

[9] Le Mandataire fera précéder sa signature par la mention manuscrite « Bon pour acceptation de pouvoir ».